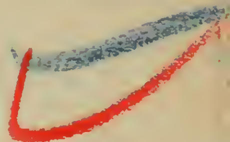

UNIVERSITY OF ST. MICHAEL'S COLLEGE
3 1761 04054 2417


UNIVERSITY OF ST. MICHAEL'S COLLEGE TORONTO
LIBRARY



HISTOIRE

DE LA

COMPAGNIE DE JÉSUS

DEPUIS SA FONDATION JUSQU'A NOS JOURS



A LA MÊME LIBRAIRIE

ON TROUVE TOUS LES ŒUVRAGES DE J. M. S. DAURIGNAC

Histoire du B. P. Claver. 2 vol. in-12. . . . . 4 fr. »

Histoire de saint François Régis. 1 vol. in-12. . 3 fr. 50

Histoire de saint François d'Assise. 1 vol. in-12. 3 fr. »

Histoire de saint Ignace de Loyola. 2 vol. in-12, avec portrait et fac-simile. . . . . 6 fr. »

— Vie abrégée. 1 fort vol. in-12. . . . . 2 fr. 50

Histoire de saint François de Xavier. 2 vol. in-12, avec portrait et fac-simile. . . . . 6 fr. »

— Vie abrégée. 1 fort vol. in-12. . . . . 2 fr. 50

Sainte Jeanne de Chantal, modèle de la jeune fille et de la jeune femme dans le monde, et fondatrice de la Visitation. 1 vol. in-12. . . . . 3 fr. »

Blanche de Castille, mère de saint Louis. 1 vol. in-12. . . . . 3 fr. »

Histoire de saint François de Borgia. 1 vol. in-18 anglais. . . . . 3 fr. »

En préparation, celle de *Saint Louis de Gonzague.*

NN. SS. les Évêques d'Arras et de Beauvais ont approuvé et recommandé ces ouvrages.

684 — Paris. — Imprimerie de H. Carion, 64, rue Bonaparte

HISTOIRE

DE LA

COMPAGNIE DE JÉSUS

DEPUIS SA FONDATION JUSQU'A NOS JOURS

PAR

J. M. S. DAURIGNAC

AUTEUR DES HISTOIRES DE SAINT IGNACE DE LOYOLA, DE SAINT FRANÇOIS DE XAVIER, DE SAINTE CHANTAL, ETC.

DEUXIÈME ÉDITION

TOME DEUXIÈME



LIBRAIRIE CATHOLIQUE DE PÉRISSE FRÈRES

IMPRIMEURS-LIBRAIRES DE N. S. P. LE PAPE

PARIS

NOUVELLE MAISON

RÉGIS-RUFFET ET Cie

Rue Saint-Sulpice, 38

LYON

ANCIENNE MAISON

RUE MERCIÈRE, 49

et rue Centrale, 38

1862


UNIVERSITY OF ST. MICHAEL'S COLLEGE TORONTO
LIBRARY

HISTOIRE

DE LA

COMPAGNIE DE JÉSUS

GÉNÉRALAT

DU PÈRE GOSWIN NICKEL

DIXIÈME GÉNÉRAL

1652 — 1661

I

Les conférences relatives aux cinq propositions condamnées par la Sorbonne et le clergé de France se tenaient à Rome depuis onze mois, lorsque le Père Nickel fut appelé à gouverner la Compagnie de Jésus. Les députés des jansénistes, fidèles aux instructions qu'ils avaient reçues, s'efforçaient de prolonger les discussions en les détournant du sujet et en attribuant aux Jésuites toutes les hérésies imaginables et tous les crimes possibles. Ils sentaient que les propositions seraient condamnées, puisque les théologiens de l'Université de Paris, l'épiscopat français et la Compagnie de Jésus les reconnaissaient hérétiques, et ils voulaient nuire au Jésuites par la calomnie, puisqu'ils ne pouvaient empêcher leur triomphe dans la cause en discussion.

Innocent X examina par lui-même les propositions soumises à l'examen des théologiens qui composaient les conférences, et, après avoir recueilli le résultat de leurs travaux et mûrement pesé toutes les opinions, il déclara, par une bulle du 31 mai 1653, que les cinq propositions étaient bien renfermées dans l'*Augustinus*, et que le Saint-Siége les tenait pour hérétiques et les condamnait.

Les députés jansénistes, irrités de ce résultat prévu, redoublent d'efforts pour perdre les Jésuites dans l'esprit des membres du Sacré Collége et dans celui du Pape ; il leur semble que, s'ils peuvent y parvenir, l'effet de la bulle en sera considérablement amoindri.

Les solitaires de Port-Royal avaient annoncé qu'ils se soumettraient à la décision du Saint-Siége ; ils avaient protesté de leur obéissance entière au Vicaire de Jésus-Christ ; mais la décision pontificale n'étant pas conforme à leurs désirs, leur orgueil blessé ne songeait plus qu'à propager et à soutenir les doctrines que la bulle apostolique condamnait. Pour cela, ils s'attachèrent au parti de la Fronde et firent de l'enthousiasme pour le cardinal de Retz, à qui ils prêtaient toutes les vertus dont ils le savaient malheureusement dépourvu ; avec lui, ils avaient la majeure partie des paroisses de Paris, car, l'archevêque étant mort, le cardinal lui succédait. Forts de cet appui, les jansénistes publient qu'ils condamnent avec l'Église les cinq propositions ; mais que, ces propositions n'étant point renfermées dans l'*Augustinus*, ne peuvent être attribuées à la doctrine de Jansénius, et que les Jésuites seuls ont soutenu les y avoir trouvées. Ils ajoutent que l'influence seule des Jésuites a déterminé les condamnations prononcées en France et à Rome contre le livre du savant évêque d'Ypres, dans le but d'exciter les esprits contre l'école de Port-Royal. En se posant ainsi comme victimes des Jésuites, les disciples de Jansénius espéraient se grandir dans l'opinion et accroître le nombre de leurs partisans.

Cependant l'archevêque de Sens, cédant à leurs sollicitations, s'était porté aux dernières extrémités. Plusieurs de ses monitoires, lancés contre les Pères du collége, n'ayant pas eu de ré-

sultat conforme à ses espérances, il leur avait porté le dernier coup en les excommuniant le 26 janvier 1653.

Le recteur du collége, rendant compte de cet événement au Père Général, lui demandait d'engager le Pape à prendre des mesures pour ramener le prélat à des idées plus conformes à sa dignité et moins funestes à la religion. Le Général préféra laisser le Souverain-Pontife agir en toute liberté de jugement, et il ordonna à ses religieux d'accepter l'interdit. Le roi et le Pape n'ignoraient pas que l'archevêque de Sens n'agissait qu'à l'instigation des solitaires de Port-Royal; il était donc plus prudent d'éviter tout ce qui pouvait irriter les esprits et aggraver les difficultés de la position. Les choses étaient portées au point que la France entière était divisée en deux camps, et qu'il était de rigueur de ne se présenter nulle part sans se parer d'une opinion religieuse : il fallait être janséniste ou moliniste, la neutralité n'était pas acceptée en bonne compagnie. Nous n'étonnerons personne en disant qu'il était *de mode* de raisonner à tort et à travers sur des questions que les seuls théologiens pouvaient comprendre et discuter pertinemment, et dont tout le monde avait la prétention de se mêler, vaille que vaille, à la cour et a la ville. Dans les salons les plus frivoles, on jouait ou on dansait en dissertant sur la grâce ou sur le probabilisme, sur le libre arbitre ou sur la prédestination, et cela avec autant d'assurance que s'il eût été question de décider d'un ruban ou d'un ballet. Les frondeurs se déclaraient pour les jansénistes, le parti des Mazarin pour les Jésuites, et chacun se prononçait avec assez de fracas pour produire de l'effet. La magistrature elle-même ne s'occupait plus que des solitaires ou des Jésuites; bientôt la bourgeoisie se prit à vouloir, elle aussi, avoir ses opinions jansénistes ou molinistes, et tous les degrés de l'échelle sociale n'eurent plus pour ainsi dire d'autre sujet de conversation que la Fronde et Mazarin, les Jésuites et Port-Royal.

Les Pères n'en travaillaient pas moins à l'œuvre de Dieu avec un zèle infatigable. Le Père de Rhodes, comme nous l'avons vu, avait soumis au Saint Siége son projet en faveur des chrétientés du Tongking. Après avoir obtenu l'approbation de Rome il venait en France pour y chercher les moyens de réaliser son plan. Il

fallait d'abord trouver hors de la Compagnie des sujets auxquels on pût confier l'administration des nouveaux diocèses projetés. Il communiqua l'objet de son voyage au Père Annat, Provincial, et au Père Bagot, Supérieur de la maison professe de Paris. Ce dernier dirigeait une congrégation de jeunes gens aussi distingués par leurs talents que par leur piété : le Père de Rhodes comprend aussitôt que la Providence lui fera trouver là ce que son zèle désire si ardemment. Il fait entendre à ces jeunes cœurs de brûlantes paroles; appuyé par le Père Provincial et par le Père Bagot, il ne craint pas d'exciter dans ces âmes ardentes et généreuses le zèle qui fait les apôtres et les martyrs, et la grâce féconde sa parole et lui fait produire la *Société des Missions-Étrangères*. C'est ce que rappelait Fénelon, le 16 janvier 1685, dans son sermon sur l'Epiphanie à l'église des Missions-Étrangères, lorsque, après avoir dit les merveilles de l'apostolat dans les pays infidèles, il s'écriait : « A qui doit-on, mes frères, cette gloire et cette bénédiction de nos jours? A la Compagnie de Jésus, qui, dès sa naissance, ouvrit, par le secours des Portugais, un nouveau chemin à l'Évangile dans les Indes. N'est-ce pas elle qui a allumé les premières étincelles du feu de l'apostolat dans le sein de ces hommes livrés à la grâce? Il ne sera jamais effacé de la mémoire des justes, le nom de cet enfant d'Ignace, qui, de la même main dont il avait rejeté l'emploi de la confiance la plus éclatante, forma une petite société de prêtres, germe béni de cette communauté. »

L'intention du Père de Rhodes était d'accompagner les nouveaux apôtres dans les missions auxquelles ils étaient destinés; mais le Portugal élève des obstacles à l'érection de nouveaux évêchés; les négociations se prolongent durant quatre années, et n'ont pour résultat que l'impossibilité de surmonter les difficultés. Le Père de Rhodes se résigne, il part avec les jeunes prêtres qu'il a recrutés, et les conduit dans sa mission de Perse. Les prélats attendent longtemps encore, et lorsque tout espoir de créer de nouveaux évêchés est absolument perdu, ils prennent la route du Tongking avec le simple titre de vicaires apostoliques.

Le Père Robert de Nobili avait perdu la vue dans ses missions du Maduré; mais il n'avait pas abandonné ses chers Indiens.

Retiré d'abord au collége de Jafanapatnam, puis à celui de San-Thomé, il avait continué ses travaux sur les divers idiomes de ses contrées, afin d'en faciliter l'étude à ses successeurs, et il était mort dans cette pénible occupation, le 16 janvier 1656, à l'âge de quatre-vingts ans.

Dans l'Amérique du Nord, les Iroquois faisaient toujours des martyrs. En 1652, le Père Jacques Buteux tombait mort, criblé de balles par cette tribu de sauvages, et le Père Poncet avait les doigts coupés quelque mois après. Au même moment, il apprend par une chrétienne que le conseil des vieillards délibère sur les moyens d'échapper aux Français, dans la crainte que ces derniers ne viennent leur demander compte de tant de meurtres. Le Jésuite surmonte la douleur de ses blessures, se rend auprès des vieillards, leur propose des conditions de paix, leur promet, au nom de la France, l'oubli du passé : les chefs de la tribu, ravis de la bonté du missionaire, le portent en triomphe jusqu'auprès du gouverneur. La paix est signée avec cinq tribus, et l'Évangile peut être propagé avec moins de dangers.

Dans le Mexique, le Brésil, le Pérou, le Paraguay, les missionnaires étendaient chaque jour leurs conquêtes, et fondaient de nouvelles Réductions. La civilisation faisait autant de progrès que le christianisme, et les aventuriers espagnols et portugais, qui composaient les colonies européennes, n'avaient pas assez de malédictions pour ces Jésuites qui leur enlevaient le commerce des indigènes. Jean IV, de Bragance, avait accordé aux missionnaires le même droit que le roi d'Espagne leur avait déjà conféré, de dispenser de l'esclavage, en son nom, tout indigène qui serait fait enfant de Dieu et de l'Église par le baptême et la pratique des obligations du christianisme. Les colons, furieux de cette nouvelle faveur accordée aux chrétiens par l'intervention des Jésuites, déclarent qu'ils sont ruinés et que tous les moyens sont bons pour se défaire des Pères de la Compagnie. Le Père Antonio Vieira débarque au moment de cette effervescence de la cupidité européenne, et les colons veulent le mettre à mort pour lui faire expier sa charité. Mais Dieu réservait l'apôtre pour d'autres combats et de nouveaux et merveilleux travaux.

En Suède, les Pères de Maceda, Casati et Molinio, continuaient avec succès, près de la reine, l'œuvre commencée. Le 24 juin 1654, elle abdiquait solennellement la couronne, malgré les regrets de ses sujets. Son abjuration eut lieu à Inspruck, le 5 novembre 1655. De là elle se rendit en pèlerinage à Notre-Dame-de-Lorette, déposa son sceptre et sa couronne aux pieds de la très-sainte Vierge, et partit pour Rome afin de recevoir la bénédiction du Souverain-Pontife.

Ce n'était plus Innocent X qui occupait la chaire de saint Pierre, il était mort le 5 janvier ; le 7 avril, le cardinal Chigi lui avait succédé sous le nom d'Alexandre VII.

II

Toute la ville de Naples était en grande agitation dans les premiers jours de décembre 1655. Toutes les classes de la population se portaient en foule à l'église de la maison professe des Jésuites, chacun voulait voir, s'assurer, juger par soi-même d'un fait étrange, dont la nouvelle s'était répandue si promptement dans tous les quartiers de la cité royale, qu'il semblait que tout le monde l'eût apprise à la fois. Depuis l'établissement de la Compagnie de Jésus à Naples, chose si merveilleuse ne s'était vue. Le peuple allait s'écriant dans les rues que saint Janvier avait rencontré un rival, mais que très-certainement le plus ancien l'emporterait toujours sur le nouveau-venu.

Le peuple se trompait : les deux *rivaux* devaient vivre en parfait accord et exercer une égale influence sur les populations qu'ils favorisaient de leur touchante protection.

Dieu ménageait souvent à la Compagnie de Jésus, nous l'avons déjà remarqué, des joies et des triomphes qui la consolaient des persécutions dont elle était si fréquemment honorée. Dans l'église de sa maison professe, à Naples, une chapelle était dédiée au grand apôtre de l'Orient saint François de Xavier; au-dessus de l'autel, un tableau représentait l'illustre saint age-

nouillé et priant devant une statue de la très-sainte Vierge, et le 2 décembre, jour anniversaire de sa glorieuse mort, pendant qu'on offrait le saint sacrifice à cet autel, l'un des assistants voit des larmes couler des yeux de l'image du saint! Il signale ce prodige à ses voisins, ceux-ci à d'autres; l'émotion est générale, le cri : *Miracle!* s'échappe de tous les cœurs; en quelques heures, le bruit de ce merveilleux événement circulait dans toutes les parties de la ville, et l'église ne pouvait suffire à contenir la foule qui se pressait pour le contempler.

Mais le prodige change! Saint François de Xavier ne répand plus de larmes; en présence des nombreux témoins qui l'observent, il a baissé les yeux, son visage pâlit sensiblement, sa physionomie exprime la consternation!... Les assistants frémissent.... ils pressentent d'affreux malheurs, ils se croient menacés d'une calamité publique... ils attendent anxieusement la fin de cette éloquente et muette prophétie. Le grand Xavier relève enfin les yeux, porte un regard suppliant vers la Vierge immaculée et semble prier avec amour. Bientôt il paraît avoir obtenu la grâce sollicitée par sa charité; car son regard s'illumine, son visage s'anime, la joie et la reconnaissance se peignent sur tous ses traits.

Le prodige se continuant, les Pères couvrent le tableau d'un voile; mais, au travers de ce voile, le miracle est encore visible, et les divers mouvements de la sainte image se manifestent plus fortement encore. Parfois la tête se baisse, souvent le visage est couvert de sueur, les yeux expriment des impressions diverses, toujours le saint apôtre témoigne successivement la douleur et la reconnaissance. Durant un mois entier, tous les habitants de Naples et des environs sont venus admirer cette merveille, et le cardinal Filomarini, archevêque du diocèse, a voulu qu'une commission de son choix en fît une sérieuse enquête. Après les plus scrupuleuses informations, le miracle juridiquement constaté était publié par le prélat.

Plus de trois mois après, dans le courant du mois d'avril 1656, un cri d'alarme se faisait entendre : « La peste est dans la ville! » Aussitôt chacun s'enfuit, le peuple seul reste à la merci du fléau. Le chevalier de Duras, de l'Ordre de Saint-Jean-de-

Jérusalem, se dévoue et porte ses soins aux pauvres de l'hôpital, aidé de quelques âmes d'élite, en bien petit nombre. Les campagnes ne tardent pas à être envahies par la terrible maladie; dans l'étendue de plusieurs diocèses les victimes sont incalculables; en peu de jours toutes les populations sont décimées. Saint Janvier et sainte Rosalie, patrons du royaume, sont invoqués sans succès, chacun n'attend plus que la mort.

Tout à coup plusieurs malades se souviennent du tableau de saint François de Xavier, ils invoquent ce grand apôtre et sont guéris au même instant? Tout était compris : la grande gloire de la Compagnie de Jésus obtiendra la cessation de l'horrible maladie. L'illustre apôtre délivrera la ville, il faut recourir à lui solennellement. Les préfets de santé vont faire chanter une messe en son honneur, à l'église de la maison professe, et, le lendemain, ils reçoivent une lettre du chevalier de Duras, qui leur annonce la guérison soudaine des malades du Lazaret. Tous, sans en excepter un seul, s'étaient trouvés guéris la veille à la même heure, et contre toute espérance; le miracle était des plus frappants. Dès ce même jour, la maladie décroissait avec une rapidité prodigieuse dans la ville et dans ses environs; le peuple accourait devant l'image miraculeuse et remerciait hautement le saint qui l'avait délivré de l'épouvantable calamité.

La ville de Naples tenait à donner au grand Xavier un temoignage de sa reconnaissance, dont la Compagnie de Jésus pût être heureuse et fière dans son humilité. Au mois d'août, les magistrats écrivaient au Père Général (1) :

« Très-Révérend Père,

« Nous avons des obligations immortelles à Votre Paternité, pour les services et les secours que la charité officieuse de vos Enfants, les Pères de la Compagnie de Jésus, nous a rendus au

(1) Nous ne changerons que l'orthographe à la traduction de ce document, que nous trouvons dans un ancien ouvrage publié en 1662, dont nous ne soupçonnions nullement l'existence, et dont nous devons la découverte au Révérend Père Abelle de la Compagnie de Jésus, qui a bien voulu nous en donner connaissance. Nous regretterions de n'en pas profiter pour cette deuxième édition : de tels miracles doivent être retirés de l'oubli.

fort de la peste. Car nous les avons vus, avec autant de consolation que de profit, dans l'hôpital des pestiférés que nous appelons le Lazaret, servir promptement et allégrement tout le monde, visiter les diverses rues de cette ville et entendre indifféremment et en tout temps les confessions des malades. Il est vrai que cette charité insigne a déjà été couronnée en la personne de plusieurs que Dieu a tirés de cet illustre travail à une gloire et une récompense éternelles. Mais quoique la mort de tant de grands hommes ne soit pas peu préjudiciable à la Compagnie, et particulièrement à cette ville et à tous ses habitants, néanmoins, nous espérons que la bonté divine y pourvoira et enverra d'autres ouvriers aussi fervents et aussi charitables que les premiers, dont cette ville ne mettra jamais en oubli les assistances ni la mémoire, mais avouera, comme elle avoue maintenant à Votre Paternité, de bon cœur, qu'elle leur est et leur sera éternellement redevable.

« De plus, nous avons une autre raison qui nous porte à faire cette publique reconnaissance, qui est qu'en ce temps déplorable et calamiteux nous avons eu recours à la protection du grand apôtre des Indes, saint François Xavier, l'ayant toujours trouvé salutaire par expérience; nous avons eu soin d'offrir des cierges dans l'église de la maison professe des Pères, le 29 de mai, et d'y faire chanter une grand'messe en son honneur. Puis, le 12 de juin, nous avons fait un vœu public de procurer qu'il soit solennellement mis au nombre des saints protecteurs de cette ville, et comme tel, honoré de tous. Pour cet effet, le 11 de juin, on porta, de la maison professe, l'image du même saint au palais archiépiscopal, et on la mit avec grande pompe parmi les autres images de nos protecteurs, par l'autorité de l'éminentissime cardinal Filomarini, notre archevêque, comme il est prouvé par l'acte public qu'en a passé le signor Tonelli, notaire de cette ville de Naples.

« De plus, nous avons fait vœu, au nom de la même ville, de fonder un hôpital pour nourrir les pauvres, en l'honneur de saint Janvier, son premier patron, et de saint François Xavier, son autre patron et son protecteur. Pour la même raison, nous écrivons à Sa Sainteté, afin de la supplier de nous permettre

d'incorporer le même saint François Xavier parmi nos patrons et protecteurs, et nous avons élu le signor Brancaccio, chambellan de Sa Sainteté, pour procurer, au nom de la ville, l'expédition de cette affaire.

« C'est de quoi nous avons voulu donner avis à Votre Paternité, afin de lui faire connaître notre affection envers le saint apôtre des Indes et envers toute la Compagnie, et afin qu'elle avance, auprès de Sa Sainteté, un si pieux et si louable dessein, autant qu'il lui sera possible. En finissant, nous souhaitons, en tout honneur et respect, une longue et heureuse vie à Votre Paternité, pour le bien commun de toute l'Église. »

La supplique des magistrats obtint un plein succès, et, grâce à l'activité du cardinal Brancaccio et de son neveu don Stephano, le décret fut rendu assez promptement pour permettre au cardinal Filomarini d'ordonner la solennité pour le 2 décembre de la même année 1656. Dans l'excès de leur joie, les Napolitains prodiguèrent l'or, l'argent, les étoffes les plus riches, les joyaux les plus précieux; les offrandes arrivaient avec une générosité extraordinaire. La statue destinée à être portée triomphalement dans toutes les rues de la ville était couverte d'or et de pierreries. Le vice-roi, les princes et seigneurs, tous les ordres religieux, tout le clergé napolitain accompagnaient l'image du grand apôtre. Des arcs de triomphe étaient élevés devant les églises et les chapelles de son parcours, et un reposoir était préparé par chacune des communautés devant lesquelles on s'arrêtait pour chanter les louanges du nouveau protecteur de la cité. Jamais, disait-on, Naples n'avait vu de fête comparable à celle qui fut célébrée ce jour là.

Ce triomphe de l'illustre Xavier n'était-il pas une immense consolation pour la Compagnie dont il est la plus belle gloire?

III

Don Juan de Palafox avait été transféré du siége d'Angélopolis ou Los Angelos à celui d'Osma, petite ville de la Vieille-Castille,

en Espagne. Toujours inquiet et remuant, malgré sa science incontestable et ses grandes vertus, il semait la discorde dans son diocèse, et n'ayant plus la possibilité de tourmenter des Jésuites, il déchargeait son humeur querelleuse sur les officiers du gouvernement, et ne tarda pas à se créer des ennemis et à indisposer tous les esprits contre lui. Le roi Philippe IV crut devoir mettre un terme à sa turbulence en le menaçant des effets de son mécontentement (1).

Les Jésuites étaient plus que justifiés par l'agitation que don Juan de Palafox excitait en Espagne, et dont le roi se plaignait vivement ; mais les jansénistes ne voulurent accepter de tout cela que les accusations calomnieuses du prélat contre les Jésuites du Paraguay, par conséquent, contre la Compagnie tout entière. Ces calomnies étaient une arme dans leur main, et ils ne laissaient échapper aucune occasion de s'en servir. Toutefois, ils sentaient que l'auréole de la persécution allait leur faire défaut, puisque les Jésuites les laissaient agir et parler sans en paraître préoccupés. Singlin, Le Maître, Nicole, Arnauld, Sacy et autres solitaires répandaient les pamphlets théologiques à l'usage des salons et des boudoirs ; mais la persécution ne venait pas ; les Pères semblaient se contenter de la décision du Saint-Siége : cela ne suffisait pas à l'ardeur des solitaires de Port-Royal. Le célèbre Arnauld publie alors un nouveau pamphlet, qui produit l'effet tant désiré : la Sorbonne le déclare « impie, scandaleux, hérétique. » Cette déclaration porte la date du 29 janvier 1656. Il n'y avait pas moyen d'accuser les Jésuites d'avoir provoqué cette décision : l'université leur était trop opposée ; la force de la vérité l'avait seule déterminée. Arnauld essaye d'écrire sa défense, ses amis la jugent trop faible pour être produite. Dans le nombre de ceux qui viennent d'en écouter la lecture se trouve Blaise Pascal. Arnauld, voyant son aréopage mécontent de son œuvre, dit à ses amis :

« Vous n'approuvez pas mon ouvrage, et j'avoue qu'il ne vaut rien ; mais vous, qui êtes plus jeune, dit-il à Pascal, vous devriez bien faire quelque chose. »

(1) *Archives des finances d'Espagne.*

Et Blaise Pascal écrit sa première *Lettre Provinciale*, satire aussi spirituelle que mensongère, comme toutes celles qui suivirent. Le succès en fut immense, parce que le rire s'en mêlait, et que celui qui amuse, même aux dépens de la vérité et de la charité, trouvera toujours des applaudissements, bien qu'il rencontre peu de sincères approbateurs. Voltaire même, dans le *Siècle de Louis XIV*, a dit, en parlant des *Provinciales* : « On tâchait dans ces Lettres de prouver qu'ils (les Jésuites) avaient un dessein formé de corrompre les mœurs des hommes, dessein qu'aucune secte, qu'aucune société n'a jamais eu, ni pu avoir. Mais il ne s'agissait pas d'avoir raison, il s'agissait de divertir le public. » Et, en écrivant au Père de Latour, il lui disait : « De bonne foi, est-ce par la satire des *Lettres provinciales* qu'on doit juger de la morale des Jésuites? »

Ces *Lettres* se succédèrent sans que les Jésuites se missent en peine de les réfuter. C'était eux-mêmes qu'on attaquait ; c'était leur morale qu'on accusait d'un relâchement coupable ; c'était une falsification de leurs livres que l'on donnait en pâture aux esprits actifs ; c'était un tissu de calomnies dont on les chargeait en style plaisant et moqueur... Ils eurent l'humilité de laisser faire, de laisser dire, de laisser rire... Eurent-ils raison ?...

Les évêques s'émurent de ce déluge d'iniquités débordant contre la Compagnie de Jésus, au milieu des éclats de rire d'une société irréfléchie. Ils censurèrent les *Provinciales*, le parlement d'Aix les fit brûler par la main du bourreau, le Pape les condamna le 14 mars 1658, et le conseil du roi rendit un arrêt d'après lequel elles furent brûlées sur la place de Grève, le 14 octobre 1660. L'assemblée générale du clergé de France adopta une formule rédigée par Pierre de Marca, et destinée à être proposée à la signature de tous les jansénistes. Cette formule fut appelée *formulaire*. Henri Arnauld, évêque d'Angers ; Pavillon, évêque d'Aleth ; Buzenval, évêque de Beauvais ; Caulet, évêque de Pamiers, se joignirent aux dissidents et refusèrent de signer le formulaire. Le roi établit un *conseil de conscience* chargé d'examiner les sujets présentés pour les évêchés et grands bénéfices : il se composait de Pierre de Marca, archevêque de Toulouse ; d'Har-

douin de Péréfixe, évêque de Rodez, et du Père Annat, Jésuite, confesseur du roi, et l'un des membres les plus célèbres de la Compagnie de Jésus. Le monarque voulait exclure les jansénistes de toutes les dignités ecclésiastiques, ce qui était une garantie pour l'avenir; il ordonna en même temps de fermer les écoles de Port-Royal.

Le surintendant Fouquet était en relation avec le chef de la secte, Arnauld d'Andilly, mais afin d'éviter le mécontentement du roi, il mettait du mystère dans ses relations et employait l'intermédiaire de Simon de Pompone, fils de d'Andilly. Louis XIV est instruit de ces secrètes correspondances et fait arrêter Fouquet à Nantes, le 5 septembre 1661. Arnauld d'Andilly avait également essayé d'entraîner le maréchal Fabert; mais le brave maréchal, d'abord séduit par le langage du chef des jansénistes, s'aperçut bientôt du piége tendu à sa bonne foi et prit le plus sûr moyen d'y échapper. Il était gouverneur de Sédan, ville où le protestantisme dominait; il voyait que le Père Jean Adam, Jésuite, avait laissé dans la population de Sédan, même parmi les hérétiques, une profonde estime pour sa personne, une grande vénération pour ses vertus et un doux souvenir de sa tolérance; il lui écrit et le conjure de revenir, en lui faisant espérer qu'il y travaillera avec fruit pour la gloire de Dieu.

Peu après, le maréchal priait le Père Adam d'obtenir du roi, pour les habitants de Sédan, la liberté de conscience qu'ils n'osaient solliciter par eux-mêmes; le Jésuite s'empresse de porter leur supplique au pied du trône et la voit accueillie favorablement. Les calvinistes se montrèrent vivement touchés d'un tel service. Le 18 juillet, le maréchal Fabert écrivait :

« Les Jésuites se vengeaient toujours en faisant du bien à ceux qui leur voulaient le plus de mal. Dans toute autre circonstance, ce n'est pas cette sorte de bien qu'ils eussent fait aux calvinistes; mais, pour ceux de Sédan, la douce tolérance du saint missionnaire pouvait lui préparer la voie pour les attirer plus sûrement et plus proptement à la foi de l'Église. C'est ce qui arriva. »

Cependant les Jésuites étaient rentrés à Venise, d'où ils avaient été expulsés en 1606, pour crime de soumission au Saint-Siége.

Alexandre VII avait demandé à la république de les réintégrer dans leurs villes; le sénat, qui déplorait l'erreur de la génération précédente, s'était empressé de céder à ce vœu. Le Souverain-Pontife en exprimait sa satisfaction à la république par un bref daté du 27 janvier 1657, et le Père Général, annonçant cet événement à tous les Provinciaux de l'Ordre, leur mandait : « Ce retour nous est accordé sans aucune condition fâcheuse, avec la restitution de tous les biens nobles que nous possédions autrefois. »

Les jansénistes savaient parfaitement à quelles conditions les Jésuites rentraient dans les États Vénitiens : cela n'empêchait pas Antoine Arnauld d'écrire, dans ses *Mémoires*, que les Jésuites avaient « profité des besoins pressants de la république pour être rétablis à Venise moyennant des sommes considérables. » Arnauld supposait sans doute que la postérité jugerait la république peu soucieuse de sa sûreté, puisqu'elle y rappelait à prix d'argent un corps religieux si redoutable et si dangereux. C'est ainsi que l'esprit de parti fait bon marché de la vérité et se joue du bon sens ou de la bonne foi de la postérité.

Dans la même année, les Cosaques surprenaient un saint Jésuite polonais dans la ville de Pinsk, et ils en faisaient un martyr. C'était le 16 mai 1657. Le Père André Bobola, que son zèle infatigable avait rendu odieux aux schismatiques, venait d'offrir le saint sacrifice au moment où une horde de Cosaques envahissait la ville. A la vue des barbares, le Père Bobola s'agenouille, lève les yeux et les mains vers le ciel, et, pressentant que l'heure du martyre est sonnée pour lui, il s'écrie : « Seigneur, que votre volonté soit faite ! » En ce moment les Cosaques se jettent sur lui, le dépouillent de ses vêtements, l'attachent à un arbre, le couronnent comme autrefois les Juifs couronnèrent la tête adorable du Sauveur, puis ils le flagellent, lui arrachent un œil, lui brûlent le corps avec des torches enflammées, et l'un d'eux trace sur sa tête vénérable une large tonsure avec son poignard, et sur son dos la forme de la chasuble!... Pour cela, le bourreau a enlevé la peau du saint martyr!... Ce n'est pas encore assez... Les doigts de l'apôtre ont reçu l'onction sacerdotale... les bourreaux en déchirent la peau

e enfoncent sous ses ongles des aiguilles de bois!... Et pendant ce supplice affreux, le héros prie pour ses bourreaux, il prêche de parole et d'exemple; mais les schismatiques lui arrachent la langue et lui fendent la tête!... Le Père André Bobola, que l'Église a déclaré Bienheureux le 30 octobre 1853, était âgé de soixante-cinq ans.

III

A la fin de l'année 1655, un Jésuite arrivait à Rome; peu de jours après, il se prosternait aux pieds d'Alexandre VII, qui l'accueillait avec une affection toute paternelle, et recevait de sa main une sorte de long voile ou de longue écharpe en étoffe de soie jaune, couverte de caractères chinois, portant les couleurs impériales des souverains du Céleste-Empire, et entourée d'une frange d'or. Cette longue écharpe était la lettre que l'impératrice Hélène adressait au Souverain-Pontife, et le Jésuite qui la lui présentait n'était autre que le Père Boyne choisi par Hélène pour cette mission, avec l'approbation de l'empereur Jun-Lié. Une lettre semblable, adressée au Général de la Compagnie de Jesus, est conservée dans les archives de la maison professe à Rome.

Le Père Boyne avait à peine quitté la Chine pour venir remplir sa mission en Europe, que l'empereur Jun-Lié était attaqué par le Tartare Chun-Tchi, son rival, empereur du Nord. Jun-Lié était vaincu et tué ainsi que son enfant, Hélène était prisonnière et conduite à Pékin.

Dieu lui donna la consolation de trouver dans sa captivité toutes les ressources spirituelles dont elle avait si grand besoin. Le Père Adam Shall était là, aimé, estimé, honoré par la famille régnante, et également dévoué au salut des vainqueurs et à celui des vaincus.

Dès que Chun-Tchi se vit seul maître de l'empire, il ordonna à tous ses généraux répandus dans les provinces de respecter

les docteurs de la loi divine venus du grand Occident; il contraignit le Père Shall à accepter la dignité de mandarin, il le nomma président des mathématiques de l'empire et lui donna officiellement le nom de Mafa, qui signifie Père. Il l'autorisa à se présenter à toute heure dans son palais; il allait même souvent dans la demeure du saint missionnaire et passait plusieurs heures de suite avec lui, ce qui ne s'était jamais vu dans le Céleste-Empire, où le souverain avait toujours été inaccessible et pour ainsi dire invisible à ses sujets. Mais, malgré le zèle et les pressantes sollicitations du Jésuite, l'empereur ne sut jamais se résoudre à sacrifier les passions qui mettaient obstacle à sa conversion; il mourut dans son infidélité, en 1661, laissant la couronne à un enfant de huit ans.

L'Amérique offrait un champ immense au zèle de la Compagnie de Jésus. C'étaient toujours de nouveaux peuples à découvrir, de nouveaux dangers à braver, de nouvelles difficultés à vaincre, et souvent le martyre à recevoir pour prix de tant de fatigues et de tant de charité. Mais, nous le savons, le martyre était, pour les vaillants athlètes de la Compagnie de Jésus, la récompense la plus ambitionnée, le vœu le plus ardent de leurs grands et nobles cœurs.

En 1656, il y avait dans le Paraguay plus de vingt bourgs parfaitement civilisés, comptant chacun de mille à douze cents familles, et chaque famille se composant de cinq ou six personnes, ce qui donnait à chaque bourg ou Réduction, une population de cinq à six mille âmes. D'autres Réductions étaient en voie de civilisation, et plusieurs étaient si bien établies que les Jésuites, ne pouvant suffire à la tâche, les avaient confiées à des prêtres choisis par eux, afin d'aller eux-mêmes à la recherche d'autres sauvages campés dans les forêts ou sur le bord des fleuves.

Ainsi, à cette époque, 1656, ils avaient converti et civilisé plus de cent cinquante mille sauvages! Ils en avaient fait des populations sédentaires, laborieuses, industrieuses, et vivant fraternellement dans toute la pureté du christianisme! Ils avaient opéré ce prodige par la douceur de leur parole, par un dévouement incessant, une abnégation incomparable, un zèle inépui-

sable comme leur charité, et ce talent d'organisation qu'ils ont toujours possédé au plus éminent degré. Disons aussi que, tant de vertus attirant les bénédictions divines, la grâce agissait sur les cœurs et y fécondait admirablement la parole des missionnaires.

Dans le même temps, le Père Vieira se livrait avec quelques autres Jésuites à une entreprise gigantesque : il voulait convertir et civiliser toutes les peuplades habitant les bords ou les îles du fleuve des Amazones, dont le cours est de plus de six cents lieues, d'après Malte-Brun, et dont la largeur, d'une lieue dans la partie inférieure, augmente graduellement jusqu'à soixante-cinq.

Le Père Vieira divise la mission en quatre résidences sur les rives du fleuve; six Jésuites s'établissent de leur mieux dans chacun de ces postes, et de là ils vont évangéliser ces Indiens qui sont la terreur des contrées environnantes. Les Européens n'avaient jamais pu en approcher. Jamais les armes portugaises n'avaient pu vaincre une seule de ces tribus, dont les flèches empoisonnées faisaient pleuvoir la mort dans les rangs ennemis. Plusieurs de ces tribus, nommées Nhéengaibas, étaient plus traitables pour les Hollandais, dans lesquels elles ne voyaient pas des dominateurs; mais elles redoutaient l'esclavage de la part des Portugais et leur faisaient une guerre acharnée. Le gouverneur de la province, don Pedro de Mello, craignant un traité d'alliance entre ces tribus et les Hollandais, était résolu à marcher contre elles avec une artillerie capable de les réduire par la force; car la guerre était incessante depuis vingt ans, et tous les parlementaires envoyés pour proposer la paix avaient été mis à mort.

Le Père Vieira sait tout cela, mais il demande à se présenter lui-même au nom du souverain pour annoncer la paix et la liberté à tous ceux des Nhéengaibas qui voudront écouter la parole de Dieu et se soumettre à sa loi.

Le missionnaire fait prévenir ces peuples qu'il désire les aller voir et travailler à leur procurer la paix en leur assurant la liberté. Les Nhéengaibas connaissent le bon Père de réputation; ils savent que les Jésuites sont les seuls vrais amis des Indiens

et que jamais ils n'ont manqué à leurs promesses. Sept d'entre eux accourent au collége des Jésuites, afin de servir d'otages pendant la visite du Père Vieira; d'autres Indiens viennent audevant du missionnaire, et, le 15 août 1658, il s'embarque avec eux sur le grand fleuve, escorté d'une foule de barques montées par des Nhéengaibas et d'autres tribus voisines appelées à partager leur joie. En arrivant, le Père est reçu avec enthousiasme par tous les Indiens qui l'attendent au rivage; ce sont les chefs des tribus de Nhéengaibas et ceux de plusieurs autres peuplades qui sont venus fêter le missionnaire de la paix. Le Père est conduit en triomphe dans une église élevée secrètement par les sauvages pour le Dieu au nom duquel la liberté leur est assurée. C'est une surprise qu'ils ont voulu faire au bon Père, et ce n'est pas la seule : en sortant de l'église, une maison lui est assignée pour demeure, et cette maison a été construite pour lui; elle lui appartient ainsi que l'église, car, à partir de ce jour, l'apôtre est leur grand Père.

Le Père Vieira gagne les cœurs de ces Indiens et les décide à accepter la paix aux conditions qu'il indique; puis il consacre le souvenir de ce traité par une messe solennelle d'actions de grâces, à laquelle il fait assister les Européens et les Indiens. Après la messe, le Jésuite, sur les marches de l'autel, rappelle aux parties intéressées leurs engagements mutuels dans cette grande réconciliation, et lorsqu'il a achevé de parler, les officiers royaux jurent entre ses mains, l'un après l'autre, qu'ils seront fidèles à leurs promesses. Les chefs de chaque peuplade se présentent ensuite successivement devant le grand Père, ils jettent à ses pieds leurs flèches qui portent la mort, ils prennent les mains du Jésuite, les élèvent vers le ciel et prononcent cette formule de serment :

« Moi, chef de ma nation, en mon nom et au nom de tous mes sujets et descendants, je promets à Dieu et au roi du Portugal d'embrasser la foi de Jésus-Christ, notre Seigneur : d'être, comme je le suis dès ce jour, sujet de Sa Majesté; d'avoir paix perpétuelle avec les Portugais, étant amis de leurs amis, ennemi de leurs ennemis. »

Plus de cent mille Indiens venaient de souscrire par leurs

chefs au traité préparé et négocié par le Père Vieira; tous acceptaient avec joie les Jésuites pour missionnaires, tous reconnaissaient avec soumission la souveraineté du roi de Portugal; c'était donc une population de plus de cent mille âmes qu'un Jésuite venait de donner à l'Église et au Portugal.

Les négociants portugais se vengèrent de ce qu'ils appelaient leur ruine; ne pouvant enlever les Indiens soumis pour les vendre, ils cherchèrent à les inquiéter, à les ruiner par l'incendie, à les réduire à l'esclavage par la misère ou les mauvais traitements; mais les catéchumènes restent fidèles à leur serment. Le Père Vieira porte plainte au roi; un édit sévère met le comble à ce désordre au lieu de l'arrêter. Les Portugais, exaspérés, s'emparent de tous les Jésuites disséminés parmi les tribus alliées, et les embarquent pour Lisbonne dans les premiers jours de mai 1661. Ils espéraient ainsi se délivrer à jamais des censeurs de leur coupable cupidité. Telle était la récompense humaine décernée au Père Vieira et à ses compagnons! L'on ne craignait pas d'accuser publiquement les Jésuites de vouloir régner en souverains sur les peuples que leur douce parole avait conquis, que leur zèle avait faits chrétiens, que leur ingénieuse charité avait civilisés. Les calomniateurs auraient dû se rappeler pourtant un fait récent qui leur donnait un éclatant démenti.

Quelques mois auparavant, les Espagnols de l'Assomption avaient été surpris par les Indiens révoltés qu'ils tenaient en esclavage. La vengeance de ces malheureux indigènes se traduisait par les excès les plus sauvages. Ils avaient égorgé les principaux habitants de la ville et avaient forcé le gouverneur, don Alonzo Sarmiento, à se réfugier dans la campagne. Les Jésuites ayant appris cette révolte, avaient fait prendre les armes aux néophytes de leurs Réductions; ils les avaient conduits au secours des Espagnols, avaient repris la ville de l'Assomption, et avaient rétabli l'ordre sur tous les points où les révoltés l'avaient troublé. Les néophytes avaient marché au secours des Espagnols ennemis de leur liberté, parce que les Jésuites leur avaient appris ce qu'ils devaient au roi d'Espagne comme leur souverain, et aux Espagnols comme sujets du même prince. Mais la passion ne réfléchit pas, elle préfère calomnier.

Le Général de la Compagnie de Jésus était vieux et infirme, il s'effrayait de la responsabilité d'une charge dont il n'avait plus la force de remplir les fonctions, et il conjurait ses frères de lui donner un vicaire général ayant droit de succession. Les profès demandèrent au Souverain-Pontife l'autorisation de céder à ce vœu de leur supérieur; Alexandre VII l'ayant accordée par un bref, la Congrégation élut le Père Jean-Paul Oliva vicaire général perpétuel, avec future succession et pouvoir de gouverner. Il était d'une famille ducale de Gênes et petit-fils et neveu des derniers doges. Cette élection eut lieu le 7 juin 1661.

A partir de ce jour, le Général lui abandonna le gouvernement; c'est donc en réalité ce jour-là que commença le Généralat du Père Oliva, aussi distingué par ses vertus que par ses talents. Le Père Nickel ne survécut que trois ans à cette élection.

GÉNÉRALAT

DU PÈRE PAUL OLIVA

ONZIÈME GÉNÉRAL

1661 — 1681

I

Le jansénisme se propageait sourdement en Europe. De même que le protestantisme, il avait son but à atteindre. L'autorité du Pape lui faisait obstacle; Il fallait exciter des idées d'indépendance dans les esprits catholiques, il fallait les amener à discuter l'autorité du Souverain-Pontife, afin de les porter ensuite à ne lui accorder qu'une soumission conditionnelle et bornée, dont chacun était libre de limiter la mesure à sa convenance. Paris restait le foyer de cette secte nouvelle.

Le cardinal de Retz s'était démis de son siége et était toujours exilé; Hardouin de Péréfixe lui succédait et désirait rétablir la paix et l'union dans ce diocèse si agité depuis plusieurs années. Pour cela, il était urgent de ramener a la soumission les religieuses de Port-Royal, dont l'esprit de prosélytisme entravait toute mesure conciliatrice. L'archevêque demande à Bossuet de se charger du soin de les éclairer et de les convaincre. Mais ce n'était pas chose aisée; car il manquait une seule vertu à ces religieuses, et c'était précisément celle qui, la plus nécessaire toujours, était absolument indispensable en cette circonstance : l'humilité ne se pratiquait pas à Port-Royal. Le jansénisme a

horreur de cette vertu, qu'il tient pour faiblesse d'esprit, et dont il se raille dédaigneusement comme si l'Évangile ne l'enseignait pas, ou que ce livre divin fut la parole de l'homme. Bossuet échoua dans son entreprise. Les religieuses raisonnèrent leur *Augustinus* sur un ton doctoral qui prouvait la haute opinion qu'elles avaient de leurs lumieres, et l'éminent théologien, voyant qu'elles se jugeaient sérieusement plus savantes que lui, dut renoncer à vaincre leur orgueil. L'archevêque de Paris ne fut pas plus heureux; en les quittant apres une dernière conférence, aussi infructueuse que les précédentes, il leur dit : « Vous êtes pures comme des anges, mais orgueilleuses comme des démons. »

La charité conciliante du Père Annat, confesseur du roi, cherchait les moyens de terminer l'agitation religieuse qui divisait les esprits, et, sur sa demande, au mois d'août 1662, le roi ordonna à Gilbert de Choiseul, évêque de Comminges, et ami des jansénistes, de s'entendre dans ce but avec le Père Annat et le Père Ferrier. Des conférences ont lieu, les chefs du parti janséniste acceptent les propositions conciliatrices des Pères, mais l'un d'eux, le docteur Arnauld, refuse d'y souscrire : « Vous serez condamné, et devant Dieu et devant les hommes, lui écrit Le Nain, si vous ne voulez pas croire un prélat aussi éclairé, aussi vertueux et aussi éloigné de tout soupçon que M. de Comminges. » Arnauld ne cède pas. Ses frères se joignent à ses amis, mais le docteur reste inflexible et travaille si bien de son côté qu'il parvient à faire rompre les négociations. Il ne voulait pas accepter un accommodement proposé par les Jésuites. C'était là le seul motif de son obstination. Il en résulta que, le 24 août 1664, ses nièces, religieuses de Port-Royal, qu'il excitait si vivement à la révolte, étaient enlevées de leur couvent par la force armée et disséminées dans quelques autres monastères de Paris.

Alexandre VII, par une bulle du 15 février 1665, donnait son entière approbation à cette mesure devenue indispensable.

Pendant que ces événements occupaient tous les esprits, les Jésuites, cherchant toujours la gloire de Dieu et y travaillant de toute l'ardeur de leur zèle, ramenaient plusieurs familles à la foi de l'Église romaine. La comtesse de Sussex, son fils et sa famille abjuraient l'anglicanisme au collége de la Flèche; le comte de la

Suze et le marquis de Beauveau abjuraient le calvinisme à la maison professe de Paris ; Louis de Croy, à Usez, la comtesse de Montpinçon, à Alençon ; toute la famille de la Claye, à Meaux. Dans le même temps, le comte de Dunois entrait au noviciat de la Compagnie de Jésus. En 1664, le Père Vincent Huby fondait en Bretagne les premières maisons de retraite dont le nombre s'accrut bientôt prodigieusement, non-seulement en France, mais en Europe et dans l'Amérique méridionale.

En Angleterre, les Jésuites convertissent Jacques, duc d'York, frère du roi Charles II, et, après quelques jours de calme qui leur avaient permis de faire un peu de bien, ils se voyaient sacrifiés de nouveau à la haine de l'hérésie. En 1665 la ville de Londres avait été désolée par la peste, on avait accusé les Jésuites d'avoir empoisonné les fontaines. Les Pères n'avaient d'autre eau à boire que celle du public ; mais la calomnie ne tient pas toujours à la vraisemblance. N'avons-nous pas vu se reproduire les mêmes absurdités à Paris en 1832? Qui ne se souvient de la crédulité du peuple sur ce point? Le choléra était l'œuvre des Jésuites, rien n'était plus certain ; ils avaient fait empoisonner toutes les fontaines et tous les puits, voire même la Seine et le canal de l'Ourcq. Les protestants et les impies, ces derniers surtout, répandaient cette vieille impossibilité renouvelée des anglicans de 1665, et le peuple *le plus spirituel de la terre* la répétait naïvement, de la meilleure foi du monde, dans le siècle *des lumières et du progrès!...*

En 1666, un épouvantable incendie dévorait plusieurs quartiers de Londres ; c'était encore l'œuvre des Jésuites, les anglicans l'assuraient très-sérieusement, ajoutant que les Jésuites avaient voulu tout simplement brûler tous les réformés pour anéantir à jamais le calvinisme en Angleterre. La fable était peu ingénieuse : les hérétiques n'étaient pas tous à Londres, ils étaient assez nombreux dans les provinces pour rendre inutile en ce sens un crime aussi abominable. C'était un conte absurde comme celui de l'année précédente ; il trouva donc des esprits crédules, et, ce qui paraît encore plus impossible, c'est que la Chambre des communes ordonna une enquête ! Il fut démontré que nul Jésuite n'était incendiaire ; mais la Compagnie de Jésus

n'en était pas moins ennemie des réformés, et, ce qu'elle n'avait pas fait cette fois, elle pouvait le faire plus tard; donc il fallait bannir de nouveau les Jésuites et les éloigner à tout jamais des Etats britanniques. Les anglicans se promirent d'arriver à ce but tant désiré.

Ces Jésuites étaient tranquilles en Pologne,. où Jean Casimir régnait toujours; en Allemagne, dont le souverain était leur élève et leur ami; en Italie, où tous les princes les recherchaient et augmentaient le nombre de leurs colléges et de leurs maisons; mais, dans les missions étrangères, la persécution était à côté des succès, le martyre à côté du triomphe.

L'empereur de la Chine, avant de mourir, avait ordonné que le Père Adam Shall élevât son fils, et les régents avaient respecté cette volonté. Bientôt les bonzes et les musulmans, qui depuis longtemps cherchaient l'occasion de déclarer la guerre au christianisme, persuadent aux principaux ministres de la régence que, si le Jésuite continue l'éducation du jeune empereur, il jouira d'une faveur plus grande encore que sous l'empereur Cham-Tchi, et que les bonzes européens seront tout-puissants dans le Céleste-Empire, à l'exclusion de tous les seigneurs chinois.

Les Jésuites étaient nombreux alors dans ce vaste empire, et y possédaient cent cinquante et une églises et trente-huit résidences. Ils avaient écrit en langue chinoise cent trente et un ouvrages sur la religion, cent trois sur les mathématiques, cinquante-cinq sur la physique et sur la morale. Les Dominicains possédaient vingt et une églises et deux résidences, les Franciscains trois églises et une maison.

Les païens réunissent les missionnaires à Pékin et les condamnent à une prison perpétuelle. Mais ils n'ont pu en trouver que vingt-trois : dix-neuf Jésuites, trois Dominicains et un Franciscain, qu'ils envoient dans les prisons de Canton. Le Père Shall, condamné d'abord à être coupé par morceaux, avait été laissé en liberté sur les sollicitations de la foule, qui n'avait jamais reçu de lui que des bienfaits. Le vénérable apôtre survécut peu a cette grâce due à la reconnaissance du peuple; il mourut le 15 août 1666, à l'âge de soixante et quinze ans; il en avait consacré quarante-quatre à l'apostolat de la Chine. Les Pères Jacques Rho et Prosper

Intorcetta lui donnèrent les dernières consolations et reçurent son dernier soupir.

L'année d'après, le Père Navarette, Dominicain, parvenait a s'échapper de la prison. Le Père Grimaldi, jésuite, était en liberté; il apprend cette évasion et en mesure la portée, soit pour les captifs, soit pour les missionnaires cachés et pour les intérêts du christianisme; il n'hésite pas à prendre la place du Dominicain, afin que sa fuite reste ignorée.

En Amérique, sur le fleuve des Amazones, les Nhéengaibas, privés de leurs missionnaires, avaient repris leurs flèches contre les Européens, qui les premiers avaient rompu le traité. Mais, en 1664, le Père Vieira leur était rendu par ordre du roi, ainsi que ses frères, et les bons Indiens les recevaient avec des larmes de bonheur. Les Jésuites pouvaient reprendre l'œuvre commencée. Les Pères du diocèse de l'Assomption voyaient le terme de la persécution que leur avait suscitée leur charité pour les indigènes. Philippe IV avait demandé au Pape de transférer don Bernardino de Cardenas au siége de Santa Cruz de la Sierra, Alexandre VII avait accordé cette translation, et, le 15 décembre 1666, il nommait le Père Gabriel de Guillestiguy, Franciscain, évêque de l'Assomption.

Bientôt après, le Souverain-Pontife avait cessé de vivre, et le cardinal Rospigliosi lui succédait sous le nom de Clément IX. Quelques mois auparavant, le 9 janvier 1667, la Compagnie perdait le Père Edmond de Joyeuse, au collége de Metz, dont il était un des professeurs les plus distingués, et où ses talents pour la prédication le faisaient aimer et rechercher. Dans la même année, l'Institut avait encore à regretter un de ses membres les plus célèbres, devenu un de ses appuis. Le cardinal Sfortia Pallavicini, que le Souverain-Pontife avait enlevé à la Compagnie pour l'élever à la pourpre romaine, était une des gloires de l'Ordre; il s'était distingué par ses travaux philosophiques et par une *Histoire du Concile de Trente,* ainsi que par ses grandes vertus, et il mourait, jeune encore, le 5 juin 1667,

II

Clément IX était à peine assis sur le trône pontifical, que les jansénistes, malgré l'opiniâtre résistance de leur chef, Antoine Arnauld, demandaient à négocier avec le Saint-Siége. Ils sentaient la nécessité de se faire accepter pour travailler plus efficacement à l'œuvre de destruction qu'ils avaient entreprise. Le Pape charge le nonce Bargellini de cette négociation, et celui-ci, dès son arrivée à Paris, est entouré par les dissidents et leurs amis; à la tête de ces derniers marchaient la princesse de Conti et la duchesse de Longueville. L'une et l'autre ne négligeaient rien pour gagner à leur cause le prélat romain; ce qui fit dire à Fontaine, ardent janséniste, dans ses *Mémoires*, qu'elles « étaient la lumière des évêques et les conduisaient comme par la main. » Fontaine devait sourire en écrivant ces lignes, qu'on serait tenté de prendre pour une épigramme, tant elles jettent de ridicule sur les acteurs.

Après plusieurs conférences, tenues en présence de ces dames, le docteur Arnauld consent enfin à se soumettre à l'autorité du Pape; il exige toutefois, et cette concession lui est à peu près accordée, que les Jésuites, qu'il a fait exclure de ces négociations, ignorent sa soumission. Il a refusé la paix aux conditions proposées par eux, il l'accepte aux conditions beaucoup moins douces proposées par le nonce, et son orgueil de janséniste se révolte à la pensée d'un tel triomphe pour ses adversaires.

Antoine Arnauld s'était rendu, l'évêque d'Aleth résistait encore à toutes les instances de ses amis en Jansénius. L'archevêque de Sens, qui a fait ses preuves en excommuniant les Jésuites de son diocèse quelques années auparavant, trouve enfin un argument irrésistible : « Quel triomphe pour les Jésuites, lui mande-t-il, de voir échouer une chose de cette conséquence, qu'on avait voulu

leur cacher, et de se trouver plus élevés qu'ils ne l'ont jamais été par ce qui devait les ruiner sans ressource! »

L'évêque d'Aleth, vaincu par ce trait, met bas les armes et reconnaît l'autorité du Souverain-Pontife. Clément IX acceptait la soumission des jansénistes, au mois de février 1669.

Reconnus orthodoxes, les ennemis de la Compagnie de Jésus ont le champ libre maintenant; ils peuvent se mettre à l'œuvre et travailler avec beaucoup plus de chances de succès au renversement et à la destruction de l'Ordre qui s'est fait le rempart du Saint-Siége. Ils aviseront plus tard à détruire la papauté.

Le Père Bourdaloue débutait alors dans les chaires de Paris; il n'avait que vingt-sept ans, et la cour et la ville se pressaient dans toutes les églises où il devait se faire entendre. Les jansénistes usèrent en vain toutes leurs ressources pour le faire déchoir dans l'opinion et lui retirer la faveur; le bon goût et le bon sens l'emportèrent sur l'esprit de parti; l'illustre Bourdaloue n'eut pas un auditeur de moins.

Dans la même année, la cabale faisait paraître un tissu d'infâmes calomnies, intitulé : *Morale pratique des Jésuites*, ouvrage auquel le docteur Arnault attacha son nom, et qui souleva une indignation générale. Un décret du parlement le condamna à être brûlé par la main du bourreau, ce qui fut exécuté le 13 septembre 1669.

En Chine, pendant que les missionnaires étaient renfermés dans les prisons de Canton, et que d'autres, parvenant à se soustraire aux recherches des bonzes, exerçaient secrètement leur saint ministère, les catéchistes indigènes qu'ils avaient façonnés à cet apostolat augmentaient le nombre des catéchumènes, baptisaient les enfants et les mourants, entretenaient la foi dans les âmes et préparaient une riche moisson.

En 1668, le Père Sarpeti, Dominicain, qui avait eu le temps et les moyens d'étudier la valeur réelle des coutumes nationales tolérées par les Jésuites, et qui avaient pu se rendre compte de l'immense bien opéré par leur apostolat, se crut obligé de leur donner ce témoignage :

« Je certifie, en premier lieu, qu'à mon avis ce que les Pères missionnaires de la Compagnie de Jésus font profession de pratiquer, en permettant ou tolérant certaines cérémonies dont les Chinois chrétiens usent à l'honneur du philosophe Confucius et de leurs ancêtres défunts, non-seulement est sans danger de péché, puisque leur conduite a été approuvée par la Sacrée-Congrégation de l'Inquisition générale ; mais qu'à considérer les croyances des principales sectes de la Chine, cette opinion est plus probable que la contraire, et d'ailleurs très-utile, pour ne pas dire nécessaire, afin d'ouvrir aux infidèles la porte de l'Évangile.

« Je certifie, en second lieu, que les Pères Jésuites ont annoncé, dans ce royaume de la Chine, Jésus-Christ crucifié, et cela non-seulement de vive voix, mais par le moyen des livres qu'ils y ont faits en grand nombre ; qu'ils expliquent avec beaucoup de soin les mystères de la Passion à leurs néophytes, que dans quelques résidences de ces Pères il y a des confréries de la Passion.

« Je certifie, en troisième lieu, et, autant qu'il en est besoin, je proteste avec serment que ce n'est ni à la prière ni à la persuasion de qui que ce soit, mais par le seul amour de la vérité, que je me suis porté à rendre le double témoignage qu'on vient de lire. »

Cette attestation n'était pas sans valeur après toutes les discussions soulevées à ce sujet, et toutes les interprétations données si souvent, et encore aujourd'hui, à cette tolérance des premiers apôtres de la Chine.

En 1669, le jeune empereur Kang-Hi atteignait sa majorité. Le premier acte de son autorité souveraine fut le rappel des Jésuites, la délivrance des missionnaires prisonniers, et l'ordre de rendre publiquement les honneurs funèbres au Père Adam Shall, aux frais de l'État ; un mandarin y assista au nom de l'empereur. Kang-Hi voyait surtout des savants dans les Jésuites : il leur donna toute liberté de propager leur religion, afin de favoriser par là l'enseignement des sciences, et il nomma le Père Ferdinand Verbiest président du tribunal des mathématiques. L'appui

du souverain facilitant l'apostolat des missionnaires, ils purent compter vingt mille chrétiens de plus dans la première année de leur retour.

Clément IX était mort le 9 décembre 1669, le cardinal Altieri, élu le 29 avril 1670, lui succédait sous le nom de Clément X, et ne se montrait pas moins favorable aux Jésuites que ses prédécesseurs; il éleva même le Père Nithard à la dignité de cardinal, le 22 février 1673.

Tout était calme à la surface pour la Compagnie de Jésus, lorsque, en 1675, un Français se présente à l'hôtel de Compton, évêque de Londres, et demande à être introduit. On veut savoir son nom, il répond : « Hippolyte du Châtelet de Luzancy. » La double particule produit l'effet désirable, le grand seigneur est bientôt en présence de l'évêque anglican et l'entretien s'engage :

— Je suis Jésuite, dit le F.ançais; mais, pressé par mes convictions, je désire embrasser le calvinisme. Tous les crimes dont j'ai été témoin ou confident dans la Compagnie m'ont suffisamment éclairé; je n'hésite pas à reconnaître que la religion réformée est la seule conforme à la raison et aux besoins de notre temps. Si vous voulez recevoir mon abjuration, je suis des vôtres.

— Très-volontiers, lui répond le prélat en l'embrassant avec effusion. Et ne craignez-vous pas que les Jésuites vous recherchent et ne se vengent de votre désertion?

— J'en suis sûr, mais avant tout je dois obéir au cri de ma conscience!

L'apostat avait prononcé ces derniers mots sur un ton si théâtral, que l'évêque Compton en fut ému. Il lui prodigua les encouragements et les caresses, il le présenta avec orgueil aux plus ardents ennemis de la Compagnie de Jésus, il le fit entendre dans toutes les chaires de Londres, il n'était bruit dans la ville que du Jésuite converti. Mais le triomphe n'était pas complet pour les ennemis des Jésuites; il fallait mieux encore. Luzancy va trouver un membre du Parlement et lui dit :

« Je viens me mettre sous la protection de Votre Grâce, mylord, car le Père Saint-Germain, confesseur de la duchesse d'York, est

venu me surprendre dans ma propre demeure, il m'a mis son poignard sur la poitrine et m'a menacé de me percer le cœur si je ne signais la rétractation qu'il me présentait. J'ai dû la signer pour sauver ma vie. Voilà de quoi sont capables les Jésuites! »

L'imposture était si grossière que tous les hérétiques, à peu d'exception près, se crurent obligés de paraître y ajouter foi. Le roi ordonne d'arrêter le Père Saint-Germain, et la Chambre des Communes demande que tous les Jésuites et tous les papistes soient enfermés dans les cachots pour le reste de leur vie. Luzancy, interrogé, soutient son accusation et ajoute :

« Les Jésuites ont organisé avec les catholiques un complot qui doit éclater au même moment à Londres et à Paris. Ce complot n'a d'autre but que le massacre de tous les réformés. Le duc d'York et le roi même y sont affiliés. »

Luzancy offre de citer des témoins, mais ces témoins ne peuvent rien dire que ce qui leur est dicté, puisqu'ils ne savent rien. Le parlement ne tenait pas moins à condamner le Père Saint-Germain et tous les Jésuites avec lui. Malheureusement pour les anglicans, il se trouvait en France un ministre protestant qui ne put se résoudre à laisser consommer une telle iniquité, et fit connaître au parlement anglais toute la vérité sur le personnage dont la conquête avait fait tant de bruit parmi les hérétiques. Ce ministre, nommé Justel, qui avait connu Luzancy en France, le démasqua publiquement et le força d'avouer qu'il n'avait aucun droit de porter le nom qu'il se donnait. Cet imposteur était le fils de la comédienne Beauchâteau ; après avoir été sous-maître dans un collége, il avait servi comme domestique, s'était vu inculpé dans une affaire de faux à Montdidier, près d'Amiens, et n'avait jamais eu la moindre relation avec les Jésuites. Le parlement ne pouvait pousser plus loin ses poursuites contre les Pères, il leur laissa la liberté; mais il se fit un devoir de n'infliger aucun blâme à l'imposteur, et l'évêque de Londres eut même la délicatesse de le récompenser de toute la peine qu'il avait prise pour leur nuire : il le fit recevoir a l'université d'Oxford et le fit nommer vicaire à Dover-Court, dans le comté d'Essex.

Dans la même année 1675, les Jésuites reprenaient possession

de leurs maisons du diocèse de Sens : l'archevêque Gondrin était mort ; Carbon de Montpezat lui succédait, et, comme réparation, il fit prêcher l'Avent et le Carême au Père Chaurand, dans la cathédrale.

Le Père Annat avait demandé à cesser les fonctions de confesseur du roi, et s'était retiré en 1670 ; le Père Ferrier lui avait succédé et venait de mourir ; le Père de Lachaise le remplaça en 1675, et se vit chargé comme son prédécesseur de la feuille des bénéfices ecclésiastiques, ce qui contribuait à faire des ennemis à la Compagnie ; car les Pères considéraient le mérite et non la faveur dans les choix qu'ils présentaient à la nomination royale.

III

Le 13 août 1678, le roi d'Angleterre, Charles II, se promenait dans le parc de Windsor, lorsqu'un nommé Kirkby vient le prévenir que des assassins cachés dans le parc et payés par les Jésuites vont attenter à sa vie, s'il ne rentre au plus tôt dans le château. Charles ne peut réprimer un sourire d'incrédulité et continue sa promenade en demandant à Kirkby d'où lui vient cette nouvelle :

— Je la tiens du docteur Tonge, répondit-il sérieusement ; le docteur connaît tout le complot, et c'est à faire dresser les cheveux d'épouvante.

— C'est bien, reprend le roi, on éclaircira l'affaire.

Charles se souvenait de la conspiration Luzancy, et n'avait pas une grande confiance dans celle qu'on lui dénonçait maintenant ; toutefois le docteur Tonge est mandé à la cour. Celui-ci se présente accompagné d'un personnage qui déroule tout le plan des conspirateurs ; il se nomme Titus Oates :

— Je suis, dit-il, le principal agent des Jésuites ; je sais tout, j'ai tout vu, j'ai feint d'abjurer l'anglicanisme et de me faire re-

cevoir papiste ; je suis entré dans la Compagnie de Jésus, au collége des Anglais, à Valladolid, puis j'ai été à celui de Saint-Omer. Je sais que sous prétexte de tenir une congrégation provinciale, en 1669, les Jésuites se sont réunis au palais de Saint-James, sous la protection de Sa Grâce le duc d'York, et que là ils ont organisé des plans de conspiration à faire frémir !...

Oates s'apercevait de l'incrédulité du roi, il frappa le coup décisif qu'il avait préparé ; il reprit vivement :

— En témoignage de la vérité de ce que j'avance, je conjure Sa Majesté de me permettre d'écrire un billet à Sa Grâce le lord trésorier, pour lui signaler des lettres adressées au Père Bedingfield, et qu'il est bon de retenir afin d'y trouver les preuves de cette trame infernale.

Le billet est écrit et envoyé ; mais la Providence avait pris les devants. Le lord trésorier était absent, et le Père Bedingfield, passant près de l'hôtel de la poste au moment de l'arrivée du courrier, entre et demande ses lettres. On les lui remet, il y en avait cinq. N'en connaissant pas l'écriture, il les ouvre, voit qu'elles sont signées des noms de quatre Jésuites, mais que l'écriture n'est pas la leur ; le contenu achève de le convaincre de leur fausseté, et il les porte au duc d'York, dont il était le confesseur. Oates, se voyant pris, mais se sentant appuyé, n'en persista pas moins à soutenir son accusation. Le duc d'York le fait comparaître à la barre du Parlement, en présence du roi. On l'interroge, il répond :

— Je suis certain de ce que j'ai avancé. Les Jésuites, poussés par le Pape et par le roi de France, veulent détruire l'anglicanisme, assassiner le roi et tuer aussi le duc d'York, s'il ne les seconde pas dans leurs desseins. Le Père de Lachaise leur a donné des sommes considérables qui leur ont servi à corrompre les Ecossais et les Irlandais, pour les faire entrer dans leur complot. J'ai tout vu, tout su, et, au péril de ma vie, j'ai voulu tout révéler par amour pour ma patrie ! Don Juan d'Autriche, que j'ai vu à Madrid pour lui communiquer le plan, est entré aussitôt dans la conspiration. A Paris j'ai vu le Père de Lachaise, qui m'a reçu à bras ouverts et m'a compté dix mille livres sterling...



B. ALPHONSE RODRIGUEZ.

Le roi interrompt l'inépuisable révélateur :

— Vous dites avoir vu don Juan d'Autriche, dépeignez sa personne.

— L'infant don Juan d'Autriche est grand, maigre et brun.

Le roi et le duc d'York se regardent en souriant ; le roi reprend :

— Où avez-vous vu le Père de Lachaise compter les dix mille livres sterling ?

— Dans la maison des Jésuites attenante au Louvre.

— Drôle ! s'écrie le roi, les Jésuites n'ont pas de maison à un mille du Louvre ! Et don Juan d'Autriche est petit et a la peau très-blanche !

Le roi et son frère étaient également indignés de cet excès d'audace et d'imposture ; le Parlement, au contraire, voyait une garantie de succès dans l'absurdité même de la calomnie, et, comptant sur la naïveté publique, il ordonna l'arrestation de tous les Jésuites incriminés, et la saisie de tous leurs papiers. Leurs correspondances les plus intimes ne produisirent pas le moindre indice de conspiration ; il n'y avait même aucune ressource d'interprétation. Sir Coleman, secrétaire de la duchesse d'York, était en relation avec le Père de Lachaise ; on espéra trouver dans ses papiers un moyen de compromettre les Jésuites, et l'on y découvrit en effet quelques mots d'espérance sur les progrès du catholicisme en Angleterre. C'était plus qu'il n'en fallait pour jeter aux fanatiques réformés le sang de Jésuites dont ils se montraient si altérés. D'ailleurs, sir Edmond Bury Godfrey, à qui Titus Oates avait fait sa première déposition juridique, venait de mourir subitement ; deux chirurgiens déclaraient avoir trouvé des traces de violences sur son corps, donc les Jésuites l'avaient tué. Il était leur ami et celui de Coleman, il est donc certain que c'est par eux qu'il a été assassiné ; victime des Jésuites, Godfrey est un martyr, et, à ce titre, on expose son cadavre à la vénération du peuple anglican. « Voilà, s'écrie-t-on, de quoi les Jésuites sont capables ! S'ils traitent ainsi leurs amis, que ne feront-ils pas à leurs ennemis ? Leur complot est connu : ils veulent empoisonner ou massacrer en masse tous les réformés sans en excepter un seul ! »

Le Parlement feint la peur et conjure le roi de se précautionner contre le fer ou le poison des Jésuites ; lord Shaftesbury promet cinq cents livres sterling à celui qui découvrira les assassins de sir Godfrey. Quelques jours après, un nommé Bedloë se présente au parlement pour réclamer la récompense promise à la révélation qu'il vient faire à la cour :

« Lord Bellassis, dit-il, est l'instigateur du crime, et c'est moi-même, aidé de plusieurs Jésuites, qui attirai sir Edmond Godfrey dans la cour de l'hôtel de Sommerset, occupé par la reine. Là, il fut assassiné par les Jésuites. »

Interrogé sur le moment du crime, Bedloë désigne précisément une heure où le roi était dans le palais de Sommerset, ayant un factionnaire à chaque porte et une garde dans la cour où le prétendu crime avait été commis.

Les convenances voulaient que le roi pût être persuadé de la conspiration permanente des Jésuites, afin que le parlement se donnât la satisfaction d'envoyer au gibet tous les apôtres qui lui faisaient ombrage.

L'imagination de Titus Oates lui vient en aide; secondée par celle de lord Shaftesbury, elle produit le plan le plus mystérieux des Jésuites, et la cour apprend avec effroi que le Pape s'étant déclaré souverain de la Grande-Bretagne, en a donné le gouvernement au Père Oliva, Général de la Compagnie de Jésus, lequel doit disposer de toutes les charges de l'État. Déjà sont nommés lord Arundel, chancelier; le comte Powis, trésorier; lord Bellassis, général en chef; lord Peter, lieutenant général; les lords Talbot, deux frères, commandants en Irlande; sir Godolphin, garde du sceau privé; sir Coleman, secrétaire d'État; le vicomte Stafford avait une charge mystérieuse qu'il n'était pas possible de divulguer sans danger, et le Père Withbread, Provincial d'Angleterre, était archevêque de Cantorbéry.

Le jour même, tous les personnages désignés étaient écroués à la Tour de Londres :

— Mylord, dit le docteur Burnet à Shaftesbury, ne voyez-vous pas que vous ne pourrez avoir pour témoins que des coupe-jarrets?

— Et vous, docteur, ne voyez-vous pas, répond le lord, que

plus notre complot sera extravagant, plus le peuple, avide de merveilleux, sera crédule?

Si le docteur anglican n'avait consigné cette observation et cette réponse dans ses *Mémoires,* il serait impossible d'y croire... Et pourtant il faut bien croire, puisque l'histoire est là, que cette infernale machination, dont le côté ridicule et la monstrueuse absurdité n'échappaient à personne, conduisit à la mort six Jésuites, et que ces religieux périrent comme des criminels par la main du bourreau! C'étaient les Pères Withbread, Ireland, Fenwick, Waring, Gavan et Turner. Le Père Claude de la Colombière, aumônier de la duchesse d'York, fut expulsé du territoire britannique, car il était sujet français, et l'Angleterre craignait la puissance du grand roi. Les Pères Harvey, Cotton et Jenison moururent en prison.

Le Général de la Compagnie de Jésus recevait ces douloureuses nouvelles peu de temps avant sa mort; mais cette dernière inscription au martyrologe de l'Institut portait avec elle une espérance et une gloire. Le Père Oliva emportait d'ailleurs d'autres consolations : il avait appris que les Jésuites jouissaient en Chine d'une faveur plus grande que jamais, et qu'ils en profitaient avec ardeur pour propager le christianisme dans toute l'étendue du Céleste-Empire.

Dans le Maduré, le Père Jean de Britto, qui, à l'exemple de Robert de Nobili, s'était fait saniassi, renouvelait au milieu de ces peuples tous les prodiges de zèle et de charité de son prédécesseur. Le nombre des chrétientés augmentait rapidement par son ministère, et il projetait des conquêtes nouvelles dans des États plus reculés où nul missionnaire n'avait encore pu pénétrer.

Le Père Oliva mourut le 26 novembre 1681, après avoir désigné le Père Charles de Noyelle pour vicaire général.

GÉNÉRALAT

DU PÈRE CHARLES DE NOYELLE

DOUZIÈME GÉNÉRAL

1681 — 1687

I

Le Père Charles de Noyelle était Belge, il avait soixante-sept ans; sa rare prudence et son esprit conciliant lui ayant mérité tous les suffrages, il fut élu à l'unanimité le 5 juillet 1682. Une seule voix lui manqua, ce fut la sienne.

Les rois de France et d'Espagne se faisaient alors des querelles de préséance dans toutes les cours souveraines où se rencontraient leurs ambassadeurs. L'un et l'autre exigeaient que le Général de la Compagnie de Jésus, le jour de son élection, se présentât chez son ambassadeur à Rome, avant de se rendre chez celui de son rival. Il était difficile de les satisfaire sur ce point. Charles de Noyelle, après avoir fait sa visite au Pape et avoir reçu sa bénédiction, se rendit chez le duc d'Estrée, ambassadeur de France, et, de là, chez l'ambassadeur d'Espagne. Ce dernier, s'étant empressé de mander à la cour de son souverain un fait aussi important, le roi d'Espagne s'emporta au point que l'évêque de Siguenza, Thomas Carbonello, Dominicain, son confesseur, eut beaucoup de peine à calmer sa violente colère.

Louis XIV, à qui le Saint-Siége avait donné le droit de jouir

des revenus de quelques évêchés pendant leur vacance, s'était arrogé celui de prendre les revenus de tous les évêchés vacants en France, sans distinction. C'était ce qu'on appelait le droit de régale. Le Pape Innocent XI s'était récrié contre les empiétements du roi sur les biens de l'Église, mais le roi ne cédait pas. Le parlement, qui ne demandait qu'à secouer le joug de Rome, s'était joint aux évêques pour demander au roi une assemblée générale du clergé de France, afin que les droits de régale y fussent discutés. Le 19 mars 1682, les prélats composant ce synode adoptèrent la rédaction de quatre articles déclarant : Que le pouvoir temporel est indépendant du pouvoir spirituel, qu'un concile est supérieur au Pape; que les libertés de l'Église gallicane sont inviolables; que la décision du Pape, même en matière de foi, n'est pas infaillible s'il n'a pas l'assentiment de l'Église. Le 22 mars, il fut ordonné à tous les corps enseignants et à tous les instituts religieux de souscrire à ces quatre articles et de les enseigner; il était défendu en même temps d'exprimer des opinions opposées. Plusieurs docteurs de Sorbonne furent exilés pour avoir refusé de se conformer à un ordre qui blessait leur conscience. Les Jésuites furent seuls dispensés par le roi de cette formalité.

En cette même année 1682, Louis XIV fondait un séminaire et un collége dans la ville de Strasbourg, qu'il venait d'acquérir à la France, et il donnait la direction de ces deux maisons à la Compagnie de Jésus. Toute la population était protestante; les Pères se font entendre, ils éclairent les esprits, ils gagnent les cœurs, ils touchent les âmes et ramènent une foule d'hérétiques. Leurs deux principaux ministres, Pistorius et Stachs, assistent aux conferences du Père Dez, et abjurent leurs erreurs dans la cathédrale où il les avaient enseignées. Le docteur Ulric Obrecht, que Bossuet n'avait pu convaincre, se laisse toucher et convertir par le même Jésuite, et cette conversion en détermine un grand nombre d'autres. Les Pères prêchaient aussi dans les campagnes, et ramenaient en masse des âmes simples qui n'étaient qu'égarées.

Le 22 octobre 1685, le chancelier Le Tellier scellait l'édit qui révoquait le célèbre édit de Nantes accordé, par Henri IV, en

faveur des calvinistes. Cette révocation, que le Père de Lachaise s'était efforcée de combattre, et que tous les Jésuites consultés avaient combattue comme lui, fut attribuée par les protestants à l'influence du confesseur du roi; et l'on devait s'y attendre. Les protestants avaient si violemment, si cruellement persécuté les Jésuites, qu'ils ne pouvaient les croire étrangers à une mesure qui semblait les venger. L'hérésie voulait bien tuer le catholicisme en le noyant dans le sang des Jésuites; mais elle exigeait pour elle toute liberté et ne souffrait pas qu'on se plaignît de ses excès de férocité. La révocation de l'édit de Nantes l'exaspéra, elle prit les armes et se révolta ouvertement.

Les Jésuites, eux aussi, prirent les armes dont ils avaient l'habitude de se servir. Ils se répandirent dans les provinces, prêchèrent dans les villes et dans les villages, donnèrent des missions de tous côtés.

Les protestants avaient jeté un cri d'alarme, auquel devaient répondre tous les hérétiques de l'Europe; les plus empressés furent ceux de Hollande : ils appelèrent Louis XIV *Jésuite*, ce fut le signal de l'émeute. La Compagnie de Jésus possédait en Hollande quarante-cinq résidences et y comptait soixante-quatorze Pères; leurs églises sont saccagées, plusieurs d'entre eux sont conduits en prison, on les insulte, on les menace, on les maltraite..... pour leur faire expier un acte de la volonté du roi de France, acte auquel tous les Jésuites sont étrangers, et dont quelques-uns ont même osé combattre le projet.

Innocent XI n'avait pu approuver les quatre articles adoptés par le clergé de France en 1682; il en témoigna son mécontentement en refusant l'institution canonique aux évêques nommés par Louis XIV. Le Père de Lachaise essaya de calmer le Souverain-Pontife par l'intermédiaire du Général de la Compagnie, Innocent XI fut inflexible; il voulut soutenir jusqu'au bout les droits de l'Église.

Le roi d'Angleterre, Charles II, etait mort d'apoplexie le 16 février 1685, abjurant l'anglicanisme et reconnaissant la vérité au moment de paraître au tribunal de Dieu. Le duc d'York, son frère, lui succédait, et fervent catholique, il avait fait ouvrir les prisons à tous ceux que leur foi et leur attachement à l'Église romaine

y tenaient renfermés. Les Jésuites avaient repris leur apostolat au grand jour et se voyaient comblés des faveurs de Jacques II. Ce prince semblait vouloir les dédommager des longues et douloureuses persécutions de ses prédécesseurs.

Les nouvelles de la Chine étaient des plus consolantes et des plus glorieuses pour la religion. Le Pape Innocent XI, apprenant que l'empereur Kang-Hi avait rendu un édit par lequel il déclarait le religion chrétienne sainte et irréprochable, voulut féliciter le Père Verbiest, Provincial, des succès prodigieux de cette mission, par un bref des plus flatteurs, daté du 3 décembre 1681.

Le général Usanguey, qui s'était autrefois révolté en faveur de la dynastie tartare, venait de se révolter contre elle, et, retranché dans les montagnes, il excitait le peuple à l'insurrection. L'empereur ne pouvait, sans artillerie, l'attaquer avec succès ; il demande au Père Verbiest de lui faire fondre des canons ; le Père lui répond que son ministère est, avant tout, celui de la paix et qu'il ne peut se prêter à ce désir. Les païens saisissent ce refus et le font valoir contre les missionnaires, en persuadant au souverain que le Père Verbiest est gagne par Usanguey et va lui livrer l'empire. Kang-Hi menace de sa colère les Jésuites et les chrétiens ; le Père Verbiest se rend à l'ordre du monarque. Il fait établir une fonderie, fait fondre des canons, dirige tous les travaux, Usanguey est vaincu, l'empereur triomphe et veut récompenser les Jésuites. Le Père Verbiest se garde bien de refuser ; mais il choisit sa récompense. Il demande à Kang-Hi de permettre que le nombre des missionnaires soit augmenté, et que les Pères français soient appelés préférablement à d'autres, parce que leur caractère est plus sympathique au peuple chinois. L'empereur accorde cette faveur à celui qui lui a procuré la victoire.

Le Père Charles de Noyelles passait à une autre vie le 12 décembre 1686 ; il avait nommé le Père de Marini vicaire général ; celui-ci fixa la Congrégation au 21 juin 1687.

GÉNÉRALAT

DU PÈRE THYRSE GONZALÈS DE SANTALLA

TREIZIÈME GÉNÉRAL

1687 — 1706

Le temps des grandes luttes semblait passé ; la Compagnie de Jésus était à son apogée de grandeur et de gloire, elle avait acquis le plus grand développement possible, produit les plus beaux génies et les héros les plus vaillants, multiplié ses saints, prodigué ses martyrs, donné des millions d'âmes à l'Église et posé ses tentes sur tous les points du globe. Toutefois, n'oublions pas la vision du saint fondateur à la Storta : rappelons-nous que Jésus montra sa croix à la Compagnie naissante, en même temps qu'il lui promettait son assistance et son appui.

La rivalité continuait entre la France et l'Espagne. Louis XIV, ayant conquis la Flandre, avait voulu que cette province fût unie à l'Assistance de France pour la Compagnie de Jésus, le roi d'Espagne avait demandé alors que toutes les provinces de l'Ordre, dépendantes de ses États, fussent unies à l'Assistance d'Espagne. Charles de Noyelles avait obtenu un délai et les choses étaient restées telles que par le passé. Mais le jour de l'élection du Père Thyrse Gonzalès, le 6 juillet 1687, l'ambassadeur de France renouvela la demande de Louis XIV ; celui d'Espagne exprima le même vœu au nom de son souverain. Le nouveau Général les conjure l'un et l'autre d'obtenir le désistement de ces princes,

puisque les changements qu'ils désirent porteraient atteinte au régime établi par les constitutions de la Compagnie. La volonté de Louis XIV ne fléchissait pas ainsi. Le 25 avril 1688, il ordonnait au Père Paul Fontaine, Assistant de France, de rentrer dans son royaume avec tous les Pères français qui se trouvaient alors à Rome. A l'instant même tous les Jésuites français se metten en devoir d'obéir au monarque, tous rentrent en France sans délai.

Le 11 octobre, le roi allait plus loin : il défendait aux Jésuites ses sujets de correspondre avec leur Général. Les Jésuites obéirent, puis ils représentèrent les inconvénients d'un tel état de choses. Les supérieurs ne pouvaient être renouvelés, les vœux ne pouvaient plus être reçus, l'Ordre dégénérait et s'éteignait en France. Louis XIV propose alors de nommer un supérieur pour toutes les provinces du royaume, avec titre de Vicaire ayant la même autorité que le Général; l'ambassadeur est chargé de cette négociation à Rome. Le Général refuse de scinder ainsi la Compagnie. Il ne pouvait altérer l'économie de l'Institut; il ne pouvait accorder d'ailleurs au roi de France une concession que le roi d'Espagne et d'autres souverains eussent exigée à leur tour. Louis XIV craignait que le Général étant Espagnol, ne fût plus dévoué à la puissance rivale qui lui faisait ombrage, qu'à lui et à la France. Le roi d'Espagne, au contraire, était persuadé que le Général oubliait sa nationalité pour le service et les intérêts de la France. Il était important de prouver aux deux monarques qu'ils étaient dans une égale erreur; c'est ce que fit le Père Gonzalès en se maintenant strictement dans les limites des constitutions de son Ordre :

— Vous pourriez, lui disait l'ambassadeur de Louis XIV, confier provisoirement le gouvernement des cinq provinces de France, soit au Père Fontaine, soit au Provincial de Paris, en réservant pour l'avenir l'autorité du Général.

— Nul ne peut répondre des conséquences qui résulteraient d'une telle mesure, répondit le Père Gonzalès. La mésintelligence qui existe actuellement entre le roi de France et le Général de la Compagnie finira au plus tard à la mort de l'un des deux; et j'ai un espoir fondé qu'elle finira plus tôt : il n'en serait pas ainsi

de l'atteinte portée à l'autorité du Général ; elle serait irréparable !

Louis XIV ne s'attendait pas à cette résistance ; il la subit sans la blâmer ouvertement.

Ce n'était pas seulement contre les souverains de France et d'Espagne que le général de la Compagnie de Jésus avait à lutter. Jacques II, roi d'Angleterre, avait pris en affection son confesseur, le Père Édouard Peter, et voulait l'élever à l'épiscopat. Le Pape refuse, le roi s'offense et demande la pourpre pour le même Jésuite. Le Général formule son opposition de telle sorte, que Jacques II est contraint de céder, mais il s'en dédommage en forçant le Père Édouard, son sujet, à faire partie de son conseil, et veut l'avoir sans cesse près de lui. Le Général réclame en vain contre cette vie de cour pour un de ses religieux, le roi résiste.

D'autre part, Joseph Ier, empereur d'Allemagne, forçait le Jésuite qui dirigeait sa conscience à prendre une part active aux affaires de l'État. Le Père Thyrse Gonzalès avait blâmé sévèrement le confesseur du monarque ; ses représentations étant restées infructueuses, il lui avait donné l'ordre de revenir à Rome. L'empereur, à cette nouvelle, avait répondu au nonce du Pape, qui insistait pour la prompte exécution de cet ordre :

« Mandez au Père Général que, si mon confesseur doit se rendre à Rome malgré moi, il ne partira pas seul ! tous les Jésuites de mes États l'accompagneront, il leur sera interdit d'y reparaître ! »

Les intérêts de la religion dans les pays protestants firent céder le Général. Joseph Ier et Jacques II conservèrent le Père dont ils avaient fait leur premier conseil ; mais ce fut une douleur pour toute la Compagnie ; car, en Angleterre, les hérétiques ne pardonnaient pas à Jacques II la confiance qu'il accordait à un Jésuite et les honneurs dont il le comblait. On répandait chaque jour de nouvelles accusations d'envahissement de pouvoir de la part de la Compagnie ; c'était la Compagnie de Jésus qui règnait sous le nom de Jacques ; c'était elle qui gouvernait par le Père Edouard Peter ; elle avait fait un Jésuite du roi ; elle ne tarderait pas à faire une épouvantable boucherie de tous les angli-

cans ; il n'y avait donc plus d'autre parti à prendre que celui de détrôner la Compagnie de Jésus en renversant les Stuart. Tel fut le prétexte dont se servit Guillaume d'Orange pour enlever la couronne d'Angleterre à Jacques II. Le Père Peter suivit le roi déchu dans sa mauvaise fortune et ne le quitta ni pendant ses luttes contre l'usurpateur, ni durant son exil en France.

Le Général ne pouvait empêcher l'excès de confiance inspiré par ses religieux à tous les souverains qui les laissaient approcher de leur personne. En Chine, où le Père Verbiest venait de mourir, l'empereur Kang-Hi appelait près de lui les Pères François Gerbillon et Thomas Pereira, et, au mois de mai 1688, il envoyait le premier, avec le titre d'ambassadeur, près du czar de Moscovie, pour lui proposer des conditions de paix et déterminer les limites des deux empires. Le Père Pereira l'accompagnait. Le Jésuite sut faire accepter au czar le traité le plus avantageux pour Kang-Hi, et, à son retour, l'empereur, pour lui témoigner sa satisfaction, le revêtit de son costume impérial. Il voulut que le Père Gerbillon résidât dans son palais et lui donnât des leçons de mathématiques ; il appela le Père Bouvet pour lui professer la philosophie et l'obligea également à résider à la cour. Les Jésuites surent n'employer ces faveurs qu'au profit du christianisme ; ils n'oubliaient pas la devise de la Compagnie de Jésus · *A la plus grande gloire de Dieu.*

II

Innocent XI était mort le 10 août 1689, defendant jusqu'à la fin les droits de l'Église attaqués par Louis XIV, et n'ayant rien cédé sur ce terrain au monarque absolu auquel nul ne résistait en vain. Il y avait en ce moment trente évêchés vacants en France, et il n'était pas possible d'espérer, après la déclaration des quatre articles, que le nouveau Pape, Alexandre VIII, se montrât plus accommodant que son prédécesseur. Les évêques

sentaient vivement les difficultés de la situation. Ou les diocèses allaient rester privés de leurs premiers pasteurs, ou la France allait se déclarer schismatique.

Les Jésuites, de leur côté, ne pouvaient être privés plus longtemps de leurs relations directes avec leur Général ; leur position à cet égard était devenue impossible. Vers la fin de l'année 1690, les cinq Provinciaux allèrent se jeter aux pieds du roi et le supplièrent de ne pas prolonger davantage une situation qui retirait la vie à leurs provinces. Ils lui firent sentir que le devoir des princes étant d'inspirer le respect dû à toute autorité légitime, il ne pouvait les priver plus longtemps de l'obéissance à leurs constitutions et de l'autorité directe de leur Général. Louis XIV devait comprendre un tel langage. Le 22 octobre, il écrivait aux cinq Provinciaux pour leur rendre la liberté de correspondre avec leur Général comme par le passé. Ainsi que l'avait prévu le Père Gonzalèz de Santalla, la mésintelligence survenue entre le roi de France et le Général de la Compagnie de Jésus avait cessé avant la mort de l'un et de l'autre.

Alexandre VIII n'avait porté la tiare que quelques mois. Innocent XII, Antonio Pignatelli, élu le 12 juillet 1691, lui succédait. Aussitôt après son élection, les évêques français lui firent leur soumission au sujet des quatre articles de 1682 ; chacun déclara séparément qu'il ne tenait nullement pour décidé ce que l'assemblée du clergé avait décidé dans les quatre articles, ni pour ordonné ce qu'elle avait ordonné. Le Pape se contenta de cette déclaration, et Louis XIV, voulant enfin mettre un terme à la vacance de ses diocèses et se refusant à faire décidément un schismatique du roi très-chrétien, entra en négociation avec Innocent XII. Le 14 septembre 1693, il lui mandait :

« Je suis bien aise de faire savoir à Votre Sainteté que j'ai donné les ordres nécessaires pour que les choses contenues dans mon édit du 22 mars 1682, touchant la déclaration faite par le clergé de France, à quoi les conjonctures passées m'avoient obligé, ne soient pas observées. »

En cette même année 1693, le 4 février, la Compagnie de Jésus perdait un de ses héros. Jean de Britto, à qui le Maduré n'avait pas suffi, qui avait évangélisé encore plusieurs royaumes et bap-

tisé trente mille païens, Jean de Britto avait couronné vingt années de fatigues, de travaux et de dangers par un glorieux martyre. L'Église l'a placé au rang des Bienheureux.

A la même époque, les Jésuites obtenaient de l'empereur de la Chine l'autorisation d'élever une église dans les murs du palais impérial, et ils y établissaient une congrégation pour le maintien et le développement de la piété et des bonnes œuvres. Les Pères évangélisaient et professaient les hautes sciences, les Frères se constituaient médecins et s'attiraient ainsi l'admiration et le respect. Ils s'étaient attachés d'abord au soin des pauvres, mais bientôt les riches et les grands demandèrent leurs conseils, et l'empereur étant dangereusement attaqué par une maladie violente, le Frère Rhodes fut appelé près de lui et le guérit. L'empereur témoigna sa reconnaissance aux Jésuites en leur envoyant des lingots d'or pour une valeur de deux cent mille francs. Les supérieurs placèrent cette somme entre les mains de la Compagnie anglaise, à la charge d'en faire tenir la rente aux Jésuites de la Chine ou des Indes qui se trouveraient dans le besoin (1).

Bientôt une autre affaire religieuse et d'autres questions théologiques préoccupèrent les esprits. Bossuet s'élevait contre le le quiétisme que Fénelon défendait en publiant ses *Maximes des Saints*. Fénelon était l'ami des Jésuites, le Père de Lachaise avait lu, goûté, admiré les *Maximes des Saints*, il en avait parlé au roi avec éloge, il soutenait ce livre contre ceux qui l'attaquaient. C'était assez pour faire passer tous les jansénistes et les gallicans dans le camp de l'évêque de Meaux contre l'archevêque de Cam-

(1) A la suppression de l'Ordre de Jésus, la Compagnie anglaise appliqua aux hôpitaux les intérêts de cette somme. Mais les Jésuites continuant leur apostolat dans les Indes, à titre de missionnaires, réclamèrent à Londres ces fonds destinés à l'entretien des missions de l'Asie ; l'administration prononça un blâme sévère contre ce détournement, et ordonna que l'intérêt de cet argent fût servi aux missions des ex-Jésuites des Indes jusqu'à la mort du dernier d'entre eux. En 1813, ils étaient tous morts; la Propagande décida que cette rente serait appliquée aux Lazaristes en Chine, et aux missionnaires de Pondichéry dans l'Inde.

brai. Ceux qui n'avaient pas lu le livre incriminé semblaient être ses plus ardents adversaires. Bossuet, y reconnaissant des erreurs théologiques, les signale à la cour de Rome et en sollicite la censure; le livre est en effet condamné par le Saint-Siége, et son illustre auteur le condamne aussitôt lui-même avec la plus touchante humilité. Fénelon donnait au monde un immortel exemple de soumission filiale au Souverain-Pontife, dans un temps où tout semblait conspirer contre sa suprême autorité. Le Père de Lachaise se soumit également et cessa de louer un livre dont il aimait toujours le pieux et célèbre auteur; mais il fallait interpréter méchamment les intentions d'un Jésuite confesseur du roi et disposant du portefeuille des bénéfices : les adversaires de la Compagnie prétendirent que Fénelon n'étant plus dans les bonnes grâces royales, le Jésuite sacrifiait son ami à la crainte de déplaire au monarque.

La guerre de Succession plaçait un petit-fils de Louis XIV sur le trône d'Espagne; Innocent XII était mort, et, au mois de novembre 1700, le conclave lui avait donné pour successeur le cardinal Albani, qui avait pris le nom de Clément XI; le moment semblait favorable à Louis XIV pour terminer, d'autorité, les dissensions religieuses que les jansénistes fomentaient dans tous les États catholiques, en France surtout. Il lui semblait démontré maintenant que cette secte n'était pas moins hostile à l'autorité temporelle qu'à l'autorité spirituelle; mais les preuves lui manquaient. Quesnel s'était réfugié à Malines, d'où il activait le feu de la discorde, de concert avec son ami Gerberon. Le roi d'Espagne, à la demande de Louis XIV, les fait arrêter l'un et l'autre, en 1703, et leurs papiers saisis sont envoyés à Paris. En examinant leurs correspondances, on y trouve des preuves évidentes de conspiration contre toute autorité en général, et contre celle du roi de France en particulier. Les Jésuites avaient souvent appelé l'attention de Louis XIV sur les vues secrètes des jansénistes; leurs correspondances témoignaient maintenant que les Pères avaient été clairvoyants.

Le roi, bien résolu à maintenir son autorité et à la faire respecter, fit enfermer à la Bastille le Bénédictin Thiroux, et dans le

donjon de Vincennes un autre Bénédictin, Thierry de Viaixnes, qui s'avouait l'auteur du pamphlet contre le cardinal de Noailles, au sujet des *Réflexions morales*. Ces deux religieux étaient gravement compromis par leurs lettres trouvées dans les papiers de Gerberon et de Quesnel.

Le roi chargea les Jésuites d'examiner les cahiers des deux chefs de la secte, afin d'être fixé sur leur doctrine. Cet examen se fit par les meilleurs théologiens de la Compagnie en France, dans la maison de campagne que les Jésuites possédaient alors au Mont-Louis, près de Paris, et que le peuple appelait *la Maison du Père Lachaise.*

Le confesseur du grand roi était un personnage aux yeux de toutes les classes : les uns le regardaient comme un homme à qui le monarque ne pouvait rien refuser, et en cela ils se trompaient grandement; les autres voyaient en lui le portefeuille des bénéfices; le peuple s'en rapportait tout simplement à ce qu'il appelait le train du Père Lachaise. Il le voyait se rendre au Mont-Louis, plusieurs fois la semaine, dans un carrosse de la cour, toujours à six chevaux, et il le considérait à l'égal d'un duc et pair. Pour tous les habitants du faubourg Saint-Antoine, ce n'était plus les Jésuites en corps qui étaient propriétaires de la maison de plaisance du Mont-Louis, c'était le Père Lachaise, de là le changement de nom de cette habitation (1).

Dans le nombre des hommes marquants affilies au jansénisme se trouvait Rollin, recteur de l'université. Ses lettres à Quesnel étaient compromettantes, le roi les avait jugées lui-même et avait donné l'ordre de l'arrêter. Mais le Père de Lachaise se présente devant le monarque et le supplie de laisser la liberté à l'un des hommes les plus estimables de son royaume. Louis XIV ne résiste pas aux instances du vénérable religieux, il lui accorde la grâce de Rollin.

(1) Le Mont-Louis n'avait point été donné par Louis XIV au Père de Lachaise, ainsi qu'on l'a prétendu. Les Jésuites l'avaient acheté le 11 août 1626, alors que le Père de Lachaise, né le 25 août 1624, n'avait que deux ans. Cette belle propriété, vendue après la suppression de la Compagnie de Jésus, devint plus tard le cimetière de l'Est, qu'une erreur populaire fait appeler *Cimetière du Père Lachaise.*

Les jansénistes enseignaient qu'un silence respectueux était le seul témoignage de soumission dû au Saint-Siége. Le 16 juillet 1705, Clément XI condamnait cette doctrine par une bulle que le clergé de France accepta et qui fut enregistrée au parlement. Tous les dissidents s'écrièrent aussitôt que cette bulle était l'œuvre des Jésuites; on devait s'y attendre. Pour eux, ils se prodiguaient toujours pour la gloire de Dieu et le bien des âmes, avec autant de zèle et de dévouement que s'ils n'eussent compté que des amis autour d'eux. Leur liberté d'esprit ne paraissait nullement se ressentir des haines qui les poursuivaient avec tant d'acharnement. Au plus fort des dernières tempêtes, ils avaient donné une mission dans le faubourg Saint-Marceau : vingt-deux mille communions avaient couronné leurs travaux.

III

Les missionnaires des Ordres de Saint-Dominique et de Saint-François étaient rentrés en Chine à la faveur de la liberté d'apostolat accordée par l'empereur Kang-Hi aux savants Jésuites qui possédaient sa confiance. Les uns et les autres, ignorant ainsi que leurs prédécesseurs des mêmes Ordres, la langue, l'histoire et les coutumes chinoises, s'étaient effrayés des honneurs rendus par les néophytes à la mémoire de Confucius et des ancêtres. La tolérance des Jésuites sur ces deux points était pour la pureté de leur foi et la délicatesse de leur conscience un véritable scandale, car ces honneurs leur paraissaient une idolâtrie. Une autre cause de scrupule pour les mêmes religieux était le nom de *King-Tien* donné à Dieu par les chrétiens et adopté par les Jésuites. Dominicains et Franciscains se firent un devoir d'avertir le vicaire apostolique : les Jésuites furent blâmés hautement et ne purent convaincre ni le prélat ni les missionnaires que les honneurs rendus à Confucius et aux ancêtres étaient des cérémonies purement civiles, auxquelles les Chinois

n'attachaient nulle idée religieuse, et que le mot *King-Tien,* en langue chinoise, représente seul l'idée de Dieu telle que nous l'entendons. Les Jésuites possédaient à fond la langue chinoise; ils avaient consulté tous les livres chinois traitant ces matières; ils en avaient appelé aux mandarins et aux lettrés afin d'être bien fixés sur le sens de chaque chose, et ils avaient acquis la certitude que ces pratiques n'étaient pas contraires à la foi; que le christianisme ne pouvait être toléré dans l'empire qu'au prix des concessions qu'ils avaient faites. Vouloir déraciner ces coutumes violemment, c'était se fermer les portes de l'empire et empêcher la Croix de Jésus-Christ d'y établir jamais sa domination. Les Dominicains et les Franciscains ne purent admettre ces motifs, et les Jésuites ne croyant pas devoir exposer le christianisme à une chute inévitable, continuèrent leur apostolat dans les mêmes conditions, en attendant la décision du Saint-Siège auquel ces questions étaient déférées par les autres missionnaires. Toutefois, ils crurent devoir demander à l'empereur une explication formelle sur la valeur des pratiques tolérées, puisque lui seul avait le droit d'en déterminer le sens et de l'imposer à ses sujets; sa réponse confirma la déclaration de tous les savants de la Chine. Dans le courant de l'année 1700, les Pères Antoine Thomas, Philippe Grimaldi, Pereira, Gerbillon, Bouvet, Joseph Suarez, Kilian Stumpf, J.-B. Régis, Louis Pernoti et Parennin, célèbre par sa science, s'adressaient humblement au Souverain-Pontife et lui exposaient le sens des choses tolérées par eux jusqu'alors.

Ils se souvenaient de la parole du Maître : *J'ai encore beaucoup de choses à vous enseigner, mais vous ne pourriez pas les porter maintenant.* Ils voulaient amener doucement les peuples qu'ils évangélisaient au sacrifice des usages dont les apparences pouvaient être mal interprétées, mais c'était une question de temps.

Depuis longtemps la cour de Rome s'occupait de ces points de controverse entre les missionnaires de divers Ordres et les Jésuites :

Pouvait-on tolérer les honneurs rendus à Confucius et aux ancêtres, ces cérémonies étant une loi de l'État, et les Chinois

instruits déclarant qu'elles n'ont aucun sens religieux et sont purement civiles?

Quel nom chinois pouvait-on employer pour exprimer l'idée de Dieu?

Pour décider ces questions, il fallait une connaissance approfondie de l'histoire, des coutumes et de la langue du pays; les Jésuites seuls possédaient cette connaissance, et ils ne pouvaient être juges puisqu'ils étaient attaqués. Clément XI envoya le cardinal de Tournon, patriarche d'Antioche, dans les Indes et en Chine, avec le titre et les pouvoirs de légat apostolique, et lui donna mission d'examiner les choses sur les lieux-mêmes et de terminer les différends existant entre les missionnaires, dans le Malabar et dans le Céleste-Empire.

Le patriarche partait avec la résolution d'interdire tous les rites incriminés, les jugeant entachés d'idolâtrie. Arrivé à Pondichéry, il lançait dans ce sens son mandement du 23 juin 1704, dans lequel les rites *malabares* étaient désignés comme idolâtriques et sévèrement prohibés. Cette décision excita une violente tempête dans toutes les missions de l'Inde; et le mécontentement se propageait jusque dans l'empire chinois, lorsque, le 8 avril 1705, le cardinal, arrivé à Canton, fait prier les Jésuites de lui obtenir un sauf-conduit pour se rendre à Pékin. Les Pères s'adressent directement à l'empereur, qui refuse de recevoir le cardinal; mais les Jésuites lui ayant fait comprendre que le refus de recevoir l'envoyé du Souverain-Pontife retomberait sur eux et deviendrait un sujet de reproches sévères, Kang-Hi leur accorda ce qu'ils désiraient et promit de donner audience au légat. Toutes ces négociations n'étaient pas terminées avant l'année 1706

Dans le Maduré, le Père Jean de Britto, que l'Église a placé sur ses autels, malgré sa tolérance pour les rites malabares, était remplacé par le Père Constant Beschi, dont le caractère, la science et les talents lui attirèrent l'estime des savants, la faveur des souverains, l'amitié des grands, l'admiration de tous. Ses écrits l'ont placé au premier rang des auteurs classiques de l'Inde; un seul, un poëme de dix-huit mille vers semblerait avoir dû absorber la vie de son auteur et suffire pour assurer sa gloire. Ce n'est

pourtant qu'une petite partie des écrits du Père Beschi, et comme un accessoire dans cette étonnante vie, exclusivement consacrée à la conversion des infidèles. Ses gracieuses et brillantes poésies n'avaient d'autre but que de faire apprécier et goûter aux Indiens les mystères de la Croix et les vérités évangéliques qu'il venait leur enseigner. Et n'est-ce pas toujours là l'unique but de la vie du missionnaire!... Le 1er décembre 1700, le Père Bouchet mandait :

« Notre mission de Maduré est plus florissante que jamais, nous avons eu quatre grandes persécutions cette année. On a fait sauter les dents à coups de bâtons à un de nos missionnaires, et actuellement je suis à la cour du prince de ces terres pour faire délivrer le Père Borghèse, qui a déjà demeuré quarante jours dans les prisons de Trichirapali, avec quatre de ses catéchistes qu'on a mis aux fers. Mais le sang de nos chrétiens, répandu pour Jésus-Christ, est comme autrefois la semence d'une infinité de prosélytes.

« Dans mon particulier, ces cinq dernières années, j'ai baptisé plus d'onze mille personnes (et près de vingt mille depuis que je suis dans cette Mission). J'ai soin de trente petites églises et d'environ trente mille Chrétiens; je ne saurais vous dire le nombre des confessions : je crois en avoir ouï plus de cent mille.

« Vous avez souvent entendu dire que les missionnaires de Maduré ne mangent ni viande, ni poissons, ni œufs ; qu'ils ne boivent jamais de vin ni d'autres liqueurs semblables ; qu'ils vivent dans de méchantes cabanes couvertes de paille, sans lit, sans siége, sans meubles ; qu'ils sont obligés de manger sans table, sans serviettes, sans couteau, sans fourchette, sans cuiller. Cela paraît étonnant ; mais croyez-moi, mon cher Père, ce n'est pas là ce qui nous coûte le plus. Je vous avoue franchement que, depuis douze ans que je mène cette vie, je n'y pense seulement pas. »

En Chine, les Jésuites étaient astronomes, physiciens, géographes, mathématiciens ; dans le Maduré et le Malabar, ils étaient saniassis, philosophes, poëtes ou brahmes ; dans les deux Amériques ils étaient agriculteurs, artisans, artistes, législateurs. La

république du Paraguay, formée de peuples sauvages, autrefois inconnus les uns aux autres, et maintenant réunis et civilisés par les missionnaires, avait acquis un très-haut degré de prospérité. Le nombre des villes, des bourgs et des villages s'était considérablement accru, et toujours les pionniers de cette merveilleuse civilisation couraient à la découverte d'autres tribus nomades qu'ils ne rencontraient souvent qu'après les avoir longtemps et péniblement cherchées à travers des périls de tout genre.

Le Père Cyprien Baraze trouvait la mort dans ce dangereux ministère : le 16 septembre 1702, l'apôtre entrait dans le ciel par le martyre, après vingt-sept années de courses évangéliques, durant lesquelles il avait enlevé à l'idolatrie une multitude d'âmes et disposé à la civilisation les tribus les plus féroces. Peu après sa mort, le Père Nyel, chargés de diriger les Réductions qu'il avait fondées, écrivait au Père Dez :

« Nos Pères, au nombre de trente, y ont formé quinze à seize bourgades, toutes bien alignées. On assigne à chaque famille une portion de terre qu'elle doit cultiver. Il y a des biens communs destinés à l'église et à l'hôpital. Au commencement de chaque année on choisit des juges et des magistrats. Chaque faute a sa punition. Deux de nos Pères habitent chaque bourgade. On est plein pour eux de déférence ; eux, de leur côté, ne s'épargnent pas. Rien de plus beau que les cérémonies religieuses. Chaque église, proprement bâtie, a sa musique. Tous nos Indiens en sont enchantés. Ils les ont embellies eux-mêmes de petits ouvrages de peinture et de sculpture ; ce qui, joint aux aumônes de quelques pieuses personnes, fait que nous pouvons encore assez embellir ces temples, objets d'admiration pour nos bons néophytes. Pour remédier à la diversité des langues parmi ces infidèles, on a choisi parmi elles la plus générale et la plus aisée, et on en fait la langue de ce peuple, qui est obligé de l'apprendre. On en a composé une grammaire, qu'on étudie dans les écoles Le supérieur de la Misssion a choisi la bourgade centre de la peuplade pour sa résidence. C'est là que sont la bibliothèque et la pharmacie communes ; c'est là aussi le lieu de retraite pour les missionnaires eux-mêmes... »

En 1697, les Jésuites pénétraient dans la Californie, ils étaient déjà dans la Guyane et aux Antilles, ils mouraient bientôt par l'action du climat ; mais d'autres étaient prêts à les remplacer, ambitionnant ces postes dangereux où ils étaient certains de mourir pour *la plus grande gloire de Dieu*, soit par le fer ou le poison des sauvages, soit par les maladies des contrées tropicales, toujours funestes aux Européens.

Dans la Nouvelle-France, où les missionnaires de la Compagnie opéraient des prodiges de civilisation, et où les Réductions rappelaient celles que l'on admirait au Paraguay, les néophytes avaient toujours à craindre les invasions des Iroquois, dont les Pères ne pouvaient adoucir les instincts féroces ; mais ce qu'ils redoutaient bien davantage encore c'était le voisinage de la Nouvelle-Angleterre et de l'hérésie. Au moyen de l'eau-de-vie, les Anglais s'étaient alliés avec les Iroquois, et les excitaient sans cesse contre la colonie française, et surtout contre la religion des Jésuites. Ils renouvelaient toutes leurs calomnies contre les missionnaires, espérant ainsi détruire leur influence sur les néophytes et détacher à la fois ces derniers de la colonie française et de l'obéissance au gouverneur. Mais les néophytes restaient fidèles à la religion et au gouvernement que les Jésuites leur faisaient aimer.

Le 27 octobre 1705, le Père Général Thyrse Gonzalès de Santalla quittait cette vie, et le Père Michel-Ange Tamburini, qu'il avait nommé vicaire général, convoquait la Congrégation pour le 17 janvier 1706.

GÉNÉRALAT

DU PÈRE MICHEL-ANGE TAMBURINI

QUATORZIÈME GÉNÉRAL

1706 — 1730

I

Né à Modène, le 27 septembre 1648, le Père Tamburini avait plus de cinquante sept ans lorsqu'il fut appelé à gouverner la Compagnie. Il avait exercé toutes les charges de l'Institut et s'était fait une réputation de science, de piété et de sagesse, qui lui mérita soixante-deux suffrages le jour de son élection, le 30 janvier 1706.

Le moment était difficile pour l'Ordre de Jésus. Cette Compagnie de héros, créée pour la lutte incessante de l'Église contre l'enfer, était assaillie à la fois par l'erreur et par la vérité, par le vice et par la vertu, par les amis et par les ennemis de l'Église, dont elle est l'avant-garde et le rempart.

Les savants et les théologiens de Rome n'étaient occupés qu'à étudier les questions du jansénisme et du gallicanisme, ou des rites malabares et des cérémonies chinoises. Les nouvelles du Céleste-Empire étaient affligeantes et faisaient pressentir la ruine prochaine du christianisme dans cette immense contrée ; les manœuvres des jansénistes en France et dans l'Europe entière n'annonçaient rien moins qu'une violente secousse, un terrible ébranlement dans l'avenir.

Le cardinal de Tournon, légat du Saint-Siége, etait reçu par l'empereur de la Chine, le 29 juin 1706, et lui faisait connaître le but de sa mission. Kang-Hi avait expliqué lui-même au légat, ainsi qu'il l'avait fait pour les Pères, que la langue chinoise n'avait d'autres mots pour exprimer l'idée d'un Dieu unique que ceux de *Xanti* et de *Tien*, et que le sens attaché aux cérémonies célébrées en mémoire de Confucius et des anciens était purement humain et civil. Le cardinal insistait sur la nécessité d'interdire aux chrétiens ces coutumes nationales, et les Jésuites persistaient à lui démontrer les dangers de cette interdiction, lorsque l'empereur, fatigué de ces controverses dans lesquelles il ne voyait qu'un sujet de troubles dans ses États, défendit aux missionnaires de rien enseigner de contraire aux coutumes légales, et fit signifier au légat l'ordre de sortir de l'empire. Le légat répond à cette injonction par un mandement daté du 25 janvier 1707, défendant aux chrétiens de donner à Dieu le nom de *Xanti* ou de *Tien*, et de rendre à Confucius et aux ancêtres les honneurs accoutumés. Aux yeux de l'empereur, ce mandement est un outrage, il voit que le cardinal a douté de sa parole souveraine, sa susceptibilité de monarque absolu s'en offense, il bannit le vicaire apostolique et ordonne de livrer aux Portugais le cardinal-légat dont ils sont ennemis; ceux-ci le renferment dans un cachot de la prison de Macao.

Le Père Gerbillon, qui ne pouvait calmer l'indignation et la colère de l'empereur, mourut au milieu de ces troubles religieux; Kang-Hi perdait en lui un ami dévoué, mais cet ami avait témoigné tant de déférence au légat, que le monarque le vit mourir sans exprimer le moindre sentiment de douleur. Toutefois il s'attacha au Père Parennin, et ne voyageait plus sans l'avoir près de lui. Le vice-roi des Indes, l'archevêque de Goa et l'évêque de Macao avaient défendu au cardinal de Tournon d'exercer ses pouvoirs de légat dans les colonies portugaises, et aussitôt le légat avait excommunié l'évêque et le capitaine-général de Macao. Le 8 juin 1710, il expirait, à l'âge de quarante deux ans, dans son cachot de Macao.

Les Jésuites du Maduré en avaient appelé à la cour de Rome, et continuaient à propager l'Évangile et la Croix de Jésus-Christ.

Le Père Beschi avait un tel succès, que le nabab de Trichirapali, ravi des discours, émerveillé de la doctrine de ce grand saniassi, le choisit pour son premier ministre. Le Père Beschi, persuadé que les intérêts du christianisme ne peuvent que gagner à son acceptation, se laisse élever à cette dignité, et, désormais, trente cavaliers, douze porte-drapeaux, une musique militaire, les plus beaux éléphants et de nombreux chameaux formeront le cortége et la suite de l'humble religieux de la Compagnie de Jésus, toutes les fois qu'il devra se présenter à la cour. Il serait difficile de déterminer le nombre d'âmes que cet entourage de magnificence l'aida à sauver pour l'éternité. Mais tous les honneurs prodigués aux Jésuites saniassis ne les garantissaient pas des colères des princes ou des vengeances des païens : « Quand le missionnaire se lève le matin, mandait le Père Bouchet, il n'oserait assurer qu'il ne couchera pas le soir dans quelque cachot. Il est rare qu'il s'en trouve un seul qui échappe aux horreurs de la prison, et j'en ai connu qui ont été emprisonnés deux fois en moins d'une année. »

Clément XI, pressé par les instances du cardinal de Tournon, et voulant mettre fin à toutes les divisions excitées par la tolérance des Jésuites en Chine et dans le Malabar, avait condamné quelques-unes des pratiques incriminées et toléré les autres. Le général de la Compagnie, Michel-Ange Tumburini, se rendit au Vatican, accompagné de ses assistants, au mois de novembre 1711, et tous se prosternèrent aux pieds du Souverain-Pontife, en protestant de leur entière soumission à ses décisions. Le Père Général, qui portait la parole, dit en terminant : « Si cependant il se trouvait à l'avenir quelqu'un parmi nous, en quelque endroit du monde que ce fût, ce qu'à Dieu ne plaise, qui eût d'autres sentiments, ou qui tînt un autre langage, car la prudence des hommes ne peut assez ni prévenir ni empêcher de semblables événements dans une si grande multitude de sujets, le Général déclare, assure et proteste, au nom de la Compagnie, qu'elle le réprouve dès à présent et le répudie; qu'il est digne de châtiment et ne peut être reconnu pour véritable et légitime enfant de la Compagnie de Jesus. »

La mort du cardinal de Tournon était encore ignorée à Rome.



SAINT JEAN-FRANÇOIS RÉGIS.

Pendant que ces événements se passaient en Chine, dans les Indes et dans la capitale du monde chrétien, d'autres s'accomplissaient en France et n'étaient pas moins graves. Nous avons vu que le Pape Clément XI avait condamné le *silence respectueux* imaginé par les jansénistes : les religieuses de Port-Royal refusèrent de souscrire à la bulle qui prononçait cette condamnation. Le clergé l'avait acceptée, le parlement l'avait enregistrée, mais ces religieuses, excitées dans leur révolte par l'auteur des *Réflexions morales,* qui s'était évadé de prison, persistaient à méconnaître l'autorité du Saint-Siége. En 1707, après plus d'un an de patience et d'inutiles exhortations, le cardinal de Noailles leur interdisait l'usage des sacrements, et, sur la demande de Louis XIV, Clément XI, par une bulle datée du 27 mars 1708, ordonnait la suppression du monastère de Port-Royal-des-Champs, qu'il qualifiait de *nid d'hérésies.* Quesnel s'écrie que le Pape a blasphémé; le conseil du roi lui répond en décrétant qu'il n'y aura plus désormais qu'un seul Port-Royal, celui de Paris. Quesnel publie que les Jésuites ont tenu la plume qui a écrit la bulle de suppression et celle qui en a écrit le décret. Cette dernière ne pouvait être que celle du Père de Lachaise. De quoi n'est pas capable le confesseur d'un roi, surtout lorsque ce confesseur est Jésuite!

Le Père de Lachaise ne survécut que peu de mois à cette nouvelle imputation, qui du reste ne pouvait lui être nuisible que dans l'esprit des ennemis de l'Église; il mourut le 20 janvier 1709, âgé de quatre-vingt-quatre ans, et n'ayant plus d'influence sur le monarque dont il conservait néanmoins l'affection. Il avait été son confesseur pendant trente ans; c'était lui qui avait béni le mariage de ce prince avec madame de Maintenon, en présence de l'archevêque de Paris, du chevalier de Forbin, de Montchevreuil et de Bontemps. Après sa mort, le roi chargea les ducs de Beauvilliers et de Chevreuse, ainsi que le curé de Saint-Sulpice, de lui choisir un autre confesseur; ils lui désignèrent le Père Michel Letellier, Jésuite, qui fut accepté, et entra en fonctions le 21 février de la même année 1709; il était Provincial de France, avait soixante-cinq ans, et était loin de la distinction de formes du Père de Lachaise. Lorsqu'il se présenta devant le

roi, ce prince lui demanda s'il était parent du chancelier Michel Le Tellier :

— Moi? sire, répond vivement le religieux, parent de messieurs Le Tellier! Il n'en est rien. Je suis un pauvre paysan de la Basse-Normandie, où mon père était fermier.

Cette brusque révélation était un coup de foudre pour les courtisans; nul d'entre eux ne comprit que l'on ne se fût pas informé de l'origine de ce Jésuite, avant de le présenter au monarque qui devait s'agenouiller devant lui. Ce qui a fait dire à Saint-Simon que le Père Letellier était « de la lie du peuple et ne s'en cachait pas. » C'est là le véritable motif de l'opposition qui se manifesta contre ce Jésuite dès son apparition à la cour; personne ne lui pardonna d'avoir osé avouer son humble naissance avec tant de simplicité. Aussi lorsque, le 29 octobre de la même année, le lieutenant de police, d'Argenson, fit enlever de leur monastère les religieuses de Port-Royal, et les fit conduire dans d'autres couvents, en exécution du décret de l'année précédente, ce fut le Père Letellier que l'on accusa de cette rigueur, sans remarquer que ce décret avait été rendu un an avant que le Père Letellier n'eût vu Louis XIV pour la première fois. Il est bien facile, convenons-en, d'abuser de la faiblesse de l'esprit humain! Les jansénistes le savaient et en profitaient. Les religieuses de Port-Royal-des-Champs étaient autant de martyres victimes de la tyrannie et de la puissance des Jésuites. Aussi, que de miracles préparés d'avance ne vit-on pas surgir du cimetière de l'abbaye abandonnée! que de pèlerinages dans les cellules désertes! que de scènes ridicules imaginées et exécutées dans le but d'exalter les têtes et d'irriter les esprits! Le roi savait à quoi s'en tenir sur ces grotesques démonstrations et ne voulut pas les tolérer : il ordonna la démolition de tous les bâtiments; cet arrêt fut rendu le 12 janvier 1710. Les jansénistes se montrèrent d'autant plus exaspérés; l'épiscopat s'effraya de ses menées, les évêques de la Rochelle et de Luçon condamnèrent les *Réflexions morales*.

En 1695, le cardinal de Noailles, alors évêque de Chalons, avait approuvé cet ouvrage, par le seul motif que la première édition avait reçu l'approbation de son prédécesseur, Félix Vialard. Antoine de Noailles ne s'était pas inquiété de la différence de ces

éditions : la première, à peu près inoffensive, n'était qu'un petit opuscule de quelques pages, tandis que la troisième était un ouvrage en quatre volumes, reproduisant toutes les doctrines de Jansénius. Antoine de Noailles, sans s'en apercevoir, avait approuvé le mépris de toute autorité spirituelle et temporelle, et l'excitation à la révolte contre ces mêmes autorités. Devenu archevêque de Paris et cardinal, il voit condamner, en 1710, ce livre revêtu de son approbation, et s'en plaint hautement. L'affaire est portée en cour de Rome par le clergé de France, et, afin de la présenter au même point de vue, les évêques demandent au Père Letellier de rédiger l'exposé qu'ils enverront séparément au Souverain-Pontife. Le Père Letellier accède à ce désir, mais une lettre relative à cette entente des évêques avec le confesseur du roi, tombe entre les mains des jansénistes, et, dès lors, c'est la Compagnie de Jésus tout entière qui dirige l'épiscopat français par le Père Letellier. Les têtes s'exaltent, les discussions s'enveniment, le cardinal de Noailles se trouve offensé de l'appel au Pape sur les *Réflexions morales*, et il demande à Louis XIV une réparation qui lui est refusée. « Le cardinal ne veut voir que les Jésuites dans cette affaire, écrivait Fénelon, pour pouvoir irriter le monde contre eux en les montrant comme ses persécuteurs. Telle est la mode du parti. A l'entendre, les Jésuites font tout : sans eux, le fantôme d'une hérésie imaginaire disparaîtrait en un moment. Ils font tous les mandements des évêques et même toutes les constitutions du Siége apostolique. Qu'y a-t-il de plus absurde et de plus indigne d'être écouté sérieusement que des déclamations si outrées? »

Le cardinal, voyant que le roi demeure inflexible et n'accorde rien à ses instances, lance un interdit sur tous les Jésuites de son diocèse, à l'exception des confesseurs de la famille royale. Louis XIV se plaint, le cardinal répond que les Jésuites le persécutent. Madame de Maintenon lui écrit : « Vous traitez l'affaire des Jésuites d'affaire spirituelle, et Sa Majesté la regarde comme un procédé particulier, comme une vengeance... car de dire que les Jésuites sont incapables de confesser, il n'est pas possible qu'ils soient devenus tels dans un moment. » Le 20 août 1711, le cardinal écrivit à Madame de Maintenon : » Je donne de

nouveaux pouvoirs au Père Letellier, quoique ce soit celui qui mérite le mieux de n'en pas avoir. » C'était pour punir le Père Letellier de son intervention dans l'affaire des *Réflexions morales*, que tous les Jésuites étaient interdits, et lui, *seul coupable*, était excepté de la mesure, pour éviter au roi une cause de mécontentement! La portée d'une telle inconséquence ne peut échapper à l'esprit le plus léger.

Dans le mois de juin 1712, Fénelon écrivait à Louis XIV :

« Rien n'est plus diffamant pour une Compagnie religieuse que de l'accuser, à la face de toute la chrétienté, d'avoir une mauvaise doctrine, d'être coupable d'une conduite irrégulière à l'égard des évêques, et de vouloir être aujourd'hui leurs maîtres et leurs juges. Plus l'accusation est grave, plus la preuve doit être démonstrative. Il faut donc que le Cardinal démontre tous les faits allégués ou qu'il succombe comme un insigne calomniateur. S'il ne fait que continuer des plaintes et des déclamations vagues, il ne fera que ce qui est ordinaire à tous les auteurs passionnés de libelles diffamatoires. Il ne lui reste plus aucun moyen de reculer, il faut qu'il entre en preuve, et qu'un éternel opprobre tombe sur les Jésuites ou sur lui. Mais, si les preuves juridiques lui manquent, il doit réparer la calomnie, en la rétractant avec autant d'éclat qu'il l'a publiée. Dieu, dont il a blessé la vérité, l'Église, qu'il a scandalisée, sa conscience, dont il a étouffé la voix pour contenter son ressentiment, sa dignité même, dont il a abusé pour noircir des innocents, demandent cette humiliante réparation. »

La congrégation chargée d'examiner à Rome le livre de Quesnel approuvé par le cardinal de Noailles arrivait à la fin de son œuvre. Bossuet, à l'apparition de cet ouvrage, y avait reconnu cent vingt propositions erronées; la cour romaine n'en condamna que cent une, et, par la célèbre bulle *Unigenitus*, promulguée à Rome le 8 septembre 1712, le Saint-Siége condamne et réprouve les *Réflexions morales* comme renfermant plusieurs hérésies, et entre autres toutes celles de Jansénius. Le 23 janvier 1714, l'assemblée du clergé acceptait la bulle *Unigenitus*, et le 15 février le Parlement l'enregistrait. Le cardinal, ne pouvant plus reculer, condamna les *Réflexions morales*; mais, par une

inconséquence déplorable, il défendit en même temps de soutenir la bulle. Cette bulle, envoyée à tous les évêques de France, fut acceptée *purement et simplement* par cent huit prélats, treize proposèrent des modifications, un seul, Labroue, évêque de Mirepoix, refusa de condamner la doctrine de Quesnel. C'était un échec pour les jansénistes, ils s'en vengèrent par la calomnie, en attendant l'occasion de donner une autre direction à leur ressentiment. Cette occasion ne devait pas tarder à se présenter : Louis XIV mourait le 1er septembre 1715, assisté par le Père Letellier, il laissait un roi mineur, et la régence au duc d'Orléans.

II

Les jansénistes se piquaient de rigorisme et accusaient les Jésuites de professer une morale relâchée; cela ne les empêchait pas d'entourer depuis longtemps de leurs adulations le prince qui allait disposer du pouvoir à la mort du roi. Le duc d'Orléans ne faisait point mystère des vices dégradants auxquels il s'abandonnait sans honte et sans remords; les jansénistes comptaient sur ses mauvais instincts pour le succès de leur cause et se déclaraient ses amis et ses partisans. Ce plan, habilement suivi, les rendit maîtres du terrain bientôt après la mort du grand roi.

Louis XIV avait légué son cœur à la maison professe des Jésuites. Philippe d'Orléans ne disputa point cet héritage sans profit; mais il fallait une garantie aux jansénistes, ils exigeaient une victime, Philippe leur sacrifia le Père Letellier en l'éloignant. Le confesseur de Louis XIV fut envoyé à Amiens; car, disait-on, il avait fait remplir les prisons de jansénistes, il disposait des lettres de cachet, et une multitude d'innocents gémissaient dans les fers, victimes de sa cruelle tyrannie. Aussi, avec quel empressement n'ouvrit-on pas les cachots de la Bastille et le don-

jon de Vincennes, afin de briser les fers de cette multitude d'innocents!..... Ils sortirent en foule..... on les compta..... ils étaient six, dont deux seulement avaient été arrêtés et emprisonnés pendant la durée de ce qu'on appelait le *règne* du Père Letellier!

Le 20 novembre, deux mois après la mort du roi, le cardinal de Noailles, persuadé que les Jésuites seraient peu redoutables désormais, levait en partie l'interdit dont il les avait frappés, et il rendait les pouvoirs à douze d'entre eux, qui, probablement, étaient devenus bons confesseurs par l'effet de la suspense.

L'Université, voulant, elle aussi, profiter de la mort du roi, demande au régent de prendre des mesures pour diminuer l'influence des Jésuites dans l'enseignement, en raison du tort grave que lui font leurs colléges; Philippe n'y peut consentir et répond résolûment :

— Pour ce qui est des colléges des Jésuites, je veux que rien n'y soit changé!

— Mais, ajoutent les députés, nous ne sollicitons qu'un décret privant des grades académiques ceux qui auront fait leurs études chez les Jésuites.

— Jamais, reprend le régent, tant que je gouvernerai la France, je ne permettrai que le collége de mon oncle subisse quelques changements.

Quelques jours après, il écrivait au Père du Trévoux pour lui exprimer ses bonnes dispositions en faveur du collége Louis-le-Grand et le rassurer sur l'inutilité des démarches de l'Université. Mais ce que le jansénisme perdait sur ce point, il le gagnait sur d'autres; il avait obtenu que le cardinal de Noailles fût nommé président du conseil, il en profita. Les Jésuites s'étaient toujours occupés de la sanctification des soldats; on leur en fit un crime: ils congréganisaient l'armée afin de s'en rendre maîtres, disaient les jansénistes, et de renverser ainsi, par un signe, le gouvernement qui leur déplairait. Le 19 juillet 1716, les congrégations des militaires étaient défendues, et les Jésuites renonçaient à leur œuvre sans réclamation. Ce n'était pas le compte de leurs adversaires, qui cherchaient le bruit et l'éclat; ils prétendirent que la silencieuse résignation des Pères n'était autre chose qu'un piége.

Le maréchal de Villars, chargé de l'administration de la guerre, était élève des Jésuites, ainsi que tous les grands hommes de cette illustre époque; en apprenant ces calomnies, il s'écrie indigné, dans le conseil :

« Quels sont donc les téméraires qui osent avancer une imposture si palpable? J'ai entre mes mains les réponses des officiers généraux et des gouverneurs des places; tous attestent que les ordres du roi sont strictements remplis!... Pour moi, messieurs, je l'avoue, tant que j'ai été à la tête des armées, je n'ai jamais vu de soldats plus actifs, plus prompts à exécuter mes ordres, plus intrépides, que ceux qui appartenaient aux congrégations tant accusées aujourd'hui. »

Le maréchal avait fait partie de ces congrégations et pouvait en parler par expérience.

Le cardinal de Noailles semblait ne pouvoir plus vivre que sous l'empire de la faction janséniste. Le Père Louis de la Ferté, fils du maréchal, devait prêcher aux Tuileries l'Avent de 1716, à la demande du cardinal de Rohan, grand aumônier. Le cardinal de Noailles fait proposer secrètement au régent un autre prédicateur, Philippe le refuse. Le Père de la Ferté, instruit de ce qui se qui se passe, se désiste aussitôt de son engagement en faveur du prédicateur choisi par l'archevêque de Paris; mais le prince de Rohan, frère du grand aumônier, lui mande, le 31 octobre :

« Le duc d'Orléans m'a ordonné de vous porter l'ordre de venir demain prêcher devant le roi, et un ordre répété et appuyé devant madame la duchesse de Ventadour; en telle sorte que vos raisons particulières ne peuvent plus tenir contre le respect que vous devez au roi et à S. A. R. »

Devant un tel ordre, le Père de la Ferté n'avait qu'à obéir. Il prêche le lendemain, 1er novembre, en présence de la cour, et il conjure ensuite le régent de le dispenser de remonter dans la chaire des Tuileries, afin d'éviter un conflit regrettable entre le grand aumônier et l'archevêque de Paris. Le régent comprend la délicate position de l'humble Jésuite et cède à son désir ; mais le cardinal de Noailles veut témoigner au régent son mécontentement, et pour le punir d'avoir exigé que le Pere de la Ferté

prêchât le premier sermon devant la cour, il interdit tous les Jésuites de Paris et désigne particulièrement Louis de la Ferté.

Il imagine même de leur faire signifier cet interdit par un HUISSIER ! Bien plus, des crieurs publics sont chargés de parcourir les rues de la ville pour annoncer aux Parisiens la grande nouvelle et faire savoir à tous et à chacun que les Jésuites sont interdits par sentence de l'archevêque de Paris! Les jansénistes avaient besoin de scandale; ils voulaient arriver à arracher l'enseignement aux Jésuites, il fallait pour cela altérer la confiance des familles, et tous les moyens leur étaient bons pour atteindre leur but. Les évêques de Châlons, de Metz, de Verdun, de Laon et de Montpellier, pressés par leurs instances, suivirent l'exemple du cardinal du Noailles dont ils partageaient les opinions, et les Jésuites se virent interdits dans ces diocèses, sans en connaître les motifs.

Ce n'était pas assez d'avoir interdit le saint ministère aux apôtres de la Compagnie de Jésus, il fallait les diffamer par les plus hideuses calomnies, il fallait suivre sur ce terrain la marche du protestantisme; le jansénisme la suivit fidèlement.

Deux hommes étaient arrivés à Brest, dans le courant de l'année 1716, venant y réclamer deux millions de fortune qu'avait laissés un de leurs parents, Ambroise Guis, mort en cette ville quinze ans auparavant. Les deux héritiers étaient de Marseille, l'un, Honoré Guérin, était prêtre interdit; l'autre, Esprit Berengier, était un pauvre artisan. Malheureusement pour eux, nul n'avait jamais eu connaissance, à Brest, d'une fortune aussi considérable, nul ne se souvenait d'Ambroise Guis; les autorités de la ville étaient dans la même ignorance. Les héritiers sont forcés de s'en retourner sans héritage.

Cette réclamation semblait oubliée à tout jamais, lorsque tout à coup, en 1718, le bruit se répand à Brest que les Jésuites du collége de la marine pourraient, mieux que personne, fournir des renseignements sur Ambroise Guis et sur ses deux millions. Et le fait était bien clair. Tout simplement, Ambroise était débarqué fort malade au port de Brest en 1701. Les Jésuites l'avaient adroitement attiré au collége sans oublier les deux millions, après quoi, ils avaient tué le malade et s'étaient en-

tendus avec l'abbé Rognant, recteur de la paroisse Saint-Louis, lequel s'était arrangé avec les employés de l'hôpital. Toutes choses convenues, l'abbé Rognant avait fait enlever secrètement le cadavre et l'avait fait inhumer dans le charnier de l'hôpital.

Il ne manquait à cette fable qu'un peu de vraisemblance, mais personne n'y regarda d'assez près pour s'en apercevoir; la chose se disait, on la répétait avec plus ou moins d'exactitude, elle faisait le tour de la ville, attristant les uns, étonnant les autres, et n'étant repoussée que par un très-petit nombre. Ainsi courant, la nouvelle arrive au collége, et les Jésuites, qui ont depuis longtemps la mesure de la crédulité humaine, sentent le besoin de prouver la fausseté de cette horrible accusation. Le gouverneur de la ville demande au premier président du parlement d'Aix de prendre des informations en sa qualité d'intendant de la province. Le résultat de ces démarches fut celui-ci : La famille d'Ambroise Guis déclara que la misère avait porté ce vieillard à s'embarquer pour Alicante, et que l'on avait su depuis qu'il y était fort malheureux. Le président avait alors écrit à Alicante; la réponse qu'il avait reçue contenait cet extrait des actes mortuaires : « Ambroise Guis, Français de nation; le vendredi 6 novembre 1665 on enterra le susdit dans cette église pour l'amour de Dieu, et tout le clergé y assista en exécution de l'ordonnance et décret du grand vicaire forain de cette ville d'Alicante et de son territoire. » La copie de cet acte était certifiée authentique par trois notaires et par le consul de France.

Lorsque ce document fut publié sous l'autorité du gouverneur, chacun se reconnut bien un peu irréfléchi, et s'avoua qu'en effet il avait ajouté foi à un conte aussi absurde que ridicule et méchant; toutefois, nul ne se promit d'examiner à l'avenir. L'on veut bien se moquer de la crédulité populaire, mais, l'occasion venue, on lui fournit volontiers son propre contingent.

Les Jésuites se savaient outrageusement calomniés, ils se voyaient interdits dans quelques diocèses du royaume, mais ils étaient partout et toujours les dignes fils de saint Ignace de Loyola, partout et toujours, ils se montraient animés de son esprit.

En 1720, la peste s'abat sur la ville de Marseille et répand la

consternation dans toute la France. L'évêque de Marseille, sorti de la Compagnie de Jésus, avait appris à cette école tous les secrets de la charité, et fut un héros durant cette épouvantable calamité; mais il ne fut pas le seul, car il y avait des Jésuites à Marseille. Le terrible fléau enlevait mille victimes par jour; les magistrats qui n'avaient pas cherché leur salut dans la fuite étaient atteints par la maladie; deux échevins sont seuls en état de s'occuper de l'administration, mais ils seraient insuffisants si le Père Milley ne s'était joint à eux pour partager leurs fonctions. Tous les Jésuites sont accourus au secours des pestiférés, tous sont magnifiques d'abnégation, de courage, de dévouement, de sublime charité. Tous tombent en héros à côté des malades qu'ils soignent ou des mourants qu'ils assistent, dix-huit sont morts; le Père Claude-François Milley est de ce nombre. Il ne reste plus que le vénérable Père Jean-Pierre Levert, qui a soigné les pestiférés dans les missions de l'Orient, et qui, aujourd'hui, est âgé de quatre-vingts ans. Il a perdu tous ses frères, il est seul dans la maison de son Ordre, mais son courage est au-dessus de sa douleur, sa charité a conservé toute sa vigueur, il veut, s'il est possible, remplacer ceux qui manquent; il voudrait se multiplier, il fait des prodiges.... Dès que la maladie a cessé, l'apôtre tombe et meurt dans les bras de l'héroïque évêque dont il avait partagé avec tant de zèle les travaux et les dangers. Le fléau s'était étendu sur toute la Provence; les pages des registres de Marseille, d'Aix, d'Arles, d'Avignon et de Toulon portent les noms de trente-huit Jésuites morts victimes de leur charité (1). C'est ainsi qu'ils répondaient aux calomnies et aux persécutions dont ils étaient l'objet.

Le 11 mai de l'année 1716 passait de la terre au ciel une des

(1) Depuis le Père Pasquier-Brouet, un des premiers compagnons de saint Ignace, mort à Paris, victime de sa charité, en 1562, jusqu'à la peste de Marseille, toutes les contrées de la terre ont vu des disciples de l'Institut affronter et recevoir le coup de la mort au milieu des malades et des mourants, frappés du fléau destructeur. Dans le catalogue du Père Algamba, continué par Nadasi, sous le titre de *Héros et Victimes de la Charité*, de l'année 1556 à l'année 1657, nous trouvons onze cent quatre-vingt-dix-sept Pères ou Frères coadjuteurs victimes de leur charité. — Pour les années suivantes, les documents

plus humbles et des plus belles gloires de la Compagnie de Jésus : saint François de Hieronymo, appelé en Italie Francesco de Girolamo, allait recevoir la couronne méritée par sa sainte et laborieuse vie.

III

Le 19 mars 1715, une bulle de Clement XI défendait formellement aux Jésuites de permettre désormais les coutumes nationales qu'ils avaient tolérées jusqu'alors dans l'empire chinois, et la même bulle leur imposait un serment auquel ils s'empressèrent de souscrire tous, sans exception, bien que ce fût avec la certitude de signer en même temps la ruine du christianisme dans un État où il promettait le plus consolant avenir. Toutefois, le Saint-Siége, afin de s'éclairer davantage, envoyait Ambroise de Mezzabarba, avec le titre de légat apostolique en Chine, lui donnant mission d'examiner les questions afin d'en rendre un compte exact à la cour romaine. Mais demander à l'empereur l'entrée dans la ville impériale pour un légat du Souverain-Pontife, c'était s'exposer aux plus terribles effets de sa colère ; Kang-Hi n'avait pas oublié le cardinal de Tournon.

Le Père Laureati, visiteur de la Chine, obtient des mandarins ce que nul ne pouvait solliciter du souverain, et le légat arrive ainsi dans la capitale. L'empereur en est averti et fait mettre en prison le Père Laureati et les mandarins qui ont favorisé le légat. Les Jésuites tenaient à prouver jusqu'au bout leur respect et leur obéissance pour l'envoyé du Saint-Siége. Le légat devait avoir une audience de l'empereur, les Jésuites seuls osent affronter le

nous manquent; mais, depuis l'année 1679 à l'année 1726, on voit, en l'espace de 47 années, trois cents treize Jésuites morts au service des malades, dans les temps de peste, ou dans les bagnes et les hôpitaux. Jusqu'à ces dernières années, ce saint zèle ne s'est point ralenti.

(Note de M. Crétineau-Joly dans l'*Hist. de la Compagnie de Jésus.*)

danger de la solliciter, et c'est le Père Joseph Pereira qui présente à Kang-Hi Ambroise de Mezzabarda. L'empereur le reçoit avec un mécontentement qu'il ne cherche point à dissimuler, et ne comprend pas que le Souverain-Pontife puisse donner aux coutumes nationales du Céleste-Empire un sens différent de celui que les Chinois eux-mêmes leur donnent ; il refuse d'autoriser ses sujets à les sacrifier à la religion. Le légat propose de porter cette réponse aux pieds du Pape et de revenir ensuite apporter la décision pontificale à l'empereur. Le prince accepte, mais, pendant la traversée du légat, le 19 mars 1721, Clément XI passait à une autre vie, Benoit XIII lui succédait, et l'empereur Kang-Hi expirait l'année suivante, le 20 décembre. Le premier acte d'autorité de son fils Yong-Tching fut d'interdire le christianisme dans toute l'étendue de son empire.

Tous les Jésuites que leur science abritait contre les colères impériales demandent grâce pour leurs néophytes et cherchent à détourner ce coup, dont les conséquences seront la ruine entière de la religion, la persécution, l'apostasie pour quelques-uns, la mort pour plusieurs, le triomphe de l'enfer pour l'avenir.... Rien ne peut vaincre Yong-Tching. Il menace de mort les princes de sa famille qui refusent de renoncer à la foi catholique, puis il leur fait grâce de la vie, les dépouille de leurs biens et les exile, ainsi que plusieurs grands dignitaires. Les missionnaires des divers Ordres sont bannis et relégués à Macao ; les seuls Jésuites furent jugés trop savants pour être sacrifiés ; mais leur ministère ne pouvait plus s'exercer que dans le secret et avec des difficultés sans nombre. Le Père Gaubil, dans une lettre du 6 octobre 1726, adressée au Père Maignan, alors à Paris, raconte leur triste situation et le bien qu'ils peuvent encore opérer au milieu de ces entraves.

Pendant dix années entières, les missionnaires luttèrent contre les obstacles qui s'opposaient à leurs travaux apostoliques, espérant toujours, soit des concessions plus larges de la part de la cour romaine, soit une disposition moins hostile de la part de l'empereur.

En France une nouvelle tempête s'était élevée contre la Compagnie de Jésus au sujet d'un événement auquel elle était

entièrement étrangère. En 1721, l'Oratorien Lelong était en danger de mort, le curé de Saint-Louis-en-l'Ile, qui le savait au nombre des *appelants* de la bulle *Unigenitus*, exige sa rétractation. Lelong refuse de se rétracter, le curé lui refuse les sacrements, et aussitôt le fait retombe sur les Jésuites. L'année suivante, 1722, l'abbé Boche, également *appelant*, était près de mourir; c'était à Arles : le Père Savornin, Dominicain, refuse de l'absoudre s'il ne se rétracte. Le mourant s'obstine et veut paraître au tribunal de Dieu sans avoir fait sa soumission à l'Église. Un autre prêtre se présente, il administre le moribond, et l'archevêque l'interdit. Evidemment, les Jésuites avaient tort. D'un bout de la France à l'autre, ce fut un cri de haine et de réprobation contre eux.

Ces deux exemples de résistance de la part de deux prêtres provoquèrent une mesure à peu près générale : l'on demandait aux malades un billet de confession, avant de leur administrer les sacrements, afin de s'assurer de l'orthodoxie de leur foi par celle du prêtre qui les avait absous. Ce fut encore la Compagnie de Jésus tout entière qui fut accusée de cette rigueur, elle que l'impiété et l'immoralité, d'accord avec le jansénisme, accusaient en même temps de tant de relâchement dans sa morale! Les Jésuites ne répondirent d'abord que par le silence. Quelques années plus tard seulement, ils se défendirent par leurs écrits.

En 1729, la mort du cardinal de Noailles rendait enfin à tous les Pères de Paris le libre exercice du saint ministère. Le premier acte de Charles de Vintimille, son successeur sur le siége de Paris, fut la levée de cet interdit que le cardinal s'était obstiné à maintenir pendant quinze années!

Le Général de la Compagnie ne survécut que peu de mois à cette consolante nouvelle; il mourut le 28 février 1730.

Dans la même année, le cardinal Corsini montait sur le trône pontifical, et prenait le nom de Clément XII.

GÉNÉRALAT

DU PÈRE FRANÇOIS RETZ

QUINZIÈME GÉNÉRAL

1730 — 1750

I

Le Père Tamburini était mort sans avoir désigné de Vicaire Général; les profès de Rome nommèrent le Père Retz pour en exercer les fonctions pendant la vacance, et ce dernier, ayant fixé la Congrégation générale au 17 novembre de la même année 1730, fut élu au premier tour de scrutin, le 30 du même mois, à l'unanimité des voix, moins la sienne. Il était né à Prague, avait cinquante-sept ans et s'était distingué dans toutes les charges qu'il avait occupées.

Le jansénisme venait de perdre son principal appui, le cardinal de Noailles, qui, sans professer ses doctrines, sans même les approuver au fond de sa conscience, s'était laissé dominer par ses partisans et s'était prêté à leurs exigences avec une faiblesse des plus regrettables. Philippe d'Orléans ne gouvernait plus, le roi était majeur; mais Louis XV, élevé au milieu d'une cour dépravée, ne songeait qu'à ses plaisirs, abandonnait à ses ministres le soin de gouverner l'État, et ne s'inquiétait nullement des questions religieuses qui avaient si fort agité le règne précédent. Ainsi livré à ses propres forces, le jansénisme se sentait mourir, il essaya de se redonner un peu de vie. Il fit faire des miracles sur le tombeau du diacre Pâris; il donna une recette à quelques adeptes pour les faire entrer en convulsions dès leur arrivée au cimetière de la paroisse de Saint-Médard; il

ameuta le bas peuple autour des convulsionnaires, et il paya généreusement quiconque eut la complaisance de se dire possédé du démon, et qui, après d'horribles contorsions, en présence de la foule, voulut bien assurer s'être trouvé miraculeusement délivré de l'esprit malin par les mérites du saint diacre Pâris. Les choses allèrent même si loin, que le lieutenant de police fit fermer le cimetière et défendit de renouveler des scènes aussi inconvenantes que ridicules (1).

Pendant que le jansénisme tournait ainsi au grotesque et affectait une pieuse crédulité pour les miracles dont il payait les acteurs, l'école de l'incrédulité lui venait en aide, creusant sourdement l'épouvantable abîme dans lequel elle voulait engloutir les trônes et précipiter les autels. Cette école, dont Voltaire était le chef, dont le système était la négation de toute vérité, dont le but était l'anéantissement du catholicisme, arrivait à son heure. Aux scandaleuses licences de la cour du Régent venaient se joindre et succéder celles de la cour de Louis XV ; la société semblait avoir perdu le sens moral, la philosophie nouvelle pouvait donc se faire accepter et compter sur de nombreux adeptes. Par ses écrits, par sa correspondance, elle propageait ses principes avec une effrayante rapidité, et l'on vit bientôt germer, croître et se développer au contact de ces pernicieux enseignements, les idées d'indépendance politique et religieuse que les protestants et les jansénistes avaient semées de toutes parts si abondamment.

« Il se forma un parti, dit le docteur Ranke, auteur protestant (2), qui formula sa haine de toute religion en un système qui détruisait toute idée de Dieu, tous les principes essentiels du pouvoir et de la société ; une littérature surgit hostile à l'Église et aux gouvernements, attirant à elle les esprits et les enchaînant par des liens indissolubles.

« Il est évident que les diverses tendances de cette époque,

(1) Le lendemain, on trouvait sur la porte du cimetière ces deux vers, dont l'ironie achevait de faire tomber dans le mépris ces prétendus miracles :

« De par le roi, défense à Dieu
« De faire des miracles en ce lieu. »

(2) *Hist. de la Papauté*, t. III, p. 344 et 345. — 1848.

s'accordaient fort peu entre elles : la tendance de la Réforme était monarchique de sa nature, ce qu'on ne peut pas dire de la tendance philosophique, qui se mit très-promptement en opposition avec l'État. La tendance janséniste demeura attachée à des opinions qui étaient indifférentes, sinon odieuses aux uns comme aux autres. Malgré la différence de leurs idées et de leurs sentiments, tous ces partis combinèrent leurs mouvements..... Dans tous les pays, dans toutes les cours, se formèrent deux partis, dont l'un faisait la guerre à la Papauté, à l'Église, à l'État, et dont l'autre cherchait à maintenir les choses telles qu'elles étaient et à conserver les prérogatives de l'Église universelle.

« Ce dernier parti était représenté surtout par les Jésuites, cet Ordre apparut comme le principal boulevard des principes ultramontains : c'est contre lui que se dirigea immédiatement l'orage. »

C'est un protestant qui en fait l'aveu : « Tous ces partis combinèrent leurs mouvements. » Les jansénistes vouent à l'exécration du monde la morale relâchée des Jésuites, et ils se permettent en même temps, dans l'excès de leur rigorisme, de « combiner leurs mouvements » avec les protestants, les impies, les athées, afin d'arriver plus sûrement à la destruction de toute autorité spirituelle et temporelle. Les Jésuites sont considérés « comme le boulevard » de l'Église et de la Papauté, voilà pourquoi ils doivent être les premiers attaqués. Calvin a commencé, il a jeté le premier cri d'alarme, il a dirigé vers la Compagnie de Jésus le premier feu de ses batteries; ses sectateurs ont toujours été fidèles à son système de persécution, mais deux siècles de calomnies, de massacres, de pillages, de trahisons n'ont pu vaincre cette armée de héros. Il fallait à l'enfer de nouveaux bataillons et de nouvelles armes, il a inventé le jansénisme, et maintenant, éclairé sur son impuissance, il lui donne pour renfort la secte de l'incrédulité. Les « trois tendances vont combiner leurs mouvements, » nous verrons bientôt les résultats de cette combinaison.

Pendant que l'enfer manœuvrait ainsi dans l'ombre, une rumeur sourde agitait la ville de Toulon; c'était en 1731. Bientôt l'on parle tout haut de cette terrifiante affaire, l'on va

répandant le bruit que les Jésuites sont dans une telle intimité avec les démons, qu'il les envoient où bon leur semble. La chose n'est pas douteuse : Catherine La Cadière, très-sainte fille assurément, est possédée du démon par le fait du Père Jean-Baptiste Girard, recteur du séminaire de la Marine, qui lui a jeté un sort. C'est Catherine qui le dit, donc rien n'est plus certain. Il est d'ailleurs très-facile d'en avoir la preuve, puisque Catherine ne demande pas mieux que de donner gratuitement au public le spectacle de sa possession : elle est visible tous les jours.

La foule, à qui ces représentations ne coûtaient rien, accourait auprès de la possédée et savourait le plaisir de contempler ses contorsions et d'écouter son langage infernal.

Catherine avait souvent auprès d'elle, pendant ces scènes, son frère ou son confesseur; le premier était Jacobin, le second était Carme et se nommait Nicolas; l'un et l'autre étaient jansénistes, et nous savons qu'en ce moment le jansénisme était convulsionnaire et possédé du démon : c'était la grande vogue.

L'évêque de Toulon, La Tour-du-Pin-Montauban, n'approuvant pas les possessions et ne voulant pas tolérer les représentations de Catherine, interdit le Jacobin et le Carme qui les favorisaient. Le lendemain, Carme et Jacobin se présentent à l'évêché et sont reçus par l'évêque :

— Monseigneur, lui dirent-ils, vous nous avez retiré nos pouvoirs.....

— Oui, parce que vous avez fait jouer des scènes de possédé à votre pénitente et à votre sœur.

— Monseigneur, si nous sommes interdits, il est juste que le Père Girard le soit aussi; il faut nous rendre nos pouvoirs ou lui retirer les siens.

— Je ne ferai ni l'un ni l'autre.

— Eh bien, Monseigneur, nous porterons l'affaire au parlement, nous vous le déclarons! Nous avons les moyens de perdre le Père Girard, nous le perdrons; quant à nous, nous ne manquerons de rien, car on nous a promis cinquante mille livres si nous voulons entreprendre de nuire au recteur du séminaire.

L'évêque tient bon et congédie les religieux jansénistes. Ceux-

ci se hâtent de porter leur accusation au parlement, les investigations sont des plus minutieuses, l'évêque donne par écrit les détails que nous venons de reproduire, et qui paraissent à peine vraisemblables, et lorsque la justice est pleinement éclairée, voici ce qu'elle découvre, à la honte de la crédulité populaire.

Catherine La Cadière se confessait au Père Girard ; tout à coup, elle dit avoir des visions, des extases, des révélations, et le Père Girard, après avoir examiné suffisamment les choses, avait signifié à la visionnaire son refus de la diriger plus longtemps; car il avait reconnu qu'elle le trompait. Catherine, blessée dans son orgueil et furieuse d'être devinée, avait imaginé de se venger en accusant le Père Girard de lui avoir tout simplement envoyé un démon pour la tourmenter. Aidée et conseillée par les jansénistes, elle avait joué le rôle que nous venons de voir, et dont toute la honte retomba sur elle et sur ses conseillers. Mais longtemps encore le jansénisme exploita cette ridicule affaire. Il écrivit des pamphlets, il composa des chansons, il publia que le Père Girard avait été brûlé vif à Aix, il ne négligea rien pour amuser la France aux dépens des Jésuites, à propos de ce procès. Un arrêt du parlement, proclamant l'innocence du Père Girard, mit fin à ces extravagances.

L'année suivante, il fallait du Jésuite à tout prix pour occuper les esprits; rien ne se présentant pour servir de prétexte, les jansénistes se virent forcés de faire tous les frais. Ils annoncèrent publiquement que le Père Chamillard était mort à Paris, en *appelant* de la bulle *Unigenitus*. Ceci était renouvelé des luthériens, qui, en 1569, répandaient le bruit que le célèbre Père Canisius était passé dans leur camp. Le Père Chamillard mort appelant de la bulle, c'est-à-dire, mort janséniste, mort hérétique, apostat! C'était un triomphe pour la secte aux abois. Les gazettes s'emparent de cette nouvelle et racontent les merveilles qui ont accompagné et suivi cette mort inespérée. Les Jésuites, honteux de leur défaite, avaient disputé le cercueil du Père Chamillard aux jansénistes, qui s'en étaient emparés; ces derniers, victorieux dans le combat, avaient enlevé leur proie, l'avaient déposée dans une cave, — ce qui n'était pas lui faire trop d'honneur, — et de là, de ce cercueil et de cette cave, s'exhalait un

parfum mystérieux qui embaumait tout le quartier; bien plus, en invoquant le père Chamillard, pas trop loin de la cave, on était guéri de toutes les maladies du corps et de l'esprit. Le bon Père eût été janséniste de naissance qu'il n'aurait pas mieux fait. Ce conte était assez absurde pour être accepté de confiance, il réussit parfaitement Mais voilà que paraît un jour une lettre du Père Chamillard, annonçant qu'il n'est ni appelant, ni mort, mais bien vivant et bien Jésuite, et qu'il dément hautement la fable publiée par les gazettes des sectaires, Il ajoute :

« Il est évident, par ce qui vient d'arriver à mon égard, que si les Jésuites voulaient se rendre appelants de la Constitution, dès lors ils deviendraient tous de grands hommes et des hommes à miracles, au jugement de ceux qui sont aujourd'hui si acharnés à les décrier, comme je le suis devenu un moment sur le bruit de mon prétendu appel. Mais nous n'achetons pas à ce prix les éloges des novateurs. Nous nous croyons honorés par leurs outrages, quand nous faisons réflexion que ceux qui nous déchirent si cruellement dans leurs discours et dans leurs libelles sont les mêmes qui blasphèment avec tant d'impiété contre ce qu'il y a de plus respectable et de plus sacré dans l'Église et dans l'État. »

Les « mouvements combinés des trois tendances » n'auraient pas dû, ce semble, continuer dans ce sens. A quoi peut servir une calomnie dont il est si aisé de prouver la fausseté? Il est vrai que Calvin a dit : « Calomniez! calomniez! il en restera toujours quelque chose. » La triple alliance tenait à gagner ce quelque chose, elle inventa le Jésuite voleur. En 1738, toute la Belgique était mise en émoi par une dame Vianen, qui prétendait que le Père Janssens lui avait extorqué trois cent mille florins. C'était encore un procès à soutenir; les Jésuites ne pouvaient laisser planer sur eux une imputation de ce genre. Le résultat fut une déclaration du Conseil souverain de Brabant, portant que le Père Janssens était reconnu « innocent et exempt de tout reproche. »

« Les Jésuites étaient très-puissants, dit Léopold Ranke (1),

(1) *Hist. de la Papauté*, t. III, p. 365. — 1848.

principalement parce qu'ils occupaient les confessionnaux des grands et des princes, et dirigeaient l'instruction de la jeunesse. »

C'est ce qui explique l'acharnement de leurs ennemis à les poursuivre de leurs calomnies : il fallait absolument leur aliéner la confiance publique, il fallait leur retirer l'éducation de la jeunesse, les générations de l'avenir, qu'ils formaient dans un esprit trop monarchique et trop chrétien. « Au milieu des progrès de l'esprit nouveau, continue le même auteur protestant, ils (les Jésuites) restèrent inébranlablement attachés aux doctrines de l'orthodoxie et de la soumission à l'Église. » Donc, il était impossible de laisser vivre un Ordre religieux qui élevait la jeunesse dans des principes de soumission que la coalition de la réforme, du jansénisme et de l'incrédulité voulaient renverser et anéantir. Cette coalition s'était formée, de son propre aveu, dans le but de détruire l'Église; mais, pour arriver au cœur de la place, il fallait d'abord abattre les remparts, il fallait faire disparaître la Compagnie de Jésus.

Un jour de l'année 1746, dans une des salles de l'Hôtel-Dieu, à Paris, un pauvre mourant venait de recevoir les derniers sacrements, et, aussitôt après cette cérémonie, l'on voyait se réunir autour de son lit tous les aumôniers de l'hôpital, portant alors le titre de *prêtres-vicaires*. L'un d'eux, l'abbé Cussac, s'assit devant une petite table sur laquelle étaient des papiers et un encrier supportant des plumes. Les autres prêtres-vicaires étaient les abbés Limoges, de Pompignac et Viallez; ces trois derniers restaient debout; l'abbé Cussac avait pris une plume, placé un papier devant lui, et attendait pour écrire les dernières recommandations de celui qui allait mourir :

« Messieurs, leur dit le mourant, je suis Flamand, je me nomme Josse Deroosen, j'ai eu le malheur de porter en justice un faux témoignage que je tiens à rétracter. Voilà un écrit que j'ai signé et cacheté de ma propre main, et sur le pli duquel j'ai écrit moi-même : *Pour le Conseil souverain du Brabant.* Je vous demande de vouloir dresser un procès-verbal de la déclaration que je vous fais, de le signer tous comme témoins, et de l'envoyer avec ma rétractation au Conseil souverain de Brabant.

afin que je puisse paraître avec moins de crainte au redoutable tribunal de Dieu. »

Les vicaires dressèrent le procès-verbal à l'instant même, et promirent à Josse Deroosen de l'envoyer en Flandre sans délai. Le moribond semblait n'avoir attendu que cette promesse pour sortir de ce monde ; il expira peu de moments après.

Le Conseil souverain de Brabant ayant pris connaissance des pièces qui lui étaient adressées par les vicaires de l'Hôtel-Dieu de Paris, fit appeler deux notaires, pour se conformer aux intentions formelles de Josse Deroosen, et leur donna lecture de cette rétractation :

« Messieurs, Dieu m'ayant fait connaître, par la voix de ses ministres, et encore plus par sa grâce, l'injure que je lui ai faite, le dommage que j'ai causé à mon prochain, et le coup mortel que j'ai porté à mon âme par le faux témoignage que j'ai rendu au sujet des 300,000 florins que la dame Vianen prétendait lui avoir été extorqués par le très-révérend Père Janssens, de la Compagnie de Jésus, et convaincu, par le saint Evangile, que je ne saurais rien attendre de la miséricorde du Seigneur, ni avoir la moindre part à la gloire de ses élus, si je ne rétractais ce que j'ai faussement avancé avec serment, je le rétracte de mon plein gré... » Et plus bas : « Je vous prie, Messieurs, de regarder la déclaration que je fis alors devant M. du Chaisne, rapporteur, comme fausse et extorquée par sollicitations, etc., etc. »

Ce nouvel échec ne porta pas la moindre honte dans les rangs ennemis, et n'y produisit pas le moindre découragement. Les calomnies se succédèrent au contraire avec plus de zèle que jamais. Bientôt même, les Jésuites virent tourner contre eux ceux dont ils auraient dû recevoir abri et protection ; mais n'en soyons point surpris : « Des ministres réformateurs, nous dit le docteur Ranke, parvinrent au timon des affaires dans presque tous les États catholiques : Choiseul en France, Wall, Squillace en Espagne, Tanucci à Naples, Carvalho en Portugal ; tous, des hommes qui avaient couvé pendant toute leur vie la pensée d'étouffer la prépondérance de l'élément ecclésiastique. En eux se personnifiait l'opposition contre l'Église, opposition sur laquelle reposait leur propre puissance. La lutte était d'autant plus inévitable, que les

Jésuites entravaient tous leurs projets, et par leur résistance, et par leur influence sur les cercles les plus élevés de la société (1). »

Telle était cette influence tant reprochée aux Jésuites; tel était l'usage qu'ils en faisaient : ils s'en servaient pour combattre les ennemis de l'Église et de l'État.

II

Benoit XIV avait enfin tranché les difficultés relatives aux cérémonies chinoises et malabares; par une première bulle datée du 11 juillet 1742, et par une seconde du 12 septembre 1744, les rites malabares et les honneurs rendus en Chine à Confucius et aux ancêtres ne devaient plus être tolérés par les missionnaires. Les Jésuites se soumirent avec l'empressement de l'obéissance : ce fut le signal de la persécution dans les provinces de l'empire chinois. Les Jésuites étaient recherchés et mis à mort, et les néophytes qui refusaient de prendre part aux cérémonies condamnées par le Souverain-Pontife, éprouvaient le même sort. Les Pères Hervieu, Chalier, Beuth et de Saint-André furent les premiers martyrs de l'obéissance à la décision apostolique. Peu après, les Pères du Gad, des Roberts, de Neuvialle, Tristan de Athémis et Jose Henriquez allaient au ciel par la même voie. A Pékin seulement les Jésuites étaient à l'abri de la colère des mandarins, l'empereur tenait à les conserver à sa cour à titre de savants et de diplomates, et les saints religieux se soumettaient à ces divers rôles afin d'entretenir la foi parmi les chrétiens. Le Père de Ventavon était mécanicien de l'empereur, ses peintres étaient les Pères Castiglione et Attiret, le Père Hallerstien présidait le tribunal des mathématiques, le Père Michel Benoît faisait et établissait des machines pour amener l'eau dans les jardins du palais, et la faisait jaillir à une grande élévation, excitant ainsi l'admiration du monarque et de sa cour. Chaque Jésuite s'efforçait de trouver les

(1) *Hist. de la Papauté*, t. III, p. 347.

moyens de se rendre nécessaire, afin de n'être pas réduit à abandonner les chrétiens qui pouvaient seuls conserver la semence évangélique dans ce malheureux pays.

La soumission des missionnaires de l'Inde était arrivée à Rome très-longtemps avant que celle des Jésuites répandus en Chine eût pu prendre la mer pour venir en Europe ; il s'en suivit que le Pape douta un moment de l'obéissance de ces derniers, et qu'il s'en plaignit dans sa bulle du 12 septembre 1744. Mais cette bulle se croisa dans la traversée avec la protestation de parfaite soumission de tous les Jésuites de la Chine, sans en excepter un seul. Le blâme pontifical était une grande douleur de plus pour les cœurs de ces missionnaires qui perdaient le fruit de tant d'années de travail, de privations, de souffrances de tout genre ! Pas un seul ne laissa échapper une plainte, tous reçurent ce blâme avec autant de douceur et d'humilité qu'ils avaient accepté la condamnation de leur tolérance.

Dans le Paraguay, les Réductions s'étaient considérablement accrues. Il arrivait quelquefois que les sauvages, ne pouvant supporter la vie sédentaire et laborieuse qui devait les civiliser, s'enfuyaient subitement et reprenaient leurs habitudes nomades. Les missionnaires se mettaient alors à leur poursuite, parvenaient à les atteindre, les ramenaient souvent après d'incroyables fatigues et des efforts surhumains de patience et de douce abnégation; mais souvent aussi ils trouvaient le martyre dans ces héroïques recherches de leurs brebis égarées. En quelques années, les Pères Carvalho, de Arce, de Blende, Sylva, Maco, le Frère Romera et bien d'autres encore avaient été massacrés par les sauvages, et de nouveaux apôtres étaient accourus pour les remplacer dans ce dangereux ministère.

Les colons espagnols ne pardonnaient pas aux Jésuites les prodiges de civilisation qu'ils opéraient chaque jour. Les indigènes des Réductions étant libres, les Espagnols se tenaient pour volés par la charité des Pères, qui leur retirait ainsi le commerce des esclaves autant qu'ils le pouvaient. Une circonstance politique leur vint en aide, en 1731, et servit de prétexte à leur vengeance.

Un parti s'était formé contre don Diego de Los Reyès, gouverneur du Paraguay; don Jose de Antequera, membre de l'au-

dience royale, envoyé à l'Assomption pour informer sur les accusations portées contre don Diego, se fait juge de son supérieur, s'empare du pouvoir et se constitue gouverneur à sa place. Don Diégo de Los Reyès se retire sur les bords du Parana, près des Réductions de néophytes, afin d'être protégé par les Jésuites en cas d'attaque. Antequera le suit de près et campe au delà du Tabiquari. Les Jésuites ne pouvaient méconnaître les intentions de l'usurpateur, et, voulant éviter une agression de sa part, lui écrivent pour l'engager à se retirer; Antequera voyant une disposition hostile dans cette invitation, exprime à son tour quelque crainte. Les Pères Francisco de Roblez et Antonio de Ribera, accompagnés des alcades et des officiers des Réductions, vont le trouver dans son camp et lui promettent de ne rien entreprendre sans en avoir reçu l'ordre du roi.

Le traître était satisfait. Il lève son camp, se rend à l'Assomption et en bannit les Jésuites. Alors éclate la guerre civile avec toutes ses horreurs; Antequera, vaincu et abandonné de son armée, est emprisonné et condamné à mort. Il appelle les Jésuites dont il fut l'élève et dont il s'est fait le persécuteur, les Pères Thomas Cavero et Manuel de Galezan se rendent à son appel, il se jette à leurs pieds, leur demande pardon, exprime un vif repentir de ses crimes et se rattache ainsi une partie de ceux qui l'avaient voué à l'indignation publique. Néanmoins, il subit le châtiment qu'il avait mérité, et mourut sur l'échafaud, le 5 juillet 1731. Au mois d'août, la junte, composée des colons espagnols, proscrivait de nouveau les Jésuites de l'Assomption, et don Jose Palos, évêque de ce diocèse, écrivait au Père Geronimo Herran, Provincial du Paraguay :

« Voici, mon Révérend Père, le plus malheureux jour de ma vie, et je regarde comme un miracle qu'il n'en ait point été le dernier. Je vais mourir de l'excès de ma douleur à la vue de mes très-chers frères et de mes respectables Pères chassés par la Commune, dont je n'ai pu vaincre l'opiniâtreté par trois monitions consécutives de l'excommunication portée par la bulle *In cœna Domini*, et qui ont été faites à tous ceux qui conseillèrent, favorisèrent ou exécutèrent un crime si énorme, par l'interdit général et personnel que j'ai jeté sur la ville et sur toute

la province, quoique l'on ait mis des soldats à la tour de ma cathédrale, et défendu, sous peine de la vie, de sonner les cloches. Au premier avis que j'eus de leur dessein, je fis avertir le Père recteur de fermer toutes les portes du collége, mais ces sacriléges les ont enfoncées et rompues à coups de hache. J'étais moi-même investi de soldats dans ma maison, sans avoir la liberté de me montrer à la porte, et j'aurais exposé mon caractère si j'avais voulu suivre mon penchant, qui était d'accompagner mes chers Pères, de secouer la poussière de mes sandales et de laisser pour toujours ces excommuniés. »

L'insurrection se propageait; le marquis de Castel-Fuerte, vice-roi du Pérou, réunit son conseil, et, le 24 juin 1732, il décide une prise d'armes contre les insurgés; mais les indigènes des Réductions sont nécessaires, et l'une des résolutions prises par le conseil porte que « Son Excellence sera priée d'enjoindre au Père Provincial de la Compagnie de Jésus au Paraguay, ou, en son absence, à celui qui gouverne les Missions de ladite province du Parana, de fournir promptement au seigneur don Bruno Maurice de Zavala ou à don Augustin de Ruiloba, gouverneur du Paraguay, le nombre d'Indiens Tapès et des autres peuplades, bien armés, qu'ils demanderont pour contraindre les rebelles à rentrer dans l'obéissance qu'ils doivent à Sa Majesté. »

Le Père d'Aguilar conduisit sept mille chrétiens des Réductions du Paraguay, d'autres se joignirent à eux, la révolte fut comprimée, mais les champs, abandonnés pendant toute la durée de la guerre, n'avaient rien produit; la famine se faisait sentir et engendrait des maladies; les Indiens ne se plaignaient pas : les Jésuites leur avaient enseigné le dévouement chrétien. Ces bons néophytes n'étaient pas encore remis de tant de fatigues et de calamités, qu'une invasion de sauvages venait surprendre et effrayer la province. Elle se porta jusque sur la capitale. Le gouverneur fait un appel aux néophytes, et, guidés par les missionnaires, ils reprennent les armes, repoussent les ennemis et rentrent victorieux dans leurs bourgades.

Les guerres intestines du Paraguay avaient éveillé les instincts sanguinaires des Indiens que les Jésuites n'avaient pu convertir ou découvrir encore.

En 1735, le Père Lizardi reçut l'ordre de conduire ses chrétiens au secours de ceux de la Conception, sans cesse inquiétés par les Chiriguanes. Le Père obéit. Le 15 mai, il célébrait la sainte messe, lorsqu'une armée de Chiriguanes fond sur la petite ville, met le peuple en fuite, arrache le Jésuite de l'autel, l'emmène en captivité et lui fait subir les plus durs traitements dans le chemin. Il était épuisé, ses forces l'abandonnaïent ; les sauvages pensent qu'il ne peut tarder à mourir, et son extrême maigreur n'excitant pas leur horrible appétit, ils le dépouillent de ses vêtements, le posent sur un rocher, s'éloignent, lui lancent toutes leurs flèches et l'abandonnent. Les néophytes de la Conception étaient à la recherche du saint martyr ; le 7 juin, ils le découvrent sur son rocher, son corps était à moitié dévoré par les oiseaux carnassiers, son bréviaire était ouvert à l'office des morts, un abrégé des constitutions de son Ordre était placé à côté de son crucifix ! C'était bien là une mort de missionnaire, de prêtre, de Jésuite martyr !... Il avait trente-neuf ans.

Les dernières guerres venaient de prouver la puissance des Jésuites sur les Indiens qui leur devaient le bonheur spirituel et temporel dont ils jouissaient par le christianisme et la civilisation : les Espagnols et les Portugais, dont ce bonheur gênait la cupidité, crurent devoir exciter la défiance de leurs souverains à ce sujet. En 1737, le Père d'Aguilar adressa au roi d'Espagne un mémoire justificatif, et après avoir fait examiner les choses, surtout la question de l'isolement dans lequel les Pères maintenaient leurs chrétiens à l'égard des Européens, Philippe V rendit un décret approuvant de tous points la manière dont les Jésuites administraient leurs chrétientés ; ce décret fut rendu en 1743.

Pendant que le roi d'Espagne faisait prendre ces informations, don Gomez d'Andrada, gouverneur de Rio-Janeiro, crut avoir trouvé le vrai motif qui portait les Jésuites à empêcher toute communication entre leurs néophytes du Parana et les colons européens. Don Gomez se persuada qu'ils avaient découvert des mines d'or et les exploitaient dans le mystère ; sur ce point, ses idées s'arrêtèrent si bien, que le doute ne lui paraissait plus possible. Mais comment enlever cette source de richesses à la

Compagnie de Jésus ? Don Gomez pense, cherche, réfléchit, se frappe le front et écrit à la cour de Lisbonne ; il lui fait part de sa *découverte* et lui conseille de proposer à l'Espagne un échange qu'elle ne peut manquer d'accepter : c'est celui de la belle et riche colonie du Saint-Sacrement contre les sept Réductions de l'Uruguay. Le Portugal s'empresse de proposer l'échange, l'Espagne s'empresse de l'accepter ; elle y gagnait cent pour cent : la stérilité de l'Urugay était connue et n'offrait aucun espoir d'avenir, tandis que la colonie du Saint-Sacrement, l'une des plus fertiles, était la clef de la Plata et rendait ses possesseurs maîtres de la navigation sur ce fleuve. Les Indiens des Réductions de l'Uruguay étaient au nombre de trente mille ; don Gomez avait mis à l'échange une condition : c'est que les trente mille habitants évacueraient le pays et iraient à la grâce de Dieu. Il lui fallait le sol libre afin de fouiller à l'aise. Les deux cours d'Espagne et de Portugal ordonnaient aux Jésuites de préparer leurs néophytes à cette évacuation et de la diriger ; en même temps le Père François Retz, Général de la Compagnie, expédiait un ordre conforme à ceux des deux souverains, et ajoutait : « Je me ferais un devoir, si cela devait être nécessaire, de surmonter tous les obstacles qui me retiennent à Rome et d'accourir moi-même dans ces vastes contrées, pour hâter par ma présence la prompte exécution des volontés royales. » Cet ordre était daté du 15 février 1750.

Le Père François Retz n'en vit pas l'exécution, il pressentit, il prévit la vive douleur des missionnaires dans l'accomplissement du sacrifice imposé à leur obéissance et à celle de leurs néophytes, mais il n'eut pas cette souffrance à partager avec eux. Le 29 novembre de la même année 1750, il quittait ce monde et allait rejoindre ceux de ses frères qui l'avaient précédé dans une meilleure vie. Il avait eu la joie d'obtenir la canonisation de saint François de Régis ; cette pensée lui fut douce et consolante à ses derniers moments. Le Père Ignace Visconti, qu'il avait désigné pour Vicaire Général, fixa la Congrégation au 21 Juin 1751.

GÉNÉRALATS

DU PÈRE IGNACE VISCONTI

SEIZIÈME GÉNÉRAL

ET

DU PÈRE LOUIS CENTURIONE

DIX-SEPTIÈME GÉNÉRAL

1750 — 1757

I

Le 4 juillet 1751, le Père Ignace Visconti, d'une ancienne et noble famille de Milan, était appelé à gouverner la Compagnie de Jésus. C'était le moment où l'enfer achevait de lancer dans toutes les cours de l'Europe la dernière de ses ressources, le venin de la philosophie nouvelle. La mode était à l'incrédulité. Il fallait douter de tout, mettre en question l'existence même de Dieu, affecter un profond mépris pour les choses les plus saintes, déclarer qu'on avait les Jésuites en aversion, regarder avec pitié et dédain les esprits assez étroits pour conserver une étincelle de foi, et se railler des ignorants assez arriérés pour en être encore à la pratique des principales obligations du christianisme. Moyennant cette recette, on se faisait une réputation d'homme capable et d'esprit fort, on pouvait figurer honorablement dans le monde et prétendre même à gouverner l'État. Toutefois, ce n'était pas ce genre de mérite qui avait porté au pouvoir le premier ministre de Portugal.

La famille Carvalho d'Oeyras était si redoutée en Estramadure pour sa colère héréditaire, qu'un riche habitant de la ville d'Oeyras avait fait un legs à sa paroisse, à la charge par le curé de réciter tous les dimanches, avec les fidèles, à la messe paroissiale, trois *Pater* et trois *Ave* pour demander à Dieu de préserver la ville de la fureur des Carvalho. Cette fondation était déjà ancienne, lorsque, en 1750, l'héritier de cette famille, don Sébastien Carvalho, comte d'Oeyras et plus tard marquis de Pombal, qui avait su gagner la confiance des Jésuites, se servit d'eux comme d'un marchepied pour arriver au gouvernement.

Jean V venait de mourir, l'infant don Joseph lui succédait, le marquis de Pombal voulait être son premier ministre, afin de profiter de sa faiblesse pour exécuter tous les plans qu'il avait conçus; mais la chose était difficile. La première noblesse du royaume connaissait les idées et les principes adoptés par le marquis de Pombal; elle l'avait repoussé, elle l'avait tenu éloigné de la cour, et il s'était promis une terrible revanche. Pour atteindre ce but, il avait trompé les Jésuites, qui ne pouvaient croire à son hypocrisie. Le Père Joseph Moreira était confesseur de l'infant; c'était à lui surtout que le marquis de Pombal confiait ses plans d'améliorations et de réformes, pour le cas où il arriverait un jour au pouvoir. Les projets administratifs dont il entretenait le Père étant opposés de tous points à ceux qu'il avait réellement en vue; le confesseur de l'infant n'hésita pas, lorsque ce prince fut monté sur le trône, à lui proposer un homme dont la capacité semblait être à la hauteur de son éminente piété. Le roi Joseph avait trop de confiance dans le Père Moreira pour repousser sa proposition : le marquis de Pombal est nommé ministre d'État. Ses plans de réformes et d'améliorations vont être exécutés.

Toute la famille royale était dirigée par les Pères de la Compagnie de Jésus : le Père Joseph Moreira confessait le roi et la reine; le Père Oliveira, les infantes; le Père Costa, l'infant don Pedro, frère du roi; les Pères Campo et Aranjuez, don Antonio et don Emmanuel, oncles du roi. Il y avait donc cinq Jésuites à la cour; c'était trop pour Pombal, qui n'avait plus besoin d'eux; il était important de préparer leur éloignement. Le roi avait une

entière confiance dans son ministre, grâce au Père Moreira; le ministre se hâta d'en profiter. Il flatta les goûts, les inclinations, les passions même du monarque, avec tant d'adresse, que Joseph Ier, naturellement faible et insouciant, se laissa mener aveuglément et abandonna le gouvernement à son favori. Celui-ci multipliait les prisons et les prisonniers. Tous ceux qui avaient le malheur de lui déplaire étaient arrêtés sans bruit et enfermés dans les cachots du despote. En 1754, il fit signer au roi un décret portant qu'un ministre d'État pouvant être assassiné pour ses actes politiques, cet attentat devait être considéré comme un crime de lèse-majesté. Pombal lui insinua facilement ensuite que si la vie d'un ministre était exposée ainsi, celle du roi devait l'être bien plus encore. Enfin, il en vint à lui dire qu'au moyen de son active surveillance, il avait découvert un complot à peine croyable, mais certain. Le prince don Pedro se rendait très-populaire dans le but de détrôner son frère et d'usurper la couronne, les Jésuites le secondaient et l'aidaient de toute leur influence sur les diverses classes de la société.

Le grand coup était frappé, les Jésuites étaient plus que suspects, la défiance était entrée dans le cœur du roi, il n'y avait plus qu'à l'entretenir. Le ministre lui fait sentir la nécessité de garder un secret absolu, il lui met entre les mains tous les ouvrages que l'hérésie, l'envie et l'impiété ont écrits contre la Compagnie de Jésus, et il les fait répandre ensuite dans la ville et parmi le peuple avec profusion. Quelques jours après, la persécution commence ; le Père Ballister est arrêté et exilé sous prétexte d'allusions à une mesure ministérielle, le Père Fonseca subit la même peine pour avoir donné un conseil peu favorable à cette mesure. Chacun s'attendait à voir d'un moment à l'autre la Compagnie de Jésus bannie du royaume, lorsque, le 1er novembre 1755, la ville de Lisbonne est subitement ébranlée par un épouvantable tremblement de terre auquel vient se joindre le plus violent incendie. Les ruines s'amoncellent de toutes parts, les victimes sont nombreuses, la mort, la dévastation, la misère sont partout. Les Jésuites possédaient sept maisons, elles sont renversées ou dévorées par les flammes; les Pères oublient leurs intérêts pour ne songer qu'à ceux du prochain. Ils se dispersent

dans les divers quartiers, consolant, encourageant, portant secours aux blessés, travaillant à combattre l'incendie, secondant le premier ministre du roi, don Carvalho, se dévouant avec la sublime abnégation de la véritable charité. Le Père de Malagrida et le Frère Blaise firent des prodiges que le peuple ne se lassait pas d'admirer et de redire. Ce peuple qu'on avait cherché à exalter contre les Pères ne cessait de les bénir et de les appeler la seconde Providence des infortunés de Lisbonne. Le roi, touché de leurs services dans une si grande calamité, dont ils avaient été les premières victimes parmi les survivants, rappela les deux exilés et voulut faire reconstruire à ses frais la maison professe. Le Père de Malagrida, profitant de cette bonne disposition, le rappela à ses devoirs de chétien qu'il avait négligés, et tout semblait présager un meilleur avenir, lorsque le marquis de Pombal reprit les hostilités. Le Père de Malagrida ramenait Joseph I[er] à la piété de sa jeunesse, c'était avoir de l'influence sur le monarque, et don Carvalho voulait régner seul sur son esprit ; la présence des Jésuites à la cour devait d'ailleurs avoir un terme

L'échange du territoire de l'Uraguay contre la colonie du Saint-Sacrement n'était pas effectué. En recevant l'ordre du Général de la Compagnie, le Père Barreda, Provincial du Paraguay, avait nommé le Père Neydorffert pour le remplacer dans le gouvernement de la province, et il était parti, malgré son grand âge, pour communiquer aux caciques et aux missionnaires des Réductions intéressées l'ordre qu'il avait reçu des souverains et de son supérieur. Tous les caciques avaient déclaré qu'ils préféraient la mort à l'exil qui leur était imposé sans qu'ils l'eussent mérité. Ces colonies qu'ils habitaient, eux-mêmes les ont fondées ; ils ont bâti ces villes, défriché ces terrains si ingrats, élevé ces églises si chères à leurs cœurs ; ils ne veulent céder au Portugal rien de tout cela ; et s'il faut prendre les armes pour soutenir leurs droits et défendre leurs propriétés, ils n'hésiteront pas.

Les Jésuites comprenaient et partageaient toutes ces douleurs. Ils écrivent aux deux cours pour solliciter leur désistement ; le ministre Pombal les accuse d'exciter le mécontentement des néophytes, afin de conserver l'exploitation des mines d'or écloses

dans le cerveau de don Gomez d'Andrada. Les Pères n'insistent plus dès lors en faveur de leurs néophytes; en face d'une telle accusation ils croient n'avoir plus qu'à mettre toute leur influence sur les Indiens au service de la cupidité du gouvernement; ils le font. Mais les Indiens étaient assez civilisés pour apprécier l'injustice dont ils étaient victimes; ils soupçonnaient les missionnaires d'avoir eux-mêmes négocié l'échange; d'autres les taxaient de faiblesse et d'indifférence; tous, travaillés par des émissaires de don Carvalho, se persuadaient que les Jésuites, qu'ils avaient tant aimés, ne les avaient civilisés que dans l'intérêt du Portugal, auquel ils étaient forcés maintenant d'abandonner tout le fruit de leurs travaux.

Plusieurs tribus, résistant aux exhortations des missionnaires, dont on s'efforçait de les détacher, s'insurgèrent contre les Portugais; les unes furent forcées de se rendre, d'autres se retirèrent, et n'étant plus dirigées et surveillées par les Jésuites, toutes se ressentirent de leur contact avec des Européens vicieux. Ainsi fut perdue, pour les indigènes, cette vie d'innocence et de piété naïve qui si longtemps avait fait leur bonheur.

Les Portugais, maîtres de l'Uraguay, en fouillèrent vainement le sol, sous la direction des ingénieurs envoyés par l'avide Pombal; les mines d'or ne se trouvèrent nulle part. Honteux de sa défaite, don Gomez avoue que son imagination seule en avait fait la découverte. Il l'avoue à don Carvalho, il l'avoue aux Jésuites, il se désole du triste marché dans lequel il a engagé son gouvernement, il demande à le faire annuler.... Il était trop tard.

La fable des mines d'or enrichissant la Compagnie de Jésus tombait d'elle-même, il fallut en composer une autre. Le Jésuite-roi n'était encore venu dans la pensée d'aucun calomniateur, Pombal l'invente et l'exploite. D'innombrables écrits furent répandus par ses soins dans tous les États et dans toutes les langues de l'Europe, annonçant que les Jésuites régnaient en souverains dans le Paraguay, qu'ils venaient de réunir sous un même sceptre toutes les Réductions fondées par leurs soins, et qu'un Frère coadjuteur avait été proclamé empereur du Paraguay, sous le nom de Nicolas Ier. Des mines d'or inconnues aux Européens fournissaient la monnaie de l'empire, portant l'effigie du

Jésuite-empereur. L'absurdité le disputait au ridicule dans cette calomnie; les gens sensés laissèrent échapper un éclat de rire, auquel succéda l'indignation contre l'auteur de cette infernale calomnie; les esprits irréfléchis n'y virent que l'ambition des Jésuites et y crurent de bonne foi, par cela seul que *c'était imprimé.* Le roi d'Espagne, éclairé par don Zevalos, gouverneur du Paraguay, fit brûler par la main du bourreau les écrits calomnieux du ministre portugais; il le fit malgré les instances du duc d'Albe, en relation avec don Carvalho, et qui tenait à l'existence de *l'empereur Nicolas Ier, Frère coadjuteur de la Compagnie de Jésus.* Don Zevalos avait visité toutes les Réductions. Les caciques lui avaient avoué tous les efforts tentés par les Portugais pour nuire aux Jésuites dans leur opinion, la faiblesse avec laquelle ils avaient accueilli ces soupçons et le regret qu'ils en éprouvaient. Le gouverneur n'avait trouvé dans toute l'étendue de son gouvernement que des sujets fidèles et soumis, des chrétiens pieux, des missionnaires édifiants et d'une vie exemplaire, et il déplorait les relations que les circonstances avaient provoquées entre les indigènes et les Européens; car il n'était plus possible de rendre à quelques-uns leur première innocence chrétienne, leur docilité enfantine, leur douce et naïve piété, bien qu'ils fussent encore des chrétiens édifiants.

Le marquis de Pombal rêvait le mariage de la princesse de Beïra avec le duc de Cumberland; il voyait par là un moyen de faire asseoir un protestant sur le trône de Portugal et d'établir ainsi le protestantisme dans le royaume. Les Jésuites, directeurs de la famille royale, s'étaient opposés à cette alliance, dont les conséquences ne pouvaient qu'être funestes à la religion; le ministre ne put leur pardonner cette opposition à ses vues. Parmi les gentilshommes de la cour, plusieurs lui étaient hostiles et aimaient les Jésuites; il les sacrifie à son ambition et à ses plans haineux contre la Compagnie de Jésus. Il éloigne toute la noblesse de l'administration et des charges de l'État; il emprisonne, confisque, persécute; il livre les universités aux enseignements des protestants, des philosophes incrédules et des jansénistes, et isole le roi de tous ceux qui auraient pu l'éclairer sur tant d'iniquités. Les confesseurs de la famille royale étaient encore à la

cour; il n'avait pas osé les expulser jusque-là; mais le 19 septembre 1757, il faisait enlever du palais les Pères Moreira, Costa et Oliveïra. En même temps, il écrivait aux oncles du roi et leur ordonnait de choisir d'autres confesseurs que les Pères Campo et Aranjuès; puis il défendait à tous les Jésuites de paraître à la cour. Pour justifier cette tyrannie aux yeux de la famille royale, il accusait les Pères de conspiration contre l'État. Le Provincial ordonne à tous les religieux de garder le silence et de souffrir patiemment. A quoi eût abouti la tentative d'une justification, puisque les avenues du trône leur étaient fermées? Toute âme honnête, en Portugal, ne rendait-elle pas justice à ces Jésuites si aimés, si vénérés dans le royaume?

X

Malgré sa vie scandaleuse, Louis XV avait un confesseur en titre; c'était l'usage. Le Père Pérusseau, chargé de cet emploi, était mort en 1753, et aussitôt, incrédules, protestants et jansénistes avaient mis en jeu tous leurs ressorts pour faire exclure les Jésuites de cette fonction. L'ancien évêque de Mirepoix, Boyer, chargé de la feuille des bénéfices, s'y opposa vigoureusement et fit admettre le Père Onuphre Desmaretz, de la Compagnie de Jésus, malgré la coalition ennemie.

Dans la même année, le Parlement se voyait exilé; les Jésuites n'étaient pour rien dans ce témoignage de la disgrâce royale; mais il était convenu de faire peser sur eux toutes les vengeances, et ils furent accusés d'avoir excité le mécontentement de la reine et du dauphin contre les premiers magistrats. On les accusa même de gouverner l'archevêque de Paris et l'ancien évêque de Mirepoix; d'inspirer au comte d'Argenson la haine de tous les parlements; de tenir en lisière le vaillant maréchal de Belle-Isle; de mener à la baguette le brave Machault. Des esprits forts affir-

maient que leur puissance était sans bornes, et chacun se croyait obligé d'ajouter foi à ces absurdités.

Toutes les colonies françaises du nouveau monde étaient administrées spirituellement par la Compagnie de Jésus. Les missions y étaient nombreuses, difficiles et périlleuses comme toutes celles des deux Amériques. Le gouvernement, en donnant des établissements aux Jésuites, leur avait donné aussi une étendue de terrain destiné à fournir aux besoins très-dispendieux des diverses missions, des colléges gratuits et à l'entretien personnel des missionnaires. Les procureurs des missions faisaient donc valoir ces terrains et en échangeaient les produits avec les négociants français contre les denrées et les objets de consommation de première nécessité pour eux : le vin, l'huile, la farine, le drap, la toile et autres que l'on ne pouvait se procurer encore dans le pays.

Le Père Antoine de Lavalette, d'une noble et ancienne famille du Rouergue, qui avait donné un grand maître à l'Ordre de Malte, était supérieur général des missions des Antilles et résidait à la Martinique depuis plus de douze ans, lorsque, en 1753, il fut dénoncé à la fois au ministre de la marine, en France, et au Général de la Compagnie, comme coupable de s'être livré au commerce. Le Père Visconti donne aussitôt à Antoine de Lavalette l'ordre d'accourir en France pour expliquer sa conduite ; le ministre de la marine, Rouillé, lui donne un ordre semblable et le Jésuite obéit. L'intendant des îles du Vent, Hurson, ne pouvant comprendre une telle accusation, écrit le 17 septembre 1753 au Général de la Compagnie et lui exprime l'étonnement de tous ceux qui connaissent le Père de Lavalette, à la nouvelle de la calomnie publiée contre lui. Ce Jésuite était si aimé, si respecté à la Martinique, que les colons les plus honorables s'empressèrent aussi d'écrire en France pour protester contre cette imputation.

Ces témoignages étant irrécusables, le Père de Lavalette fut renvoyé à la Martinique, où on le demandait avec instance, et où il reparut à la grande joie des habitants, dans le mois de mai 1755. Pendant son abscence, l'administration du temporel avait été fort négligée.

Les Jésuites, toujours occupés à prêcher, à confesser, à convertir, s'inquiètent peu du côté matériel de la vie. Ils avaient trouvé tout à faire en arrivant aux Antilles ; l'apostolat les absorbait à un tel point que, manquant du nécessaire pour eux et pour les missions, ils avaient emprunté. Les terres qui leur avaient été données devaient être défrichées et cultivées pour produire, et en attendant il fallait vivre, soutenir et fonder des missions, dépenser pour faire valoir. Tout cela avait fait contracter des dettes assez considérables, dont le Père de Lavalette, par son intelligente administration, avait éteint une grande partie lorsqu'il fut rappelé en France en 1753.

En arrivant après deux ans d'absence, il se trouva d'autant plus arriéré, que le temporel avait été plus négligé ; il fallait emprunter encore, il le fit, acheta d'autres terres afin de se mettre plus promptement en mesure d'acquitter toutes les dettes des diverses maisons, et, voyant qu'il commençait à se remettre à flot, il alla trop loin pour aller plus vite. Il acheta de nouvelles terres à la Dominique, il fit de nouveaux emprunts, il se jeta réellement dans le commerce, sortit des limites permises par les lois de son Institut, et mérita le blâme qui lui avait été injustement infligé peu d'années auparavant. Alors la Providence s'était chargée de le justifier, nous l'avons vu ; maintenant elle semble l'accuser en multipliant ses terribles enseignements. Une épidémie lui enlève les travailleurs qu'il a achetés pour le défrichement des terres de la Dominique ; la guerre éclate entre la France et l'Angleterre, et un navire chargé pour le compte du Père de Lavalette est capturé par les croiseurs anglais..... Le Père de Lavalette ne s'arrête pas au bord du précipice, bien qu'il en ait mesuré de l'œil toute la profondeur. La confiance qu'il inspire est si grande, qu'il peut demander du temps et tout réparer avec les ressources qui lui restent ; mais il ne voit que ses dettes, il ne sent que le besoin de les acquitter et il fait de nouvelles entreprises... Dieu ne les bénit pas davantage, car elles sont contraires à l'esprit de l'Institut. Le Père de Lavalette n'a pas compris les leçons et les avertissements de la Providence, il va recevoir les avertissements des hommes et subir leurs leçons.

Pendant qu'il se livre à de nouveaux emprunts et à des spéculations nouvelles, les frères de Lioncy, de Marseille, ses créanciers, apprennent les désastres dont il est victime, et s'inquiètent de leur créance. Ils avertissent les Jésuites de Marseille; le supérieur s'empresse d'écrire au Général de l'Ordre pour lui donner ces fâcheuses nouvelles.

Ce n'était plus le Père Visconti qui gouvernait la Compagnie; il était mort le 4 mai 1755 et le Père Louis Centurione avait été appelé à lui succéder, le 30 novembre de la même année.

Au mois de septembre 1756, il nomma le Père de Montigny visiteur de la Martinique, avec ordre d'examiner les comptes et l'administration du Père de Lavalette et de lui interdire tout négoce. La Providence empêcha le départ du visiteur. Au mois de novembre, le Général nomme le Père d'Huberland pour remplir cette mission; la Providence met une égale opposition à son embarquement. L'affaire se traitait en attendant par correspondance.

Le 5 janvier 1757, Damiens frappait Louis XV d'un coup de couteau (1). L'assassin avait servi chez les Jésuites, et sorti de leur maison depuis longtemps, il avait été au service de plusieurs membres du parlement, ce qui fit accuser les Jésuites de lui avoir conseillé de tuer le roi. Ce n'était pas très-logique, mais la crédulité est sans limites lorsqu'il est question des Jésuites. On discute l'Évangile, on ne discute pas la plus lourde niaiserie, si elle accuse la Compagnie de Jésus. Les dénégations de Damiens sur ce point n'imposèrent silence à aucun des calomniateurs.

(1) Ce n'était point un poignard, ainsi que l'ont écrit quelques historiens : c'était un des trois couteaux qui furent trouvés sur l'assassin au moment de son arrestation, et qui, déposés au parlement comme pièces de conviction, étaient restés depuis dans le cabinet du procureur général Joly de Fleury, où nous les avons vus, ainsi que le mouchoir de Damiens. Les couteaux sont pliants, la lame un peu courbe, rentrant dans un manche de bois grossièrement fait; c'est ce qu'on appelle un *eustache*. Le mouchoir, également commun, est fond bleu à carreaux; ces pièces et le dossier, renfermés dans une boîte depuis 1757, ont été cédées, il y a peu d'années, à la Bibliothèque impériale par la famille Joly de Fleury, ainsi que toutes les archives du cabinet de l'ancien procureur général.

Le Père Centurione, malade depuis son éléction, s'affaiblissait de jour en jour; il nomma le Père Antoine Timoni, vicaire-général et expira le 2 octobre 1757. Le vicaire général ayant convoqué la Congrégation pour le 8 mai 1758, le Père Laurent Ricci, d'une illustre famille de Florence, fut élu, le 21 du même mois, dix-huitième Général de la Compagnie de Jésus; il avait cinquante-cinq ans.

GÉNÉRALAT

DU PÈRE LAURENT RICCI

DIX-HUITIÈME GÉNÉRAL.

1758 — 1775

I

L'idée d'un Jésuite-empereur, d'un Nicolas Ier, Frère coadjuteur de la Compagnie de Jésus, avait paru lumineuse au peuple le plus spirituel de l'Europe et du monde entier. Les esprits forts qui régnaient en souverains dans l'élégante société française du XVIIIe siècle n'avaient qu'un regret, celui de ne pouvoir s'attribuer le mérite de l'invention. Il est vrai qu'ils l'exploitaient aussi largement que si elle eût été le produit de leurs veilles ; ils avaient mis un tel zèle à la répandre et à la faire valoir, qu'elle avait un succès de vogue, à Paris surtout. Il était du meilleur goût de nier l'existence de Dieu et d'affirmer celle de l'empereur du Paraguay. Le ministre portugais, que l'on croyait l'auteur de cette ridicule fable, était déclaré un grand homme, et les philosophes lui prodiguaient, dans leurs correspondances, leurs éloges les plus flatteurs.

Don Carvalho n'avait nul besoin de tant d'encouragement. Bien résolu à se débarrasser de la Compagnie de Jésus, afin de se débarrasser plus aisément ensuite du catholicisme en Portugal, il était en instance à Rome pour obtenir la réforme de cet Ordre, sous prétexte que les Jésuites se livraient au commerce

dans le Brésil. Deux cardinaux, gagnés par les ennemis de la Compagnie, pressaient le Pape d'accorder le bref sollicité par le marquis de Pombal, Benoît XIV était malade et considérablement affaibli, on en profita pour lui présenter ce bref de réforme en le conjurant de le signer. Le Souverain-Pontife le signa et l'adressa au cardinal Saldanha, qu'il nommait Visiteur des maisons de la Compagnie en Portugal, et qu'il chargeait de l'exécution du bref. C'était le 1er avril 1758. Le Général de l'Ordre n'en eut aucune connaissance; tout cela se fit dans le plus grand secret, entre le Pape, le cardinal Passionei et le cardinal Archinto.

Quelques jours après, Benoît XIV se sentant près de sa fin, s'attristait de sa condescendance et dictait au cardinal Archinto des instructions pour le cardinal Saldanha, espérant modifier par là une mesure qu'il regrettait. Il pressentait que des esprits mal intentionnés pourraient abuser de ce bref, et il ordonnait au cardinal Saldanha, d'agir avec prudence, douceur et discrétion, de tenir secrets les chefs d'accusation qu'il pourrait découvrir, de n'en rien communiquer aux ministres, de repousser toutes les insinuations des ennemis de la Compagnie, de ne rien décider et de faire un rapport consciencieux au Saint-Siége, qui se réservait le droit de prononcer.

Ces instructions annulaient le bref en partie, puisque le cardinal Saldanha n'avait plus d'autre droit que celui d'examiner et de rendre compte; mais c'était mettre en question ce que le ministre Pombal voulait trancher, et le cardinal, étant sa créature et son ami, n'eut d'autre volonté que la sienne. En conséquence, ils décidèrent que les instructions du Souverain-Pontife étaient des rêveries de moribond ne méritant nulle attention, et le bref de réforme était signifié aux Jésuites le 2 mai 1758. Benoît XIV expirait le 3, avec la douleur d'avoir cédé sur ce point.

Les commissions des nonces ou des visiteurs apostoliques cessent par la mort du Pape, et les brefs qu'ils sont chargés de faire exécuter sont nuls pour tous les lieux où ils n'ont point été signifiés de son vivant. Le cardinal Saldanha fait connaître au ministre la difficulté de sa position, relativement à la pro-

vince du Brésil où le bref n'a pu être encore envoyé. Don Carvalho se moque de ses scrupules, et un arrêt du conseil ordonne la publication et l'exécution du bref de réforme, pour le Brésil comme pour le Portugal. Treize jours après, le cardinal publie un mandement annonçant que les Jésuites se livrent à un négoce prohibé par les lois de l'Église.

Il n'était point question ici d'un commerce ayant la moindre analogie avec celui que le Père de Lavalette avait eu le tort d'entreprendre ; il s'agissait d'un échange permis aux missionnaires par les rois, par le Général de la Compagnie de Jésus et par les Souverains-Pontifes, échange indispensable d'ailleurs pour le soutien des missions d'outre-mer.

Les Jésuites, toujours sublimes d'abnégation, ne firent pas entendre une seule plainte. Leurs magasins, leurs correspondances, leurs livres de compte, tout cela leur fut enlevé pour y découvrir l'ombre d'un négoce prohibé : on n'y put trouver rien de semblable. Il fallait néanmoins frapper les Jésuites dans leur existence apostolique ; le ministre l'ordonnait : le patriarche de Lisbonne les interdit pour tout son diocèse le 7 juin 1758.

Un mois apcès, le 6 juillet, le conclave élevait au Souverain-Pontificat le cardinal Rezzonico, et le nouveau Pape prenait le nom de Clément XIII. Le 31 juillet, fête du saint fondateur de la Compagnie de Jésus, son dix-huitième successeur s'agenouillait devant le successeur de saint Pierre, et lui remettait une humble et touchante supplique au sujet des faits que nous venons de raconter, afin que l'apostolat d'outre-mer ne fût point interdit aux missionnaires de la Compagnie.

Clément XIII accueillit avec une bonté toute paternelle cette juste demande, et nomma, suivant le désir du Père Ricci, une congrégation chargée d'examiner cette douloureuse affaire. Mais don Carvalho, instruit des bienveillantes dispositions du Pape à l'égard des Jésuites, n'attendit pas la décision de cette congrégation pour frapper de nouveau les victimes de sa haine et de son impiété. Il avait exilé les Pères Fonseca, Malagrida, Fereira et Torrez, dont l'influence populaire lui faisait ombrage, et il travaillait à détruire dans quelques autres l'esprit de leur saint Institut. La séduction n'obtint pas plus de succès que l'intimi-

dation, tous les Jésuites restèrent inébranlablement attachés à leur Ordre, tous restèrent fidèles à leurs vœux.

La famille de Tavora était une des plus illustres et des plus anciennes de Portugal; celle de Carvalho lui était inférieure sous ces deux rapports; néanmoins le ministre omnipotent, bien convaincu que nul n'oserait jamais résister à sa volonté souveraine, demande une Tavora pour son fils. Toute la noblesse s'étant éloignée de lui, il avait compté sur cette alliance pour la forcer à un rapprochement. Le marquis de Tavora refuse sa fille au marquis de Pompal; celui-ci se promet la vengeance.

Le 3 septembre 1758, Joseph Ier assistait à un bal chez le marquis de Tavora, il y resta fort tard, ne se retira que dans la nuit, et rentrait au palais lorsqu'une balle l'atteignit dans son carrosse et le blessa à l'épaule. Le lendemain, toute la ville apprenait que le roi avait été blessé par des assassins aux gages du marquis de Tavora; ce ne pouvait être que par ses ordres que le crime avait été commis, puisque le roi sortait de chez lui.

Cette rumeur publique, excitée par les agents secrets du ministre, parut ne faire aucune impression sur lui; il affecta de n'y vouloir pas ajouter foi, et attribua tout simplement cette tentative aux Jésuites. Les Tavora continuaient à voir la famille royale et à aller à la cour comme de coutume, lorsque, tout à coup, le 12 décembre, ils sont enlevés de leurs demeures, eux, leurs parents et leurs amis, et renfermés dans les cachots du tyrannique Pombal; les femmes eurent des couvents pour prison; quiconque se permit de plaindre les prisonniers ou de les supposer innocents éprouva le même traitement. Le 12 janvier 1759, les Jésuites étaient déclarés instigateurs ou complices de l'assassinat du roi, et le ministre faisait jeter au fond de ses plus horribles prisons les Pères Henriquez, Provincial; Malagrida, Perdigano, Suarez, Juan de Mattos, Oliveira, François Edouard et Costa. Ce dernier avait été attaché au prince don Pedro, frère du roi, il avait été son confesseur, on le soumet à toutes les tortures pour lui faire dire une parole compromettante pour l'infant : les supplices sont impuissants sur le Père Costa; il souffre et n'accuse personne.

Le 13, le lendemain, toute la famille de Tavora, excepté la fille

du marquis, fut exécutée et périt sur l'échafaud pour avoir refusé de s'allier à l'impie et cruel Carvalho, marquis de Pombal! Car jamais ce ministre ne put prouver qu'aucun de ses membres eût eu la moindre part au crime dont il osait l'accuser, et dont tout le Portugal accusait le ministre lui-même. Le coup avait été dirigé de manière à ne pas atteindre le monarque, la blessure ne fut jamais prouvée, le rapport ministériel était des plus obscurs à ce sujet, tout semblait indiquer que Pompal avait besoin d'un prétexte pour se défaire d'une famille qui l'avait offensé, et des Jésuites qui entravaient ses plans de réforme religieuse. Pombal ne se borna pas là.

Les Jésuites souffraient sans se plaindre, il fallait les compromettre. Pombal publie, sous les noms de plusieurs Pères de la Compagnie, les satires les plus violentes contre le roi. L'épiscopat, effrayé de tant d'iniquités, s'adresse au Souverain-Pontife, et le conjure d'élever la voix en faveur de la Compagnie de Jésus, si indignement outragée. Pombal prétendait n'avoir d'autre but que celui de forcer la Compagnie à revenir à l'esprit de son fondateur qu'elle avait perdu, disait-il, et c'était dans son seul intérêt qu'il la persécutait. Pour assurer cette réforme, qu'il jugeait si nécessaire *dans le seul intérêt de la Compagnie*, il fit enlever les Jésuites, les fit emprisonner, au nombre de quinze cents, confisqua tous leurs biens, et fit remettre au Pape une lettre de Joseph Ier, lui annonçant la résolution de ce prince d'expulser les Jésuites de tous ses États. Cette lettre était datée du 20 avril 1759.

En même temps, les agents du cruel ministre, dans le Brésil, arrachaient aux indigènes les missionnaires qui les avaient faits enfants de Dieu et de l'Église, et ils les embarquaient pour l'Europe sans vivres, sans argent, sans provision d'aucune sorte, et avec moins d'humanité qu'on n'en eût témoigné aux plus dangereux malfaiteurs,

L'ambassadeur de Portugal à Rome était le commandeur Almada, parent de Pombal, sa créature et son ami; ils se valaient mutuellement. Le ministre, trouvant que le Pape ne répond pas assez promptement à la lettre de Joseph Ier, ordonne à Almada de fabriquer un bref conforme à ses désirs et de le lui expédier

sans délai. L'ambassadeur n'était pas assez près regardant pour refuser ce service à Pombal : il formule hardiment un bref par lequel le Pape Clément XIII approuve de tous points la conduite et les projets du ministre portugais, indique l'usage que l'on doit faire des biens confisqués à la Compagnie, et autorise à punir de mort tous les Jésuites coupables.

Pombal avait menacé le Saint-Siége de soustraire le Portugal à son obéissance; fort de cette menace, bien persuadé que Clément XIII ne reculera devant aucun sacrifice pour empêcher ce schisme, il se hâte de publier le faux bref, certain que les Jésuites portugais, ayant le Pape contre eux, ne trouveront personne pour eux. Cependant, le bref authentique arrive a Lisbonne, mais est loin de ressembler à celui que la haine diabolique du ministre a fait supposer. Le Pape cherche à calmer l'irritation du monarque et de son ministre, il veut que la culpabilité des Pères soit prouvée, que les innocents ne soient pas enveloppés dans le châtiment des coupables, s'il en existe en effet parmi eux, et il demande la justice pour tous.

Pombal n'aimait pas les conseils, il les punissait d'ordinaire par la mort; il ne supportait pas les contradicteurs, il les envoyait au cachot et confisquait leurs biens; quant à ceux qui osaient lui résister un instant, il les faisait conduire à l'échafaud. Ne pouvant traiter ainsi le Souverain-Pontife, et lui voyant renouveler ses instances en faveur de la Compagnie de Jésus, il lui envoya les religieux dont ses prisons regorgeaient. Le 1er septembre 1759, un premier convoi de cent trente-trois Jésuites est embarqué sur un bâtiment marchand, trop étroit pour ce grand nombre de passagers, et sans provisions aucunes : leur bréviaire et leur crucifix sont toute leur richesse, toute leur ressource pour la traversée. Mais les Portugais n'hésitent pas à braver la fureur du ministre, en secourant les innocentes victimes de son impiété : le bâtiment est encombré de vivres, la sympathie la plus touchante prouve aux proscrits que leurs amis sont plus nombreux que leurs ennemis, et qu'il leur suffirait de le permettre pour voir un soulèvement populaire en leur faveur.

Cette permission, cette seule parole, qui eût fait lapider le cruel Pombal, si universellement détesté, les Jésuites ne l'ac-

cordèrent pas ; jusqu'au dernier instant ils ne firent usage de leur influence que pour prêcher de parole et d'exemple la soumission à l'autorité. Ils partaient laissant une vive douleur au fond des âmes dont ils avaient été si longtemps les guides, les appuis, les consolateurs, les pères ; on les arrachait à leur patrie, à leurs familles, à leurs élèves ; on les dépouillait de leurs biens, on leur imputait les crimes les plus hideux, et pas une parole de regret ne sortait de leurs lèvres, pas une plainte n'échappait à leur cœur! Ils bénissaient leurs amis, ils priaient pour leurs ennemis, et ils allaient à la grâce de Dieu!

Après leur départ, le marquis de Pombal essaya de gagner à sa cause les novices et les Pères qui n'avaient pas fait les quatre vœux. Le cardinal Saldanha offrit à ces derniers de les relever de leurs vœux, en vertu d'un pouvoir qu'il s'accordait lui-même ; les promesses et les menaces furent prodiguées en vain. Quelques jeunes novices seulement se laissèrent vaincre, au grand scandale des fidèles, dont l'estime fut perdue pour eux. Le Père Joseph de Carvalho, parent du ministre, fut héroïque de résistance et soutint le courage et la fermeté de tous les jeunes Jésuites qui n'étaient pas encore profès, et que les agents ministériels s'efforçaient d'entraîner. Tous furent jetés dans les cachots.

Les mêmes moyens étaient employés dans les missions d'outre-mer. En Amérique, en Afrique, en Asie, on enlevait les Jésuites de toutes les colonies portugaises, on les jetait à bord d'un navire, on dirigeait les uns sur Lisbonne, on envoyait les autres à Goa, et, à cette dernière ville, on les embarquait sur divers bâtiments pour n'importe quelle destination. Ceux qui arrivaient à Lisbonne étaient aussitôt divisés en deux catégories: celle des Portugais et celle des étrangers. La première, pouvant attirer des désagréments au ministre en provoquant des réclamations et des plaintes de la part des familles, était envoyée au Pape ; la seconde était emprisonnée.

Le 24 octobre, le premier convoi des prisonniers bannis arrivait à Civita-Vecchia : la magistrature, le clergé, les ordres religieux, la noblesse, le peuple, se pressaient avec vénération autour des apôtres-martyrs, auxquels chacun offrait l'hospitalité avec un généreux empressement.

Les exilés se partagèrent entre ceux qui se disputaient l'honneur de les recevoir, et les Dominicains firent graver sur le marbre, dans leur église, une inscription destinée à conserver à jamais le souvenir de cet exil et de ce passage à Civita-Vecchia.

Bientôt d'autres convois succédèrent au premier; tous furent accueillis avec le même respect, la même admiration dans les ports où ils étaient obligés de relâcher, et, arrivés à Rome, ils y étaient reçus par le Souverain-Pontife avec une tendresse qui consolait leur douleur. Pombal, en envoyant à Rome cette immense quantité de religieux qui devaient être une charge pour la ville, espérait forcer le Pape à se repentir de la protection dont il couvrait la Compagnie de Jésus; il n'obtint pas ce résultat. Loin de là, son ambassadeur lui mandait que les Jésuites bannis du Portugal étaient l'objet de la sympathie et de l'admiration générales.

Le ministre portugais s'inquiétait des hommages rendus à ses victimes, lorsqu'il apprit une nouvelle plus humiliante encore : le bref qu'il avait osé commander et faire publier pour l'expulsion des Jésuites était déclaré faux par la cour romaine, et il venait d'être brûlé publiquement par la main du bourreau, à Rome et en Espagne. Don Carvalho se sentait frappé d'une malédiction universelle: mais il jugea qu'elle n'était pas suffisamment méritée, et il voulut ajouter à ses innombrables crimes un crime plus horrible encore.

Le Père Gabriel de Malagrida, Italien, avait passé une grande partie de sa vie dans les missions du Brésil; rappelé en Portugal, il y avait vieilli dans l'exercice de toutes les vertus apostoliques, entouré de la vénération publique; également aimé, également béni des grands et des petits, des riches et des pauvres, il était le père et l'ami de tous. Renfermé dans un cachot, à l'âge de soixante-neuf ans, sous prétexte de complicité dans la tentative contre la vie du roi, mais en réalité parce qu'il était à la fois Jésuite et chéri de tous les Tavora, le saint religieux languissait depuis trois ans dans les prisons, lorsque le marquis de Pombal le défère à l'Inquisition comme coupable d'avoir écrit des ouvrages contenant des prophéties et des récits de visions; toutefois le manuscrit, resté dans les mains du ministre, n'est

point présenté aux juges appelés à prononcer sur sa doctrine. Un frère du roi est grand inquisiteur, il refuse de juger un écrit sans en prendre connaissance : Pombal veut triompher, il destitue le prince et donne la dignité de grand inquisiteur à don Paul de Carvalho-Mendoza, son frère à lui, qui l'a généreusement secondé dans le Brésil par les persécutions dont il a poursuivi les Jésuites. Un nouveau tribunal est composé d'après le choix et l'autorité des deux Carvalho ; ce tribunal doit recevoir son institution du Pape ; mais le ministre déclare que ses jugements seront tenus pour valides, et qu'il n'a nul besoin de cette formalité pour les faire exécuter. En conséquence, le vénérable Père de Malagrida est jugé coupable de blasphème et d'hérésie ; comme tel, il est déclaré déchu du sacerdoce, livré au bras séculier et condamné à être brûlé vif. Le 21 septembre 1761, il montait courageusement sur le bûcher, et le ciel s'ouvrait pour lui.

Deux cent vingt et un Jésuites restaient encore dans les prisons de Pombal ; l'un d'eux, le Père Laurent Kaulen nous a révélé une partie du martyre qu'ils y souffraient avec autant de patience que de courage. La reine de France, Marie Leczinska, avait fait réclamer par le marquis de Saint-Priest, ambassadeur de Louis XV en Portugal, les trois Jésuites français prisonniers de Pombal ; le ministre s'était vu forcé de céder, et, en 1766, il rendit la liberté aux Pères du Gad et de Ranceau, ainsi qu'au frère Delsart. Le Père Kaulen en profita pour écrire les plus touchantes pages au Provincial du Bas-Rhin et lui exposer le martyre de leur captivité, afin d'obtenir un plus grand secours de prières

Nous reproduisons cette admirable expression de la douleur la plus douce et la plus sainte qui fut jamais :

« Mon Révérend Père,

« La huitième année de ma captivité est prête à finir, et je trouve pour la première fois l'occasion de faire passer ma lettre. Celui qui m'en donne le moyen est un de nos Pères français compagnon de ma captivité, et à présent libre par les soins de la reine de France.

« Je suis prisonnier depuis 1759. Enlevé par des soldats qui,

l'épée à la main, me conduisirent à un fort appelé Oloreïda, sur la frontière du Portugal, j'y fus jeté dans un cachot affreux, rempli de rats si importuns qu'ils infestaient mon lit et partageaient ma nourriture, sans que je pusse les écarter, à cause de l'obscurité du lieu. Nous étions vingt Jésuites renfermés chacun séparément. Les quatre premiers mois on nous traita avec quelques égards : après cela on commença à ne nous donner d'aliments que ce qu'il fallait pour nous empêcher de mourir de faim. On nous enleva avec violence nos bréviaires et ce que nous avions de médailles, d'images de saints et d'autres meubles de dévotion, on voulut même arracher à l'un de nous son crucifix ; il fit une si forte résistance qu'on le lui laissa, et on ne chercha pas à exercer sur les autres une si indigne violence. Un mois après on nous rendit nos bréviaires. Nous souffrîmes dans ces cachots obscurs la faim et beaucoup d'autres incommodités : on n'y donnait aucun secours aux malades. Nous y étions depuis trois ans, lorsque, à l'occasion de la guerre qui survint, on nous en retira au nombre de dix-neuf ; un de nous était mort. Nous traversâmes le Portugal, escortés par des escadrons de cavalerie, qui nous conduisirent aux prisons de Lisbonne. Il nous prit en route, à trois Allemands que nous étions, une grande défaillance ; on nous fit passer la première nuit avec les prisonniers renfermés pour crimes. Le lendemain, nous fûmes amenés dans ce fort, qu'on appelle de Saint-Julien, sur le bord de la mer, où je suis avec les autres Jésuites. Au moment où je vous écris, notre prison est des plus horribles : c'est un cachot souterrain et infect, où il n'entre de jour que par une ouverture de trois palmes de haut sur trois doigts de large. On nous y donne un peu d'huile pour la lampe, une modique et mauvaise nourriture, de mauvaise eau souvent corrompue et remplie de vers ; nous avons une demi-livre de pain par jour ; on donne aux malades la cinquième partie d'une poule. On ne nous accorde les sacrements qu'à la mort, et il faut que le danger soit attesté par le chirurgien qui fait l'office de médecin dans notre prison. Comme il demeure hors du fort, et qu'il n'est permis a aucun autre de nous voir, il n'y a aucun secours spirituel ni corporel à espérer pendant la nuit. Les cachots sont remplis de quantité de vers et d'autres

insectes, et de petits animaux qui m'étaient inconnus. L'eau suinte sans cesse le long des murs, ce qui fait que les vêtements et autres choses y pourrissent en peu de temps ; aussi le gouverneur du fort disait il dernièrement à quelqu'un qui me l'a répété : « Chose admirable ! tout se pourrit promptement ici, il n'y a que les Pères qui s'y conservent. » A la vérité, nous paraissons conservés par miracle, afin de souffrir pour Jésus-Christ. Le chirurgien s'étonne souvent que plusieurs malades d'entre nous guérissent et se rétablissent ; il avoue que leurs guérisons ne sont pas l'effet des remèdes, mais d'une vertu divine. Quelques-uns recouvrent la santé après les vœux qu'ils ont faits ; un de nous, prêt à mourir, fut subitement guéri, après avoir pris de la farine miraculeuse de saint Louis de Gonzague. Un autre, tombé en délire, et jetant des cris horribles, fut rétabli tout d'un coup après quelques prières dites auprès de lui par un de ses compagnons. Un autre, après avoir reçu la sainte Eucharistie, se trouva sur-le-champ soulagé et fortifié, dans une maladie qui l'a réduit plusieurs fois à l'extrémité Le chirurgien, qui a vu cela, dit ordinairement : « Je sais le remède qu'il faut administrer à celui-ci : donnez lui le corps de Notre Seigneur pour l'empêcher de mourir. » Il en est mort un dont le visage a pris un éclat qu'il n'avait pas pendant sa vie, en sorte que les soldats, et d'autres qui le contemplaient, ne pouvaient s'empêcher de dire : « Voilà le visage d'un bienheureux. »

« Témoins de ces choses et fortifiés par le ciel en d'autres manières, nous nous réjouissons avec ceux d'entre nous qui meurent, et nous envions leur destin en quelque sorte, non parce qu'ils sont au bout de leurs travaux, mais parce qu'ils ont remporté la palme. Les vœux de la plupart sont de mourir sur le champ de bataille. Les trois Français qui ont été mis en liberté en ont été tristes, regardant notre position comme plus heureuse que la leur. Nous sommes dans l'affliction, et cependant presque toujours dans la joie, quoique n'ayant pas un moment sans souffrance et étant presque nus ; il y en a peu d'entre nous qui conservent quelques lambeaux de leur soutane. A peine pouvons-nous obtenir de quoi nous couvrir autant que la modestie l'exige. Un tissu de je ne sais quel poil, à pointes aiguës, nous

sert de couverture; un peu de paille est notre lit; elle pourrit en peu de temps, ainsi que la couverture, et nous avons bien de la peine à en obtenir d'autre; ce n'est souvent qu'après en avoir manqué longtemps.

« Il ne nous est permis de parler à personne, et personne ne peut parler et demander pour nous. Le geolier est d'une dureté extrême et s'étudie à nous faire souffrir; il nous dit rarement un mot de douceur, et paraît ne nous donner qu'avec répugnance les choses dont nous avons besoin. On offre la liberté et toutes sortes de bons traitements à ceux qui voudront abjurer l'Institut. Nos Pères qui étaient à Macao, et dont quelques-uns ont déjà enduré avec courage, parmi les infidèles, les prisons, les fers, les tourments souvent réitérés, ont été aussi amenés ici, et il a été, ce semble, plus agréable à Dieu de les voir souffrir en ce pays, sans l'avoir mérité, que mourir pour la foi chez les idolâtres. Nous avons été, dans ces cachots, vingt-sept de la province de Goa, un de la province de Malabar, dix de celle de Portugal, neuf de celle du Brésil, vingt-trois de celle de Maragnon, dix de celle du Japon, douze de la province de Chine. Dans ce nombre, il y avait un Italien, treize Allemands, trois Chinois, cinquante-quatre Portugais, trois Français et deux Espagnols. De ce nombre trois sont morts, et trois ont été mis en liberté.

« Nous restons soixante-seize; il y en a d'autres enfermés dans les tours; mais je n'ai pu savoir qui ils sont, ni en quel nombre, ni de quel pays. Nous demandons aux Pères de notre province des prières pour nous, mais non comme des hommes à plaindre, puisque nous nous estimons heureux. Pour moi, quoique je souhaite la délivrance de mes compagnons de souffrance, je ne changerais pas mon état avec le vôtre. Nous souhaitons à nos Pères une bonne santé et le bonheur de travailler courageusement pour Dieu dans votre pays, afin que sa gloire y reçoive autant d'accroissement qu'elle reçoit ici de diminution.

« De la prison de Saint-Julien, sur le bord du Tage, le 12 octobre 1766.

« De votre Révérence le très-humble et très-obéissant serviteur.

« LAURENT KAULEN, captif de Jésus-Christ. »

Pombal couronna la série d'iniquités que nous venons de voir en contraignant la fille du marquis de Tavora d'épouser son fils!!!.., N'était-ce pas prouver l'innocence de ses victimes en mettant le comble à sa cruauté?...

II

Le Père Louis du Gad, supérieur des missions de Chine, en résidence à Macao, a laissé une relation non moins touchante des traitements infligés, dans les colonies portugaises, aux innocentes victimes du tyrannique ministre de Joseph Ier, la voici :

« Le 25 juillet 1762, à trois heures du matin, furent arrêtés par ordre de Pombal, 24 Jésuites, savoir : 13 de la vice-province de Chine, qui demeuraient à la maison de Saint-Joseph ; 8 de la province du Japon résidant au collége de Saint-Paul, et 3 de la mission de France qui habitaient dans le même collége. Les uns furent conduits chez les Dominicains, et les autres chez les Fran ciscains. Cette division dura peu; après quelques jours on les réunit tous dans le collége, où on leur donna pour demeure la partie où l'on tenait les provisions : quatre chambres assez petites leur furent assignées, une desquelles servait de chapelle et de réfectoire. Toute communication avec le dehors fut interdite ; aux portes et aux fenêtres on mit des grilles de fer, et, pour plus grande précaution, jour et nuit veillaient des sentinelles, afin que personne ne pût parler aux prisonniers et leur rien envoyer. Les sentinelles même avaient de sévères défenses de leur rien dire de ce qui se passait dans la ville. On ne tarda pas à publier à son de trompe la vente des effets, qu'on fit précéder de la lecture de sept ou huit décrets, dont quelques-uns ordonnaient que nos noms fussent ignominieusement déchirés en présence des chrétiens et des idolâtres accourus à ce spectacle. L'archevêque de Cranganor et l'évêque de Cochin furent déclarés rebelles (tous deux étaient Jésuites), parce qu'ils avaient refusé d'abandonner

les missions du Malabar. Il fut intimé, sous peine de la vie, à tous ceux qui auraient quelque chose des Jésuites, d'en donner la déclaration sous vingt-quatre heures ; la même peine fut portée contre quiconque manifesterait au dehors les sentiments d'estime qu'il avait pour les Jésuites, ou paraîtrait leur porter compassion, quelque dommage qu'il éprouvât de leur destruction. Deux vieilles femmes qui, à la porte du collége, recevaient tous les jours du riz pour leur subsistance, n'ayant point trouvé cette charité à la porte de quelque riche, s'avisèrent de s'écrier : « Si la mission des Jésuites subsistait encore, nous ne manquerions pas du nécessaire. » Elles furent entendues, accusées et conduites en prison, où elles payèrent leur trop grande sincérité.

« Au commencement de septembre, on vendit à l'encan, auprès de la porte de l'église, les effets de la vice-province du Japon et de la mission de France ; dans le même temps on vendit aussi ce qui appartenait à la vice-province de la Chine, mais à quelque distance de l'église... On ne doit pas ici oublier que celui qui présidait à la confiscation des effets avait promis au procureur de la mission française qu'on mettrait à part tout ce qu'on avait coutume d'envoyer chaque année aux missionnaires et qu'on était sur le point de faire partir. Ainsi avait-on promis ; on ne s'en souvint plus, quand on présenta une requête au gouverneur et aux juges, où le P. de Neuville, le P. Boussel et moi nous exposions avec modestie que tout le monde savait que ce que la mission française possédait en ce pays provenait des libéralités de Louis XIV ; que cette mission n'avait rien de commun avec les autres provinces ; que chacune avait ses lois et ses supérieurs, ses maisons ; que le tout était sous la protection du roi très-chrétien, et que si l'on se trouvait à Macao, c'était uniquement à cause de la persécution exercée en 1733, qui obligea à partir de Canton ; que les Pères du collége de Saint-Paul avaient bien voulu recevoir chez eux les exilés, sans cependant qu'ils leur fussent à charge, puisqu'on y payait pension ; que de plus, comme on le pouvait voir dans les archives à Goa et à Macao, le roi très-fidèle don Jean V permettait aux Français d'avoir à Macao une demeure et de vaquer aux affaires de leurs missions ; que par conséquent nous demandions qu'il nous fût accordé ce que de-

mandait en notre faveur le droit des gens : de sortir de Macao avec tout ce qui nous appartenait, et de nous retirer où nous jugerions à propos pour l'avantage des missions du roi très-chrétien.

« Une demande aussi juste que celle-là, approuvée de tout le monde à Macao, n'eut aucune réponse, et tout l'effet qu'elle produisit fut qu'après trois à quatre jours l'officier qui nous gardait vint nous enlever papier, plumes et encre.

« Au 5e de novembre, on nous fit embarquer au clair de la lune ; nous marchions pour nous rendre au port entre deux files de soldats et chacun de nous avait à ses côtés un officier pour l'arrêter en cas que quelqu'un voulût prendre la fuite.

« On ne peut se figurer combien le gouvernement de Macao crut devoir prendre de précautions pour notre transport jusqu'à Goa ; et comme s'il ne suffisait pas d'avoir mis des soldats à toutes les issues des endroits du vaisseau où nous étions, il ordonna qu'on fît fermer toutes les ouvertures d'où il nous pouvait venir du jour, à l'exception d'une qu'on nous laissa pour pouvoir dire notre bréviaire.

« ..... Il n'est pas surprenant, après cela, que peu de jours après notre embarquement, et quoiqu'il fît froid, nous nous trouvâmes si remplis de vermine, qu'il nous était impossible de pouvoir reposer ; nous fûmes cependant un mois ou deux dans cet état, jusqu'à ce que le capitaine, sur notre prière, permit que six d'entre nous, le matin, et autant l'après-dîner, pussent monter et prendre l'air une heure ou deux, mais avec cette condition que, si quelqu'un approchait de notre vaisseau, on eût sur-le-champ à descendre d'où l'on était sorti. Nous avons ainsi passé quatre mois, partie en route, partie dans différentes relâches. Ce fut dans celle que nous fîmes au port de Talichéry, sur la côte du Malabar, que le Père Louis de Figuera, recteur du collége de Saint-Joseph à Macao, finit ses travaux, après une maladie de 38 jours, abandonné de tous les secours humains, sans qu'on eût même voulu permettre qu'il fût inhumé dans une église tout près de notre navire ; ce que les Anglais, qui sont les maîtres du port, accordaient volontiers. Peu s'en fallut que nous ne devinssions la proie des pirates ; et s'ils ne nous prirent point, c'est qu'ils furent peu curieux d'un navire qui ne leur

paraissait chargé que d'hommes. Nous avions déjà passé plus de la moitié du carême avec beaucoup d'épargne, parce que les provisions prises à Macao ou faites dans le voyage nous manquaient, lorsque nous trouvâmes une frégate de Goa où l'on nous fit passer. Le capitaine, par ses bonnes façons et ses libéralités, nous fit en quelque façon oublier ce que nous avions souffert jusque-là.

« Enfin nous arrivâmes à Goa le 22 mars, après 15 jours de navigation sur la frégate. Deux jours après notre arrivée, on nous fit débarquer et conduire à trois lieues de là dans la forteresse Mormogam : ce lieu fut pour nous une vraie consolation, parce que c'est l'endroit où l'on dit que saint François Xavier allant aux Indes mit pour la première fois le pied à terre. On y célèbre tous les ans sa fête avec solennité, en mémoire du bienfait qu'y reçut un soldat pendant l'attaque des Hollandais, lorsque ceux-ci, voulant forcer l'entrée, deux boulets tirés contre la porte, à l'invocation de saint François Xavier, reculèrent de façon qu'ils laissèrent seulement la marque de leur grosseur comme un monument perpétuel de la faveur reçue. C'est dans cette chapelle dédiée à saint François Xavier que nous cherchions, par la célébration des divins mystères et l'assiduité aux exercices de la vie religieuse, à nous dédommager de ne pouvoir nous transporter au tombeau de l'apôtre, dont la vue n'aurait pas été moins efficace pour nous persuader la patience dans les tribulations de la captivité qu'il l'avait été pour persuader le zèle le plus infatigable du salut du prochain.

« Après avoir passe ainsi presque un an, quoique quelques-uns se trouvassent assez indisposés, et que l'on eût déclaré qu'il y allait de la vie pour un d'entre nous qui avait reçu le viatique, nous fûmes obligés de nous rembarquer, et de nuit, parce qu'on craignait les approches d'un Régulo idolâtre, dont l'armée victorieuse menaçait Goa. Nous n'eûmes pas peu à souffrir cette nuit et le jour suivant. Enfin le 4 février nous recommençâmes une nouvelle navigation qui finit plus mal que la première. Nous fûmes cependant assez heureux pour rencontrer un capitaine d'une vraie piété et d'une âme généreuse, toujours disposé à faire en notre faveur tout ce qui n'était pas directement opposé

aux ordres sévères qu'il avait de sa cour. En effet, s'apercevant, dès les premiers jours de notre navigation, que dans l'endroit du vaisseau que nous habitions nous n'avions pas la commodité de dire la messe, il nous en fit assigner un où, les jours d'obligation, un ou deux pouvaient célébrer ; bien différent en cela du capitaine de vaisseau qui nous portait de Macao à Goa, qui nous dispensa du précepte, ne nous permettant pas même d'assister à la messe qu'un de nous disait à l'équipage, et, lorsque nous pûmes la dire, défendant grièvement qu'on vînt l'entendre, faisant même punir sévèrement un soldat de garde à notre porte, parce que, pour l'entendre, il avait un peu avancé dans l'endroit où nous étions renfermés. On ne tarda pas à éprouver ce que peuvent réunis ensemble les tempêtes, les vivres salés et en petite quantité, le mauvais air qu'on respire sur les côtes de l'Afrique : un grand nombre tombèrent malades et quatre moururent. Le premier fut le Père de Neuville, Français, âgé de 69 ans ; il mourut des fatigues et des misères souffertes avec patience ; sa faiblesse était si grande que, ne pouvant se soutenir, on lui administra les sacrements, et qu'il expira le 30 avril, dans le temps qu'on donnait le viatique à un autre à ses côtés. Huit jours après mourut le Père Boussel, procureur de la mission française en Chine, âgé de 65 ans, mais d'une santé si faible, qu'on ne le conservait qu'avec les attentions les plus grandes ; de sorte que la nouvelle du réveil fut pour lui celle de la mort, qu'il accepta avec résignation. Après lui vint le tour du Père Emmanuel Gonzalès, Portugais, d'un peu plus de 50 ans, qui fut pour nous un modèle de patience, et qui mourut d'une façon très-édifiante après la réception des sacrements, le 11 mai. Enfin nous perdîmes encore le Père Simoëens, aussi Portugais, de 75 ans, le 16 du même mois, le premier jour de notre arrivée dans la maison qui nous fut assignée pour prison à la baie de Tous-les-Saints.

« Ce fut le 15 mai que nous arrivâmes à la Baie, autrement dite Saint-Sauveur, métropole du Brésil. On nous fit débarquer de nuit, et nous eûmes pour prison celle de nos maisons où l'on se retire pour faire les exercices de saint Ignace. Là, par les soins qu'on prit de nous, nous nous refîmes bientôt de ce que nous

avions souffert sur mer, et nous nous trouvâmes en état de pouvoir entreprendre la longue partie du voyage qui nous restait pour arriver à notre terme ; mais nous ne devions pas manquer encore là d'avoir occasion de souffrir. Les trois gouverneurs, dont l'évêque est le principal, se chargèrent de nous en fournir une en particulier d'une nouvelle espèce : pendant huit jours ils retinrent notre petit bagage qu'ils examinèrent et réexaminèrent avec la plus grande attention ; mais quelle fut notre surprise, lorsqu'il nous fut rendu, de voir qu'on nous avait enlevé le seul adoucissement qui nous restait dans nos peines et nos fatigues, je veux dire tous nos livres ; et ce qu'on ne croira peut-être pas, c'est qu'on nous refusa constamment deux exemplaires de l'Écriture Sainte que nous redemandions avec instance ; et ce ne fut pas sans peine qu'on nous rendit nos bréviaires, qu'on avait gardés avec le reste. Ce qu'il y eut encore là de particulier, et auquel on n'avait pas pensé, fut de prendre nos signalements avec la plus grande exactitude. Chacun en présence du juge devait décliner son nom, sa patrie, son âge, le temps auquel il était venu en mission, les missions où il avait été. On écrivait exactement la taille, la physionomie, la couleur des cheveux et de la barbe, en un mot, tout l'homme ; et, crainte qu'on ne fût trompé, tous les jours on nous faisait paraître en présence du même juge et notaire pour vérifier les dépositions.

« Ce fut le 15 juillet qu'on résolut de nous faire embarquer de nouveau, jour auquel dans la Compagnie on fait la mémoire des quarante martyrs du Brésil.....

« Enfin, après 27 mois d'une dure captivité, après avoir couru de l'orient à l'occident et nous être fait voir dans les ports les plus commerçants de l'Asie, de l'Afrique et de l'Amérique, partout portant l'opprobre et le mépris dont on nous chargeait, nous arrivâmes à l'embouchure du Tage, près de Lisbonne, le 16 octobre 1764, et nous y jetâmes l'ancre..... Tout le 17 se passa sans que nous eussions rien entendu de notre sort : nous le sûmes le 18, lorsqu'une heure avant la fin du jour des personnes vinrent dans notre vaisseau, et vers minuit on nous fit tous monter ; on nous appela par nos noms, et comme nous étions dix-neuf, on nous sépara dans quatre petites chaloupes. Nous voguâmes ainsi

sur le fleuve pendant quatre heures, après quoi on nous mit dans des chariots, et nous arrivâmes encore de nuit à la forteresse Saint-Julien; là on nous donna seulement une heure de repos, quoique nous eussions l'air de gens échappés à la mort, après laquelle heure on nous ensevelit dans des cachots. On commença par assigner à deux de nos frères coadjuteurs extrêmement malades — l'un avait plus de 70 ans et était aveugle — une prison ou appartement un peu moins incommode que les autres et plus ample; on leur donna pour compagnons deux prêtres, qui devaient leur servir d'infirmiers; le reste fut distribué deux à deux dans différents cachots, ce qui s'exécuta avec un tel silence qu'on n'entendit pas proférer une seule parole. Ces prisons où nous fûmes mis sont des espèces de catacombes dont les murailles latérales sont en forme de cintre, lequel est de distance en distance fermé d'un mur; ces appartements ne sont pas également grands. Le cachot où je fus confiné, et que j'ai quelquefois mesuré, avait 20 palmes de long, 13 de largeur et environ 30 de hauteur, et était situé sous une rue. Pour chasser les ténèbres d'un lieu si obscur, on nous donna une lampe à la lumière de laquelle nous disions notre bréviaire et faisions les autres choses : point de fenêtres, mais un soupirail qui donnait dans la rue, de 2 palmes seulement de long et de 3 doigts de haut, lequel était masqué avec des planches à une distance qui nous empêchait de recevoir l'air. Dans chaque cachot était une élévation de 3 à 4 palmes faite avec des planches; c'est là-dessus que mes compagnons et moi nous mîmes notre petit bagage et notre méchant lit; l'humidité du lieu fit qu'après quelques mois on ajouta une couverture. On croirait avec peine combien au temps pluvieux nous avions à souffrir de l'eau qui coulait de nos murailles, et qui, croupissant, pourrissait tout ce que nous avions. L'espace où nous pouvions marcher était de cinq pas. Deux fortes portes nous renfermaient avec de gros verrous. Ces portes n'étaient ouvertes que le matin et le soir, et seulement autant de temps qu'il en fallait pour passer les plats qu'on nous portait et qu'on venait un quart d'heure après reprendre, Le manger était modique et commun, propre à soutenir tant bien que mal un homme en santé, mais incapable de rétablir un malade..... Rien de plus

misérable que la condition de ceux qui avaient des infirmités : quand on appelait le chirurgien, on pouvait s'attendre à voir par sa lenteur augmenter et le mal et les occasions de souffrir, ou par son ignorance à voir périr le malade. La dureté de l'officier qui nous gardait allait à ne pas permettre qu'il fût rien porté aux malades qu'aux heures fixées pour ouvrir la porte, comme l'éprouva, la veille de sa mort, un des nôtres à qui, au lieu d'un peu de bouillon qu'il souhaitait, on envoya deux œufs crus; et l'officier fit dire qu'on pouvait les cuire à la lumière de la lampe. Tout ce qui nous servait pour le vêtement, après avoir été cent fois raccommodé, fut bientôt en lambeaux, sans qu'on pensât à rien renouveler; et tout ce qu'on souffrit de la rigueur de la saison ne put fléchir la dureté de celui qui avait notre garde. Au lieu de nous procurer de quoi nous couvrir, l'avarice lui faisait tourner à son profit ce que la cour avait fixé chaque année pour nous vêtir et pour nous nourrir. On en vint même jusqu'à supprimer la légère somme qu'on devait donner à un barbier, et à nous laisser ainsi croître et les cheveux et la barbe, qu'on ne nous faisait point.

« Quelque chose qu'on eût à souffrir par le manquement des choses les plus nécessaires, on le supportait avec patience ; mais ce qui attristait le plus était la privation des sacrements. Qui le croirait que, dans un royaume chrétien, gouverné par des ministres faisant profession de piété, des prêtres, des religieux, sans être convaincus d'aucun crime, et dont quelques-uns avaient passé une assez longue vie au service du prochain, quelques-uns dans les travaux pénibles des missions avec grands succès, d'autres qui avaient souffert les naufrages, les prisons, les tourments même pour la confession du nom de Jésus-Christ, à qui plus d'une fois on avait fait des offres s'ils voulaient renoncer à leur profession; que de pareils hommes, comme autant de sacrilèges, fussent privés du pain céleste de l'Eucharistie; et je n'écris qu'avec horreur qu'ils en fussent privés même à Pâques; qu'on ne leur fît jamais entendre ou dire la messe; qu'on ne leur accordât, même aux derniers moments, les sacrements des moribonds qu'avec les plus grandes difficultés; qu'on en fît quelquefois de si grandes qu'un d'eux mourut sans cette consolation par l'impi-

toyable dureté du gardien de nos prisons! Et peu contents de nous interdire tout commerce avec les vivants, en avoir avec les morts eût été un grand dédommagement; on nous l'interdisait aussi. Rien donc ne devait manquer de ce qui pouvait augmenter la tristesse de notre situation; nous n'avions ni livres, ni papiers, ou, si l'on nous en procurait, ce ne fut point sans grande peine ; nous étions condamnés à mener une vie assez semblable à celle des brutes.

« Pour ce qui regarde le nombre des prisonniers, outre les dix-huit dont j'ai déjà parlé et un séculier distingué autant par ses grands biens que par sa piété et sa grandeur d'âme, nous trouvâmes soixante-dix autres Jésuites des différentes parties du monde; savoir : quinze Italiens, treize Allemands, deux Flamands, deux Espagnols, un Anglais, un Tonkinois; les autres étaient Portugais; l'un d'eux comptait déjà neuf ans de prison, quinze y étaient depuis sept ans, tous les autres en étaient ou à la sixième ou à la cinquième année de leur captivité, commencée par les uns en Afrique, par ceux-ci en Asie, pour d'autres en Amérique : outre les huit procureurs des missions, on voyait le Père Provincial, docteur de l'université d'Évora, un autre qui avait professé dix-neuf ans à Coïmbre et gouverné ensuite différents colléges. Nous avions encore le Père Alessandro, que les libelles ont représenté comme un des trois assassins du roi, et qui ne sut qu'après huit ans de sa prison, et encore par hasard, quel était le crime dont on l'accusait. Parmi ces héros de patience, plusieurs avaient quatre-vingts ans, d'autres soixante-dix, quelques-uns près de soixante, et le reste au-dessous; plusieurs étaient accablés de graves incommodités, les uns aveugles, d'autres sourds, d'autres goutteux, quelques-uns en enfance, quelques-uns pulmoniques; enfin tous avaient un air et une figure à faire dire à leurs gardes même qu'ils ne pouvaient vivre sans une espèce de prodige; en effet, au milieu de tant de misères, en huit ans de temps, il n'en est mort que douze; le Seigneur, dans sa bonté, voulant bien dans cette vie leur faire goûter une partie des consolations qu'il promet dans l'autre vie à ceux qui auront souffert pour la justice (1). »

(1) Publié pour la première fois par le R. P. de Ravignan dans *Clément XIII et Clément XIV.*

III

LE PÈRE PRZIKWILL, PRISONNIER A LA TOUR SAINT-JULIEN, AU PÈRE PROVINCIAL DE BOHÊME.

« Mon Révérend Père, la paix de Jésus-Christ soit avec vous! Dans le temps de notre enlèvement de Goa, qui fut si subit et si imprévu, je trouvai, par un coup de la Providence, une occasion favorable pour écrire au révérend Père Balthasar Lidner, assistant à Rome. Je le priai de vous faire passer ma lettre, afin que vous eussiez la bonté de la communiquer à notre chère province de Bohême. La même Providence me fournit aujourd'hui le moyen de vous écrire directement par un compagnon de ma prison C'est un de nos frères, à qui l'on vient d'annoncer que l'ambassadeur de France a obtenu son élargissement, parce qu'il est sujet du roi son maître, étant né dans les Pays-Bas français. Le Seigneur l'avait conduit à Goa quelques années avant nos malheurs, et il avait fait ses vœux. Cette occasion m'est d'autant plus commode, qu'elle me donne le temps d'écrire, et me fournit le moyen de tromper la vigilance de nos surveillants, qu'il est si difficile de surprendre.

« Je commence d'abord par vous demander part dans vos saints sacrifices et dans ceux de toute la province, que je n'ai jamais oubliée en aucune circonstance. Voilà près de six ans que nous n'avons point eu le bonheur de célébrer ni même d'entendre la sainte messe. Je ne vous parlerai ici que de notre situation présente, sans remonter plus haut; car le papier me manque comme bien d'autres choses.

« On nous embarqua à Goa en 1761, et nous fûmes cinq mois en mer. Pendant cette navigation si triste et si pénible, nous perdîmes vingt-trois de nos compagnons. Leur courage, leur résignation, leur amour pour Dieu et leur confiance nous firent envisager leur mort moins comme un sujet de tristesse que

comme un objet d'envie. Enfin, le 20 mai, veille de la Fête-Dieu, nous arrivâmes à l'embouchure du Tage. Là, on nous retint trois jours, et le quatrième on commença à débarquer quelques-uns de nos Pères portugais, avec des passagers et ceux qui devaient être transportés ailleurs. Ils étaient au nombre de vingt-huit, nous ne restions plus que cent quatre. Mais il est à observer que nous en avions laissé quelques-uns en Asie, parce qu'étant répandus bien avant chez les sauvages lors de notre enlèvement, il n'avait pas été possible aux émissaires de Pombal de s'en saisir à temps pour notre embarquement. Enfin notre tour vint et l'on nous descendit. Le port, qui d'ailleurs est très-fréquenté, se trouvait alors bordé d'une multitude innombrable de peuple rassemblé pour nous voir. Une garde renforcée nous reçut et nous conduisit à la tour Saint-Julien, qui est à l'entrée du port, du côté opposé à notre débarquement. Ce fut dans ce fort qu'on nous confina. Les cachots où l'on nous renferma étaient contigus à ceux où l'on avait resserré six mois auparavant nos Pères de Maragnon : ce que je ne sus néanmoins que quelque temps après. Le Père Wolff, né Silésien, mais de notre province, est du nombre de ces prisonniers. C'est aussi en son nom que j'écris. Le temps, la nécessité, ou plutôt la divine Providence nous fournit ensuite les moyens de communiquer entre nous d'un cachot à l'autre, et de nous reconnaître.....

« Je vais vous tracer le plan de mon réduit. C'est un souterrain semblable à une cave profonde, ou plutôt aux anciens caveaux des morts. Sa situation au bord de la mer le rend constamment humide. Les vers s'y engendrent prodigieusement, et nous en souffrons beaucoup. On a pratiqué de hauts soupiraux dans la muraille pour diriger, par la lueur obscure qui peut à peine y pénétrer, ceux qui descendent pour nous apporter quelque nourriture ; mais ni l'air, ni le jour ne percent dans nos cachots, que dans les moments où l'on ouvre la porte de fer à l'entrée des prisons. Jugez de là combien ces souterrains sont infects et malsains. La mauvaise huile de lampe que nous brûlons y répand une odeur insupportable. Le cachot où je suis est long de seize pieds et large de treize. Il en est d'autres moins grands où l'on est fort gêné à deux. C'est cependant une conso-

lation de se trouver avec un compagnon; et l'on ne l'eût point accordée, si le nombre des prisonniers eût été moins considérable. Je n'eus d'abord qu'un compagnon; c'était un Frère florentin, excellent sculpteur. On nous associa ensuite un jeune étu-étudiant génois, qui au bout de deux ans a fini saintement sa carrière. Il fut remplacé par le Frère qui va me quitter. Cette combinaison m'ôte tout pouvoir de me confesser. Nos surveillants poussent l'attention à l'excès pour nous empêcher toute communication avec qui que ce soit, même avec ceux qui nous servent, et qui n'oseraient ouvrir la bouche pour nous dire un mot. Cependant il a plu à la divine Providence de nous suggérer un expédient pour nous communiquer ce qui se passe dans nos cachots, soit maladies, soit d'autres peines, afin de nous aider mutuellement par la prière.

« Le premier jour de mon arrivée, je n'eus pour lit que la terre humide, et que mon bréviaire pour oreiller. Ce fut là toute ma ressource dans une faiblesse de jambes qui m'empêchait de me tenir debout. D'ailleurs, j'avais perdu sur le vaisseau une petite couverture de coton, qu'on m'avait permis d'emporter de Goa. A la fin, on nous donna une paillasse qui fut bientôt pourrie par l'humidité. Tel est le lit où je m'endors tranquillement. *Béni soit Dieu, le Père de Jésus-Christ Notre Seigneur, le Dieu de toute consolation, qui nous console dans toute notre tribulation,* et qui nous fait goûter combien il est doux de souffrir pour son saint nom.

« Peut-être que ceux qui entendront ce récit diront que notre sort est bien dur. Il l'est en effet; mais que sont nos maux en comparaison de ceux que l'apôtre des Gentils éprouvait dans tous ses membres? Aussi, quand je les pèse au poids du sanctuaire, j'ai honte d'endurer si peu de chose pour mon Dieu, surtout dès que j'oppose souffrances à souffrances, les miennes à celles des premiers Pères de notre Compagnie et de tant de généreux martyrs de la foi, à celles que Jésus-Christ même notre Sauveur et notre modèle a soutenues par amour pour nous. Nous n'avons proprement qu'une peine, mais elle est bien grande : c'est d'être privé du pain des anges. Hélas! le croirez-vous, mon Révérend Père, on ne veut l'accorder qu'aux mourants! Ah! que nous ressemblons bien aux morts! Dieu veuille que nous soyions

aussi parfaitement morts au monde. Nous sommes ici dans des sépulcres : puissions-nous y être ensevelis avec Jésus-Christ ; tellement que Dieu seul, témoin de nos maux, de notre soumission et de notre amour, nous y soutienne jusqu'à ce qu'il lui plaise de disposer de notre sort ! Je ne vous ai encore rien dit de ma santé, mon Révérend Père. Eh bien ! elle est passable. Du reste, je puis vous assurer que je suis parfaitement content de mes fers. Grâces soient rendues à Dieu qui me fortifie. Je ne désire rien d'autre que de vivre sur la Croix de Jésus-Christ, d'y mourir avec lui et d'accomplir en tout sa divine volonté.

« Je vous supplie, mon Révérend Père, de faire part de cette lettre à mes amis et à tous ceux de ma connaisance. Je les salue de tout mon cœur. Au moins qu'ils ne plaignent pas mon sort ; mais plutôt qu'ils prient pour moi le Seigneur, comme je le prie nommément pour eux, afin qu'il lui plaise de me maintenir dans cette joie du cœur, laquelle il a daigné m'accorder jusqu'à ce jour, tout indigne que je suis d'une telle faveur. Ce que je demande ici, ce n'est pas pour moi seul, c'est aussi pour tous mes frères captifs pour Jésus-Christ. Prosterné en esprit à vos pieds, mon Révérend Père, j'implore humblement votre charité. Daignez donc, avec tous les Pères et Frères de la province, vous souvenir de nous pauvres prisonniers. Daignez vous en souvenir tous les jours dans vos sacrifices et oraisons. Quelque résignés que nous soyons, nous sommes toujours des hommes faibles et fragiles : nous ne pouvons rien de nous-mêmes, et nous avons continuellement besoin du secours d'en-haut. C'est pourquoi priez pour nous, afin que vos prières montent jusqu'au trône de Dieu, et nous obtiennent la grâce de combattre généreusement et constamment jusqu'à la fin, comme de vrais enfants de notre mère la Compagnie de Jésus.

« Il faut que je finisse, mon Révérend Père, étant au bout de mon papier. Comptant sur votre charité et sur vos bontés, je vous conjure tout de nouveau de ne nous oublier jamais devant Dieu. Je suis, mon Révérend Père, le plus petit de vos serviteurs en Jésus-Christ. Charles Przikwill.

« De la prison de Saint-Julien de Lisbonne, à l'embouchure du Tage. En décembre 1776. »

EXTRAITS DE LA RELATION DU PÈRE FRANÇOIS PHILIPPI, ANCIEN MISSIONNAIRE DU MALABAR, ADRESSÉE AU PÈRE LICHETTA.

« .... L'an 1763, notre chartreuse souterraine vit augmenter le nombre de ses reclus. Dix-huit Jésuites dė la province du Maragnon, qui jusque alors avaient été renfermés dans la forteresse d'Alméida, furent transportés dans nos caveaux, pour éviter qu'ils ne fussent mis en liberté par les troupes de l'Espagne qui était en guerre contre le Portugal; tant l'on craignait qu'un seul de ces prisonniers pût mourir ailleurs que dans les cachots! Vers l'an 1764, arrivèrent pareillement seize Jésuites prisonniers de Macao. Notre communauté se trouva de cette manière portée au nombre de quatre-vingts. Parmi ces derniers se trouvaient le Père du Gad, Français de naissance, qui en 1767 fut mis en liberté par l'intervention de son gouvernement, et procura la liberté au Père Delsart, sujet de la couronne de France. Celui-ci fit délivrer le Frère Durazzo, qui, s'étant adressé à la cour de Sardaigne, obtint la délivrance des Pères Fantini et Buongiovanni.

« Un peu plus tard on prit trente-quatre de nos compagnons pour les déporter à Rome. Je restai avec mon cher consolateur, le Père Storioni, et tous les Jésuites de Maragnon. Notre purgatoire n'était pas achevé, dix longues années devaient s'ajouter à notre pénitence. La même année 1767 vit mourir notre commandant du fort; son successeur parut d'abord vouloir nous traiter avec plus d'humanité; mais bientôt il ouvrit son cœur à l'avarice, se mit à spéculer sur la modique somme assignée à notre entretien, et nous fournit ample matière de patience. L'an 1769, nos confrères partis pour l'Italie furent remplacés par vingt autres Jésuites, qui, jusque alors, avaient été renfermes dans les caves du palais du duc d'Aveiro.

« Nous arrivâmes ainsi à la terrible époque de 1773, qui vint nous apprendre que tout ce que nous avions souffert jusque-là n'était rien en comparaison des douleurs que les desseins impénétrables de la Providence nous réservaient; c'était la lie du calice. Ah! qu'elle était amère! Au commencement de sep-

tembre, le marquis de Pombal vint à Oéiras, éloigné d'un mille de la tour de Saint-Julien, et nous envoya son auditeur pour nous intimer la suppression de la Compagnie. Par un raffinement de cruauté, et pour le seul plaisir de nous tourmenter dans la partie qu'ils savaient bien nous être la plus sensible, nos bourreaux mirent la plus grande solennité dans cet acte barbare par sa nature. D'après les ordres de Pombal, on nous rassembla à l'entrée des cachots, et, après nous avoir fait subir la lecture de ce décret si dur dans ses formes et si désespérant dans son fond, on nous arracha les lambeaux de l'habit de la Compagnie qui nous restaient sur le dos, et, en présence de deux compagnies de soldats et d'une populace nombreuse qui applaudissait à notre profonde humiliation, on nous revêtit d'une espèce de cilice ou de sarrau composé de plusieurs morceaux de différentes couleurs, afin d'ajouter à notre confusion par le ridicule et l'indécence de l'habit qu'on substituait à celui de notre Compagnie. O mon Père! je n'ai pas de paroles à ajouter à ce récit. Une langue humaine ne saurait rendre les sentiments qui déchiraient nos cœurs; votre cœur les a tous éprouvés, il est seul capable de les comprendre. Dieu seul connaît les larmes, les soupirs et surtout la consternation mortelle dont les catacombes furent témoins.

« Nos bourreaux jouissaient d'un spectacle si cher à leurs cœurs; comme des tigres acharnés à leur proie, ils en savouraient les délices et buvaient goutte à goutte le sang de leurs victimes. Insultant à notre douleur, ils nous la reprochaient, et, nous en faisant un crime, ils nous racontaient avec un triomphe affecté les réjouissances publiques célébrées dans tout l'univers, les *Te Deum* chantés dans toutes les églises, et *le Saint-Sacrement exposé partout pendant trois jours,* en actions de grâces de l'extinction de la Compagnie. Puis, comme s'ils avaient eu le droit de commander aux affections de nos âmes, ils nous disaient que la destruction de la Compagnie étant la volonté de Sa Majesté, notre douleur était une révolte contre l'État et contre le roi, et, qu'au lieu de pleurer, nous étions obligés de nous réjouir avec tous les bons citoyens! Les barbares!!! que Dieu le leur pardonne! Je ne crois pas qu'il soit possible de trouver dans

l'histoire de tous les tyrans du monde un trait de cruauté comparable à celui-là!...

« Tout le monde s'attendait que la publication du bref de la suppression de la Compagnie allait ouvrir nos prisons pour nous donner une pleine liberté ou au moins un exil. Il n'en fut rien; nous portions encore assez de traits de notre mère pour attirer sur nous, même après sa mort, les cruautés du persécuteur. Néanmoins notre captivité fut un peu adoucie; une faveur bien grande nous fut accordée, la permission de recevoir régulièrement tous les mois la sainte Eucharistie; jusque-là, nous avions été déclarés excommuniés et traités comme tels au nom de la religion; le bonheur de participer au pain des anges nous consola pleinement et nous donna la force de supporter avec joie les épreuves de tous les jours. Nous approchions de l'année 1777; nous avions passé dans ces catacombes seize années, pendant lesquelles trente-cinq de nos confrères étaient morts; de ce nombre onze de notre province malabare, savoir : les Pères J. Pedemonte, J. dos Santos, F. Mourei, E. Diaz, Jean Figueiredo, E. da Sylva, A. Rodriguez, Jean Ignace, E. de Mathos, Jean Franco et Fr. d'Albuquerque. Une circonstance digne de remarque, c'est que, durant les dix-huit années de notre captivité, jamais un agent du gouvernement ne se présenta à nous pour nous interroger, nous examiner, ou nous dire la cause de notre incarcération; il s'agissait si peu de raison et de justice, que la haine et l'iniquité ne prirent pas même la peine de se couvrir sous le manteau de ces formalités extérieures.

« Enfin, l'année 1777 vint mettre un terme à nos souffrances; le roi Joseph Ier fut cité au tribunal de Celui qui juge les justices (Dieu ait pitié de son âme!) La reine, qui lui a succédé, n'eut rien de plus empressé que de satisfaire aux droits de l'humanité et de la justice; les prisons s'ouvrirent, les entrailles de la terre rendirent leurs morts, et nous participâmes à cette espèce de résurrection générale. Nous étions encore au nombre de quarante-cinq Jésuites dans notre catacombe. Après tant d'années écoulées dans ces profondes ténèbres et sous une atmosphère de plomb, il fallut multiplier les précautions et ménager une transition lente et graduée, pour éviter les dangers d'un passage

subit; la lumière nous eût aveuglés, l'air libre nous eût étouffés.

« Je ne chercherai pas à vous peindre les transports de joie qui éclatèrent dans tout le Portugal en voyant rendues à la vie huit à neuf cents personnes, reste d'environ neuf mille, que le ministre avaient enlevées à l'État et particulièrement aux familles les plus distinguées du royaume. Mais surtout comment vous exprimer notre bonheur lorsqu'après dix-huit ans de la plus cruelle privation, il nous fut donné enfin d'offrir à l'autel du Dieu vivant le divin sacrifice de propitiation! Après avoir passé quelques jours dans la ville de Lisbonne pour reprendre un peu de forces, je m'embarquai le 17 juillet 1777 avec sept Pères allemands et cinq italiens pour la ville de Gênes, où nous trouvâmes vingt de nos anciens confrères réunis dans le noviciat de Carignan, et plusieurs autres dispersés dans la ville et dans ses environs; ils nous reçurent tous avec une bonté et une tendre amitié qui nous prouvèrent qu'en supprimant la Compagnie on n'avait pu éteindre, dans le cœur de ses enfants, la charité toute céleste qui en était l'âme et le caractère distinctif (1). »

IV

La triste affaire du Père de Lavalette se poursuivait toujours, et la Providence continuait à entraver le départ des visiteurs. En 1759, le Père Ricci nomme le Père Fronteau pour cette mission; celui-ci peut enfin se mettre en route... il meurt avant d'arriver à sa destination. Le Père de Launay, procureur des missions du Canada, est désigné pour lui succéder... il se casse la jambe au moment du départ. Le Général ne se décourage pas, il est Jésuite : il nomme un autre visiteur, et, pour plus de sûreté, il le fait embarquer sur un bâtiment neutre... Vaines précautions! le bâtiment neutre est capturé par des pirates.

(1) *Histoire du Maduré*, par le R. P. Bertrand, S. J., Paris (1854).

Pendant ce temps, la veuve Grou et son fils, négociants à Nantes, avaient intenté un procès aux Jésuites pour les forcer à payer les dettes contractées par le Père de Lavalette, et le 30 janvier 1760, la cour consulaire de Paris condamnait la Compagnie de Jésus à payer solidairement la somme de trente mille livres, due à la veuve Grou par le Père de Lavalette. Les frères Lioncy, de Marseille, imitaient cet exemple, et, le 29 mai de la même année, la cour consulaire de Marseille rendait le même jugement, autorisant les créanciers à s'assurer le remboursement de leurs créances sur les biens de la Compagnie.

Le jugement de ces deux cours était en opposition avec les lois en vigueur concernant les ordres religieux, qui, tous, étaient reconnus non solidaires de leurs diverses maisons ; chacune de ces maisons répondait pour son propre compte seulement, non pour le compte d'une autre ; mais il s'agissait de la Compagnie de Jésus, dont la coalition voulait l'anéantissement ; dès lors l'iniquité pouvait hardiment prendre la place et le nom de la justice.

Des amis, faux ou maladroits, entraînent les Jésuites à faire appel de ce jugement à la haute-cour du parlement de Paris : c'était les livrer à leurs plus puissants ennemis. Le parlement commença par supprimer leurs congrégations (1), afin de leur retirer ainsi une grande partie de leur influence sur leurs anciens

(1) Ces Congrégations existaient depuis les commencements de la Compagnie. Jean de Léon, jeune Jésuite, régent de cinquième, à Rome, réunissait tous les jours les plus pieux d'entre les élèves pour les encourager dans la pratiqne de toutes les vertus et dans l'amour de Dieu et du travail ; ces réunions se terminaient par une prière à la sainte Vierge, que les fervents écoliers faisaient dépositaire de leurs bonnes résolutions. L'idée fut jugée utile au bien des jeunes élèves; éclose en 1563, elle grandit et se propagea rapidement dans tous les colléges de l'Institut, et en 1584, Grégoire XIII érigea ces réunions en Congréatg'ons dans l'église du Collége romain. Tous les élèves qui en avaient fait partie dans les colléges des Jésuites, désirant rester en union de prières avec ceux dont ils se séparaient toujours à regret, demeuraient affiliés à cette Congrégation, qui devenait pour eux, dans le monde, un lien d'amitié, de fraternité chrétienne. Elle s'étendit dans tout l'univers ; partout où un collége de Jésuite s'établissait, la Congrégation s'établissait aussi.

élèves. Il est vrai qu'en supprimant la Congrégation de la très-sainte Vierge, il laissait établir la franc-maçonnerie.

Le 17 avril 1761, il ordonnait aux Jésuites de déposer au greffe un exemplaire de leurs Constitutions, dans le délai de trois jours. Le Père de Montigny, sans profiter de ce délai, s'empressa de faire le dépôt de ces ténébreuses Constitutions dont on s'est plu de tout temps à faire l'épouvantail des esprits crédules ou ignorants, et le Parlement se fit juge de ces règlements approuvés tant de fois par les Souverains-Pontifes, et dont la pratique avait jusqu'alors rempli le monde de la plus juste admiration. Le 8 mai, la cour rendait un arrêt par lequel le Général, et en sa personne la Compagnie de Jésus, était condamné à payer le capital et les intérêts des dettes du Père de Lavalette, dans un délai d'une année, à partir du jour de cet arrêt.

Les porteurs de créances, faute de les voir acquitter par la Compagnie, étaient autorisés à saisir ses biens. Alors se présentèrent une masse de fausses lettres de change dont le total élevait la dette du Père de Lavalette au chiffre de cinq millions. Le Parlement laissait faire et n'arrêtait point les faussaires.

Les Constitutions étaient examinées et condamnées sur plusieurs points par les magistrats qui se jugeaient compétents en matière de vie religieuse. Louis XV s'aperçut enfin de toutes ces injustices, et, le 2 août, il ordonna au Parlement de surseoir pendant un an, et aux Jésuites de remettre à son conseil les titres de leurs maisons. Le Parlement refusa d'enregistrer l'édit royal, et, le même jour, il appela comme d'abus de toutes les bulles et lettres apostoliques *concernant les prêtres et écoliers de la Société se disant de Jésus*. Il déclarait la Compagnie de Jésus ennemie de l'Église, du Saint-Siége, des libertés de l'Église gallicane et de l'autorité en général. On ne lui reprochait plus son obéissance aveugle à ce même Saint-Siége, son attachement inébranlable à cette même Église... Il fallait varier les accusations. éviter la monotonie ; mais le parlement, ne fût-ce que par amour-propre, aurait dû éviter aussi une absurdité. Accuser les Jésuites d'être à la fois les soutiens et les ennemis du Saint-Siége impliquait contradiction et devait faire sourire les uns et indigner les autres. La conséquence de ce jugement fut de défendre « très-ex-

pressément à tous sujets du roi : 1° d'entrer dans ladite Société; 2° à tout Jésuite de continuer aucune leçon publique ou particulière de théologie.

Les Jésuites ne bougeaient pas. Les trois supérieurs des maisons de Paris leur défendaient d'écrire une seule ligne pour leur justification ou pour réclamer la part de justice qui leur était due. Ils étaient innocents, ils étaient persécutés par ceux au salut desquels ils avaient travaillé de toute l'ardeur de leur zèle, ils s'abandonnaient à la Providence et attendaient. Les philosophes et les jansénistes interprétèrent le calme et la dignité de leurs victimes : ils les accusèrent de conspirer, d'intriguer sourdement, de manœuvrer dans les ténèbres. Le Jésuite sera toujours le *Croquemitaine* des grands enfants.

Le conseil du roi, jugeant le parlement incompétent pour prononcer sur les Constitutions de la Compagnie de Jésus, ainsi qu'il s'en était arrogé le droit, convoqua une assemblée du clergé et lui soumit, au nom du roi, ces quatre questions à résoudre :

« 1° L'utilité dont les Jésuites peuvent être en France, et les avantages ou les inconvénients qui peuvent résulter des différentes fonctions qui leur sont confiées;

« 2° La manière dont les Jésuites se comportent, dans l'enseignement et dans leur conduite, sur les opinions contraires à la sûreté de la personne des souverains, et sur la doctrine du clergé de France, contenue dans sa déclaration de 1682, et en général sur les opinions ultramontaines ;

« 3° La conduite des Jésuites sur la subordination qui est due aux évêque et aux supérieurs ecclésiastiques, et s'il n'entreprennent point sur les droits et les fonctions des pasteurs ;

» 4° Quel tempérament on pourrait apporter, en France, à l'étendue de l'autorité du Général des Jésuites, telle qu'elle s'y exerce. »

Le 30 novembre, cinquante et un cardinaux, archevêques et évêques, sous la présidence du cardinal de Luynes, commençaient leurs délibérations sur ces quatre questions, et, un mois après, ils prononçaient sur tous les points, et à l'unanimité, en faveur des Jésuites; six voix seulement demandaient quelques modifi-

cations pour plaire au ministre Choiseul, qui tenait à obtenir une dissidence dans l'assemblée. Le seul, Fitz-James, évêque de Soissons et janséniste, demandait la suppression de l'Institut, tout en avouant « qu'il n'y a peut-être point d'Ordre dans l'Église dont les religieux soient plus réguliers et plus austères dans leurs mœurs. » Soixante-dix prélats, qui n'avaient pu se joindre à l'assemblée, écrivirent au roi pour exprimer leur opinion sur les questions proposées : elle était en tout conforme à celle de la majorité. Le roi, poussé par son ministre et son entourage, adopta l'avis de la minorité.

Au mois de mars 1762, voulant tout concilier, il annula les procédures entamées depuis le 1er août 1761, il déclara les Jésuites assujettis à l'ordinaire et aux lois de l'État, et il détermina la manière dont leur Général exercerait son autorité en France. Mais les ennemis de la Compagnie de Jésus se récrièrent, c'était sa suppression qu'ils voulaient, ou tout au moins son expulsion du royaume, et ils pressèrent le roi de telle sorte, que cet édit fut retiré par le faible monarque, à la grande joie de ceux qui exigeaient le renversement des Jésuites, afin de renverser le trône plus facilement.

Cependant les Anglais s'étaient emparés de la Martinique, et le Père Ricci avait nommé le Père de la Marche visiteur de cette province pour l'affaire d'Antoine de Lavalette; il l'avait fait munir d'un sauf-conduit du gouvernement britannique, et, l'heure de la Providence étant venue, le visiteur put enfin arriver à sa destination.

Après un mûr examen des choses, il rendit, le 25 avril 1762, un jugement par lequel le Père de Lavalette, reconnu coupable d'avoir exercé le commerce, était interdit, renvoyé en Europe et remis au jugement du Père général. Le texte de la sentence porte que le coupable avait pratiqué ce négoce à l'insu de tous les Pères.

Les Anglais s'étaient déclarés protecteurs du Père de Lavalette ; ils prévoyaient le jugement que le visiteur porterait contre lui, ils prévoyaient aussi que le Général prononcerait son expulsion de la Compagnie, et ils pouvaient espérer de gagner assez le banni pour en faire un ennemi de son ordre, ce qui serait une

bonne fortune pour la coalition. Antoine de Lavalette trompa leurs espérances. Il avait enfin ouvert les yeux sur sa faute, et lorsque la sentence du Père visiteur lui fut signifiée, le jour même de sa date, il l'accepta humblement et y répondit par ces lignes, où l'on retrouve le Jésuite dans le pénitent :

« Je, soussigné, atteste reconnaître sincèrement dans tous ses points l'équité de la sentence portée contre moi, bien que ce soit faute de connaissance ou de réflexion, ou par une sorte de hasard, qu'il m'est arrivé de faire un commerce profane, auquel même j'ai renoncé à l'instant où j'ai appris combien de troubles ce commerce avait causés dans la Compagnie et dans toute l'Europe. J'atteste encore avec serment que, parmi les premiers supérieurs de la Compagnie, il n'y en a pas un seul qui m'ait autorisé, ou conseillé, ou approuvé dans le commerce que j'avais entrepris, pas un seul qui y ait eu aucune sorte de participation, qui y soit de connivence. C'est pourquoi, plein de repentir et de confusion, je supplie les premiers supérieurs de la Compagnie d'ordonner que la sentence rendue contre moi soit publiée et promulguée, ainsi que ce témoignage de ma faute et de mes regrets. Enfin, je prends Dieu a témoin que je ne suis amené à une telle confession ni par force, ni par des menaces, ni par les caresses et autres artifices; mais que je m'y prête de moi-même, avec une pleine liberté, afin de rendre hommage à la vérité et de repousser, démentir, anéantir, autant qu'il est en moi, les calomnies dont, à mon occasion, on a chargé la Compagnie.

« Donné dans la résidence principale de la mission de la Martinique, les jour, mois et an que dessus (25 avril 1762).

« *Signé :* Antoine de Lavalette,
« de la Compagnie de Jésus. »

Expulsé de la Compagnie, Antoine de Lavalette se retira en Angleterre, et ne tint jamais un autre langage que celui de cette déclaration.

L'irréflexion a toujours fait grand bruit de ce que l'on est convenu d'appeler l'espionnage et la délation en vigueur dans les maisons des Jésuites. Si cette surveillance était exercée aussi rigoureusement que le prétendent ceux qui n'y sont pas soumis,

le Père de Lavalette eût été arrêté sur le bord de l'abîme et n'eût pas donné prise à toutes les calomnies qui amenèrent de si désastreuses conséquences.

V

Le 1er avril 1762, le Parlement de Paris faisait fermer tous les colléges de la Compagnie de Jésus dans l'étendue de son ressort; le même jour, la France se trouvait subitement inondée de libelles infâmants contre les Jésuites. On les accusait, dans ces écrits, d'avoir enseigné de tout temps le sacrilége, le blasphème, la magie, le sortilége, l'impiété, l'idolâtrie, tous les crimes imaginables. On les accusait de favoriser toutes les religions, toutes les hérésies, toutes les sectes, tous les schismes; ils étaient tout, excepté catholiques. Et c'était la première magistrature du royaume très chrétien qui publiait ou laissait publier ces monstrueuses absurdités! Et les philosophes, se disant esprits forts, n'avaient pas assez d'éloges à prodiguer à cette magistrature pour son zèle à débarrasser le royaume très-chrétien de l'enseignement chrétien! On douterait de telles aberrations d'esprit, si l'histoire impitoyable ne les constatait de la manière la plus authentique.

Sensible aux éloges et aux félicitations de l'incrédulité, le parlement fit mieux encore : il fit brûler publiquement les mandements des évêques et supprima les brefs du Pape favorables à la Compagnie de Jésus.

Le 4 mai 1762, d'Alembert mandait à Voltaire, à propos des violence du parlement : « Ils servent la raison sans s'en douter; ils sont les exécuteurs de la haute justice pour la philosophie, dont ils prennent les ordres sans le savoir..... » Rien n'était plus vrai.

Le 1er mai, le clergé de France se réunit en assemblée extraordinaire; il se présenta le 23 à Versailles devant le roi et lui remit un mémoire signé de tous les évêques présents à l'assemblée, et

demandant la conservation des Jésuites en France. Ce mémoire se terminait par ces nobles et courageuses lignes :

« La religion vous recommande ses défenseurs; l'Église, ses ministres; les âmes chrétiennes, les dépositaires du secret de leur conscience; un grand nombre de vos sujets, les maîtres respectables qui les ont élevés; toute la jeunesse de votre royaume, ceux qui doivent former leur esprit et leur cœur. Ne vous refusez pas, Sire, à tant de vœux réunis; ne souffrez donc pas que dans votre royaume, contre les règles de la justice, contre celles de l'Église, contre le droit civil, une Société entière soit détruite sans l'avoir mérité. L'intérêt de votre autorité même l'exige, et nous faisons profession d'être aussi jaloux de ses droits que des nôtres. »

Mais Louis XV n'était roi que de nom; Choiseul, l'ami des philosophes, régnait sur le roi, dirigeait le parlement, gouvernait l'État et se moquait de l'Église en affectant de la respecter sans lui obéir. Tous les parlements furent invités à étudier et à décider, chacun dans son ressort, la question des Jésuites et de leurs Constitutions. Le Concile de Trente, les Souverains-Pontifes, les savantes congrégations de cardinaux, les assemblées du haut clergé français, tout cela était incompétent, d'après l'avis du parlement et des incrédules, pour juger un Ordre religieux; la magistrature devait avoir des lumières incomparablement plus sûres, et une science infiniment supérieure; les procurs généraux reçurent donc l'ordre de rendre compte de l'Institut de Saint-Ignace!.... Pauvre esprit humain! Tous ces comptes rendus, l'on devait s'y attendre, furent contraires aux Jésuites et conclurent à leur expulsion. Le parlement de Bretagne se signala entre tous : sur le rapport de la Chalotais, il déclara *incapables de toute fonction civile* les parents qui enverraient leurs enfants dans les colléges des Jésuites en pays étranger! Mais les cours de Flandre, d'Artois, d'Alsace et de Besançon se refusèrent à reconnaître les Jésuites pour des ennemis de la religion et de l'État; la magistrature de Lorraine déclara qu'elle les tenait « pour les plus fidèles sujets du roi de France et les plus sûrs garants de la moralité des peuples. »

Le 6 août de cette même année 1762, le parlement de Paris,

sur les conclusions d'Omer Joly de Fleury (1), rendait un arrêt qui dépouillait les Jésuites de leurs biens, de leurs meubles, de leurs bibliothèques, des riches ornements de leurs églises, de tout ce qu'ils possédaient. Il leur enjoignait de se disperser, de ne plus vivre en commun, de quitter le saint habit de leur Ordre. Il leur défendait de correspondre les uns avec les autres, d'exercer aucune fonction sans avoir prêté le serment qui leur était imposé par le même arrêt !

Ainsi, une cour de justice s'arrogeait le droit de les spolier, de les relever de leurs vœux, de séculariser des religieux, de jeter quatre mille prêtres dans l'indigence, d'annuler les décisions des Souverains-Pontifes, d'appeler abus tout ce qu'ils avaient fait pendant deux siècles pour cet Institut ! Ainsi, pendant plus de deux siècles, l'Église s'était trompée, parce que..... il lui manquait un Pombal ou un Choiseul pour l'éclairer et la diriger ! L'esprit du mal triomphait ; mais il se moquait en même temps de ceux qu'il employait à son œuvre de destruction ; il savait que le jour viendrait où ils seraient ensevelis sous les décombres de l'édifice qu'ils s'efforçaient de renverser !

Les Jésuites refusèrent le serment qui leur était imposé ; sur quatre mille que l'on comptait en France, cinq seulement consentirent à le prêter. Disséminés dans toutes les villes du royaume où les évêques et les âmes chrétiennes les appelaient, ils prêchaient, ils instruisaient, ils confessaient, ils se dévouaient avec le même zèle, la même charité, la même abnégation : ils étaient

(1) Chauvelin et Saint-Fargeau avaient jeté tout leur fiel contre la Compagnie de Jésus ; au dernier moment, ce fut à Joly de Fleury à parler ; son réquisitoire fut imprimé et distribué ; le lendemain on en parlait dans les salons, un magistrat s'écrie : « Que parlez-vous d'Omer Joly de Fleury ? Il n'est point *Homère*, je l'ai lu ; il n'est point *Joli*, je l'ai vu ; il n'est point *Fleuri*, je l'ai entendu. » Joly de Fleury ne tarda pas à déplorer ce regrettable réquisitoire. Jusqu'à sa mort, il ne cessa de redire à sa famille qu'il ne se consolerait jamais de *s'être cru obligé* de demander la suppression d'un Ordre *qui ne serait jamais remplacé pour l'enseignement ni pour la science*. Nous pouvons affirmer ce fait que nous tenons de ses plus proches parents, et qui nous fut souvent répété dans un temps où nous étions loin de prévoir que l'occasion se présenterait pour nous de livrer ce regret à la publicité.

toujours Jésuites. Voltaire avait offert un asile, chez lui, au Père Adam, ce qui prouve qu'il n'avait pas de ses anciens maîtres la mauvaise opinion qu'il cherchait à en donner.

En les jetant ainsi dans la rue, en les dépouillant de tout ce qu'ils possédaient, les parlements leur avaient alloué une indemnité. Celui de Paris leur avait accordé un franc par jour à chacun, ceux de Grenoble et de Toulouse avaient poussé la générosité jusqu'à 1 franc 50 centimes. A Toulouse, les Jésuites étaient chargés du soin des galériens de passage dans cette ville, et ils leur donnaient un repas et les faisaient servir par les élèves de leurs colléges. Après l'arrêt d'expulsion, les Pères n'ayant plus cette charge, et la ville étant obligée de nourrir les forçats, le parlement décida que les Jésuites continuerait à faire ces frais et que l'on prélèverait dans ce but « dix-sept sous par jour sur l'allocation de trente sous qui leur était accordée. »

Les forçats étaient mieux traités que les Jésuites! On leur accordait « dix-sept sous pour un seul repas, » et on n'en accordait que treize aux Jésuites pour suffire à tous leurs besoins..... !

L'archevêque de Paris, le vertueux Christophe de Beaumont, dans l'amertume de son âme, dans la profonde affliction de son cœur, osa jeter un cri de douleur sur l'irréparable malheur qui frappait l'Église de France par l'expulsion de la Compagnie de Jésus, par la suppression de ses colléges qui livrait désormais la jeunesse à l'enseignement pervers de la philosophie moderne. Ce mandement, donné le 28 octobre 1763, irrite le parlement, qui le condamne et le fait brûler le 21 janvier 1764, par la main du bourreau. Il cite même l'archevêque à sa barre; mais le roi, honteux du délire de la première magistrature du royaume, exile de nouveau le prélat, afin de le soustraire aux colères du parlement.

Louis XV commençait à voir les effrayantes conséquences de sa faiblesse; mais il était trop tard, il n'était plus maître, il n'avait jamais su l'être.

Le parlement fit expier aux Jésuites de son ressort le mandement de l'archevêque de Paris, en leur ordonnant d'abjurer leur Institut sous peine de bannissement. Le bannissement fut pré

féré. Le Père Berthier, précepteur des enfants de France, ne fut pas exclu de cette mesure; elle atteignit même les confesseurs de la famille royale, restés jusqu'alors à la cour de Versailles, et le roi n'osa pas les conserver malgré le parlement et malgré le ministre Choiseul. Le dauphin ayant énergiquement protesté contre le bannissement, et ayant démontré au roi toute l'injustice des divers arrêts du parlement contre la Compagnie de Jésus, Louis XV modifia la dernière sentence, et en maintenant la suppression des maisons de l'Ordre dans son royaume, l'édit accordait aux Jésuites la faculté d'y résider, chacun séparément. En écrivant ses observations à son ministre sur la sentence du parlement, le roi lui mandait :

« L'expulsion y est marquée trop gravement, toujours et irrévocable; mais ne sait-on pas que les plus forts édits ont été révoqués, quoiqu'avec toutes les clauses plausibles.

« Je n'aime point cordialement les Jésuites, mais toutes les hérésies les ont toujours détestés; ce qui est leur triomphe. Je n'en dis pas plus. Pour la paix de mon royaume, si je les renvoie contre mon gré, du moins ne veux-je pas qu'on croie que j'ai adhéré à tout ce que les parlements ont fait et dit contre eux.

« Je persiste dans mon sentiment, qu'en les chassant il faudrait casser tout ce que le parlement a fait contre eux.

« En me rendant à l'avis des autres pour la tranquillité de mon royaume, il faut changer ce que je propose, sans quoi je ne ferais rien. Je me tais, car je parlerais trop. »

Ainsi, il craignait de laisser voir toute sa pensée au sujet d'une telle iniquité! Le parlement, mécontent de la modification apportée à son arrêt par l'édit royal, s'en dédommagea par une mesure inqualifiable : en enregistrant l'édit, le 1er décembre 1764, il stipula que les Jésuites se retireraient chacun dans le diocèse auquel il appartenait par sa naissance, qu'ils n'approcheraient point de Paris et seraient tenus de se présenter tous les six mois devant les magistrats chargés de les surveiller! En d'autres termes, les Jésuites étaient mis au banc de la société et sous la surveillance de la police, à l'égal des voleurs et des forçats libérés! Et c'est de l'histoire! Et cela s'est passé en pays civilisé,

dans cette France si fière de son urbanité, de ses lumières, de sa science, de son élégance, de son bon goût! Dans cette France qui se disait le royaume très-chrétien!

Dans tous les parlements, les Jésuites n'avaient été condamnés qu'à une très-faible majorité, les registres en font foi. La reine et le dauphin avaient exprimé au roi une vive douleur de l'arrêt porté contre eux; l'épiscopat français l'avait supplié de s'opposer à cette grande iniquité; enfin le Souverain-Pontife avait écrit plusieurs fois à Louis XV pour le presser d'arrêter le parlement dans la voie où il s'était engagé. Mais Louis XV était dominé par Choiseul; celui-ci était livré corps et âme à la coalition, et l'enfer triomphait. Tous les évêques de la catholicité supplièrent le Pape de se prononcer hautement et souverainement en faveur de l'Ordre que les ennemis de l'Église voulaient proscrire de tous les États catholiques, et Clément XIII se rendant à ce vœu donna à l'Église, le 7 janvier 1765, la bulle *Apostolicum*, par laquelle il condamnait les motifs qui avaient déterminé, en Portugal et en France, l'expulsion de la Compagnie de Jésus, expulsion qu'il appelait *une injure grave faite à l'Église et au Saint-Siége.*

Pendant que les ennemis de l'Église travaillaient à bannir les Jésuites de France, on demandait à l'ambassadeur d'Espagne à Rome, don Manuel de Roda, pourquoi l'Espagne n'imitait pas en cela la France et le Portugal :

« Il n'est pas temps encore, répondit-il; prenez patience : attendez que *la vieille* meure. »

« Cette *vieille*, dont la mort devait réjouir l'impiété, était la reine Élisabeth Farnèse, mère de Charles III. Élisabeth, princesse ferme et zélée, comptait parmi les gloires de sa famille le Pape Paul III, qui avait le premier approuvé et institué la religion des clercs de la Compagnie de Jesus. Elle n'eût pas accepté de la voir tomber sous les coups des ennemis de l'Église et par les mains de son fils (1). » Elle mourut en 1763.

(1) *Clément XIII et Clément XIV*, par le R. P. de Ravignan.

VI

Le 26 mars 1766, la ville de Madrid était tout à coup en pleine insurrection. « A bas les chapeaux! » criait le peuple : « Vive le sombrero! — A bas l'augmentation des vivres! — Vive le bon marché! — A bas les coutumes napolitaines! Vivent les coutumes espagnoles! » Et les chapeaux étaient abattus avec rage, les magasins de comestibles étaient pillés avec fureur. La force armée se présente pour rétablir l'ordre; mais le peuple est armé, lui aussi, et le combat s'engage; l'émeute avançait même jusqu'aux portes du palais, lorsque les gardes du roi fondent sur cette multitude égarée et donnent à Charles III le temps de gagner Aranjuez. Le peuple, d'autant plus irrité qu'il est moins ménagé, massacre les gardes wallones et se livre à tous les excès..... Les Jésuites paraissent; ils imposent silence par un signe, le peuple se tait. Ils parlent, le peuple les écoute. Ils excitent le repentir dans les âmes, ils calment l'irritation des esprits, ils font couler les larmes, ils ordonnent à cette foule, tout à l'heure exaspérée et maintenant si calme, de se retirer et de reprendre ses occupations de chaque jour; et cette foule se retire avec la docilité d'un doux enfant. En s'éloignant, les émeutiers, pleins de reconnaissance pour ceux qui viennent de les rappeler à la raison et au devoir, font retentir de toutes parts le cri : Vivent les Jésuites! Vivent les bons Pères!

L'ordre était rétabli, c'était à l'influence des Jésuites qu'on le devait; Charles III se sentit humilié d'avoir fui devant une insurrection populaire, dont ses ministres avaient apprécié la gravité, que la force n'avait pu réprimer, et que les Jésuites avaient domptée si facilement. Le comte d'Aranda, premier ministre, et le duc d'Albe, ami de Pombal, firent valoir la circonstance et l'exploitèrent au profit de la coalition des ennemis de l'Église, coalition à laquelle l'un et l'autre étaient depuis longtemps affiliés. Charles III aimait les Jésuites, mais sa fierté blessée donnant prise aux intrigues de leurs adversaires, il prêta l'oreille à toutes les ca-

lomnies dont on se plut à les noircir. On lui persuada qu'ils étaient les seuls auteurs de l'émeute, si promptement apaisée par eux, et on lui montra des lettres supposées, prouvant qu'ils conspiraient contre sa personne en faveur de son frère, l'Infant don Luis. L'une de ces lettres, que l'on avait signée du nom du Général de la Compagnie, était injurieuse pour l'honneur de la vertueuse reine Élisabeth, mère du roi, que l'Espagne regrettait et dont la mémoire était bénie. C'était plus qu'il n'en fallait à l'impiété pour atteindre son but. Une occasion se présentait encore tout naturellement, les ministres ne la laissèrent pas échapper. Le roi d'Espagne sollicitait la canonisation de Juan de Palafox, ancien évêque d'Angélopolis, sur les instances réitérées des jansénistes, qui proclamaient la sainteté de « cette victime des Jésuites, » et mettaient en campagne toute la cohorte des incrédules pour faire attester ses prétendus miracles. Les Jésuites avaient cherché à éclairer le roi sur le véritable but des sectaires et des impies dans cette poursuite ; leur opposition fut interprétée, commentée, envenimée, calomniée... . Leur expulsion fut résolue. Toutefois, l'affaire serait examinée dans le secret, les Jésuites ne seraient nullement avertis des crimes dont on les accusait, ils ne seraient point interrogés, tout se passerait de manière à les surprendre, car le peuple pourrait se soulever en leur faveur, et, sur un signe de leur part, l'Espagne entière serait en feu.

Tel était le programme du comte d'Aranda, auquel les philosophes prodiguaient l'encens de leurs louanges, parce qu'il « voulait faire graver sur le frontispice de tous les temples, et réunir dans le même écusson, les noms de Luther et de Calvin, de Mahomet, de Guillaume Pean et de Jésus-Christ (1). »

Le procès s'instruit dans le mystère ; la vie entière des Jésuites est incriminée ; l'humilité de léur extérieur, les aumônes qu'ils répandent dans les mains des pauvres, les soins qu'ils prodiguent aux malades dans les hôpitaux, les consolations qu'ils apportent aux prisonniers, ne sont propres qu'à séduire le peuple et à le mettre dans leurs intérêts. Tels étaient les seuls crimes

(1) *Voyage en Espagne*, par le marquis de Langle.

dont les accusait le fiscal de Castille, don Ruys de Campomanès, dans sa plaidoirie contre eux, le 29 janvier 1767.

On minuta dans le cabinet du roi les ordres adressés aux autorités espagnoles dans les deux mondes. Ces ordres, signés par Charles III, contresignés par d'Aranda, étaient munis des trois sceaux. A la seconde enveloppe on lisait : « Sous peine de mort, vous n'ouvrirez ce paquet que le 2 avril 1767, au déclin du jour. »

La lettre du roi contenait ces lignes :

« Je vous revêts de toute mon autorité et de toute ma puissance royale pour sur-le-champ vous transporter avec main-forte à la maison des Jésuites. Vous ferez saisir tous les Religieux et vous les ferez conduire comme prisonniers au port indiqué, dans les vingt-quatre heures. Là, ils seront embarqués sur des vaisseaux à ce destinés. Au moment même de l'exécution, vous ferez apposer les scellés sur les archives de la maison et sur les papiers des individus, sans permettre à aucun d'emporter avec soi autre chose que ses livres de prières et le linge strictement nécessaire pour la traversée. Si, après l'embarquement, il existait encore un seul Jésuite, même malade ou moribond, dans votre département, vous serez puni de mort.

« MOI, LE ROI. »

Parmi les *Documents* dont se compose le deuxième volume de *Clément XIII et Clément XIV*, par le Révérend Père de Ravignan, nous trouvons une relation de l'exécution de cet ordre royal, écrite par l'une des victimes ; elle est si touchante dans sa simplicité que nous la reproduisons en grande partie :

« Au jour fixé, à l'heure désignée, la foudre éclate en même temps sur tous les points de l'Espagne. L'heure suprême fut devancée pour Madrid et les environs de la capitale. Dans la nuit du 31 mars au 1er avril 1767. les troupes cernèrent les six maisons des Jésuites de cette ville. Au coup de minuit, elles y entrèrent avec les officiers de justice, dont l'un devait rester auprès du supérieur et ne pas le perdre de vue. On éveilla la commu-

nauté ; on plaça des sentinelles à toutes les issues. Dès que les Religieux furent réunis, on leur notifia les ordres du roi, en leur défendant absolument toute communication avec les personnes du dehors. Joachim Navarro était recteur du collége impérial. Comme on lui demanda s'il se soumettait aux ordres du roi : « Nous sommes prêts, répondit-il, à souffrir, non-seulement « l'exil, mais ce qu'il y a de plus dur, pour prouver notre res- « pect et notre soumission au roi. » Les gardes furent frappés de son noble courage. Partout la résignation des victimes fut la même ; nulle part il n'y eut l'ombre d'une tentative de résistance. On eut d'ailleurs l'extrême générosité de laisser aux Jésuites les vêtements à leur usage et leurs livres de prières ; mais tous leurs autres livres et papiers furent saisis. Des voitures étaient préparées d'avance ; on y fit monter tous les Religieux, et on leur fit prendre la route de Carthagène sous une forte escorte. Personne, avant six heures du matin, n'était instruit de l'expulsion des Jésuites, et à cette heure là il n'y en avait déjà plus dans la capitale, tant le comte d'Aranda était expéditif.

« La même mesure fut répétée dans toute la Péninsule, et les Jésuites, arrêtés dans la nuit, se virent jetés dans des voitures et dirigés vers le port le plus voisin. L'âge, la réputation, les services, rien ne pesa dans la balance. Il y avait parmi ces proscrits Pierre de Catalayud, missionnaire connu par ses travaux dans toute l'Espagne, homme apostolique, auteur de beaucoup de livres de piété, alors âgé de soixante-dix-huit ans ; François-Xavier Idiaquez, fils aîné du duc de Grenade, savant et ami des lettres ; Joseph Pignatelli, des comtes de Fuentès ; Antoine Mourin, personnage consommé en science, en sagesse, en piété, et qui avait joui de toute la confiance du feu roi Ferdinand VI ; Gabriel Bouscmart, vieillard de quatre-vingt ans ; des professeurs habiles, des théologiens, des orateurs, des directeurs éclairés ; tous subirent la loi commune. »

« Un d'entre eux, Mathieu Aimerich, du diocèse de Grenade, charmait nos ennuis par de pieux entretiens, dit un autre de ces procrits, et nous exhortait à prier pour le roi, *ce que nous fîmes souvent et de grand cœur.* On avait soigneusement séparé les novices d'avec les profès, afin de les préserver de la séduction,

disaient les proscripteurs. Mais il y en eut qui aimèrent mieux suivre les exilés que d'abandonner un corps dans lequel ils avaient remarqué les plus hautes vertus. Un jeune homme de seize ans, Gonsalve-Hinojosa Adorno, d'une famille noble de Xerez de la Frontera, résista à toutes les instances et voulut s'embarquer avec les Pères. Joseph de Silva, âgé de dix-sept ans, se cacha et monta secrètement, à Cadix, sur le bâtiment qui portait ses maîtres. Un jeune protestant suédois, Laurent-Ignace Thiulen, converti par le savant Iturriaga, renonça, pour le suivre, à sa fortune et à son pays, et s'embarqua en secret pour l'Italie, où il prit les ordres sacrés... »

Le comte d'Aranda pressentant que tout l'odieux d'une telle barbarie retomberait sur lui et qu'il aurait un jour à compter avec les premiers noms de l'Espagne, fit proposer à plusieurs Jésuites de grande naissance de quitter l'habit de l'Ordre, de s'engager à n'avoir aucune relation avec leurs frères, et de se retirer dans leurs familles pour y vivre en prêtres séculiers, assurant qu'ils n'y seraient point inquiétés. Tous refusèrent. Le Père Joseph Pignatelli, petit-neveu d'Inoncent XII et frère de l'ambassadeur d'Espagne à Paris, était de ce nombre et malade ; on le presse d'accepter les conditions du ministre, toutes les instances sont vaines. On lui promet de le laisser partir lorsque sa santé sera rétablie, il est inflexible ; on le suit jusqu'à Tarragone, le conjurant d'épargner à sa famille la douleur de le voir embarquer avant d'être guéri : « Ma résolution est inébranlable, répond-il à tous, peu importe que mon corps soit la pâture des poissons ou celle des vers ! Ce que je désire, avant tout, c'est de mourir dans la Société des Jésuites, mes frères. » Ils étaient deux frères dans la Compagnie, Joseph et Nicolas ; peu après leur départ, le ministre Manuel de Roda mandait au chevalier d'Azara, plénipotentiaire de la cour d'Espagne à Rome : « Les Pignatelli ont refusé absolument de quitter l'habit de la Compagnie ; ils veulent vivre et mourir avec leurs fréres. »

Le jour même de l'embarquement, 2 avril 1767, le roi signait une pragmatique-sanction pour justifier cette violence, déclarant que les motifs qui l'avaient déterminée « resteraient toujours *renfermés dans son cœur royal*, et, que s'il n'avait pas agi plus

sévèrement, c'est qu'il avait usé de *clémence.* « Il était défendu, par le même édit, de parler ou d'écrire contre la proscription des Jésuites ; il ordonnait un silence absolu sur cette question sous peine d'être puni comme *coupable du crime de lèse-majesté, attendu qu'il n'appartient pas aux particuliers de juger ni d'interpréter les volontés du souverain.* Les Jésuites devaient recevoir une pension de cent piastres pour les prêtres, de quatre-vingt-dix pour les frères ; mais cette pension serait retirée à tous, si un seul d'entre eux se permettait de sortir des États pontificaux ou d'écrire en faveur de l'Ordre auquel ils avaient voué leur vie ! Il était défendu d'avoir la moindre relation avec quelque Jésuite que ce fût ! Et cela s'appelait de la clémence !

Ainsi, Charles III confisquait les biens de ces saints Religieux, et il ne leur donnait pas une pension suffisante pour les alimenter ; il les arrachait à leurs familles, et il menaçait un père, une mère, un frère, une sœur des peines les plus sévères, s'ils se permettaient de correspondre directement ou indirectement avec leur fils ou leur frère ! Ils diposaient des États du Pape comme d'une colonie pénitentiaire de l'Espagne et défendait aux exilés d'en sortir, absolument comme s'il en eût été le maître. L'inconséquence, l'absurdité, la démence de l'esprit humain ne peuvent aller plus loin. Le 31 mars seulement, Charles III avait écrit au Pape pour lui annoncer l'expulsion des Jésuites, mais sans lui en faire connaître les motifs, *qu'il renfermait dans son cœur royal.* Le Pape lui répondit aussitôt :

« De tous les coups qui nous ont frappé pendant les malheureux neuf ans de notre pontificat, le plus sensible à notre cœur paternel a été celui que Votre Majesté vient de nous annoncer. Ainsi, vous aussi, mon fils ! *Tu quoque, fili mi* ; ainsi, le roi Catholique Charles III, qui est si cher à notre cœur, remplit le calice de nos souffrances, plonge notre vieillesse dans un torrent de larmes et nous précipite au tombeau... »

Rien ne put arracher du *cœur royal* de Charles III le secret de sa brutalité à l'égard de la Compagnie de Jésus ; il refusa de l'avouer même au Pape, qui le pressait de le lui faire connaître ; il lui répondit : « Ma vie en dépend. » Les Jésuites étaient alors en pleine mer ; de qui craignait-il le poignard, puisque *les*



SAINT FRANÇOIS DE HIERONIMO.

plus grands criminels de son royaume en étaient bannis? Ses ministres lui avaient dit que sa vie dépendait de son silence, et il le croyait.

Le même jour, à la même heure, tous les Jésuites avaient été enlevés de la même manière sur tous les points de l'Espagne et de ses colonies, sans savoir où ils allaient ni en quoi ils étaient coupables. Dans toutes les possessions espagnoles de l'Amérique méridionale ils se soumirent avec le même héroïsme d'abnégation, d'humilité, de sainte résignation que dans la métropole. Ils avaient rendu là d'immenses services à l'Église et à l'Espagne; ils avaient réuni et civilisé de nombreuses peuplades; ils avaient bâti des cités devenues florissantes; ils avaient défriché des terrains sur une immense étendue, enrichi la métropole, éclairé la science, donné au souverain des sujets fidèles et soumis... Ils abandonnaient toutes ces conquêtes de leur zèle apostolique et de leur ingénieuse charité; ils s'arrachaient à ces cœurs d'indigènes dont ils étaient chéris; ils laissaient sans pasteurs ces nombreux troupeaux qui connaissaient si bien leur douce voix et qui les suivaient avec une si tendre docilité; ils voyaient leur déchirante douleur, ils entendaient leurs cris et leurs sanglots, ils les bénissaient... et ils priaient pour ceux à qui ils devaient cet excès d'amertume et d'affliction. Pas un seul ne laissa échapper une plainte! Partout la même iniquité ne frappait que des héros. En Espagne et dans les colonies les novices étaient nombreux, on avait compté sur leur jeunesse, on avait espéré qu'ils refuseraient de partager le sort de leurs maîtres si maltraités, et on les avait séparés d'eux afin de les trouver plus accessibles aux séductions ou aux menaces. Mais partout ils se firent gloire de suivre leurs Pères spirituels, d'avoir part à leurs humiliations, à leurs souffrances et à leur exil. Il résulta de cet élan général que partout les bâtiments se trouvèrent insuffisants, et que les proscrits y furent entassés comme des esclaves, depuis le fond de cale jusque sur le pont.

A Civita-Vecchia, le gouverneur, n'étant pas prévenu de l'arrivée de ce premier convoi, refusa de le recevoir, et les saints religieux se virent forcés de courir des bordées pendant plusieurs semaines. Beaucoup de vieillards et de malades périrent

durant cette longue attente. Clément XIII donna les ordres nécessaires pour qu'ils fussent reçus dans les États de l'Église ; mais l'Espagne ne jetait pas moins de six mille Jésuites sur les côtes des États-Romains. Il n'était pas possible de les recevoir tous. La cour romaine s'indignait de l'outrageante conduite de Charles III, qui se permettait d'assigner ses États pour lieu d'exil à ses propres sujets, sans même avoir consulté le Souverain-Pontife. C'était montrer une sorte de mépris pour sa personne sacrée ; c'était traiter le Pape en vassal ; c'était imiter l'impie Pombal.

Les ports de l'île de Corse étant neutres, Clément XIII demande qu'ils soient ouverts aux proscrits ; on les reçoit à Ajaccio ; mais, au mois d'août 1767, ils sont relégués sur le rocher de San-Bonifacio. Dans le même temps, la république de Gênes cédait la Corse à la France, et le duc de Choiseul se hâtait d'ordonner à Marbeuf d'en expulser tous les Jésuites.

« La manière dont eut lieu cette nouvelle expulsion, — dit le protestant Schœll dans son *Cours d'histoire des États européens*, — montra sous un triste jour la prétendue philanthropie des coryphées de la philosophie. On avait été injuste envers les Jésuites français ; mais la conduite qu'on tint envers les Jésuites espagnols, auxquels la république génoise avait accordé asile dans l'île de Corse, fut barbare. On jeta les religieux dans des vaisseaux où, par une chaleur étouffante, ils étaient entassés sur le tillac, couchés les uns sur les autres, exposés aux ardeurs du soleil. Ce fut ainsi qu'on les transporta à Gênes, d'où ils furent envoyés dans l'État ecclésiastique. »

VII

« Un grand d'Espagne, voyageant en Italie, passa par Forli ; il y vit l'ancien Père recteur de la première maison des Jésuites à Madrid. Leur entretien fut long : le grand d'Espagne demanda,

entre autres choses, au Jésuite s'il savait la cause des mesures prises dans ce royaume contre la Société.

« — Nous l'avons toujours ignorée, dit le Père.

« — Je vais vous l'apprendre, repartit le seigneur espagnol. Vous rappelez-vous qu'un jour, pendant que vous étiez à table avec votre communauté, on vous apporta vos lettres de la poste, et que vous remîtes la clef de votre chambre au Frère, en lui faisant signe d'aller déposer les lettres sur votre bureau ; qu'un instant après arriva un officier de la part du roi, avec ordre de visiter vos papiers, et que vous lui remîtes avec sécurité la clef de votre chambre pour aller faire ces recherches?

« — Je me rappelle, en effet, toutes ces circonstances, dit le Père.

« — Eh bien, reprit le voyageur, parmi les lettres de cet ordinaire, il y en avait une au timbre de Rome, qui paraissait vous être adressée par votre général Ricci, dont on avait contrefait la signature. Cette lettre fut portée au roi toute cachetée : il y était dit en substance qu'il courait à Rome des bruits très-fondés sur l'illégitimité du roi d'Espagne, que vraisemblablement il y aurait dans ce pays une révolution à laquelle la cour de Rome prendrait une part active, pour faire passer la couronne sur la tête de l'héritier légitime ; que vous deviez avoir soin, vous, recteur, de préparer les esprits de vos religieux pour cet événement et d'en avertir les supérieurs des autres maisons. Vous voyez bien où tendait cette lettre? C'était une imposture imaginée par vos ennemis pour vous perdre. Charles III, blessé dans l'endroit le plus sensible, donna dans le piége ; il fut embarrassé et hésita longtemps. Il consulta secrètement, afin de savoir si un souverain, pour des raisons qu'il ne saurait mettre au jour, *et qu'il garde dans son cœur royal,* peut en conscience bannir de ses États un Ordre religieux.

« Les théologiens furent pour la négative ; mais les courtisans et les conseillers répondirent affirmativement : c'étaient peut-être les mêmes qui avaient fabriqué la lettre. Telle est la cause de votre expulsion et de la rigueur qui y présida (1). »

(1) Relation conservée dans les archives du *Gesu*, à Rome, et publiée par le R. P. de Ravignan. (*Clément XIII et Clément XIV.*)

Tous les historiens protestants s'accordent à ne donner également d'autre motif à cette outrageante mesure que des lettres reconnues fausses; tous s'accordent à reconnaître la parfaite innocence des Jésuites et à jeter le blâme le plus sévère sur les brutalités du gouvernement espagnol. Schœll, dans son *Cours d'histoire des États européens*, attribue au duc de Choiseul la fausse lettre du Père Ricci. Mais il s'en était fabriqué aussi à Madrid; car, le Souverain-Pontife ayant insisté à plusieurs reprises pour obtenir une ombre de preuve contre les Jésuites d'Espagne, le gouvernement de Charles III lui envoya enfin une des pièces *convaincantes*. C'était une lettre d'un Jésuite italien, remplie d'invectives contre le gouvernement espagnol, et adressée à un Jésuite de Madrid, dans les papiers duquel elle avait été saisie. Le Pape soumit cette pièce à l'examen de quelques prélats, et l'un d'eux, Ange Braschi, qui fut depuis le Pape Pie VI, trouvant l'écriture parfaitement imitée, mais le papier peu italien, l'examine au grand jour, lit distinctement le nom de la fabrique espagnole d'où il est sorti, s'étonne que, pour écrire de Rome, on soit allé chercher le papier à Madrid, examine de nouveau, découvre la date de la fabrication du papier... elle était postérieure de deux ans à la date de la lettre! Il ne fut pas difficile d'en prouver la fausseté; mais il fut impossible d'amener Charles III à avouer qu'il avait été trompé. Ce prince ne revenait jamais sur aucun de ses actes, quelle que fût l'erreur qui l'avait déterminé. Les Jésuites étaient chassés ignominieusement de ses États, ils n'y devaient plus rentrer de son vivant, malgré les regrets et la douleur de ses sujets : « Les personnages opulents, les femmes, les niais, écrivait Manuel de Roda au chevalier d'Azara, étaient passionnés pour cette espèce de gens (les Jésuites); ils ne cessaient de nous importuner de leur affection pour eux, effet de leur aveuglement. » Il fallait être aveugle, en effet, pour voir quelque mérite dans ces hommes apostoliques, qui, depuis plus de deux siècles, étaient un sujet d'admiration pour le monde entier, et une des plus brillantes gloires de l'Église. Mais c'était précisément cette gloire qui gênait les philosophes et leurs alliés :

« Une fois que nous aurons détruit les Jésuites, écrivait Vol-

taire à Helvétius, nous aurons beau jeu contre *l'Infâme.* » On sait ce que le philosophe de Ferney appelait *l'Infâme.*

Les ministres de Portugal, de France et d'Espagne avaient bien mérité de l'enfer; toutefois l'enfer, toujours insatiable, demandait, exigeait encore de ses zélés serviteurs devenus ses esclaves.

En quittant le royaume de Naples pour aller prendre possession de celui des Espagnes, Charles III en avait posé la couronne sur le jeune front d'un de ses fils, Ferdinand IV; mais, ce prince étant encore un enfant, il lui avait donné pour premier ministre l'impie Tanucci, affilié à la coalition et présenté par elle. Charles III l'avait accepté comme il accepta Squillaci, d'Aranda et Roda; comme Joseph Ier, de Portugal, avait accepté Pombal : sur des dehors trompeurs. La philosophie du XVIIIe siècle ne craignait pas de débuter au besoin par l'hypocrisie; n'avait-elle pas d'ailleurs les jansénistes pour alliés? En France seulement, elle avait pu se présenter tête levée, la licence des mœurs de la Régence lui avait suffisamment ouvert la voie.

La manière de procéder imaginée par le gouvernement espagnol avait humilié le duc de Choiseul; le parlement, de son côté, s'avouait dépassé, et, ne voulant pas garder sa position secondaire, il avait rendu, le 9 mai 1767, un nouvel arrêt, qui annulait l'édit de Louis XV, et ordonnait à tout Jésuite n'ayant pas prêté le serment prescrit de sortir du royaume sous quinze jours : « Il est impossible, — mandait l'abbé Sozzifanti, chargé d'affaires pour la nonciature à Paris, — de traiter les Jésuites d'une manière plus dure et plus cruelle; mais, d'un parlement fanatique comme celui-ci, on ne pouvait attendre autre chose. »

Le duc de Choiseul, qui avait engagé tous les souverains du nom de Bourbon dans le pacte de famille, fit valoir cet engagement auprès de Charles III pour le royaume de Naples et le duché de Parme; le roi d'Espagne le devançait : il avait déjà écrit à Tanucci et lui avait intimé l'ordre d'expulser tous les Jésuites des États de son fils Ferdinand IV. Tanucci triomphant présente le décret à la signature du jeune monarque : « Quel crime ont donc commis ces religieux? demande-t-il à son ministre; ils m'ont donné les premiers principes de la foi, et leur nom est vé-

néré de tous mes fidèles sujets! » Et il refusa de signer cet odieux décret; mais l'évêque Latilla, son confesseur et membre du conseil, gagné par le marquis Tanucci, lui fit un cas de conscience de désobéir à son père, et lui arracha ainsi la signature désirée. Le lendemain, le prélat tombait foudroyé par une attaque d'apoplexie. C'était le 31 octobre, l'édit de proscription devait être exécuté ce jour-là, mais une violente et subite éruption de l'Etna ayant éclaté, on craignit l'irritation du peuple. « Le volcan répandait une quantité si prodigieuse de cendres bitumeuses, — dit le Père Genci dans une relation conservée au Gesu et publiée par le Père de Ravignan (1), — que l'air en fut obscurci, même à Naples; les pierres qu'il lançait intimidaient les plus hardis. On ne jugea donc pas à propos de consterner davantage le peuple par l'exil des Jésuites, dans une circonstance qui n'aurait servi qu'à l'irriter et à le porter à la rébellion, à laquelle il était disposé, d'autant plus qu'il allait murmurant que tous ces châtiments ne lui venaient que parce qu'on voulait chasser les Jésuites. »

D'après la même relation, ce fut le 20 novembre, à quatre heures et demie après midi, « que le conseiller Palente, en grand costume, escorté de plusieurs subalternes et d'un détachement de troupes, se présenta au grand collége de Naples. Les issues furent gardées par les soldats, on réunit les religieux et on leur donna lecture du décret royal; en même temps, d'autres agents faisaient couper les cordes de toutes les cloches, afin que les Jésuites ne pussent donner l'alarme; on plaçait des gardes à la porte de chaque chambre, on s'emparait de tous les papiers, travail et correspondance, et on apposait les scellés sur tout le reste, ne laissant à chacun que son bréviaire et un vêtement. Tous les religieux furent gardés à vue pendant leurs exercices et leur repas du soir. A deux heures du matin, l'on réunit de nouveau tous les religieux, dont on fit l'appel, on les fit monter dans des voitures qui venaient d'arriver à cet effet, et on les conduisit, sous escorte, à Pouzzole. Là, on sépara les religieux des novices; ces derniers furent conduits dans un vieux château transformé en magasin de fourrages, et les religieux dans des couvents de

(1) *Clément XIII et Clément XIV.*

Carmes et de Capucins, où ils devaient attendre l'embarquement. Ce qui s'était fait au grand collége de Naples se fit également pour les six autres maisons que les Jésuites possédaient dans cette ville. Tous furent embarqués pour Terracine, où les rejoignirent bientôt les novices, qui avaient résisté à toutes les promesses et les menaces employées pour les vaincre; sept seulement acceptèrent la sécularisation. »

Malte, dépendant des Deux-Siciles, dut en même temps subir la loi de Tanucci, et expulser la Compagnie de Jésus.

L'enfer n'était pas satisfait. Le jeune duc de Parme était Infant d'Espagne, il était Bourbon; Choiseul, d'Aranda, Tanucci, font valoir le pacte de famille : il faut que le jeune prince sacrifie les Jésuites à la rage infernale dont les premiers ministres sont possédés. Celui que la secte philosophique a placé près de lui pour gouverner en son nom n'attend d'ailleurs que leurs ordres pour agir de manière à les surpasser. C'était du Tillot, marquis de Felino. Le 14 janvier 1768, il faisait transporter les Jésuites dans les États-Romains, sans en prévenir le Pape; le même édit qui annonçait cette expulsion abolissait plusieurs droits du Saint-Siége sur les duchés de Parme et de Plaisance, et restreignait ou annulait des priviléges ecclésiastiques sur lesquels le Pape seul avait droit de prononcer.

Le cœur de Clément XIII était brisé de douleur. Il avait adressé plusieurs brefs à l'empereur Joseph II, à l'impératrice Marie-Thérèse et à ses conseillers pour réclamer la protection de l'empereur en faveur de l'Église et du Saint-Siége, si indignement outragés, et il leur recommandait la Compagnie de Jésus, si injustement attaquée de toutes parts. Il adressait un autre bref au cardinal Sersale, archevêque de Naples, et se plaignait de ce que, témoin de l'inique expulsion des Jésuites, de la profanation de leurs églises, du pillage de leurs maisons, de la distribution profane de leurs biens, il n'eût pas songé à en avertir le Pontife suprême, gardien universel du troupeau de Jésus-Christ.

Le 30 janvier 1768 (1), il publia un bref relatif aux affaires de

(1) M. Crétineau-Joly donne à ce bref la date du 20; mais le P. de Ravignan, qui reproduit ce document, lui donne celle du 30.

Parme, dont le Saint Siége avait jusqu'alors conservé la suzeraineté ; ce bref annulait les décrets contraires aux droits et immunités ecclésiastiques dans les duchés, et il excommuniait les auteurs de ces actes coupables.

Clément XIII osait blâmer une administration dirigée par le duc de Choiseul, il devait en porter la peine. Choiseul fait valoir de nouveau le pacte de famille ; aussitôt tous les princes de la maison de Bourbon se liguent contre le Souverain-Pontife..... Et l'enfer pousse un rugissement d'horrible satisfaction!.... Les cours de France, d'Espagne, de Naples et de Parme mettent le Pape en demeure de faire une réparation au duc de Parme et d'annuler son bref, ou de voir ses États envahis par leurs armées réunies. Clément XIII refuse dignement la rétractation qu'on osait lui imposer. Les puissances liguées persistent dans leurs exigences, et, le 16 avril 1768, l'ambassadeur d'Espagne remet au Pape un mémoire en leur nom :

— Cette pièce, dit le Pape, renferme-t-elle autre chose que la demande de révoquer le bref?

— Non, Très-Saint-Père ; le mémoire n'a pas d'autre objet.

— Je suis très-résolu, reprend le Pape, à ne pas agir contre ma conscience, et c'est ce que je ferais en révoquant le bref. La menace d'entrer à force armée dans les États de l'Église est inutile. Quand nous aurions assez de troupes pour nous y opposer, nous ne nous en servirions pas. Père commun des fidèles, je n'aurai jamais la guerre avec des princes chrétiens, moins encore avec des catholiques. Mes sujets étant étrangers à cette affaire, j'espère que les souverains ne leur feront pas éprouver les effets de leur mécontentement. S'ils en veulent à ma personne, et que leur dessein soit de m'expulser de Rome, je déclare qu'à l'exemple de mes prédécesseurs je choisirai l'exil, plutôt que de trahir la cause de la religion et de l'Église.

A ces derniers mots, le Souverain-Pontife, sans laisser à l'ambassadeur le temps de répliquer, fit ouvrir les portes, pour indiquer la fin de l'audience, et d'un signe le congédia (1).

Le 11 juin de la même année, la France s'emparait du comtat

(1) Schœll.

Venaissin, et Naples de Ponte-Corvo. Le premier acte des usurpateurs fut l'expulsion des Jésuites qu'ils y trouvèrent et la confiscation de leurs biens. Là, comme partout, on les enleva de nuit afin d'éviter un soulèvement populaire et de pouvoir tromper la postérité, en affirmant que les Jésuites s'étaient fait chasser de tous les États comme perturbateurs du repos public :

« Je ne crains pas d'assurer, et j'ai vu les choses d'assez près, — dit Duclos, philosophe et ennemi de la Compagnie de Jésus, — que les Jésuites avaient et ont encore sans comparaison plus de partisans que d'adversaires. La Chalotais et Monclar ont seuls donné l'impulsion à leurs compagnies. Il a fallu faire jouer bien des ressorts dans les autres. Généralement parlant, les provinces regrettent les Jésuites, et ils y reparaîtraient avec acclamation. »

Duclos parlait ainsi pour la France. En Espagne, il en était de même : une circonstance le prouva.

« Le jour de la Saint-Charles, dit le protestant Coxe, lorsque le monarque se faisait voir au peuple sur le balcon de son palais, on voulut profiter de la coutume d'accorder ce jour-là quelque demande générale, et, à la grande stupeur de toute la cour, les cris d'une foule immense firent entendre d'un commun accord le vœu que les Jésuites fussent réintégrés et qu'on leur accordât la permission de vivre en Espagne et de porter le costume du clergé séculier. Cet incident inattendu alarma et contraria le roi, qui, après avoir pris des informations, jugea à propos d'exiler le cardinal-archevêque de Tolède et son grand vicaire, accusés d'avoir été les fauteurs de cette demande tumultueuse. »

Le gouvernement du roi, et le monarque lui-même, se trouvaient blessés d'une demande que les Jésuites ne pouvaient avoir provoquée, et qui était bien la libre expression du sentiment chrétien du pays.

Le 18 Janvier 1769, l'ambassadeur d'Espagne présenta au Pape un mémoire de son gouvernement demandant l'entière suppression de l'Ordre de Jésus. Clément XIII lui exprima sa vive douleur d'une telle requête, et le congédia en lui laissant voir ses yeux pleins de larmes et lui disant : « Je lirai ce mémoire. » Le 20, le marquis d'Aubeterre, ambassadeur de France, le 22, le car-

dinal Orsini, lui présentèrent la même demande au nom de Louis XV et du roi de Naples. Le vénérable Pontife les congédia sur-le-champ. Le 28, le cardinal Negroni disait aux ambassadeurs réunis : « Cette dernière démarche des cours ouvrira la tombe du Saint-Père. » Le cardinal disait vrai.

Clément XIII, abreuvé d'amertume, accablé d'outrages, déchiré de douleur, avait résisté avec une sainte énergie, une fermeté héroïque à toutes les exigences, à toutes les menaces des ennemis de l'Église, mais ses forces physiques s'affaiblissaient chaque jour. Le 2 février, fête de la Purification, il célébra les saints mystères avec la ferveur séraphique qu'il apportait toujours à cette grande action ; il bénit et distribua les cierges ; il visita dans la journée le Saint-Sacrement exposé ; le soir il se trouva oppressé, dans la nuit il passa de cette vie à l'éternité. Il avait près de soixante-seize ans.

VIII

« Nous ne tirerons rien de Rome sous ce pontificat, — avait mandé le duc de Choiseul au marquis d'Aubeterre, peu avant la mort du saint Pontife Clément XIII, — le ministre est trop entêté *et le Pape trop imbécile*. Il faut se borner à faire les affaires courantes avec une verge de fer, pour l'opposer à la tête de même métal qui gouverne le Saint-Siége. Après ce Pape, nous verrons à en avoir un *qui convienne à la circonstance.* »

Ces quelques lignes suffiraient pour donner une idée des intrigues qui agitèrent le conclave. La cabale des ministres bourbonniens voulant exclure de l'élection tout cardinal qui se serait montré favorable aux Jésuites, et la grande majorité du Sacré-Collége étant disposée à les soutenir, il s'en suivit d'odieuses, de coupables manœuvres de la part des divers ambassadeurs. Celui d'Espagne osa proposer un marché, mettre à prix le siége de

saint Pierre... Cette infamie fut dignement repoussée par les cardinaux. Le cardinal Orsini écrivait au cardinal de Bernis : « Vous êtes archevêque, je suis prêtre ; nous ne pouvons concourir à faire un Pape simoniaque. » Les cours voulaient exclure un tel nombre de cardinaux, que Bernis mandait à d'Aubeterre, le 22 avril, après lui avoir expliqué les difficultés apportées dans le conclave par les exigences des princes :

« C'est pour l'honneur des couronnes que je parle, jamais elles n'ont voulu faire un Pape en excluant plus de la moitié du Sacré-Collége ! Cela est sans exemple, il faut être raisonnable, et ne pas mettre le Sacré-Collége dans le cas de se séparer et de protester de la violence. Il est impossible de former un plan de conduite sur un plan d'exclusive si général qu'il ne comprend à peine que quatre ou cinq sujets, dont quelques-uns sont trop jeunes. En un mot, les bras tombent toutes les fois qu'il faut prendre la lune avec les dents ou pourrir en prison. »

Le marquis d'Aubeterre lui répondait que les cours ne voulaient à aucun prix d'un *Pape Jésuite* ; il ajoutait : « Si on élisait un Pape malgré les couronnes, il ne serait pas reconnu par elles. Qu'on craigne les cours, qu'on aime et estime Votre Éminence, voilà ce qu'il nous faut. »

Quelques jours après il lui écrit que les cours veulent un Pape *philosophe*, et il va jusqu'à dire : « Je pense qu'un Pape de cette trempe, c'est-à-dire sans scrupule, ne tenant à aucune opinion et *ne consultant que son intérêt*, aurait pu convenir aux couronnes. » Mais le conclave n'avançait pas ; les manœuvres des intrigants pesaient sur lui et entravaient sa liberté d'élection. Les ambassadeurs menacent de quitter Rome. Celui de France écrit au cardinal de Bernis : « Que Votre Emminence parle haut. La plus sure façon pour qu'il n'y ait pas de schisme est d'en parler souvent et avec assurance. Qu'elle se mette en colère, s'il est nécessaire. Il faut les épouvanter. »

Ainsi prétendaient régenter l'Église les Choiseul, les d'Aranda, les Pombal, tous les ministres qui avaient chassé les Jésuites et les avaient traités avec tant de cruauté. Ils voulaient forcer le Saint-Esprit de céder à Satan la présidence du conclave.

bien certains que dans ce cas ils verraient toutes leurs violences approuvées, la Compagnie de Jésus abolie et le Pape déclaré leur créature et leur esclave. Le cardinal Ganganelli ne se prononçait ni pour ni contre les Jésuites ; il était seul neutre ou paraissait l'être. Le cardinal de Solis, archevêque de Séville, tout dévoué au plan des cours, et qui voulait, au nom de Charles III, exiger du cardinal proposé pour le Saint-Siége la promesse écrite de supprimer la Compagnie de Jésus, le cardinal de Solis paraissait depuis quelques jours en relations mystérieuses avec Ganganelli.

Le 19 mai 1769, le cardinal Ganganelli était élu et prenait le nom de Clément XIV. Il avait soixante-quatre ans et était entre fort jeune dans l'Ordre des Cordeliers. Ami des Jésuites qui appréciaient son mérite, c'était à leur recommandation qu'il avait été élevé au cardinalat. Le Père Général Ricci l'avait proposé à Clément XIII. Le Père Andreucci avait fait les informations, et la poupre avait été accordée à leur protégé...

Le 16 juin, d'Alembert mandait au roi de Prusse, Frédérick II : « On dit que le Cordelier Ganganelli ne promet pas poires molles à la Société de Jésus, et que saint François d'Assise pourrait bien tuer saint Ignace. Il me semble que le Saint-Père, tout Cordelier qu'il est, fera une grande sottise de casser ainsi son régiment des gardes, par complaisance pour les princes catholiques. Il me semble que ce traité ressemble à celui des loups avec les brebis, dont la première condition fut que celles-ci livrassent leurs chiens ; on sait comment elles s'en trouvèrent. Quoi qu'il en soit, il sera singulier, Sire, que tandis que leurs Majestés Très-Chrétienne, Très-Catholique, Très-Apostolique et Très-Fidèle détruisent les grenadiers du Saint-Siége, votre très-hérétique Majesté soit la seule qui les conserve. »

C'est que Frédéric connaissait mieux que nul autre les secrètes pensées des philosophes ses amis, et persistait à garder les Jésuites, malgré les colères, les railleries, les menaces même des beaux esprits de l'*Encyclopédie*. L'empereur Joseph II, au contraire, s'était laissé entraîner dans la ligue contre l'Église et commençait à désirer l'expulsion *du régiment des gardes* du Saint-Siége. Le 7 août, d'Alembert mandait encore à Frédéric II :

« On assure que le Pape Cordelier se fait beaucoup tirer la manche pour abolir les Jésuites. Je n'en suis pas étonné. Proposer à un Pape de détruire cette brave milice, c'est comme si on proposait à Votre Majesté de licencier son régiment des gardes. » Il n'était pas possible de condamner plus clairement, par avance, l'acte que l'on exigeait, et, par conséquent, le Pape qui l'exécuterait. « Si je voulais punir une de mes provinces, disait Frédéric II, je lui donnerais des philosophes pour la gouverner. » C'était là le châtiment providentiel des nations ; elles étaient gouvernées par les philosophes, et le sol tremblait partout jusqu'aux portes même de la Ville-Éternelle. Frédéric, philosophe pour son amusement, et protestant, tenait ferme pour la conservation des Jésuites dans ses provinces, et répondait à d'Alembert : « La philosophie, encouragée dans ce siècle, s'est énoncée avec plus de force et de courage que jamais. Quels sont les progrès qu'elle a faits ? On a chassé les Jésuites, direz-vous. J'en conviens, mais je vous prouverai, si vous le voulez, que la vanité, des vengeances secrètes, des cabales, enfin l'intérêt ont tout fait. » De tels aveux sont d'un grand enseignement pour les esprits égarés par des opinions ou des idées qui ne sont pas les leurs, et qu'ils ont adoptées, les trouvant sur leur chemin, pour n'avoir pas la peine de réfléchir et de juger par eux-mêmes.

Le Pape ne voulait pas prononcer l'abolition de la Compagnie de Jésus : sa conscience s'y refusait, les ministres des Bourbons perdaient patience. Le cardinal de Bernis fatiguait le Pape par ses sollicitations ; le comte de Kaunitz, ambassadeur de l'impératrice Marie-Thérèse, le suppliait en même temps, au nom de sa souveraine et des intérêts de l'Église, de conserver et de protéger la Compagnie de Jésus, que l'impératrice ne consentirait pas à laisser détruire. Clément XIV lui répondait qu'il ferait tout ce qu'il pourrait ; c'était le 14 juin 1769. Le 21, fête de saint Louis de Gonzague, le Général des Jésuites se présente au Vatican, suivant l'usage ; le Pape craint de déplaire aux ambassadeurs des Bourbons, s'il lui accorde l'audience que ses prédécesseurs ne refusèrent jamais, et il ne reçoit pas le Père Ricci.

Le 31 juillet, fête du saint fondateur de la Compagnie de Jésus, le Père Général se présente de nouveau ; c'était encore l'usage.....

le Pape refuse de le voir! A la même époque, le bref d'indulgences pour les missions des Jésuites devant être renouvelé, Clément XIV le fit expédier dans sa teneur ordinaire, tel qu'il était formulé tous les sept ans. Le duc de Choiseul, qui probablement n'avait lu de sa vie aucun bref de ce genre, s'emporte et dit au nonce que le Pape se moquait des souverains en appelant le Père Ricci *son bien-aimé fils* et en donnant ainsi des louanges à la Société des Jésuites. Le nonce lui répond que c'est une simple question de protocole; le ministre ne s'en trouve pas moins offensé. Pour lui, les Jésuites n'avaient même plus droit à un protocole. Il voulait sans doute qu'on les menât en toutes choses, comme lui-même voulait mener le Pape : *avec une verge de fer*. Choiseul ne se récria pas seul contre ce bref d'indulgences : les ambassadeurs des quatre puissances et le ministre de Parme remplirent la ville de Rome de leurs clameurs. A leur avis, ce bref était une insulte pour leurs cours.

Le cardinal de Bernis succédait au marquis d'Aubeterre dans l'ambassade de Rome; le duc de Choiseul lui mandait, le 7 août 1769, de renouveler au Pape l'expression de la volonté des princes souverains de la maison de Bourbon, pour l'abolition de l'Ordre de Saint-Ignace; il ajoute qu'il n'accorde plus au Pontife qu'un délai de deux mois; ce terme passé « rien ne pourra empêcher les souverains de rompre toute communication avec un Pape qui nous amuse et *qui nous est inutile.* » A cette dépêche officielle, trop longue pour la reproduire ici, le duc de Choiseul en joignait une confidentielle où nous lisons :

« ..... Je ne sais s'il a été bien fait de renvoyer les Jésuites de France et d'Espagne; ils sont renvoyés de tous les États de la maison de Bourbon. Je crois qu'il a été encore plus mal fait, ces moines renvoyés, de faire à Rome une démarche d'éclat pour la suppression de l'Ordre et d'avertir l'Europe de cette démarche. Elle est faite; il se trouve que les rois de France, d'Espagne et de Naples sont en guerre ouverte contre les Jésuites et leurs partisans. Seront-ils supprimés, ne le seront-ils pas? Les rois l'emporteront-ils? Les Jésuites auront-ils la victoire? Voilà la question qui agite les cabinets, et qui est la source des intrigues, des tracasseries, des embarras de toutes les cours catholiques. En vé-

rité, l'on ne peut pas voir ce tableau de sang-froid sans en sentir l'indécence ; et, si j'étais ambassadeur à Rome, je serais honteux de voir le Père Ricci l'antagoniste de mon maître. »

Clément XIV sentait avec une profonde douleur la difficulté de sa position. Sa conscience s'opposait à la suppression qui lui était imposée, et les princes, tous catholiques, qui la lui imposaient, le menaçaient de se séparer de l'Église de Rome, s'il leur refusait cette immolation. Il ne pouvait consulter le Sacré-Collége ; la grande majorité aurait décidé en faveur des Jésuites, et les souverains auraient tout osé. Le Pape vivait donc isolé et ne cherchait appui et consolation que dans les cardinaux dévoués aux cours coalisées, afin de n'éveiller les susceptibilités d'aucun des princes qu'il craignait, et il cherchait à gagner du temps. Il mandait à Louis XV :

« Je ne puis ni blâmer, ni anéantir un Institut loué par dix-neuf de mes prédécesseurs. Je le puis d'autant moins qu'il a été confirmé par le saint Concile de Trente, et que, selon vos maximes françaises, le Concile général est au-dessus du Pape. Si l'on veut, j'assemblerai un Concile général où tout sera discuté avec justice, à charge et à décharge...... »

Les ministres ne voulaient pas de toutes ces lenteurs, et, pour en finir, ils vont jusqu'à dire au Pape que le roi d'Espagne est dans une exaspération qui fait craindre pour sa raison, et que le seul moyen de la conserver est une promesse formelle de la suppression de la Compagnie de Jésus. Pauvre raison ! que celle d'un souverain à qui il faut sacrifier un Ordre religieux tout entier, plus de vingt-deux mille apôtres, pour la maintenir en place ! Et l'histoire est réduite à faire de tels aveux ! « Cette suppression me donnera la mort ! » disait souvent Clément XIV. Le cardinal de Bernis harcelait le malheureux Pontife. Les ambassadeurs des autres cours le menaçaient de le faire rappeler par son gouvernement, s'il *ne savait pas* déterminer le Pape à prendre un engagement officiel, et Bernis, qui avant tout voulait conserver son ambassade, pressa, conjura, sollicita si instamment, toujours par égard pour l'intelligence de Charles III, qu'il arracha au Souverain-Pontife une lettre adressée à ce prince, et, le 29 avril 1770, il mandait au duc de Choiseul :

« ..... Cette lettre que je lui ai fait écrire au roi catholique le lie d'une manière si forte que, à moins que la cour d'Espagne ne changeât de sentiment, le Pape est forcé malgré lui d'achever l'ouvrage..... »

Cette promesse, le roi d'Espagne et ses ministres en exigeaient le prompt accomplissement. Mais Clément XIV temporisait toujours, malgré le système d'intimidation adopté pour le faire céder, et malgré les récits absurdes que l'on se plaisait à lui faire des complots et des intrigues des Jésuites. On en vint même à lui persuader qu'ils en voulaient à sa vie. Pendant ce temps, le 7 juillet 1770, le roi de Prusse mandait à Voltaire : « Ce bon Cordelier du Vatican me laisse mes chers Jésuites, que l'on persécute partout. J'en conserverai la graine précieuse pour en fournir un jour à ceux qui voudraient cultiver chez eux cette plante si rare. » Frédéric était protestant et philosophe, mais il était roi, et il savait que la coalition n'avait d'autre but que le renversement de toute autorité légitime.

Le 25 décembre de la même année, Choiseul était disgracié et exilé ; le duc d'Aiguillon le remplaçait et exilait le parlement. Il aimait les Jésuites, a-t-on dit, mais il leur préférait le pouvoir ; il avait besoin de plaire au roi d'Espagne pour s'y maintenir ; et, pour plaire à ce prince d'une intelligence si fragile, il lui sacrifia ses convictions et se joignit aux ennemis de la Compagnie de Jésus : il donna ordre au cardinal de Bernis de seconder en tout point l'ambassadeur de Charles III.

En 1772, l'ambassadeur d'Espagne fut remplacé par don Jose Monino, comte de Florida-Blanca, qui, pour s'assurer plus de succès dans le plan qu'il avait conçu, avait acheté les domestiques du Souverain-Pontife et prétendait écraser le Pape de toute la violence de son caractère. Le Pontife tremblait devant lui. Un jour où il le menaçait avec une sacrilége audace, Clément XIV, effrayé, le prie, le supplie de lui laisser encore un peu de temps :

— Non, Saint-Père, répondit le brutal Monino. C'est en arrachant la racine d'une dent qu'on fait cesser la douleur. Par les entrailles de Jésus-Christ, je conjure Votre Sainteté de voir en moi un homme plein d'amour pour la paix ; mais craignez

que le roi, mon maître, n'approuve le projet adopté par plus d'une cour, celui de supprimer tous les Ordres religieux. Si vous voulez les sauver, ne confondez pas leur cause avec celle des Jésuites.

— Ah! reprend le Pontife, je le vois depuis longtemps, c'est là qu'on en veut venir! On prétend plus encore : la ruine de la religion catholique, le schisme, l'hérésie peut-être, voilà la secrète pensée des princes.

Puis il cherche à parler au cœur de son persécuteur; mais son persécuteur n'a pas de cœur! Il veut essayer de lui faire entrevoir sa fin prochaine et lui demande de le laisser mourir en paix; mais l'implacable ambassadeur affecte une outrageante incrédulité. Le Pape rejette en arrière une partie de son vêtement, il découvre ses bras couverts d'une humeur dévorante comme la lèpre :

— Voyez, lui dit-il; ainsi est tout mon corps!...

Le cruel Monino est impitoyable! Que lui importe la vie du Pontife?

Ce qu'il veut, ce qu'il est résolu d'arracher, c'est l'extinction de la Compagnie de Jésus; cette immense iniquité devait être sa victoire. Ces sortes de violences, Florida-Blanca les renouvelait chaque jour et ne laissait plus de repos à l'infortuné Pontife.

Le roi d'Espagne, persuadé que Clément XIV cèderait sans difficulté, si l'impératrice Marie-Thérèse abandonnait les Jésuites, dirige de ce côté le feu de ses infernales batteries. Joseph II lui promet enfin d'arracher le consentement de sa mère, mais à la condition que les biens des Jésuites lui seront garantis et deviendront sa propriété. Les quatre cours acceptent et s'engagent; Joseph II ne laisse plus ni trève ni repos à sa mère : il veut, il sollicite, il exige l'expulsion des Jésuites, et Marie-Thérèse, fatiguée, harcelée, fond en larmes et signe l'arrêt fatal.

Le 21 juillet 1773, les cloches du Gesu se faisaient entendre à une heure inaccoutumée :

— Pourquoi sonne-t-on au Gesu? demande le Souverain-Pontife.

— Saint-Père, c'est pour annoncer la neuvaine en l'honneur de saint Ignace.

— Vous vous trompez, — reprend le Pape avec l'accent de la plus profonde tristesse, — ce n'est pas pour les saints que l'on sonne au Gesu! C'est pour les morts!

Ce jour-là même, 21 juillet 1773, le cardinal Marefoschi présentait à Clément XIV le bref *Dominus ac Redemptor*, qui supprimait la Compagnie de Jésus dans tout l'univers, le Pape signait ce bref, « et, dit le cardinal Pacca dans ses *Mémoires*, après l'avoir signé, il jette le papier d'un côté, la plume de l'autre, et il perd la tête. » Cette signature avait coûté la raison au malheureux Pontife! A partir de ce jour, il ne jouit plus de ses facultés que par intervalles et pour déplorer son malheur.

En prévision de l'avenir, il n'avait pas voulu supprimer la Compagnie par une bulle qui eût lié ses successeurs; il l'avait supprimée par un bref qui pourrait être facilement révoqué lorsque la disposition des esprits serait changée. Les mesures étaient prises même de telle manière, que toutes les formalités voulues pour sa publication et son exécution canoniques ne devaient pas être remplies. Ainsi, au lieu d'être publié le jour même, suivant l'usage, il ne le fut que trois semaines après. Au lieu d'être affiché dans tous les lieux où il aurait dû l'être pour lui donner la force et la valeur des actes émanés de la volonté du Souverain-Pontife, il ne fut affiché ni au champ de Flore, ni aux portes de la basilique de Saint-Pierre. La lettre adressée aux évêques, en leur envoyant ce bref, ne leur *ordonnait point* de le notifier aux religieux qu'il concernait: elle les y *engageait* seulement.

Toutes ces irrégularités ne pouvaient qu'avoir été calculées par le Pape, afin de rendre plus facilement révocable un acte qui lui était arraché par la menace et l'intimidation. Mais les saints religieux que cet acte va frapper ne se prévaudront pas de ces irrégularités. Voués à la défense de l'Église et de l'autorité du Saint-Siége, ils n'hésiteront pas à donner un exemple héroïque de la soumission qu'ils enseignent depuis plus de deux siècles. Ils sont de la Compagnie de Jésus : comme leur divin Chef, ils seront obéissants jusqu'à la mort.....

IX

« Le religieux a reçu une seconde naissance et un second baptême par la profession de la vie et de la règle auxquelles la vocation divine consacra son intelligence, son cœur et son existence tout entière. Là, par un amour qui a sa source dans la grâce surnaturelle, il se forme des liens plus forts, plus doux, et bien meilleurs encore que les liens qui attachent au sol natal ou aux rapports intimes du foyer domestique. Les vœux, la discipline régulière, la vie étroitement commune, l'esprit qui vivifie le corps et qui se répand en chaque membre, l'héritage recueilli des saints qui vécurent de la même existence, des mêmes travaux, des mêmes pensées ; le don irrévocable de tout son avenir à la société qui nous adopte pour enfants, la profonde sécurité qui, sous son autorité maternelle, sert d'abri dans tous les lieux, dans tous les temps, dans tous les besoins de l'âme et du corps même ; toutes ces choses contribuent à cimenter cet amour plus puissant que la nature, plus puissant que la mort, et qui nous identifie dans la profession religieuse, avec nos frères, avec les travaux, les œuvres de la Compagnie, ses succès, ses revers, avec sa vie même.

« L'amour de la Compagnie, la grâce de la Compagnie, l'union de la Compagnie, sont de ces sortes de biens cachés qu'on ne saurait guère exprimer, et même qu'on ne saurait comprendre hors des éléments transformés qui constituent cette patrie et cette famille religieuse. Aussi, quand la dissolution est prononcée, quand la vocation est brisée, l'arrêt de mort porté, un indicible martyre s'accomplit : le religieux cessant de l'être, sans cesser de vouloir et d'aimer sa vocation, est un être déshérité en un moment ici-bas des trésors mille fois plus précieux que le pays, la famille, mille fois plus que l'existence : c'est une bien autre affliction que le bannissement et l'exil (1). »

(1) *Clément XIII et Clément XIV.*

Ces éloquentes lignes du vénéré Père de Ravignan peuvent donner une idée du coup qui va frapper chacun des héros de la Compagnie de Jésus, jusqu'aux extrémités du monde.....

Le 16 août 1773, vers neuf heures du soir, le prélat Macédonio, accompagné de soldats et d'agents de police, se faisait ouvrir les portes du Gesu, et signifiait au Père Laurent Ricci, Général des Jésuites, la suppression de son Ordre dans tout l'univers. Après la lecture du bref, les agents apposèrent les scellés sur les archives, sur les papiers des Pères, les livres de comptabilité, les procures, les sacristies, etc.

Les mêmes choses se passaient à la fois dans toutes les maisons que la Compagnie possédait à Rome. Le pillage suivit, il fut hideux..... Le Père Ricci fut conduit prisonnier au collége des Anglais; les assistants et les profès furent disséminés dans d'autres établissements.

Le 22 septembre, le Général, ses assistants, le Père Comelli, secrétaire général, les Pères Le Forestier, Zaccharia, Gauthier et Faure, étaient renfermés dans les prisons du château Saint-Ange, par ordre du Pape. Le Pape était en démence, mais tout se faisait en son nom. Alors commença le procès. Les ennemis de la Compagnie savaient *trop* bien qu'il n'y avait pas de reproche fondé à lui adresser et qu'ils ne pouvaient produire de preuves contre elle : tous ses papiers les plus intimes étaient dans les mains des juges; les archives, depuis saint Ignace jusqu'à ce jour, étaient à leur disposition; le secret avait été gardé, sur la suppression, de manière à éviter la soustraction des papiers compromettants; il eût donc été bien facile, si les Jésuites eussent été coupables, d'en produire les preuves et de justifier la suppression de leur Institut.

Sacrifier ainsi l'existence religieuse de plus de vingt-deux mille hommes, pour la seule satisfaction de quatre princes qui trouvent bon de se laisser régenter par des ministres impies, est un fait à peine croyable pour la postérité.

Ce que l'on cherchait surtout, au Gesu et dans toutes les maisons des Jésuites, c'étaient des trésors. Il s'était fait tant de bruit de leurs richesses, des mines d'or du Paraguay, de la fortune que les grands apportaient à la masse, que chacun se frottait les mains

dans l'espoir d'avoir une bonne part du butin. Aussi les interrogatoires ne furent-ils pas longs et ne portèrent-ils que sur ce point. L'avocat Andreatti demanda seulement pour la forme au Père Général :

— A-t-on fait quelque changement dans l'Institut, pendant votre gouvernement?

— Absolument aucun; et j'ai eu soin d'en conserver l'intégrité.

— Y avait-il des abus dans l'Ordre?

— Des abus qui fussent en quelque sorte communs, il n'y en avait point, par la miséricorde divine : au contraire, il y avait dans la Compagnie beaucoup de charité; ce qui était démontré, puisque, en quinze ans de tribulations extrêmes, il n'y a eu ni trouble, ni tumulte interne, et que tous sont restés très-attachés à leur état, quoiqu'il soit persécuté à l'excès.

— Croyez-vous n'avoir plus aucune autorité depuis la suppression de la Compagnie?

— J'en suis très-persuadé ; il faudrait être fou pour s'imaginer le contraire.

— Quelle autorité auriez-vous cru avoir, si le Pape, au lieu d'abolir la Société, en avait disposé d'une autre maniere?

— L'autorité que le Pape m'eût laissée, et non une autre..... Mais ces dernières questions regardant les sentiments purement intérieurs, qui ne sont point sujets au *for extérieur*, j'y ai suffisamment répondu.

— Où sont les trésors de l'Ordre?

— Il n'y a point de trésors.

— Avez-vous des meubles ou de l'argent dans les souterrains du Gesu? Avez-vous envoyé de l'argent hors de Rome?

— Nous n'avons rien caché dans les souterrains du Gesu, et nous n'avons pas envoyé un sou hors de Rome pour le conserver; nous n'avons rien placé sur aucune banque. La persuasion de trésors placés ou cachés n'est qu'un bruit populaire sans fondement, inventé peut-être par des ennemis, ou occasionné par la splendeur de nos églises; c'est un songe, un délire une véritable manie, et j'ai peine à comprendre que des personnes de mérite ajoutent foi à cette fable. Après toutes les recherches

faites tant à Rome qu'ailleurs, on devrait enfin être convaincu de la fausseté de ce bruit (1).

On interrogea les autres prisonniers pour la forme, sans obtenir plus de succès, relativement aux trésors enfouis dans les imaginations des ennemis de la Compagnie. Les recherches les plus minutieuses se continuaient sans résultat : point de trésors et point de papiers compromettants; rien qui pût justifier la suppression de l'Ordre et la détention des victimes au château Saint-Ange et ailleurs. Le Pape, dont l'agitation morale était extrême, se promenait souvent à grands pas dans ses appartements et s'écriait : « Grâce! grâce! on m'a fait violence! » Le remords le déchirait, malgré sa démence, et ne lui laissait de repos ni le jour ni la nuit. « Pauvre Pape! s'écriait saint Alphonse de Liguori, pauvre Pape! que pouvait-il faire, pressé comme il l'était par les menaces des princes! »

Le bref avait été adressé à toutes les cours et à l'épiscopat. Christophe de Baumont, archevêque de Paris, écrivit au Pape le 24 avril 1774, au nom de tout le clergé de France, pour lui exposer les motifs qui déterminaient l'épiscopat français à ne jamais permettre la publication de ce bref. Nous regrettons de ne pouvoir reproduire ce document, que l'on trouvera dans l'*Histoire de la Compagnie de Jésus*, par M. Crétineau-Joly.

Ce bref, que les évêques de France refusaient, réjouit les ennemis de l'Église, par cela seul qu'il supprimait la Compagnie de Jésus; mais il déplut aux souverains qui l'avaient arraché à la faiblesse et aux terreurs du Pontife. Il leur déplut parce qu'il ne condamnait ni sa doctrine ni ses actes, parce qu'il ne donnait d'autre motif à la suppression que la volonté des souverains; enfin, parce qu'il était révocable. Le roi d'Espagne s'en plaignit hautement, le roi de Naples défendit aux évêques de le publier *sous peine de mort*. La Suisse refusa de retirer aux Jésuites les collèges qu'ils dirigeaient dans ses cantons, et le roi de Prusse, après avoir rendu un décret qui interdisait la publication du bref, écrivait de Postdam, le 13 septembre 1773, à son agent à Rome :

(1) *Clément XIII et Clément XIV*, par le R. P. de Ravignan.

« Abbé Columbini, vous direz à qui voudra l'entendre, pourtant sans air d'ostentation ni d'affectation, et même vous chercherez l'occasion de le dire naturellement au Pape et au premier ministre, que, touchant l'affaire des Jésuites, ma résolution est prise de les conserver dans mes États..... J'ai garanti au traité de Breslaw le *statu quo* de la religion catholique, et je n'ai jamais trouvé de meilleurs prêtres à tous égards. Vous ajouterez que, puisque j'appartiens à la classe des hérétiques, le Pape ne peut pas me dispenser de l'obligation de tenir ma parole, ni du devoir d'un honnête homme et d'un roi. » Ce dernier trait était sanglant pour le Pape, et la conduite de ce prince hérétique était une rude leçon pour les souverains catholiques.

Les calvinistes et les jansénistes hollandais firent frapper une médaille en l'honneur du *grand Pape Ganganelli*, et la lui envoyèrent en l'accompagnant de leur hérétique approbation..... « Pauvre Pape ! » Son état mental lui permit de comprendre l'humiliation d'un tel honneur, et il allait répétant : « Grâce ! grâce ! ils m'ont fait violence ! » Et saint Alphonse de Liguori disait : « Pauvre Pape ! nous ne pouvons qu'adorer le jugement de Dieu ; mais je déclare que ne restât-il qu'un seul Jésuite, il suffirait pour rétablir la Compagnie. Pauvre Pape ! je ne cesse de prier pour lui !... »

L'impératrice de Russie, lorsqu'elle avait conquis la partie de la Pologne appelée Russie-Blanche, avait garanti à ses nouveaux sujets la liberté du culte catholique. Elle avait trouvé la Compagnie de Jésus solidement établie et chèrement aimée dans cette province, elle l'y laissait vivre en toute sécurité, malgré la proscription décrétée contre les Jésuites par le czar Pierre Ier. A l'arrivée du bref de suppression, les Jésuites de la Russie-Blanche écrivirent à l'impératrice pour lui demander la permission de se soumettre au bref qui abolissait leur Institut : « En obéissant avec promptitude, lui disaient-ils, nous nous montrerons fidèles autant à Votre Majesté qui en aura permis l'exécution, qu'à l'autorité du Souverain-Pontife qui nous la prescrit. » Catherine répond aussitôt au vice-Provincial, le Père Stanislas Czerniewicz : « Vous et tous les autres Jésuites devez obéir au Pape dans les choses qui appartiennent au dogme ; dans le reste,

vous devez obéir à vos souverains. Je m'aperçois que vous êtes scrupuleux. Je ferai écrire à mon ambassadeur à Varsovie, afin qu'il s'entende avec le Nonce du Pape, et qu'il vous ôte ce scrupule. Je prie Dieu qu'il vous ait en sa sainte garde. »

Clément XIV était dévoré de remords; sa raison, qui l'avait abandonné, revenait parfois et le rendait plus malheureux encore. Il reçut, dans un de ces moments lucides, la dépêche du prélat Garampi, Nonce à Varsovie, et le désir de Catherine de conserver la Compagnie de Jésus; sa résolution d'empêcher la publication du bref qui la supprimait lui semblait un soulagement pour sa conscience, une planche après le naufrage. Il saisit cette occasion de redonner une apparence de vie à l'Ordre si hautement approuvé par tous ses prédécesseurs et proclamé saint par le Concile de Trente; il adressa à l'évêque de Vilna un rescrit par lequel il autorisait les Jésuites de la Russie-Blanche à rester *in statu quo* jusqu'à nouvelle décision. Ce rescrit, envoyé secrètement au nonce à Varsovie, fut expédié par ce dernier à l'évêque de Vilna, qui le remit à la czarine. Catherine le fit publier, et ne voulut pas plus que le roi de Prusse cacher sa sympathie pour les religieux que les princes catholiques chassaient de leurs États. Chose étrange! Les princes catholiques proscrivaient l'ordre le plus dévoué au Saint-Siége, et les princes hérétiques et schismatiques les appelaient, les recueillaient avec empressement!... « Le doigt de Dieu est là! » avait dit le Pape Paul III, après avoir pris connaissance du plan des constitutions de la Compagnie de Jésus. Et, peu auparavant, Notre Seigneur, en montrant sa croix au saint fondateur et à ses premiers disciples, dans la petite église du village de la Storta, leur avait dit: « Je vous serai favorable. » La croix, depuis ce jour, n'a pas cessé d'honorer la Compagnie de Jésus, et Jésus n'a pas cessé d'être favorable à sa Compagnie. La Compagnie sera conservée, ceux qui ont voulu la détruire seront renversés.



B. PIERRE CLAVER.

X

Le 22 septembre 1774, dès le matin, Clément XIV, agonisant, avait retrouvé toute sa raison. On l'avait forcé, quelques jours auparavant, de créer *in petto* onze cardinaux, tous imposés par les ennemis de l'Église en vue du futur et prochain conclave; le cardinal Malvezzi saisit le moment où l'intelligence du pontife paraît revivre dans toute sa plénitude, et le supplie de confirmer les promotions réclamées par les quatre cours pour leur assurer le conclave : « Non! non! s'écrie le Pape. Je vais à l'éternité, et je sais pourquoi! » Le cardinal insiste, le mourant persiste énergiquement dans son refus.

Le 21 septembre 1774, saint Alphonse de Liguori, après avoir offert le saint sacrifice de la messe, se laissa tomber dans un fauteuil, y demeura sans mouvement et sans parole toute la journée et toute la nuit suivante; ses domestiques ne comprenant rien à ce doux sommeil ainsi prolongé, ne le quittaient pas; ils se tenaient à la porte de sa chambre et le surveillaient à distance. Ils avaient voulu l'éveiller; mais son vicaire général, Jean-Nicolas de Rubino, leur avait ordonné de le laisser reposer, sans toutefois le perdre de vue. Le 22 au matin, entre huit et neuf heures, il s'éveille, donne un coup de sonnette, voit accourir ses gens tout étonnés :

— Qu'y a-t-il donc? leur dit-il.

— Ce qu'il y a, Monseigneur? voilà près de deux jours que vous ne donnez aucun signe de vie!

— Vous me croyiez endormi; mais il n'en était rien, dit le saint. Je suis allé assister le Pape, qui est déjà mort.

Il fut reconnu, en effet, que le Pape Laurent Ganganelli était mort au moment même où le saint évêque était revenu à lui et avait agité la sonnette, et il était mort saintement.

Les ennemis des Jésuites osèrent les accuser de l'avoir em-

poisonné, sans réfléchir à l'absurdité d'une telle accusation. Quel intérêt auraient eu les Jésuites à empoisonner le Pape après la suppression de leur Ordre? On les disait si rusés, si adroits, qu'à les supposer capables d'un tel crime, il fallait se demander à quoi il leur eût servi. Cette hideuse imputation fit tant de bruit et parut si révoltante, qu'on dut en prouver la fausseté, et publier les attestations des hommes de l'art et des témoins irrécusables qui la réduisaient à sa valeur. La Providence le permettait ainsi pour montrer une fois de plus tout ce qu'il y avait d'odieusement criminel dans les intentions des persécuteurs de la Compagnie de Jésus. Le roi de Prusse était moins injuste; il mandait à d'Alembert, le 15 novembre 1774: « Je vous prie de ne pas ajouter foi légèrement aux calomnies qu'on répand contre nos bons Pères. Rien de plus faux que le bruit qui a couru de l'empoisonnement du Pape. Il s'est fort chagriné de ce qu'en annonçant aux cardinaux la restitution d'Avignon, personne ne l'en a félicité, et de ce qu'une nouvelle aussi avantageuse au Saint-Siége a été reçue avec autant de froideur. Une petite fille a prophétisé qu'on l'empoisonnerait tel jour; mais croyez-vous cette petite fille inspirée? Le Pape n'est point mort en conséquence de cette prophétie, mais d'un dessèchement total des sucs. Il a été ouvert, et on n'a pas trouvé le moindre indice de poison. Mais il s'est souvent reproché la faiblesse qu'il a eue de sacrifier un Ordre tel que celui des Jésuites à la fantaisie de ses enfants rebelles. Il a été d'une humeur chagrine et brusque les derniers temps de sa vie, ce qui a contribué à raccourcir ses jours. »

Le cardinal Ange Braschi, élève des Jésuites et leur ami, fut élu par le conclave, et à l'unanimité, le 15 février 1775; il prit le nom de Pie VI. Cette élection semblait, de la part du Sacré-Collége, une protestation contre le bref arraché à la faiblesse de Clément XIV. Pie VI ne pouvait annuler ce bref, il devait, les circonstances n'étant pas changées, le laisser subsister, mais il se promit d'adoucir autant qu'il le pourrait la triste et cruelle position des victimes de l'impiété.

Nous n'essaierons pas de peindre la douleur des missionnaires de la Compagnie de Jésus en Asie et dans les Indes, en appre-

nant la suppression de leur Ordre : cette douleur fut amère, elle fut immense!... Et pas une plainte, pas un murmure! Partout l'obéissance, l'humilité, l'abnégation portées jusqu'au sublime. On pouvait supprimer la Compagnie de Jésus, on ne pouvait éteindre dans les héros qui la composaient l'esprit qu'elle leur avait communiqué. Au moment où le bref de suppression était attendu en France, deux missionnaires allaient partir pour la Chine sur les vaisseaux de l'État; car la science ne voulait pas des Jésuites, mais elle avait besoin de leurs lumières, et elle était fière de celles dont ces savants religieux l'éclairaient par leurs correspondances. C'était donc pour la science que le gouvernement envoyait encore des Jésuites aux extrémités de l'Orient. L'archevêque de Paris avait fait observer aux deux Jésuites que le bref pouvant être publié d'un moment à l'autre, il serait peut-être imprudent de s'embarquer. Les Pères lui avaient répondu que l'obéissance n'avait pas à consulter la prudence, et que, la suppression n'étant pas prononcée, ils partaient.

Arrivés à Macao, l'évêque leur notifie le bref : et ils voyaient au port les vaisseaux envoyés par l'empereur de la Chine pour les conduire à Pékin! Ils ne pouvaient plus se présenter en Chine comme religieux, ils savaient que le refus d'une grâce impériale est assimilé au crime de lèse-majesté, et que l'empereur les destinant au mandarinat, ils s'exposent à sa colère et exposent également ceux de leurs frères qui sont en Chine. Rien ne peut dominer leur esprit de soumission : « Nous prîmes la résolution de mourir, écrivait l'un d'eux, plutôt que de souiller la Compagnie par une opposition au Pape en des circonstances aussi critiques. » En recevant la nouvelle de la destruction de la Compagnie, le Père de Hallerstein, président du tribunal des mathématiques à Pékin, et deux autres Jésuites expiraient de saisissement et de douleur!...

Le Général de la Compagnie de Jésus, le Père Laurent Ricci, avait soixante et douze ans, il était épuisé par les chagrins et les souffrances et sentait qu'il était arrivé au terme de ses indicibles douleurs. Le 19 novembre 1775, il demanda les derniers sacrements, et, en présence de Notre Seigneur et d'une nombreuse assistance composée des Pères prisonniers, des officiers et des

soldats du château Saint Ange, le saint vieillard, semblant retrouver ses forces et sa vigueur, lut à haute voix la protestation de son innocence, l'expression de sa sublime charité. C'est le testament d'un père pour ses enfants dispersés et toujours unis. La voici :

« L'incertitude du temps auquel il plaira à Dieu de m'appeler à lui, et la certitude que ce temps approche, attendu mon âge avancé, et la multitude, la longue durée et la grandeur de mes souffrances, trop supérieures à ma faiblesse, m'avertissent de remplir d'avance mes devoirs, pouvant facilement arriver que la nature de ma dernière maladie m'empêche de les remplir à l'article de la mort. En conséquence, me considérant sur le point de paraître au tribunal de l'infaillible Vérité et Justice, qui est le seul tribunal de Dieu, après une longue et mûre délibération, après avoir prié humblement mon très-miséricordieux Rédempteur et terrible Juge qu'il ne permette pas que je me laisse conduire par la passion, spécialement dans une des dernières actions de ma vie, ni par aucune amertume de cœur, ni par aucune autre affection ou fin vicieuse, mais seulement parce que je juge que c'est mon devoir de rendre témoignage à la vérité et à l'innocence, je fais les deux suivantes déclarations et protestations :

« Premièrement, je déclare et proteste que la Compagnie de Jésus éteinte n'a donné aucun sujet de suppression. Je le déclare et proteste avec cette certitude que peut avoir moralement un supérieur bien informé de ce qui se passe dans son Ordre.

« Secondement, je déclare et proteste que je n'ai donné aucun sujet, même le plus léger, à mon emprisonnement. Je le déclare et proteste avec cette souveraine certitude et évidence que chacun a de ses propres actions. Je fais cette seconde protestation seulement parce qu'elle est nécessaire à la réputation de la Compagnie de Jésus éteinte, dont j'étais le Supérieur général.

« Je ne prétends pas du reste qu'en conséquence de ces mêmes protestations, on puisse juger coupable devant Dieu aucun de ceux qui ont porté dommage à la Compagnie de Jésus ou à moi, comme aussi je m'abstiens d'un semblable jugement. Les pensées

de l'homme sont connues de Dieu seul ; lui seul voit les erreurs de l'entendement humain et discerne si elles sont telles qu'elles excusent de péché ; lui seul pénètre les motifs qui font agir, l'esprit dans lequel on agit, les affections et les mouvements du cœur qui accompagnent l'action ; et puisque de tout cela dépend l'innocence ou la malice d'une action extérieure, j'en laisse tout le jugement à Celui qui interrogera les œuvres et sondera les pensées.

« Et pour satisfaire au devoir de Chrétien, je proteste qu'avec le secours de Dieu j'ai toujours pardonné et que je pardonne sincèrement à ceux qui m'ont tourmenté et lésé, premièrement par tous les maux dont on a accablé la Compagnie de Jésus, et par les rigueurs dont on a usé envers les religieux qui la composaient ; ensuite par l'extinction de la même Compagnie et par les circonstances qui ont accompagné cette extinction ; enfin par mon emprisonnement et par les duretés qui y ont été ajoutées, et par le préjudice que cela a porté à ma réputation : faits qui sont publics et notoires dans tout l'univers. Je prie le Seigneur de pardonner d'abord à moi par sa pure bonté et miséricorde, et par les mérites de Jésus-Christ, mes très-nombreux péchés ; et ensuite de pardonner à tous les auteurs et coopérateurs des susdits maux et torts ; et je veux mourir avec ce sentiment et cette prière dans le cœur.

« Finalement, je prie et conjure quiconque verra ces miennes déclarations et protestations, de les rendre publiques dans tout l'univers, autant qu'il le pourra. Je l'en prie et conjure par tous les titres d'humanité, de justice, de charité chrétienne qui peuvent persuader à chacun l'accomplissement de ce même désir et volonté.

« Laurent Ricci. *De ma propre main.* »

Après la lecture de cette expression des plus sublimes sentiments, le vénérable religieux reçut le saint viatique... Le 24, cinq jours après, il s'endormait paisiblement dans le Seigneur.

Pie VI fit célébrer ses funérailles dans l'église du Gesu avec la plus grande magnificence, et ordonna de l'inhumer à côté des Généraux de l'Ordre qui l'avaient précédé. Aux yeux de Pie VI,

la Compagnie de Jésus était licenciée pour un temps ; elle n'était point abolie.

Dans cette même année 1775, pendant le Jubilé que plusieurs Jésuites prêchaient en France, même à Paris, malgré leur proscription, l'un d'eux, le célèbre Père Beauregard, dont l'éloquence attirait une foule immense, prêchait à Notre-Dame avec un éclatant succès. Un jour, saisi par une inspiration dont il ne put maîtriser l'élan, il s'écria en portant ses regards sur le saint autel :

« Oui ! c'est au roi et à la Religion que les philosophes en veulent, la hache et le marteau sont dans leurs mains. Ils n'attendent que l'instant favorable pour renverser le trône et l'autel. Oui, vos temples, Seigneur, seront dépouillés et détruits, vos fêtes abolies, votre nom blasphémé, votre culte proscrit. Mais qu'entend-je ? grand Dieu ! que vois-je ? Aux saints cantiques, qui faisaient retentir les voûtes sacrées en votre honneur, succèdent des chants profanes ! Et toi, divinité infâme du paganisme, tu viens ici même prendre audacieusement la place du Dieu vivant, t'asseoir sur le trône du Saint des Saints, et recevoir l'encens coupable de tes nouveaux adorateurs ! »

L'effet de ces paroles prophétiques fut immense (1). La Harpe assure qu'un des philosophes qui les avait entendues s'écria : « Voilà la révolution ajournée à vingt-cinq ans ! » il se trompait ; elle devait éclater plus tôt.

(1) En 1789, le même orateur, prêchant à Versailles devant le roi, s'arrêta court ; son visage prit une expression de vive douleur, il resta quelques instants comme absorbé dans les plus sinistres pensées, et après ce long silence, il s'écria d'une voix forte, vibrante, éclatante comme un tonnerre : « France !... France !... France !... Ton heure approche ! tu seras confondue et bouleversée !... » Ce trait n'ayant aucun rapport avec le sujet du discours, impressionna vivement le roi et toute la cour.

(*Notice sur le P. Beauregard*, par le R. P. Guidée.)

LA

COMPAGNIE DE JÉSUS

PROVIDENTIELLEMENT CONSERVÉE

1775 — 1802

I

Les ennemis de l'Église étaient satisfaits; la Compagnie de Jésus n'était plus là pour la défendre, et, oubliant les promesses divines, ils espéraient la détruire bientôt elle-même; ils comptaient sur la jeunesse à laquelle ils s'efforçaient d'inspirer des idées d'indépendance, et dont ils flattaient les passions où les mauvais instincts. « L'effet immédiat de cette grande mesure (l'abolition de la Compagnie de Jésus), dit Léopold Ranke, se fit sentir sur les pays catholiques. Les Jésuites avaient été persécutés et renversés, surtout parce qu'ils défendaient la doctrine la plus rigoureuse de la suprématie du Saint-Siége; celui-ci, en les laissant tomber, renonça lui-même à cette doctrine et à ses conséquences. L'opposition philosophique et religieuse avait donc remporté la victoire. L'anéantissement de cette Société, d'un seul coup, sans préparation, de cette Société qni avait fait sa principale œuvre de l'instruction de la jeunesse, devait nécessairement

ébranler le monde catholique jusque dans ses profondeurs, jusque dans la sphère où se forment les générations. Les boulevards extérieurs ayant été pris, l'attaque du parti victorieux contre la forteresse intérieure devait commencer avec encore plus d'énergie. Le mouvement révolutionnaire s'accrut de jour en jour, la défection des esprits se propagea avec rapidité..... (1) »

De l'aveu du docteur protestant, tel fut en effet le résultat déplorable de la suppression de la Compagnie de Jésus, de cet Ordre aussi célèbre par le grand nombre de savants qu'il a donnés au monde, que par celui des martyrs et des saints qu'il a donnés au ciel. Mais la Compagnie de Jésus n'était pas détruite : elle était licenciée temporairement, et la Providence, en renvoyant la plus grande partie de ces braves dans leurs foyers pour y attendre un nouvel appel, avait assigné aux autres les États du roi de Prusse et ceux de l'Impératrice de Russie.

Le procès des Jésuites était terminé par les soins de Pie VI, la commission chargée de le poursuivre n'avait pas trouvé le moindre chef d'accusation, et tous les prisonniers avaient été mis en liberté. Quel triomphe pour les jansénistes et les philosophes, d'avoir fait condamner des innocents et supprimer sans motif un Ordre qui, par sa disparition, livrait la jeunesse à leurs perfides enseignements, arrêtait les progrès de l'Évangile dans les contrées infidèles et jetait la consternation et le deuil dans toutes les chrétientés fondées par les Jésuites ! Un missionnaire de la Société des Missions étrangères, l'abbé Perrin, arrivait dans l'Indostan à la fin de l'année 1773, avec les préventions du moment contre les Jésuites. En contact avec ces saints religieux, il ne voit plus que leurs éminentes vertus, et il exprime, dans son *Voyage dans l'Indostan*, toute l'admiration qu'elles lui inspirent :

« J'ai examiné les Jésuites, dit-il, avec les yeux de la critique et peut-être de la malignité. Je me défiais d'eux avant de les connaître ; mais leur vertu a vaincu et anéanti mes préjugés : le ban-

(1) *Histoire de la Papauté*, t. III, p. 356 (1848).

deau de l'erreur est tombé de mes yeux. J'ai vu en eux des hommes qui savaient allier les degrés les plus sublimes d'oraison avec la vie la plus active, la plus continuellement occupée; des hommes d'un détachement parfait et d'une mortification qui aurait effrayé les plus fervents anachorètes...... »

De tels hommes devaient avoir et auront toujours pour ennemis les ennemis de Jésus-Christ et de son Église: ils devaient être et ils seront toujours honorés de leur haine et de leurs persécutions. Voltaire se plaignait à Frédéric II de ce que les Jésuites proscrits par les princes catholiques étaient protégés et conservés par lui, prince hérétique et philosophe; le monarque lui répondait : « On ne trouve dans nos pays aucun catholique lettré, si ce n'est parmi les Jésuites. Nous n'avions personne capable de tenir les classes; il fallait donc conserver les Jésuites, ou laisser périr les études. » La même considération avait déterminé Catherine de Russie à défendre la publication du bref de Clément XIV. Toutefois, les Jésuites de la Russie-Blanche ne se trouvaient pas en règle à l'égard du Saint-Siége. Clément XIV les avaient autorisés à rester *in statu quo*; mais un nouveau Pape le remplaçait, les Pères tenaient à lui faire leur soumission et à ne conserver d'existence religieuse que dans la mesure de sa volonté. Pie VI, le 13 janvier 1776, les fit approuver et encourager par le cardinal Rezzonico, et aussitôt ils reçurent les membres de la Compagnie, épars dans la Pologne, où ils vivaient comme prêtres séculiers.

Le 9 août, le Pape rendait un décret par lequel il donnait pleins pouvoirs à l'évêque de Mohilow pour tous les ordres religieux de son diocèse, d'après le désir exprimé par l'impératrice Catherine. Le Souverain-Pontife, ne voulant pas irriter les puissances qui avaient arraché le bref de suppression de la Compagnie de Jésus, prenait ce détour pour autoriser les Jésuites de Russie à ouvrir un noviciat dont Catherine voulait faire les frais et qu'elle désirait vivement. L'Espagne se récria, elle accusa le Pape de s'entendre avec Catherine II et l'évêque de Mohilow, ce qui était vrai; Catherine écrivit au roi Charles III et lui dit qu'elle tenait à conserver les Jésuites pour l'éducation de la jeunesse et

pour la culture des sciences, et que, ne pouvant être assurée de leur conservation que par le noviciat, elle avait obligé l'évêque de Mohilow d'user en ce sens des pleins pouvoirs qu'elle avait demandés au Saint-Siége dans ce but. Le roi d'Espagne dut se contenter de cette explication, mais tous ses plans n'en étaient pas moins renversés.

Le 2 février 1780, l'habit de la Compagnie de Jésus était donné à plusieurs novices, et, au mois de mai, l'impératrice étant allée visiter les Pères à Polotsk, demanda à voir les novices et témoigna le plus vif intérêt pour eux, pour le collége, pour tout ce qu'elle examina. L'évêque de Mohilow, Stanislas Siestrzencewicz, avait aidé Catherine dans cette sorte de résurrection de l'Ordre de saint Ignace, elle lui en était reconnaissante et le lui prouva en l'élevant à la dignité archiépiscopale, et, son diocèse étant très-étendu, elle lui choisit pour coadjuteur un Jésuite, le Père Benislawski.

Le ministre Potemkim, dans les mêmes vues que la souveraine, exprimait aux Pères son désir de voir s'étendre et se propager leur utile et savant Institut; mais l'un d'eux lui répondit que, privés d'un Supérieur général, leur action devait être bornée. Le ministre les engage à demander à Catherine l'autorisation d'élire ce supérieur, et le 25 juin 1782, un décret de l'impératrice leur permettait de procéder à l'élection d'un chef ayant autorité sur tous les supérieurs des maisons et colléges de l'empire. La congrégation réunit trente profès et nomma le Père Czerniewicz vicaire général, ayant les pouvoirs et l'autorité de Général. Le Père Benislawski, se rendit ensuite à Rome, où il arrivait au mois de mars 1783, et soumit au Pape tout ce qui avait été fait. Pie VI donna son approbation, érigea en archevêché le siége de Mohilow, et confirma le choix de Catherine pour la coadjutorerie en faveur du Père Benislawski.

Le 18 juillet 1785, le Père Czerniewicz mourait à l'âge de cinquante-six ans, et le 27 septembre, le Père Lenkiewiez, qu'il avait nommé son vicaire, était appelé à lui succéder. La petite Compagnie se développant par les profès étrangers qui venaient se joindre à leurs Frères de Russie, ainsi que par les novices dont le nombre s'accroissait, il était possible de multiplier les

maisons et les colléges, et d'espérer une complète résurrection de l'Institut. D'autres Jésuites s'étaient joints à ceux de Prusse; mais ces derniers, n'ayant point de noviciat, ne pouvaient recruter de nouveaux sujets, ils ne pouvaient que donner asile aux vétérans.

Pendant que ce prodige de conservation s'accomplissait dans la Russie-Blanche, les Jésuites, disséminés et sécularisés dans les pays catholiques qui les avaient proscrits, n'y restaient pas oisifs. Fidèles à la devise de leur saint Institut, ils travaillaient avec zèle *à la plus grande gloire de Dieu*. Sur vingt prédicateurs qui occupaient les chaires de Paris pendant le Jubilé, seize étaient Jésuites. Le parlement le savait, mais Choiseul n'était plus là. Louis XVI succédait à son aïeul, et la Compagnie de Jésus était supprimée; les Jésuites n'avait plus rien de redoutable. Le temps n'était pas venu où tout prêtre édifiant devait être *accusé* de jésuitisme, ou tout laïque osant être chrétien devait être appelé congréganiste. Individuellement, les Jésuites sécularisés étaient entourés de respect et de confiance, même de la part des adversaires de la Compagnie. Plusieurs d'entre eux étaient proposés pour l'épiscopat, presque tous refusèrent, dans l'espoir de voir leur Institut rétabli; quelques-uns furent contraints d'accepter. Ainsi, les siéges de Carpi, de Macerata, de Faenza, de Pignerol, de Sienne, de Vérone, de Cortone, d'Albenga, de Forli, de Sareza, de Ponteremo, étaient occupés par des Jésuites, dans cette Italie d'où était parti le coup qui les avait foudroyés à la fois dans toutes les parties de l'univers. En Allemagne, en Autriche, en Hongrie, en France et jusqu'en Amérique, on avait sollicité et obtenu des évêques ayant appartenu à la Compagnie de Jésus.

En s'occupant du salut des âmes avec un zèle infatigable, les Jésuites ne négligeaient pas les sciences qu'ils avaient acquises dans la Compagnie. Le Père Walcher, par ordre de l'impératrice Marie-Thérèse, faisait disposer les digues du lac Rofner-Lise de manière à préserver le voisinage de ses fréquents débordements, et il recevait le titre et la charge de directeur de la navigation et des sciences mathématiques. Le Père Cabral préservait la ville de Terni des désastres causés si souvent par la chute du Vélino, et plus tard il encaissait le Tage et sauvait les campagnes rive-

raines de fâcheuses inondations. Le Père Lecci faisait réparer les routes militaires du Mantouan. Le Père Riccati règlait le cours du Pô, celui de l'Adige et celui de la Brenta. Le Père Ximenez imaginait un système de ponts, et le faisait exécuter en Toscane et à Rome. Le Père Zeplichal, savant minéralogiste, dirigeait, par ordre du roi de Prusse, la recherche des métaux dans le comté de Glatz.

Plusieurs séminaires étaient confiés par les évêques d'Italie à la science, à la piété, à l'expérience des Jésuites. Le Souverain-Pontife lui-même remettait celui de Subiaco, qu'il avait fondé, aux soins du Père Alexandre Cerasola, et il donnait au Père Zaccharia la direction de l'académie ecclésiastique. Pie VI appréciait le Père Zaccharia au point que, destinant une mission importante au cardinal Pacca, il lui dit, et c'est le cardinal qui le rapporte dans ses *Mémoires historiques* :

« A partir de ce moment, vous devez diriger toutes vos études vers les sciences sacrées et prendre leçon de l'*abbé* Zaccharia, source inépuisable d'érudition, qui vous donnera les connaissances dont vous avez besoin pour vous tirer avec honneur de votre nonciature. »

Comme prêtres séculiers, les Jésuites conservèrent la direction de plusieurs de leurs colléges que les évêques ou les princes leur défendaient d'abandonner. Ils étaient quarante au collége d'Augsbourg. L'électeur de Cologne nomma un Jésuite recteur de l'université et supérieur du collége des Trois-Couronnes. En Toscane, toutes les chaires des hautes sciences étaient occupées par des Jésuites. On les recherchait partout, on les regrettait partout. Louis XVI écrivit de sa main au célèbre Père Boscovich pour l'engager à venir en France ; toutes les académies de l'Europe le demandaient : il donna la préférence à Louis XVI, qui le nomma directeur de l'optique pour la marine, et lui assigna une pension de 8,000 livres ; mais les jalousies haineuses de d'Alembert et de sa coterie forcèrent le savant religieux à se retirer à Milan, où il put continuer en paix ses travaux scientifiques. Nous ne pouvons tout dire, il faudrait de trop nombreuses pages pour énumérer toutes ces gloires.

II

Le duc d'Albe, cet ami de Pombal et du marquis d'Aranda, que nous avons vu se joindre à eux pour persécuter la Compagnie de Jésus, était près d'aller paraître au tribunal du Juge-Souverain, et il tremblait d'effroi à la pensée du terrible compte qu'il avait à rendre. C'était en 1776. Un jour, Philippe Bertram, évêque de Salamanque et grand inquisiteur, se présente au chevet du moribond, qui l'a fait prier de venir à lui, voulant lui confier un secret important avant de mourir. L'évêque demeure seul avec lui pendant quelques instants, puis il cède la place au roi : le monarque, lui aussi, se rend à l'appel de celui qui sent la justice de Dieu peser sur son âme.

Après la visite du roi, le duc d'Albe, comme s'il n'avait plus rien à faire ici-bas, entrait dans l'éternité.

Que s'était-il passé dans ces deux visites du grand inquisiteur et du monarque, à ce moment suprême? Nul n'a jamais su ce qui s'était dit dans ces courts entretiens; mais ce que l'on a su, ce que l'histoire a enregistré, ce que le protestant Christophe de Mur avoue dans son *Journal*, c'est que le duc d'Albe remit un écrit à l'évêque de Salamanque, contenant une déclaration par laquelle il se reconnaissait l'auteur de la fable de Nicolas Ier, empereur du Paraguay; l'auteur de l'émeute *des chapeaux*, attribuée aux Jésuites; l'auteur enfin de la lettre supposée du Général de la Compagnie de Jésus, lettre qui avait entraîné toutes les conséquences que nous avons vues. Le duc d'Albe remit une déclaration semblable à Charles III, qui la *renferma dans son cœur royal;* mais, après sa mort, le grand inquisiteur, qui en possédait le double et qui probablement avait promis au duc de la faire connaître, n'en garda plus le secret. Ce fut sans doute ce qui porta Charles IV à permettre, quelques années après, le retour des Jésuites dans ses États.

Joseph Ier, roi de Portugal, mourait en 1777; Dona Maria, sa fille, lui succédait, et le vieux ministre Pombal avait à répondre du pouvoir dont il avait si longtemps abusé pour le malheur des peuples soumis au sceptre portugais. Accusé des iniquités les plus monstrueuses, et déjà trop prouvées, la cause était facile à juger. L'instruction fut longue néanmoins, la peine capitale fut prononcée; mais le grand coupable étant âgé de quatre-vingt-cinq ans, la reine Dona Maria Ire lui fit grâce de la vie et l'exila pour le reste de ses jours dans la ville de Pombal, qu'il tenait de la libéralité du roi Joseph. Il s'y retira en 1781, emportant l'exécration universelle, après avoir restitué les biens confisqués à ses victimes. De son propre aveu, il avait dépensé 800,000 ducats pour perdre les Jésuites et obtenir leur destruction! Au jour de l'avénement de Dona Maria Ire, plus de six cents Pères de la Compagnie gémissaient encore dans les cachots. Elle les rendit à la liberté; mais ce bienfait ne pouvait leur suffire, ils désiraient être jugés. Le Père Juan de Guzman demanda cet acte de justice à Dona Maria par un placet que l'histoire a conservé et qu'on ne peut lire sans émotion (1).

Les vénérables martyrs avaient raison de solliciter un jugement : il était utile pour la postérité; quant aux portugais contemporains, ils n'en avaient nul besoin : il leur suffisait du bonheur qu'ils avaient goûté sous la direction des bons Pères et du malheur qu'ils avaient subi sous le joug de Pombal. Les innocents prisonniers retrouvaient autant d'amis dévoués qu'il y avait de cœurs chrétiens; ils étaient accueillis avec des larmes de sympathie et de consolation, et la reine était bénie par toutes les voix de ses sujets.

Voilà comment les Jésuites *s'étaient fait chasser de partout.* Les faits donnaient un continuel démenti à cette assertion des coalisés : cela n'a pas empêché le mensonge d'avoir cours dans le monde aux dépens de la vérité; l'homme est ainsi fait, qu'il croit aveuglément la calomnie et ne demande de preuves que lorsqu'il s'agit de la vérité. Encore faut-il qu'il n'ait pas à se donner la peine de les rechercher et qu'on les lui présente toutes

(1) Voir *Histoire de la Compagnie de Jésus*, par M. Crétineau-Joly.

trouvées, à la condition que ce ne sera pas *long.* « Est-ce long? vous demande-t-on ; si c'est long, je n'ai pas le temps. » La vérité est si peu importante, lorsqu'on a accepté la calomnie, que l'on refuse de sacrifier le temps nécessaire pour la reconnaître! Telle est la légèreté de l'esprit humain, même parmi les chrétiens pieux.

Louis XVI avait demandé à Pie VI des missionnaires pour Cayenne ; il était nécessaire qu'ils sussent la langue des indigènes. La Propagande n'avait plus de missionnaires dans ces conditions : la Compagnie de Jésus était supprimée ; mais il existait des Jésuites, et ils étaient toujours prêts à partir à la voix du Souverain-Pontife. Pie VI envoie quatre Pères portugais. Ils débarquent à Cayenne en novembre 1777, ils portent l'habit de leur Institut ; ils sont accueillis avec transport par les insulaires. On leur avait dit qu'il n'y avait plus de Jésuites, et ils retrouvaient ces bons Pères tant aimés ! ils se prosternaient à leurs pieds, baisaient leur vêtement, leur demandaient de les bénir, leur promettaient de vivre en bons chrétiens et pleuraient de bonheur.

En 1784, le Père Jean Sérane, qui avait mérité en Languedoc le surnom de Père des pauvres, venait de mourir à Toulouse, épuisé par les fatigues du ministère, et le parlement ordonnait qu'il serait inhumé solennellement dans l'Église de Notre-Dame-de-Nazareth. Le jour même des funérailles, dans cette petite église, en présence du corps vénéré de ce saint religieux, l'autorité diocésaine commençait les informations pour sa béatification.

En 1788, le Père Reyre prêcha le carême devant Louis XVI ; l'année suivante, ce fut le Père de Beauregard. En 1791, le Père Lenfant avait commencé la station du carême à la cour, lorsqu'il fut requis de prêter le serment de la constitution civile du clergé ; il le refusa et la chaire lui fut interdite. Le 2 septembre 1792, il ose prêcher une fois encore ; les révolutionnaires lui demandent le serment, il le refuse comme la première fois, et il est immédiatement égorgé ! Dix-neuf Jésuites périrent dans les fatales journée des 2 et 3 septembre qui firent un si grand nombre de victimes dans le clergé de Paris. Dans les provinces ils subirent

également le sort de tous les prêtres; ce n'était plus aux Jésuites qu'on s'attaquait, c'était à la religion...

En 1792, Ferdinand, duc de Parme, délivré de la tutelle du marquis de Felina, rappelait les Jésuites, leur rendait leurs colléges et leur donnait la direction de l'Université.

Pie VI recommandait la prudence au duc de Parme et aux Jésuites, et il laissait faire sans approuver hautement, car la révolution attaquait l'Italie, et tout était à craindre.

Le 5 novembre 1796, les Jésuites de Russie perdaient leur plus puissant appui, par la mort de Catherine II; mais le moment de la Providence n'étant pas arrivé pour le rétablissement de la Compagnie dans les États catholiques, Dieu mit au cœur de Paul Ier le plus vif intérêt pour ce saint Institut. Le nouvel empereur allant de Moscou à Saint-Péterbourg, après son couronnement, visita le collége d'Orcha, en parut charmé, donna les plus grands éloges aux maitres et aux élèves, et assura que rien ne serait changé sous son règne pour la Compagnie, qu'il la protégerait avec autant de zèle et d'affection que l'avait fait l'impératrice Catherine II.

L'année suivante, le Père Lenkiewicz succombait sous le poids de ses fatigants travaux, il expirait le 10 novembre 1798. La Congrégation lui donna pour successeur, le 1er février 1799, le Père Xavier Kareu, qui fut nommé vicaire général perpétuel.

Le Souverain-Pontife, que la révolution avait banni de Rome, était captif à Valence : au moment de sortir prisonnier de la Ville Éternelle, il avait fait appeler un Jésuite qu'il aimait, le Père Marotti, secrétaire des Lettres latines, et il lui avait dit :

— Parlez-moi franchement, vous sentez-vous la force de monter au Calvaire avec moi?

— Me voici prêt, lui avait répondu le Père, à suivre les pas et la destinée du vicaire de Jésus-Christ et de mon souverain.

Et il l'avait suivi, consolé, entouré de soins. Le 29 août 1799, il lui fermait les yeux à Valence. Le conclave se réunit à Venise, et, le 14 mars 1800, il élut le cardinal Barnabé Chiaramonti, qui prit le nom de Pie VII. Le 11 août de la même année, Paul Ier écrivait au nouveau Pape :

« Très-Saint-Père, le révérend Gabriel Gruber, de la Compagnie

de Jésus, m'ayant fait connaître que les membres de la Compagnie désiraient d'être reconnus par Votre Sainteté, je crois devoir solliciter une approbation formelle en faveur de cet Institut, pour lequel je professe un attachement tout particulier; et j'espère que ma recommandation ne leur sera pas inutile. »

Paul Ier avait pris en affection le Père Gruber, dont les vertus et la science avaient un charme extraordinaire. Il s'était attaché à lui dès qu'il l'avait connu, du vivant de Catherine II, et depuis qu'il tenait les rênes du gouvernement, le savant religieux lui était aussi nécessaire qu'auparavant; il ne s'en séparait plus, il le présentait aux princes étrangers qui venaient à sa cour, et ces mêmes princes, désireux de plaire à l'autocrate, se rendaient chez l'humble Jésuite et le visitaient à l'égal des premiers personnages de l'empire. Le Père Gruber subissait ces honneurs, qu'il ne pouvait éviter, mais n'usa jamais de la faveur du monarque que pour rendre des services à l'Église ou au prochain.

En recevant la lettre de l'empereur de Russie, Pie VII ne put méconnaître l'intervention de la Providence en faveur de la Compagnie de Jésus; toutefois, il existait encore tant de haines aveugles contre cet Ordre, dont on redoutait toujours la salutaire influence, que le Pontife crut devoir choisir parmi les cardinaux ceux qui s'étaient mont résles plus hostiles à l'Institut de Saint-Ignace. Il leur fit connaître la demande expresse de Paul Ier et les chargea d'examiner l'affaire. Ici encore la Providence se manisfestait évidemment : les quatre cardinaux jugèrent que la demande devait être accueillie, que le Souverain-Pontife devait approuver l'institut, *pour la Russie seulement*. Le 7 mars 1801, Pie VII, par le bref *Catholicæ fidei*, rétablissait la Compagnie supprimée vingt-huit ans auparavant. Dans la nuit du 23 au 24 du même mois, Paul Ier était assassiné.

Le roi d'Espagne, Charles IV, avait autorisé les Jésuites à rentrer dans le royaume ; ils y avaient été accueillis avec enthousiasme. Quoique sécularisés, c'étaient toujours les Jésuites que les Espagnols retrouvaient, c'étaient leurs bons Pères qu'ils revoyaient après une absence aussi longue que douloureuse. Les Jésuites reparaissaient au mois d'avril 1800 sur cette terre d'Espagne où ils étaient toujours si aimés, et aussitôt ils appre-

naient que la peste dévorait l'Andalousie. Ils partent, ils volent au secours des pestiférés, ils se partagent les villes attaquées par le fléau, ils ne quittent plus les malades, ils sont avec eux, allant de l'un à l'autre, et le jour et la nuit, et vingt-sept meurent victimes de leur charité. Quelque temps après, Charles IV apprend le rétablissement de leur Ordre par un bref du Pape. Il y voit un outrage à la mémoire de son père, et les apôtres qui viennent de se dévouer jusqu'à la mort sont proscrits de nouveau. La ville de Cadix implore la clémence du souverain, elle sollicite l'honneur de recueillir tous les Pères et d'avoir la consolation de les conserver ; ses supplications sont vaines, l'ordre royal doit être exécuté... tous les Jésuites reprennent le chemin de l'exil...

L'empereur Alexandre accordait au Père Gruber la même faveur que Paul I[er]. Le 7 juin 1802, il visita le collége de Polotsk, trouva le Père Kareu mourant et l'assura de tout son intérêt pour la Compagnie. Le Père Gruber, profitant de cette circonstance, lui demande l'admission du bref de rétablissement ; Alexandre l'accorde et le publie par un ukase. La Compagnie était désormais légalement, publiquement constituée. Le 30 juillet, veille de la fête de saint Ignace, le Père Kareu allait se réjouir au ciel du triomphe de la Compagnie de Jésus sur la terre.

GÉNÉRALAT

DU PÈRE GABRIEL GRUBER

DIX-NEUVIÈME GÉNÉRAL

1802 — 1805

I

La Congrégation générale, réunie le 4 octobre 1802, à Polotsk, nomma le Père Gruber Général de la Compagnie ; il avait soixante-deux ans. L'empereur ayant ratifié le choix des profès, le Père Gruber se rendit à Saint-Pétersbourg et y fonda un collége pour les jeunes nobles. Il rencontra là le comte Joseph de Maistre, qui venait d'y arriver en qualité d'ambassadeur de Sardaigne, et il s'établit entre eux d'intimes relations.

Les Jésuites de la Grande-Bretagne, recueillis par Thomas Weld, qui leur avait abandonné sa terre de Stonyhurst dans le Lancashire, avaient demandé au Supérieur général, dès l'année 1800, de les incorporer dans la Compagnie autorisée en Russie ; mais le bref ne le permettant pas, ils s'étaient vus refusés avec douleur, et, en attendant l'heure de la Providence, ils travaillaient avec zèle à former de bons prêtres pour les aider à maintenir et à propager la foi. Lorsqu'ils apprirent que leurs frères de Russie avaient pu élire un Général, ils s'empressèrent de renouveler leur demande d'incorporation, et le Père Gruber, ayant écrit au Pape pour lui exprimer leur vœu, reçut l'autori-

sation désirée. Le 22 mai 1803, le Père Marmaduc-Stone, recteur du collége anglais, était nommé provincial d'Angleterre. Aussitôt accoururent à Stonyhurst tous les Jésuites sécularisés et répandus dans la Grande-Bretagne depuis la suppression. Tous, fatigués d'une indépendance si contraire à leur vocation, venaient reprendre avec des larmes de bonheur le joug de la sainte obéissance, qui leur fut autrefois si doux et si léger ; un noviciat fut fondé, les jeunes gens s'y présentèrent nombreux et fervents ; la Compagnie était établie en Angleterre, là précisément où elle n'avait jamais pu vivre qu'à l'état de proscription. Mais toutes les révolutions qui s'y étaient succédé avaient modifié les idées ainsi que la constitution, et la mesure de liberté accordée aux catholiques permettait aux Jésuites d'espérer dans l'avenir.

En cette même année 1803, dans le courant de juin, l'ambassadeur de Russie à Rome paraissait au Vatican accompagné d'un Jésuite revêtu de l'habit de Saint-Ignace. Cette apparition était un événement ; depuis 1773, nul Jésuite ne s'était montré sous ce costume dans la capitale du monde chrétien. Ce Jésuite était le Père Cajetano Angiolini. Il venait, au nom du Père Gruber, Général de l'Institut, soumettre au Souverain-Pontife l'état de la Compagnie et de ses travaux. Pie VII donna son approbation à tout ce qui s'était fait jusque-là ; il répandit des larmes en rappelant les persécutions dont les ennemis de Dieu avaient accablé la Compagnie de Jésus pour attaquer l'Église avec plus de succès ; il exprima son désir de voir se développer et s'étendre un Ordre qui avait rendu à l'Église et au Saint-Siége des services si éclatants ; enfin il donna sa benédiction apostolique au Père Angiolini pour lui et pour toute la Compagnie.

A la fin de cette année, le Père Gruber recevait encore une grande consolation. Les Jésuites du Maryland ne désespéraient pas de la résurrection de la Compagnie. Le Père John Caroll, accompagné de plusieurs autres de ses frères, avait quitté l'Angleterre après la suppression de l'Institut, et demeurait dans cette partie de l'Amérique septentrionale où il était né. Là, il avait travaillé au salut des âmes avec grand succès, Pie VI l'avait nommé évêque de Baltimore, plus tard, métropolitain et légat apostolique, avec le Père Léonard Neale pour coadjuteur.

Le 25 mai 1803, les deux prélats Jésuites écrivent au Père Gruber pour lui demander de reconnaître ceux des religieux de la Compagnie, en Amérique, qui ne soupirent qu'après ce bonheur. Le Général les reçoit, et nomme le Père Molineux supérieur de la mission.

Par un décret du 6 août 1804, Ferdinand, roi de Naples, rétablissait la Compagnie de Jésus dans ses États, et toutes les populations faisaient éclater la joie la plus vive. Les Pères disséminés accoururent à cet appel, et rentrèrent dans leurs maisons et leurs colléges après trente-sept ans d'absence, au milieu de l'enthousiasme général. Ils n'étaient plus que cent soixante-dix; la mort avait enlevé les autres, mais tous reprenaient avec bonheur le joug de l'obéissance. Plusieurs d'entre eux, que le Souverain-Pontife avait contraints d'accepter la dignité épiscopale, sollicitèrent la faveur de se réunir à leurs frères; Pie VI ne l'accorda qu'à l'évêque de Vérone, André Avogadro. Toute la famille royale communia solennellement en actions de grâce, le jour de la publication du bref de rétablissement de la Compagnie dans le royaume, et le roi voulut assister à l'ouverture de l'église des Pères, dans laquelle, disait-il, il n'avait pas eu le courage de rentrer depuis le jour de leur départ. Toutes les villes qui avaient obtenu la faveur d'un collége s'empressaient de pourvoir aux frais nécessaires, et tous les habitants se disputaient l'honneur d'offrir aux saints religieux des meubles, des vivres et de l'argent. Les aspirants se présentaient en foule, briguant l'honneur d'être admis dans cet ordre si décrié, si persécuté, et pourtant si aimé toujours.

Partout le besoin de rétablir l'ordre de Saint-Ignace agitait les esprits et remplissait les cœurs. En voyant les ruines amoncelées par la révolution, fruit de la philosophie moderne, chacun se disait que la Compagnie de Jésus pouvait seule les relever par l'enseignement et la prédication. De ce besoin avaient surgi plusieurs congrégations qui se formaient sur le modèle de la Compagnie et en suivaient les constitutions, avec l'intention de s'y rattacher, si elle reprenait un jour sa première vie. La congrégation du Sacré-Cœur fut la première. Fondée en Belgique, en 1794, par le prince abbé de Broglie et les abbés Varin et de Tour-

nely, elle s'adjoignit le Père Pey, Jésuite sécularisé, qui en prit la direction. Quelque temps après, la Société de la Foi se fondait à Rome dans la même pensée, et l'une et l'autre se réunissaient, en 1799, sous le nom de Pères de la Foi. Plus tard, la Compagnie admettait individuellement dans son sein plusieurs de leurs membres.

Sous la protection de l'empereur Alexandre, les Jésuites avaient entrepris des missions dans le Nord, ils obtenaient des succès consolants, et ils allaient courir à de nouvelles entreprises de zèle et de charité apostoliques, lorsque le Père Gabriel Gruber leur fut enlevé. Il mourut victime d'un incendie, dans la nuit du 25 au 26 mars 1805. Le comte Joseph de Maistre, accouru sur le théâtre du sinistre, reçut la dernière bénédiction et le dernier soupir du Général de la Compagnie de Jésus.

Cette perte était immense pour l'Institut renaissant; humainement, on pouvait se demander comment il serait possible de remplacer le Père Gruber, qui, sous trois règnes, avait joui d'une si grande faveur à la cour, et avait su faire aimer et apprécier son Ordre de manière à lui maintenir jusqu'alors la bienveillance et la protection des souverains schismatiques qui l'avaient recueilli. Mais la Providence avait assez fait, les Pères pouvaient compter sur elle et avoir confiance dans l'avenir de la Compagnie. Le Père Lustyg, nommé vicaire général, assigna la Congrégation au 27 août, et, le 2 septembre, le Père Brzozowski était élu vingtième Général de la Compagnie de Jésus.

GÉNÉRALAT

DU PÈRE THADDÉE BRZOZOWSKI

VINGTIÈME GÉNÉRAL

1805 — 1820

I

Le Père Gruber n'avait eu qu'à semer et à recueillir pendant son très-court gouvernement; son successeur devait avoir à lutter contre plus d'un obstacle; si la Providence lui ménageait de grandes consolations, elle lui réservait aussi de grandes épreuves.

Les missions que le gouvernement avait confiées à la Compagnie prospéraient au delà de toute espérance. Le Père Fidèle de Grivel, envoyé sur les bords du Volga, écrivait le 5 avril 1805 :

« Il n'y a que vingt mois que la Compagnie est chargée de ces Missions, et déjà il y a un changement notable. Il y a cent mille catholiques répandus dans le gouvernement de Saratof; ils sont divisés en dix Missions, dont six sur la rive gauche et quatre sur la rive droite du Volga. Chaque Mission est composée de deux, trois, quatre ou cinq colonies ou villages. Ma Mission est à Krasnopolis, sur la rive gauche. J'ai neuf cent soixante-deux communiants en quatre colonies; chacune a une assez jolie église de bois.

« Ce n'est pas ici un Japon, ni un pays de Hurons; ce n'est pas

non plus un Paraguay : c'est un diminutif de l'Allemagne quant au moral, et jusqu'ici il n'y a pas d'apparence que nous mourrions martyrs. Je suis satisfait et disposé à rester ici volontiers le reste de ma vie. »

Les catholiques de la Livonie étaient de vrais parias ; le Père Coince entreprend de les faire reconnaître libres et affranchis du joug des luthériens. On l'accuse de porter le trouble dans la province, on lui intente un procès ; mais, fort de sa conscience, il poursuit son œuvre, et l'empereur Alexandre rend un décret qui accorde aux catholiques de la Livonie toute liberté de pratiquer leur religion. La charité du saint missionnaire ne s'arrête pas là : les souffrances corporelles des catholiques étaient difficiles à soulager, les ressources manquaient ; le Père Coince n'a que sa pauvreté et son zèle, il tend la main, il demande, il supplie, et il parvient à fonder un hôpital qui assure un asile à tous les pauvres malades pour le présent et pour l'avenir.

La mission du Caucase obtenait aussi les succès les plus consolants. Peuplée de l'écume des prisonniers de toute nation, elle n'offrait rien que de répulsif aux missionnaires ; mais, par des prodiges de patience et de douce charité, ils surent dompter ces hommes féroces et abrutis, leur inspirer des sentiments chrétiens, assouplir leur nature de fer, les régénérer entièrement.

Toutes les nouvelles n'étaient pas également favorables. La Compagnie, à peine rétablie dans le royaume de Naples, en était expulsée de nouveau dès le mois de mars 1806. Ferdinand IV, renversé par les Français, était remplacé par Joseph Bonaparte, frère de Napoléon, et les Jésuites, bannis avec lui, se réfugiaient, à l'appel du Pape, dans les États-Pontificaux :

— Saint-Père, disait-on à Pie VII, en donnant asile aux Jésuites, vous pouvez attirer sur Votre Sainteté la colère de Napoléon.

— C'est pour le Saint Siége et pour l'Église qu'ils souffrent, répondit le Pape. Je dois suivre l'exemple de Clément XIII.

Bientôt le Pontife lui-même et le Sacré-Collége étaient bannis de Rome, et le Père Joseph Pignatelli implorait la charité publique pour le chef de l'Église et pour les cardinaux dépouillés

de tout ce qu'ils possédaient et réduits à la merci de leurs persécuteurs!...

Cependant l'empereur Alexandre, favorisant toujours l'Ordre de Saint-Ignace, l'avait chargé d'envoyer des missionnaires en Sibérie et en Crimée pour y porter l'instruction et la civilisation. Le Père Général, profitant de cette bienveillante disposition, écrit au ministre de l'instruction publique, le comte Rasoumoffski, pour lui demander d'affranchir les colléges de la Compagnie du joug de l'université, dont la rivalité entravait l'action des Jésuites. Il proposait d'ériger le célèbre collége de Polotsk en université, et de le soumettre à la surveillance immédiate du gouvernement. Le comte de Maistre, jouissant d'une grande influence dans les hautes régions de la société et parmi les habitués de la cour d'Alexandre, appuya cette demande de tout son pouvoir, et, en 1812, le collége de Polotsk était érigé en université, avec tous les priviléges désirables.

Mais l'anglicanisme, mettant à profit l'alliance de l'Angleterre avec la Russie, introduisait la Société biblique à Saint-Pétersbourg, et se promettait d'en faire disparaître les Jésuites dont la surveillance gênait sa propagande. Le prince Galitzin, ministre des cultes, fut le premier à s'enthousiasmer pour la Bible et à la propager; il la fit connaître à l'empereur, qui s'en montra ravi; dès lors la Bible devint à la mode, et nul ne comprenant l'importance des falsifications dénoncées par les Jésuites, n'en voulut tenir aucun compte.

Le moment de la Providence approchait; la Russie achevait, sans le savoir, son œuvre conservatrice pour la Compagnie de Jésus; l'anglicanisme croyait travailler dans son propre intérêt; il se trompait, il travaillait dans l'intérêt de la Compagnie.

Les Français avaient pris et abandonné Moscou, ils fuyaient l'incendie allumé sur leurs pas et les glaces d'un climat qui les décimaient. Les Jésuites se dévouèrent pour cette armée, aussi brave dans ses revers que dans ses triomphes. Ils soignaient les malades et les blessés, ils versaient sur eux tous les trésors de leur charité; douze Pères trouvèrent la mort dans ce dévouement de tous les instants.

Au désastre de cette lamentable retraite de l'armée française

succéda bientôt la chute de Napoléon et le retour de la maison de Bourbon sur le trône de France. Pie VII, rentré en toute liberté dans sa souveraineté temporelle, crut le moment venu de rendre à la catholicité l'Ordre illustre dont l'hérésie et l'incrédulité l'avaient dépouillée, et que tout l'épiscopat réclamait comme le réparateur de tant de ruines.

La maison du Gesu, à Rome, avait été conservée, par la volonté des Souverains-Pontifes, dans l'état où elle se trouvait au jour de l'arrestation du Père Ricci. La bibliothèque seule avait été vendue aux enchères par les commissaires chargés de l'exécution du bref de suppression. L'église avait été dépouillée, pendant l'occupation française, de la statue en argent de saint Ignace et de quelques autres ornements de valeur, mais elle était encore d'une grande magnificence. La maison était habitée par des prêtres, presque tous anciens Jésuites, vivant toujours comme des frères et n'ayant de changé que l'habit. Les mêmes cérémonies, les même prédications se continuaient dans l'église, et le Père Muzzarelli y avait fondé le mois de Marie, dévotion qui, plus tard, se répandit dans tous les diocèses, et qui est devenue générale.

Le 7 août 1814, la ville de Rome retentissait de cris de joie, toute la population avait un air de fête et se portait au Quirinal avec enthousiasme, attendant le Souverain-Pontife, et criant : « Vive le Saint-Père ! vive la Compagnie de Jésus ! » Le Pape sort de son palais, la foule redouble ses applaudissements et ses acclamations ; elle accompagne et suit le Pape jusqu'au Gesu. Là, dans cette église parée comme dans les plus beaux jours de la Compagnie, sont réunis tous les vénérables Pères de l'Ordre accourus à l'appel du Pontife, ils sont rangés au nombre de quatre-vingt-six, attendant son arrivée. Parmi eux, on distingue le Père Albert de Montaldo, agé de cent vint-six ans, et qui était entré dans la Compagnie le 12 septembre 1706, cent huit ans avant le jour où il lui est donné d'en voir le solennel rétablissement. Bientôt le Souverain-Pontife paraît, entouré de tout le Sacré-Collége et des plus grands personnages romains ; la bulle qui rétablit l'Ordre de Saint-Ignace pour tout l'univers est promulguée au milieu de l'émotion générale et des larmes de joie de tous les Pères présents à cette imposante et consolante réparation.

Dès que cette promulgation fut connue dans le monde, tous les Jésuites demandèrent à rentrer dans l'Ordre qu'ils n'avaient cessé de regretter, et les aspirants arrivaient nombreux au noviciat de Saint-André, rendu à la Compagnie. Le Pape, voyant les difficultés que pouvait faire naître l'éloignement du Général pour l'exécution de la bulle, nomma le Père Panizzoni vicaire général pour les États de l'Église, en attendant que le Père Brzozowski eût pris d'autres mesures, car toutes les villes d'Italie demandaient des colléges et des Pères de la Compagnie. Tous les Jésuites de l'Amérique méridionale, tous ceux que des pays catholiques de l'Europe avaient rejetés, tous ces vénérables proscrits accouraient à cette maison de Rome qui fut leur Mère bien-aimée, et lui offraient tout ce qui leur restait de force et de vie. En quelques mois, ils avaient été appelés dans les villes et dans les colléges de Ferrare, de Terni, d'Orvieto, de Viterbe, d'Urbino, de Tivoli et autres; pour tous les peuples de la Romagne, les Jésuites étaient des sauveurs.

Le 21 décembre 1814, le Père Jean Perelli était nommé provincial de Rome et vicaire général. Le 11 janvier 1815, le roi de Sardaigne et de Piémont, Charles-Emmanuel, qui, après la mort de sa pieuse femme, Clotilde de France, avait abdiqué en faveur de son frère Victor-Emmanuel, et s'était retiré à Rome pour y vivre dans la prière et le recueillement, entrait au noviciat de Saint-André. Il avait demandé la faveur d'être admis dans la Compagnie de Jésus, il se revêtit avec bonheur du saint habit des novices et partagea leurs exercices avec la plus édifiante régularité, malgré son âge et ses infirmités; il avait soixante-quatre ans. Mais le fervent novice ne jouit de ce bonheur de la terre que pendant quatre années, les plus douces et les plus calmes de sa vie : il mourut le 7 octobre 1819, en demandant la grâce d'être inhumé dans son habit de novice de la Compagnie de Jésus, ce qui lui fut accordé. Son frère lui fit élever un mausolée, mais n'eut pas le courage de le représenter sous la livrée que sa piété avait choisie, et dont il se trouvait plus honoré qu'il ne l'avait jamais été du diadème heréditaire auquel il avait volontairement renoncé.

II

Le petit-fils du roi d'Espagne qui avait expulsé les Jésuites de ses États avec tant de rigueur dans les procédés et de mystère dans les motifs, Ferdinand VII, fils de Charles IV, venait de rentrer dans sa patrie et de s'asseoir sur le trône de ses pères. Il était à peine en possession de cet héritage tant disputé, que de toutes les parties de son royaume s'élevaient le même cri, la même supplication : l'Espagne demandait l'abolition du décret qui avait proscrit la Compagnie de Jésus, elle sollicitait par la voix de ses évêques et de ses magistrats un décret réparateur; elle appelait de tous ses vœux le retour de ces Jésuites vénérés qu'on lui avait arrachés malgré ses protestations et sa douleur. Ferdinand s'empresse de les rappeler et de les rétablir par un décret dans lequel il reconnaît que leur expulsion fut l'œuvre ténébreuse des ennemis de l'Église et de la monarchie.

A la nouvelle de cette réhabilitation, cent-quinze vieillards rentrent avec bonheur dans leur patrie et dans leur vie d'obéissance si longtemps regrettée. Parmi eux nous trouvons un Père Araoz, descendant de la famille du saint fondateur. Tout ce qui n'avait pas été vendu des biens de la Compagnie leur fut restitué, et, le 29 mars 1816, le Père Emmanuel de Zuniga, commissaire général pour le rétablissement de son Ordre en Espagne, allait prendre possession du collége royal. Il était conduit par le duc de l'Infantado, et accompagné de la Junte qui lui en remettait les clefs solennellement. Le même jour les classes y étaient commencées. Cinquante-six villes y étaient inscrites, les Pères manquaient, il fallut ouvrir aussitôt un noviciat. L'Espagne entière protestait, par ses manifestations en faveur des Jésuites, contre l'impiété des ministres qui les avaient bannis sous Charles III (1).

(1) La Compagnie de Jésus voulut offrir à Ferdinand VII un témoignage de reconnaissance pour le décret qui la rétablissait en la

Le duc de Modène, le roi de Sardaigne, la Suisse, avaient rappelé les Jésuites à l'envi; partout les sociétés avaient besoin d'une éducation réparatrice pour l'avenir. En Belgique, les Pères de la Foi, dirigés par un ancien Jésuite, veulent être incorporés dans la Compagnie de Jésus, mais il faut, pour obtenir cette faveur, qu'ils fassent le noviciat exigé par les constitutions. L'évêque de Gand, Maurice de Broglie, veut établir ce noviciat, la marquise de Rhodes en fait les premiers frais, le comte de Thienne offre son château de Rumbeke, et les novices sont installés. Quelques mois après, la guerre les force à abandonner un asile qui n'est plus celui de la paix et du silence, et le Père Fonteyne, supérieur des Jésuites de Hollande, les appelle à Distelberg, dans une maison de campagne offerte par M. Gobert. Après les changements politiques occasionnés par la chute définitive de Napoléon à Waterloo, le roi Guillaume ordonne subitement aux Jésuites de Distelberg de se disperser immédiatement. Le Père Leblanc, supérieur, répond :

« Un seul mot de Monseigneur l'évêque suffit pour nous séparer; si le prélat ne prononce pas cette parole, la force armée saura bien expulser de cette maison ses paisibles habitants. »

Le Père Leblanc fait connaître à l'abbé Lesurre, vicaire général de Gand, l'injonction qu'il a reçue et la réponse qu'il a faite. Ce dernier écrit à l'évêque, alors absent, et le prince de Broglie lui répond :

« Le devoir d'un capitaine est de ne point abandonner ses fidèles soldats sans les défendre; je ne permettrai donc pas que les Jésuites soient exposés aux coups de leurs ennemis. Il fau-

réhabilitant. Le Père Général chargea le Père Emmanuel de Zuniga de remettre à ce prince, au nom de la Compagnie, un crucifix ayant appartenu au grand apôtre des Indes, saint François de Xavier, et auquel on attribuait le plus touchant miracle : on pensait que c'était celui qui fut rapporté du fond de la mer, par un crabe, à l'illustre Xavier, sur le rivage de l'île de Baranura. Cette précieuse relique est dans l'oratoire du roi, à Madrid, renfermée dans un reliquaire portant le sceau de la Compagnie de Jésus et celui de Mgr Gravina, nonce du Pape en Espagne à cette époque. Le reliquaire porte en lettres d'or : *Crucifix de saint François de Xavier, appelé du Crabe.*

dra passer sur mon corps pour arriver jusqu'à eux. Je veux que toutes les portes de mon palais leur soient ouvertes, afin qu'ils s'y réfugient en aussi grand nombre qu'il en pourra contenir. »

Le prélat accourt à Distelberg, encourage les Jésuites et leur ordonne de ne chercher d'autre asile que l'évêché. Il était temps, la force armée se présentait; le noviciat se retire à l'évêché; mais le roi s'offense de la fermeté de l'évêque, qui ose dénoncer la nouvelle constitution comme un danger pour la religion. En 1817, le prince-évêque est condamné à la déportation par le gouvernement protestant, et les Jésuites sont accusés de l'avoir excité à la résistance envers les lois de l'État. Deux voleurs, condamnés aux travaux forcés, devaient subir l'exposition sur la place publique, on choisit le même jour et le même lieu pour afficher la condamnation du prélat, et le poteau qui la reçoit est placé entre les deux voleurs! Les protestants avaient-ils songé à l'honneur qu'ils faisaient au vénérable évêque? Le rapprochement ne put échapper à aucun catholique.

Les Jésuites étaient restés à l'évêché. Le 21 février 1818, un détachement de soldats se présente escortant le procureur du roi; l'abbé Lesurre est arrêté, les scellés sont appposés, et les Jésuites sont jetés à la porte. Une partie se réfugie en Suisse, les autres dans le Hanovre, au séminaire d'Hildesheim, dirigé par le Père Lüsken. Quelques profès seulement restent en Belgique pour y travailler encore à l'œuvre de Dieu.

En France, les Jésuites avaient puissamment contribué au mouvement religieux qui s'était opéré sous le règne de Napoléon. Ils n'avaient pu travailler, il est vrai, avec autant d'ensemble que s'ils eussent été dans les conditions de leurs statuts; mais leur ministère, comme prêtres séculiers, portait de grands fruits pour la gloire de Dieu. Ils donnaient des missions qui remuaient les masses, réveillaient la foi, appelaient le repentir, ranimaient leur piété. Ils s'entendaient avec les Pères de la Foi, dont le but était le même, et qui soupiraient après le moment où ils pourraient être incorporés dans la Compagnie. Le Père Varin, leur supérieur, tout occupé de la nécessité de régénérer la Société par l'éducation, avait fondé, à Paris, la Congrégation des Dames du

Sacré-Cœur, qui, en très-peu de temps, acquit une merveilleuse extension et une véritable célébrité. Le Père Bacoffe, Jésuite, avait fondé, à Besançon, une association d'institutrices pour les enfants des campagnes. Un autre Jésuite, le Père Delpuits, s'occupait des jeunes gens dont la bonne conduite donnait quelques espérances à la religion ; il les enrôlait et en faisait le noyau d'une Congrégation de la Sainte-Vierge ; il les façonnait à l'apostolat pour la Société et pour les pauvres qu'il les envoyait visiter et secourir. En peu d'années, cette pieuse association s'était aussi établie dans les principales villes de France et comptait parmi ses membres les noms les plus illustres, les talents les plus distingués.

Tel était l'état des Jésuites en France, lorsque fut promulguée la bulle de leur rétablissement, le 7 août 1814. Ils n'eurent pas le temps de se reconstituer alors en communauté religieuse : le retour de Napoléon, l'exil des Bourbons, les troubles politiques qui en étaient la conséquence prolongèrent la sécularisation de ces vénérables religieux, dont la mort venait souvent diminuer le nombre sans décourager les survivants.

Après la bataille de Waterloo, le prince de Talleyrand, s'entretenant un jour avec Louis XVIII des moyens les plus propres à assurer dans sa famille un trône que tant de révolutions avaient si souvent renversé ou ébranlé, lui dit :

« Sire, Votre Majesté désire se maintenir aux Tuileries : il importe donc de prendre ses précautions. Une sage et forte éducation peut seule préparer les générations nouvelles à ce calme intérieur dont chacun proclame le besoin. Le remède le plus efficace pour y arriver sans secousse, c'est la reconstitution de la Compagnie de Jésus. »

Louis XVIII se redresse, regarde son ministre apostat, le toise d'un œil dédaigneux et lui répond par le sourire d'une railleuse incrédulité. Louis XVIII était philosophe. Talleyrand ne s'effraie pas : il est apostat, mais il est politique ; les Jésuites lui paraissent le plus sûr levier pour relever les principes de subordination et le respect dû à l'autorité ; il propose les Jésuites. Il ajoute : « J'affirme à Votre Majesté que la Compagnie de Jésus peut seule relever les ruines du passé en s'emparant de l'éducation qui assure l'avenir. »

Le roi demande quelques semaines de réflexion, et le ministre est disgracié. Talleyrand voulait le pouvoir avant tout. La Compagnie de Jésus lui semblait nécessaire pour répandre les principes qui consolident les trônes. Louis XVIII n'aura pas la Compagnie de Jésus, puisqu'il a disgracié celui qui en a proposé le retour. Le plan du célèbre diplomate est bientôt conçu. Laisser les Jésuites se reconstituer en France, s'y recruter, s'y développer, s'emparer de l'enseignement et se livrer à la prédication et à la direction des âmes, c'est donner au pouvoir le plus puissant auxiliaire ; or, ce pouvoir étant passé en d'autres mains, il importe de le priver de cet appui ; pour cela, il faut rendre les Jésuites impossibles, il faut à tout prix entraver leur action, empêcher leur existence.

Les Jésuites, ignorant ces manœuvres, désirés, appelés par plusieurs évêques, s'étaient réunis, sous la direction du Père de Clorivière, leur supérieur, dans une maison de la rue des Postes, que les religieuses de la Visitation leur avaient cédée; ils s'étaient incorporés individuellement les Pères de la Foi, ils se crurent libres, d'après la Charte, de vivre en communauté, de se conformer le plus possible à leurs constitutions et de répondre à l'appel des évêques qui désiraient les posséder. Ce fut ainsi qu'ils eurent bientôt des établissements à Bordeaux, à Soissons, à Amiens, à Forcalquier, à Montmorillon, à Sainte-Anne d'Auray. Mais ils travaillaient sans bruit et se tenaient loin des agitations politiques dont la presse donnait l'éveil. Ils avaient repris l'enseignement dans les écoles ecclésiastiques fondées par plusieurs évêques, leur succès donnait de magnifiques espérances d'avenir.

Les Jésuites, n'ayant pas en France une existence légale, et ne prenant pas le titre de corporation religieuse, devinrent le point de mire de toutes les attaques du journalisme libéral. Les écrivains voltairiens les accusaient de se cacher pour mieux conspirer; et, du moment où le premier coup leur fut porté par la mauvaise presse, les libéraux ne virent plus dans les prêtres et les laïques chrétiens que des Jésuites plus ou moins déguisés, que chacun était libre d'insulter impunément.

Tout cela n'empêchait pas les vocations. Le Père Simpson,

ancien membre de la Compagnie, nommé Provincial de France le 5 janvier 1820, établit un noviciat à Montrouge, près de Paris; il le fit avec le moins de bruit possible, afin d'éviter un surcroît d'irritation dans les esprits. Cependant, plusieurs évêques demandent aux Jésuites de donner des missions dans leurs diocèses. Les Pères ne peuvent douter de l'opposition qu'ils vont rencontrer : la haine aveugle que leur ont vouée les ennemis de la religion peut se porter à tous les excès. Mais l'esprit de l'Institut s'est conservé dans tous ses anciens membres, ceux-ci l'ont transmis intact aux nouveaux venus, et cet esprit n'admet pas la peur. Les Jésuites répondent aux désirs des prélats. La nouvelle de la mission se répand dans chacun des diocèses où les apôtres sont attendus : les libéraux jurent d'empêcher le triomphe que les premiers pasteurs en attendent pour la religion. Le 21 octobre 1819, un journal annonçait que la mission n'aurait pas lieu à Brest, ainsi qu'on l'avait assuré, et cela par l'opposition du curé; il en devait être de même à Quimper, l'évêque ne voulant pas de Jésuites. Le curé de Brest donnait un démenti au journal, l'évêque de Quimper portait plainte au préfet, et aussitôt l'émeute s'organisait et parcourait les rues en criant : *Mort aux Jésuites! à bas le Christ et la religion!* L'autorité faiblit devant les émeutiers, abandonnant la religion à leurs sacriléges insultes; les missionnaires furent forcés de s'éloigner sans avoir pu se faire entendre. Plus heureux dans un grand nombre d'autres villes, ils produisirent un bien immense et opérèrent d'éclatantes conversions. Leur éloquence ébranlait les pécheurs les plus endurcis, les larmes coulaient de tous les yeux, et, lorsque le Jésuite descendait de cette chaire où sa parole avait fait trembler les âmes, la foule le suivait et le suppliait de la réconcilier avec Dieu; souvent les missionnaires passaient une partie des nuits à entendre les confessions. L'exaspération des impies, en apprenant ses succès apostoliques, n'avait plus de bornes; leur colère débordait à flots dans les colonnes de leurs journaux, le gouvernement les laissait faire, le roi ne s'indignait pas du tout. Talleyrand souriait et se moquait du roi, du gouvernement et de la France..... Hélas! il se moquait aussi de Dieu et de la religion!..... L'apostat avait joué son éternité.

III

Les protestants du Maryland se rendaient compte des merveilles de civilisation obtenue par les Jésuites, en admirant leur incomparable charité, leur prodigieuse patience, et cette persévérance que nul obstacle n'arrêtait, que nulle difficulté ne décourageait. Les colons étaient trop intéressés à cet heureux développement pour en arrêter les progrès en persistant dans leur système d'intolérance religieuse; ils sentaient que les Jésuites seuls possédaient les vertus et les talents nécessaires pour continuer l'œuvre si heureusement conduite jusqu'alors, et ils s'efforçaient de les seconder. Le Père Carroll, évêque de Baltimore, avait obtenu que la liberté du culte catholique fût officiellement proclamée, ce qui facilitait son accroissement et avait mis les missions en voie de prospérité. En 1815, le collége de Georgestown recevait le titre et les priviléges d'université, mais l'évêque métropolitain de Baltimore, son fondateur, jouit peu de ce succès : le 2 décembre de la même année, jour anniversaire de la mort de saint François de Xavier, le Père John Carroll allait recevoir la récompense qu'il avait ambitionnée pendant toute sa vie. Avant de mourir, il avait fondé un noviciat de la Compagnie à Withe-Marsch, où dix-neuf jeunes gens étaient entrés. Tous assistèrent aux funérailles du prélat vénéré, et, pour la première fois, les prêtres catholiques, revêtus de l'habit de chœur, parcoururent les rues de la ville, à la suite de la Croix. Le Père Carroll avait obtenu la liberté du culte catholique, et la première manifestation publique de ce culte, dans sa ville épiscopale, avait lieu pour honorer sa dépouille! Deux ans après, son successeur sur le siége de Baltimore, le Père Léonard Neale, allait le rejoindre au ciel; mais les vides qu'ils avaient laissés se comblèrent promptement. En 1819, la Compagnie comptait quatre-vingt-six Jésuites dans les missions du Maryland.

En Russie, la Société biblique, oubliant qu'elle-même n'était venue que dans un but de propagande, attirait l'attention sur les conversions obtenues par l'exemple des Jésuites, bien plus que par leur parole. Le gouvernement les avait peu remarquées et y attachait peu d'importance, lorsque la Providence, voulant rétablir au centre de la catholicité le centre de la Compagnie de Jésus, permit qu'une conversion des plus éclatantes vînt soulever toutes les colères des hautes régions du pouvoir.

Le jeune prince Alexandre Galitzin, âgé de quinze ans seulement, élève des Jésuites et neveu du ministre des cultes, après avoir travaillé vainement à convertir les Pères à la religion grecque, se déclarait subitement catholique et se montrait disposé à défendre envers et contre tous la foi romaine, à laquelle la grâce seule l'avait amené. L'affaire était menaçante pour les Pères. On soupçonnait plusieurs grands personnages d'être catholiques secrètement, on les espionnait, on accusait les Jésuites de chercher à les convertir. Les Pères ne voulaient plus recevoir dans leurs colléges des enfants de familles schismatiques. Ils s'étaient engagés à se soumettre aux lois de l'État, et ces lois défendant tout prosélytisme aux catholiques, ils n'avaient tenté la conversion de leurs élèves qu'en priant pour eux. Maintenant, on les accusait de les entraîner par la controverse ou la persuasion, les Pères croyaient devoir n'ouvrir leurs portes qu'aux catholiques.

Le jeune prince avait déclaré hautement que non-seulement les Jésuites n'avaient pas cherché à le convertir, mais qu'aucun d'eux n'avait voulu recevoir son abjuration; cela n'empêcha pas la plus rigoureuse surveillance à leur égard. On les épiait jusqu'aux confessionnaux, afin de savoir ceux qui se confessaient à eux. On interrogea tous leurs élèves, même ceux qui avaient quitté le collége : tous affirmèrent que les Pères ne les avaient jamais entretenus de la différence des deux religions, et les avaient laissés libres dans la pratique. N'importe, il fallait trouver les Jésuites coupables de prosélytisme et les présenter tels à à l'empereur dont le retour s'annonçait. On compta les conversions réelles, elles étaient trop peu nombreuses pour inquiéter; mais on en fit assez de bruit pour produire l'effet désiré et déterminer le souverain à éloigner les Jésuites de la capitale de

l'empire. Le 20 décembre 1815, Alexandre Ier rendait un décret portant que les Jésuites, ayant cherché à convertir ses sujets à la religion romaine, avaient violé la loi et étaient condamnés à s'éloigner des deux capitales de l'empire. En conséquence, dans la nuit du 20 au 21, le général de la police, accompagné de la force armée, fait cerner le collége, pénètre dans l'intérieur, fait surveiller les religieux, appose les scellés, donne lecture aux prisonniers du décret d'exil, et les fait conduire la nuit suivante à Polotsk.

Les grecs et les anglicans de la Société biblique, pressés de voir repousser les Jésuites plus loin encore, avaient tout fait pour persuader à Alexandre qu'ils étaient ennemis de sa politique et dangereux pour l'État; l'empereur n'en croyait rien, mais les ministres agissaient avec autant de rigueur, à l'égard des Pères, que s'ils y étaient régulièrement autorisés.

Le Père Général sentait vivement la nécessité de rétablir au centre de la catholicité le siége de la Compagnie. Ce changement ne pouvait se faire pendant sa vie, l'autocrate s'y serait opposé; mais le Père Brzozowski lui écrivit pour lui demander la permission de faire un voyage à Rome dans les intérêts de son Ordre. Dans les vues d'Alexandre, le Général de la Compagnie de Jésus ne devait pas quitter l'empire. Alexandre rêvait une fusion de tous les cultes, composant une religion dont il serait le chef, et il voulait conserver le centre de la Compagnie sous sa domination, afin de gagner les Jésuites à la religion nouvelle ou de les anéantir s'ils résistaient. C'est ce qui lui fit refuser au Général l'autorisation de franchir les limites de l'empire. Le chef de l'Ordre était prisonnier en Russie ainsi que ses frères.

Le Père Thaddée Brzozowski, frappé au cœur par ce refus, vit bientôt arriver la mort, qu'il attendait paisiblement et qu'il reçut avec joie. Il désigna pour vicaire général, pendant la vacance, le Père Mariano Petrucci, recteur du noviciat de Gênes, et, le moment arrivé, il bénit ses religieux réunis autour de son lit de mort, et leur dit: « Voici que je meurs; quant à vous tous, on ne tardera pas à vous expulser de l'empire. » Et il expira. C'était le 5 février 1820.

Dans les desseins de la Providence, la Russie avait achevé son œuvre de conservation pour la Compagnie de Jésus.

GÉNÉRALAT

DU PÈRE LOUIS FORTIS

VINGT ET UNIÈME GÉNÉRAL

1820 — 1829

I

La Compagnie de Jésus reprenait enfin toutes les conditions de son existence première. Les Pères de la Russie-Blanche, aussitôt après la mort de leur Général, demandèrent à l'empereur l'autorisation d'envoyer quelques-uns de leurs profès à Rome pour l'élection du successeur. Mais cette demande ne pouvait plaire à Alexandre. Tant que le Général avait résidé en Russie, la Compagnie avait dépendu en quelque sorte de l'autorité du monarque ; elle n'avait eu de vie que dans la mesure des faveurs du souverain ; elle n'avait pu agir que d'après le bon plaisir du gouvernement, qui n'était pas fâché de tenir sous sa tutelle un Ordre dont la célébrité était universelle et dont tous les États avaient affecté de redouter la puissance.

Le prince Galitzin, ministre des cultes, fait observer à l'empereur que les Jésuites demandent par là à changer les conditions de leur existence dans l'empire ; que Catherine II a voulu les lier à la Russie en demandant au Pape que le Général pût être élu dans ses États, et que, ce traité rompu par les Jésuites eux-mêmes, il n'y a plus d'autre parti à prendre que celui de les expul-

ser. Mieux vaut leur expulsion que leur indépendance. Et le ministre présente le décret qu'il a préparé ; Alexandre le signe et le publie le 13 mars 1820.

Cet ukase est à peine connu, que les catholiques se portent tout en larmes dans les églises ; il semble qu'une affligeante, une désolante calamité vient de fondre sur le pays. Le gouvernement ne veut plus d'un Ordre qui n'est plus sous sa domination, mais il veut bien de la science et des talents de ses membres. Il nomme des commissaires dans chacune des villes qui possèdent une maison de la Compagnie, et les charge d'interroger les Jésuites et de les amener, s'il est possible, à renoncer à leur Institut, en leur promettant toutes les faveurs du gouvernement. Les Jésuites préfèrent l'exil. Ils étaient au nombre de trois cent cinquante : quatre viellards seulement se laissèrent séduire, non par les promesses d'une faveur qui les touchait peu, mais par le besoin du repos et par l'appréhension des fatigues et de l'éloignement de l'exil. Le Père Henry écrivait du Caucase :

« Après avoir tant travaillé pour le bien de cet État, on veut nous renvoyer comme tous les autres Jésuites. Mais non content de nous chasser, on voudrait nous déshonorer en nous rendant apostats. On nous a fait des promesses et des menaces. Nous avons répondu qu'avec la grâce de Dieu, nous voulions vivre et mourir dans la Compagnie de Jésus. »

Le gouvernement tenait à garder les missionnaires du Caucase et de la Sibérie : il leur propose de quitter seulement l'habit et le nom de la Compagnie. Les Jésuites s'y refusent et prennent le chemin de l'exil, malgré les larmes et les supplications de leur troupeau toujours cher.

Le Père Mariano Petrucci s'était empressé de se rendre à Rome pour répondre au vœu de son dernier Général et fixer le jour où la Congrégation devait se réunir pour l'élection d'un nouveau chef. Le 18 octobre de cette même année 1820, le Père Louis Fortis était élu vingt et unième Général de la Compagnie de Jésus. Il avait soixante et douze ans ; mais sa rare prudence, son expérience, sa haute sagesse et sa profonde connaissance du cœur humain lui avaient mérité les suffrages de ses frères. Les Jésuites de Russie n'avaient pas pu prendre part à la Congrégation, il ne

leur avait pas été permis de se considérer comme une simple province de l'Ordre, et, bannis du pays qui les avait abrités et protégés depuis 1773, les uns se dirigeaient vers l'Italie, d'autres vers la France, quelques-uns vers la Gallicie. Parmi ces vénérables bannis, on distinguait les Pères Roothaan, Rozaven, de Grivel, Nizard, etc. Sous la conduite du Père Szvietokowski, ils demandent la permission de traverser les États autrichiens ; le baron de Hauer donne l'ordre de les recevoir avec honneur, comme des apôtres persécutés pour la foi. La ville de Tarnopol demande que quelques Pères lui soient accordés pour prix de l'hospitalité qu'elle leur donne, et qu'ils aient la direction du collége qu'elle fait bâtir. L'archevêque de Lemberg les accueille comme des envoyés de la Providence. Le Père Landès, conduisant un détachement de Jésuites, arrive à Vienne le 7 juin 1820, et trouve sur le siége archiépiscopal de cette ville un ancien membre de la Compagnie, le Père Hohenwart, qui avait fait l'éducation de l'empereur. Le comte de Saurau, élève des Jésuites, engage François II à voir le Père Landès, l'empereur y consent, lui donne audience, ainsi qu'au Père Szvietokowski, et leur dit :

« Je sais tout ce que vous avez souffert pour la religion, et moi, empereur catholique, je ne dois pas rester insensible à vos tourments. Malgré les clameurs de ceux qui vous haïssent sans vous connaître, je vous ouvre mon royaume de Gallicie ; j'assigne des revenus pour cinquante Jésuites, et si quelques statuts essentiels de vos Constitutions ne se trouvent pas en harmonie avec les lois de l'État, je vous autorise à vous pourvoir afin d'obtenir la dispense. »

C'était le 20 août que l'empereur d'Autriche autorisait ainsi l'établissement des Pères, et bientôt le collége de Tarnopol devenait d'une célébrité telle que les Juifs même y amenaient leurs enfants des villes les plus éloignées. En 1822, on y comptait plus de trois cents élèves. L'archevêque de Vienne, heureux de revoir des frères de sa chère Compagnie, sentit plus vivement encore le besoin d'y rentrer. Il sollicita du Saint-Siége la permission de se décharger du fardeau qu'il lui avait imposé, et, l'ayant obtenue, il partit pour Rome et reprit avec bonheur, au Gesu, le joug qu'il n'avait quitté qu'avec regret.

La liberté accordée aux catholiques de la Grande-Bretagne avait permis aux Jésuites d'étendre leur action en Irlande et de travailler à retirer les peuples des campagnes de l'abrutissement dans lequel les avait plongés la longue persécution que plusieurs générations avaient subie. Ils avaient relevé les ruines de plusieurs églises, ils avaient rétabli les cérémonies du culte, entièrement oubliées, et, en 1822, la Fête-Dieu était célébrée avec solennité à Clongowes, à la grande joie des habitants qui s'y étaient portés en foule, et consolaient les missionnaires par leur recueillement et leur piété.

Cependant les passions politiques s'agitaient sourdement autour des trônes de la maison de Bourbon. Ferdinand VII était à peine rétabli sur celui d'Espagne, que déjà l'émeute se montrait menaçante, cruelle, et proclamait la constitution de 1812. Le mot d'ordre des révoltés sera toujours : « A bas les Jésuites ! » Ce cri de l'impiété précède et accompagne toutes les révolutions. Le 11 mars 1820, il retentissait comme un rugissement de l'enfer autour du collége de Saint-Isidore, à Madrid. Le Père de Zuniga, Provincial, était en ce moment à l'agonie. Le vénérable mourant, qui depuis longtemps avait prévu de nouveaux malheurs pour son Ordre et pour sa patrie, entendait à cette heure suprême les hurlements sataniques des ennemis de Dieu et de son Église ! La paix de sa belle âme n'en fut point troublée ; il donna un dernier avis aux vaillants soldats qu'il allait cesser de commander, il adressa au Ciel une dernière et touchante prière pour son pays, pour son prince, pour sa chère Compagnie, et il expira.

Ferdinand VII essaya de lutter contre les démagogues, mais ceux-ci rugissaient toujours ; il leur promit des concessions. Le 14 août, les Cortès prononçaient l'expulsion de la Compagnie de Jésus ; une pension de 395 francs était accordée à chaque Jésuite élevé au sacerdoce. Toutefois, ils étaient libres de vivre en séculiers dans le royaume. L'année suivante, 1821, la peste s'abat sur la ville de Tortose. Ferdinand Queralt, jeune scolastique de la Compagnie, et deux coadjuteurs, Francisco Jordan et Ramon Ruiz, se dévouent au soin des pestiférés et recueillent les orphelins que les magistrats leur confient. Leur charité, leur zèle,

leur abnégation font l'admiration générale; mais cette reconnaissance publique est offensante pour l'autorité, qui a supprimé la Compagnie dans les États du Roi Catholique, et les trois Jésuites sont enlevés. Pour les soustraire plus sûrement à l'affection et au respect qu'inspirent leurs vertus, on les jette en prison. Le peuple s'indigne, il réclame ses bons Pères... On les exile.

Le 17 novembre 1822, vingt-trois prêtres ou religieux, que l'on conduisait prisonniers à Barcelone, au nom de la liberté, sous prétexte d'indifférence de leur part à l'égard de la Constitution, n'arrivaient pas à leur destination, ils étaient égorgés à deux lieues de Manreza, au nom de la fraternité constitutionnelle. Parmi ces victimes de la démagogie furieuse se trouvait un Jésuite, le Père Juan Urigoitia.

L'Espagne avait vu, en 1817, plusieurs de ses colonies secouer le joug de sa domination et proclamer leur indépendance, en adressant au gouvernement de la métropole ce reproche qui est une gloire pour l'Ordre de saint Ignace de Loyola : « Vous nous avez privés arbitrairement des Jésuites à qui nous devons la civilisation, notre état social, notre instruction, tout ce que nous sommes et dont nous ne pouvons nous passer. » Ce regret de cinquante années, transmis d'une génération à l'autre dans toute son amertume, dans toute sa vivacité, était un grand enseignement pour l'Espagne; elle n'en profita point. Les Jésuites restés au Mexique après la suppression de la Compagnie s'étaient empressés de se réunir et de se reconstituer en vertu de la bulle de rétablissement; ils avaient un collége, un noviciat déjà florissants, et, le 21 janvier 1821, le décret de la destruction de l'Ordre dans les États espagnols est promulgué au Mexique. La douleur qui accueillit cette mesure dut en démontrer l'impopularité... Mais la *liberté* avant tout... Les larmes et les protestations des Mexicains ne purent émouvoir les cœurs fraternels des constitutionnels; les Pères se séparèrent et exercèrent le saint ministère en attendant des temps meilleurs.

Les Jésuites étaient un obstacle pour les révolutionnaires, qui partout ameutaient contre eux les plus mauvaises passions. En France, où tout chrétien était appelé *Jésuite* ou *Congréganiste*,

la haine contre la Compagnie semblait croître de jour en jour par l'effet des calomnies dont la presse libérale osait chaque matin parsemer les colonnes des journaux. Les âmes chrétiennes gémissaient et priaient ; les évêques tâchaient d'obtenir des Jésuites pour diriger leurs séminaires ; les familles leur demandaient des colléges où leurs enfants fussent à l'abri des idées voltairiennes qui dominaient dans l'enseignement universitaire. De tous côtés on écrivait au Provincial pour lui demander des colléges ou lui offrir une propriété convenant à ce genre d'établissement ; car les petits séminaires ne pouvaient suffire au désir des familles, les places manquaient. L'université s'effrayait de ces succès, et les adversaires de la Compagnie redoublaient leurs attaques et leurs calomnies. Les Jésuites avaient près d'Amiens un collége où affluaient les enfants des plus nobles et des plus illustres familles. L'on se plut à jeter le ridicule et l'odieux sur le collége de Saint-Acheul, espérant en dégoûter ainsi les enfants et les parents. Les Jésuites avaient un noviciat à Montrouge, près de Paris, où les aspirants se présentaient en grand nombre ; l'on se plut à représenter cette sainte maison de prière et de recueillement comme l'école du parjure et de l'assassinat. Tout cela s'imprimait et se publiait chaque jour sous les yeux du gouvernement, dans le royaume très-chrétien, dans cette France qui se disait encore alors la *Fille aînée de l'Église.*

En 1823, le 3 mai, quelques hommes étaient attablés dans un cabaret, hors la barrière d'Enfer, et discutaient gravement sur la guerre d'Espagne, que la presse libérale assurait être provoquée par les Jésuites. Au même instant, l'un des buveurs s'écrie :

— Tiens ! en v'là un qui passe de ces calotins de Jésuites ! J'y vas faire son affaire !

Et aussitôt, s'emparant de son croissant de jardinier qu'il avait déposé dans la salle, il court à la poursuite du Jésuite et lui assène un coup formidable de l'instrument dont il est armé. Le Père de Brosses est renversé et légèrement blessé, il se relève, se retourne, dit au forcené qu'il lui pardonne de tout son cœur, mais celui-ci ne peut comprendre un tel langage et porte un nouveau coup à sa victime. Les témoins entourent le malheureux égaré afin d'arrêter les excès de sa fureur, et le Père de

Brosses, que la Providence vient de conserver à la vie par une sorte de miracle, peut gagner le noviciat. Le coupable, revenu à lui-même, tremble pour les conséquences de son crime. Il ne connaît les Jésuites que par le journal de son cabaret, et ne voit en eux que des êtres malfaisants dont la puissance occulte s'étend jusque sur le trône. Il se persuade que le Père de Brosses va le faire dénoncer, juger et condamner; il préfère se juger et se condamner lui-même, il a recours au suicide..... Il était mort le lendemain!... Mais un Jésuite avait été insulté et frappé par un ouvrier : pour les libéraux, cela s'appelait une victoire.

II

Le 20 août 1823, la catholicité perdait un saint pontife; la Compagnie de Jésus perdait un bienfaiteur, un protecteur, un ami, un Père. Pie VII venait de mourir. Le 28 septembre, le conclave lui donnait pour successeur le cardinal della Genga, que l'on croyait peu favorable à la Compagnie ; il prit le nom de Léon XII. Le Père Rozaven, assistant de France, alors à Rome, mandait au Père Billy, à propos de cette élection :

« ..... Nous avions sujet de craindre qu'il (Léon XII) ne fût pas très-bien disposé pour nous; mais Dieu tient dans ses mains le cœur des rois, et surtout celui des Papes est en la main de Dieu. En se revêtant de cette dignité, ils prennent un nouvel esprit; jusqu'à présent, notre Père Général n'a pas pu lui être présenté, mais nous savons certainement qu'il nous est favorable, et qu'il ne tardera pas à nous donner une preuve publique et manifeste de sa bienveillance. Une personne pour laquelle il a beaucoup d'amitié, et qui en a beaucoup pour nous, ayant pris la liberté de lui recommander la Compagnie, il lui répondit : « Vous vous intéressez donc à la Compagnie? et bien! sachez que « je m'y intéresse plus que vous. »

« Je sais, de science certaine, plusieurs autres choses que je vous dirais volontiers, mais que je n'ose pas écrire. En somme, la Compagnie peut beaucoup espérer de notre nouveau Pape, que Dieu daigne conserver de longues années? mais il a des préventions contre quelques personnes. Si mon chétif individu, qui lui est fort peu connu, est du nombre de ceux qui n'ont pas le bonheur de lui plaire, c'est ce que je ne saurais dire certainement; on m'a dit que non, mais j'ai quelque lieu de le craindre. Quoi qu'il en soit, pourvu qu'il fasse du bien à la Compagnie, je suis tout content d'être jeté à la mer. S'il persuade au Père Général que l'air de Rome ne me convient pas, je suis tout résigné à aller respirer celui de France, et même celui que respira le Père Bougeant dans son exil. Qu'on me donne l'emploi de professeur de logique et de métaphysique, *pro nostris*, et mon ambition sera satisfaite. J'aurais, je crois, un grand plaisir à enseigner à ces jeunes gens à raisonner juste, chose que je vois devenir de jour en jour plus rare. »

Le Père Rosaven ne fut pas *jeté à la mer*, il ne lui fut point ordonné *de changement d'air*, et le nouveau chef de l'Eglise prouva une fois de plus que *le cœur des Papes est en la main de Dieu*. Le cardinal della Genga s'était effacé, il n'y avait plus en lui que le Pontife-Suprême, le Vicaire de Jésus-Christ sur la terre. Peu de mois après son élection, il témoignait ses sentiments de bienveillance pour la Compagnie de Jésus, en lui restituant le collége romain fondé par saint Ignace, et dans le bref par lequel il accomplissait cet acte de justice, il disait :

« C'est en effet une chose digne d'admiration et de souvenir pour la gloire de cet établissement, que ce jardin fermé ait produit sans interruption jusqu'à nos jours des fruits de salut et d'honneur, c'est-à-dire que ce sanctuaire des beaux-arts ait formé, pour le bien de l'Église et de l'État, un si grand nombre d'hommes éminents et recommandables par la sainteté de leurs mœurs, l'éclat de leurs dignités et l'excellence de leur doctrine.

« Ce collége, qui doit son premier lustre à saint Ignace de Loyola, fondateur de la Compagnie de Jésus, fut confié par les

Souverains-Pontifes aux clercs réguliers du même Ordre, qui le gouvernèrent avec succès tant qu'exista leur religion, ainsi que le firent après eux les prêtres séculiers chargés de sa direction. Mais, comme Pie VII, notre prédécesseur, en vertu des lettres apostoliques du 7 des ides d'août 1814, a rétabli la Compagnie de Jésus dans sa première dignité pour cette fin principale, à savoir qu'elle formât la jeunesse aux sciences et à la vertu, nous qui étions pleinement instruits de l'intention où était ce même Pontife de rappeler la Compagnie de Jésus dans le collége romain, nous avons cru devoir immédiatement délibérer sur cette affaire et consulter la congrégation de nos vénérables frères les cardinaux de la sainte Église, que nous avons chargés de la tâche si importante d'établir dans tous nos États le mode d'instruction le meilleur et le plus avantageux, seul moyen de régénérer la société tout entière après des temps si désastreux et si funestes à l'Église. C'est pourquoi, de science certaine et en vertu de la plénitude de l'autorité apostolique, nous concédons, nous assignons et nous attribuons à perpétuité, par ces lettres, à nos chers fils les clercs réguliers de la Compagnie de Jésus, et, en leur nom, à notre très-cher fils Louis Fortis, Général de ladite Compagnie, le collége romain, l'église de Saint-Ignace et l'oratoire qui tire son nom du Père Caravita, les musées, la bibliothèque, l'observatoire, avec tout ce qui leur est annexé et en dépend, à condition qu'ils tiendront dans ce collége, selon le mode ancien qui était en vigueur l'an 1773, des écoles publiques auxquelles nous ordonnons d'adjoindre des chaires d'éloquence sacrée, de physique et de chimie. »

Léon XII voyait l'utilité de la Compagnie de Jésus par les désastreux effets de sa suppression. Elle n'avait point élevé les générations qui venaient de renverser les trônes dans tous les pays catholiques d'où elle avait été bannie. L'esprit d'indépendance, d'impiété, d'incrédulité qui avait profané les temples, brisé les autels, envoyé à l'échafaud les prêtres et les rois, était le même qui poursuivait de sa haine et de son venin l'Ordre de Saint-Ignace, dont il redoutait l'influence et les vertus. Aux yeux des révolutionnaires, les Jésuites étaient les plus vaillants défen-

seurs de l'Église, les plus solides appuis de toute autorité légitime; c'était assez pour les persécuter et les tenir éloignés par tous les moyens, même les plus coupables. Le Jésuite est censé hors la loi.

Le nouveau Pape avait à cœur de dédommager la Compagnie de Jésus, de lui témoigner une constante bienveillance, de la protéger en toute occasion. Il croyait le devoir par esprit de justice et par reconnaissance, car c'était pour le service de l'Église qu'elle souffrait et travaillait sans relâche avec tant de dévouement et une si admirable abnégation. Il visitait souvent les maisons des Jésuites à Rome; il s'occupait avec intérêt de leurs divers colléges, développa celui des Allemands par sa générosité, et ordonna que les élèves de ce collége germanique, si cher au cœur de saint Ignace, son fondateur, reprissent leur ancien costume. Il voulut que ses neveux fussent élevés par un Jésuite, et le Père Ricasoli fut choisi pour cette fonction (1); il fonda un pensionnat des nobles en 1825 et le confia aux Jésuites; il fit restaurer leur ancien collége à Spolète, sa ville natale, et le rendit à la Compagnie; enfin, il voulait élever à l'épiscopat les Pères Pallavicini, Kohlman et Kenney; mais le Général le supplia si instamment d'épargner cet honneur à son Ordre, que le Pape crut devoir céder à tant d'humilité. Le Père Benoît Fenwich fut moins heureux que ses frères : sans en avoir été prévenu par un seul mot, il recevait tout à la fois sa nomination au siége de Boston, les bulles pontificales et l'ordre du Souverain-Pontife d'avoir à se soumettre et à accepter le fardeau qui lui était imposé.

Les Jésuites avaient repris partout leurs travaux apostoliques avec une merveilleuse activité. Au mois d'octobre 1823, l'empereur d'Autriche était allé voir leur collége de Tarnopol, en avait paru charmé, et les avait félicités et encouragés. La visite impériale avait eu du retentissement et semblait avoir grandi la réputation déjà si brillante de ce collége. Les Pères se livraient aussi à l'exercice du saint ministère, et leur parole obtenait de si grands fruits, qu'ils furent obligés de s'étendre jusqu'en Hongrie, à la demande des évêques, pour évangéliser les campagnes.

(1) L'aîné de ses élèves fut plus tard cardinal et évêque de Ferrare.

Le vice de l'intempérance y dominait et abrutissait les paysans. Les Jésuites parvinrent à s'en rendre maîtres. Les évêques ne voulurent pas perdre ces missionnaires, ils les établirent dans l'ancienne abbaye des Bénédictins de Tyniec. Ils étaient encore en Styrie et dans le royaume de Saxe, où ils réveillaient la foi et ranimaient la piété, ainsi que dans la Prusse rhénane.

Le duc Ferdinand d'Anhalt-Kœthen était venu en France en 1825, avec la princesse Julie de Prusse, sa femme, sœur du roi de Prusse ; le comte d'Ingenheim, frère du duc, les accompagnait. Ferdinand, touché des vertus et de la piété d'une noble famille française dont il était l'ami, lui demande à le mettre en relation avec un prêtre qui puisse l'éclairer et dissiper ses doutes. Le Père Ronsin est choisi, il porte la lumière et le calme dans cette âme, et lorsque le duc d'Anhalt annonce à sa femme sa résolution d'être catholique, la princesse s'évanouit de bonheur.

Elle aussi, touchée de la grâce, brûlait du même désir, et n'osait le manifester. Le Père Ronsin les instruit, leur fait faire une retraite séparément, la princesse au couvent des Oiseaux, le prince dans la maison de ses amis, et, le 24 octobre 1825, Monseigneur de Quélen, archevêque de Paris, recevait, dans sa chapelle de Conflans, l'abjuration de l'un et de l'autre, ainsi que celle du comte d'Ingenheim. Quelques jours après, le Père Ronsin recevait lui-même, dans la chapelle du couvent des Oiseaux, l'abjuration de M. de Haza-Radlitz, chambellan du duc d'Anhalt.

A son retour à Kœthen, Ferdinand annonce à ses sujets la grâce qu'il a eu le bonheur de recevoir, et, malgré leurs clameurs luthériennes et l'irritation du roi de Prusse, le duc obtient du Pape la faveur de posséder un Jésuite ; à sa prière, le Père Beckx lui est accordé et arrive à Kœthen, où il devient le soutien et le consolateur de tous les catholiques.

En Suisse, les Pères ne pouvaient suffire à toutes les demandes ; ils se multipliaient pour évangéliser les campagnes et recueillir les fruits abondants de leur parole. En 1824, quelques riches personnages élevèrent le collége de Fribourg, qui devint bientôt d'une célébrité européenne.

La Hollande était moins favorable à la Compagnie de Jésus. Guillaume II, protestant, lui avait déjà fait sentir son intolérance, nous l'avons vu. Il avait donné asile aux bannis politiques de France ; ceux-ci lui témoignaient leur reconnaissance en propageant leurs doctrines révolutionnaires, et bientôt se répandirent les calomnies à leur usage contre les Jésuites, Montrouge, les congréganistes, tout ce qui tenait ou se rattachait de près ou de loin à la Compagnie de Jésus. Un jour, les ministres du roi Guillaume lui apprennent une grande et importante nouvelle : c'est que ce sont les Jésuites qui gouvernent en France ; le roi n'est rien que par leur bon plaisir, les ministres prennent leurs ordres, rien ne se fait sans leur approbation. Guillaume s'effraie et se persuade qu'ils ne tarderont peut-être pas à s'emparer aussi du gouvernement des Pays-Bas.

Les Pères recevaient dans leurs maisons les prêtres et les laïques qui désiraient se retremper et se fortifier dans une retraite de quelques jours : les ministres voient dans ces retraites un danger pour la sûreté du trône. Les *Exercices spirituels*, à leur avis, sont pour les Jésuites le plus puissant moyen d'influence, le roi doit les interdire ; un gouvernement libre et fort ne peut tolérer plus longtemps un tel abus. Guillaume se rend à l'avis de ses ministres, il défend aux Jésuites de laisser pénétrer chez eux ceux qui désirent prier et méditer en paix.

C'était en 1824 que la tolérance du gouvernement hollandais se manifestait ainsi. Quelques mois après, les colléges ayant des professeurs Jésuites, et les séminaires dirigés par les membres de la Compagnie se fermaient en vertu des ordres du roi et de la liberté constitutionnelle. Les Frères de la doctrine chrétienne, accusés d'être des Jésuites déguisés, furent expulsés. Les catholiques restaient sans ressources pour l'éducation de leurs enfants. Les familles riches pouvaient, par le sacrifice de la séparation, remédier à ce mal moral, mais les pauvres étaient réduits à laisser leurs enfants dans l'ignorance, ou à les envoyer dans les écoles protestantes, seules autorisées par le gouvernement. Les catholiques étaient assez nombreux dans les États du roi Guillaume pour espérer dans l'avenir ; tout se préparait pour soustraire la Belgique à son joug intolérant, car on savait très-bien que le

roi n'éloignait les Jésuites qu'en haine du catholicisme, et non par la crainte d'une omnipotence à laquelle il n'ajoutait aucune foi, malgré toutes les assertions de la presse libérale.

III

Les journaux ne tarissaient plus sur le compte des Jésuites et répandaient chaque jour les bruits les plus absurdes, les plus ridicules, et par cela même les plus acceptés; le *Constitutionnel* renchérissait sur tous ses confrères, et ses lecteurs renchérissaient sur lui.

Montrouge était un arsenal dont l'approvisionnement le disputait à la plus forte place de guerre. Les novices y faisaient régulièrement l'exercice à feu, dans les immenses souterrains que les Jésuites avaient fait creuser et conduire, en passant sous le lit de la Seine, jusqu'aux Tuileries. Il se passait dans ses souterrains de très-curieuses choses, bien dignes d'attirer l'attention de la France, de l'Europe et du monde entier. Là, on apportait tout l'or et l'argent de l'État; là, comparaissaient, pour y être jugés chacun selon ses œuvres, les plus hauts fonctionnaires du gouvernement; là, s'agitaient tous les grands intérêts politiques, et se discutaient les projets de loi qui devaient être présentés aux chambres, le budget et le reste; là, étaient désignés les membres du clergé jugés dignes de l'épiscopat; là, enfin, était le véritable siége du gouvernement. Ainsi l'exigeaient les terribles Jésuites. Et, chose merveilleuse! ces souterrains renfermaient des magasins de poudre assez considérables pour fournir toute l'armée française en temps de guerre, et c'était là que les novices faisaient l'exercice à feu, même au canon! Et cela toutes les nuits, au risque d'envoyer Paris à Saint-Pétersbourg!

La crédulité publique avait la simplicité d'accueillir toutes ces extravagances et de les répéter avec une assurance imperturbable. Le *Constitutionnel* connaissait ses abonnés, il savait que

plus il leur dirait d'impossibilités, plus il serait cru sur parole et même dépassé. Tout le monde savait que les Jésuites n'avaient encore pu obtenir du gouvernement leur existence légale, ce qui prouvait que leur influence politique était assez bornée ; mais on ne pense pas à tout. Les têtes s'exaltaient à la lecture de ces contes fantastiques, au point que le Père Jean-Baptiste Gury, supérieur du noviciat, reçut un jour un cartel en bonne forme! Le démagogue, dont l'esprit était en démence jusqu'à commettre cet acte de folie, lui proposait l'épée ou le pistolet, lui laissant le choix des armes, ce qui était assez courtois, et lui signifiait que ce serait un duel à mort. D'autres lui adressaient des injures et des menaces d'une violence sauvage.

Montrouge acquérait ainsi une célébrité universelle ; les étrangers arrivant à Paris avaient ce nom inscrit sur leur carnet, en tête des curiosités les plus intéressantes à visiter, et s'étonnaient de la facilité avec laquelle il leur était permis de pénétrer dans cette mystérieuse enceinte ; mais leur étonnement était bien plus grand encore à la vue de la sérénité de tous les visages qu'ils apercevaient, de la paix, du silence, du recueillement qui régnaient dans cette demeure. Il leur était difficile de concilier ce qu'ils avaient lu, ce qui s'imprimait tous les jours, avec ce qu'ils avaient sous les yeux, et ils se demandaient comment, à Paris même, on pouvait se laisser duper ainsi par quelques écrivains de mauvaise foi. Hélas! à Paris, moins encore que partout ailleurs, on ne se donne pas la peine de réfléchir et de se rendre compte de ce que l'on dit, de ce que l'on entend dire et de ce qu'un *journal* affirme sérieusement.

En 1826 parut un ouvrage renchérissant encore sur tout ce qui avait été publié contre les Jésuites en général et contre le noviciat de Montrouge en particulier. L'auteur, Martial Marcet de la Roche-Arnaud avait été novice dans cette ténébreuse maison, il pouvait en parler savamment ; et comment douter de ses révélations? Son livre, *les Jésuites modernes*, fut enlevé et dévoré avec l'avidité qui se porte d'ordinaire sur tout ce qui offre l'attrait du scandale. Le transfuge s'était peu préoccupé d'être conséquent dans ses calomnies ; à quoi bon? le public n'est pas exigeant sur ce point. Le Père Gury était représenté dans cet ouvrage comme

le plus féroce des tyrans, et les novices comme des esclaves tremblant en sa présence, et on ne se demanda pas pourquoi ces jeunes gens supportaient un régime aussi tyrannique, puisqu'ils avaient la faculté de s'y soustraire. Par cela même que l'auteur disait en être sorti volontairement, il prouvait que ceux qui préféraient y rester ne trouvaient pas leur esclavage intolérable. Après avoir fait la plus hideuse peinture de ce qu'il assurait être les enseignements du Père Gury, il s'écriait :

« Voulez-vous une idée de la puissance du Père Gury sur ces pauvres novices ! lisez l'histoire du Vieux de la Montagne ; encore trouverez-vous peut-être que ce Vieux de la Montagne avait de la modération. A l'aspect du tyran de Montrouge, tout tremble ; il parle et tout se tait. Son air prophétique, ses regards menaçants, ses paroles mystérieuses, son ton tranchant et impérieux exaltent les esprits de ses novices, au point qu'ils tenteraient de réduire en cendres tout l'univers pour avoir le mérite d'une rare obéissance. »

Pauvres novices ! ils étaient bien à plaindre en effet.

Les Jésuites laissaient gronder la tempête autour d'eux ; la faiblesse du gouvernement les laissait insulter et outrager par crainte des libéraux ; il ne voyait pas que la guerre aux Jésuites n'était que le précurseur de la guerre au trône. L'expérience était faite pourtant ; mais il est rare que l'on sache profiter de ses enseignements. La presse religieuse ou légitimiste rappelait en vain le triste passé qui aurait dû garantir l'avenir ; les ministres s'aveuglaient et croyaient être utiles au roi en l'engageant à ménager les partis politiques les plus dangereux. Les Jésuites se voyaient sacrifiés à l'impiété des libéraux, mais ils ne travaillaient pas avec moins de zèle à la gloire de Dieu. Ils avaient donné des missions au fort de Vincennes, à l'hospice et dans les prisons de Bicêtre, ils se portaient partout où ils voyaient un bien à faire, une âme à sauver. Ils se livraient à l'enseignement et s'occupaient de travaux scientifiques ou littéraires ; ils étaient durant cet orage, si menaçant pour eux, ce qu'ils avaient toujours été depuis leur institution.

L'horizon devenait de jour en jour plus sombre autour du trône de Charles X, les libéraux lui faisaient un épouvantail des Jésuites et des congréganistes, qu'ils assuraient être les plus dangereux conspirateurs. Le roi ne cédant pas assez promptement à ces insinuations, les révolutionnaires imaginèrent de répandre le bruit qu'il s'était donné à la Compagnie. Charles X était Jésuite, ni plus ni moins, le Père Général avait une autorité absolue sur lui, mais la France ne tolérerait pas longtemps un tel état de choses et ne consentirait jamais à être gouvernée par un Jésuite couronné. Le gouvernement ne se faisait plus d'illusion sur les intentions des libéraux, il voyait très-clairement maintenant que les Jésuites n'étaient qu'un mot d'ordre pour le parti de l'opposition; mais ce parti avait agi si activement et si profondément sur les masses qu'il paraissait impossible de songer à le dominer.

Charles X ne pouvait douter du sort qui l'attendait. Monseigneur Lambruschini, nonce du Pape, lui conseilla de se montrer le maître, de présenter aux chambres un projet de loi tendant à autoriser les Jésuites dans le royaume à titre de corporation religieuse, persuadé que cette mesure pouvait imposer silence à ses ennemis et relever l'autorité royale et la force du gouvernement. D'un autre côté, les libéraux promettaient de cesser leur opposition et d'appuyer le pouvoir si on leur sacrifiait les Jésuites. Charles X tenait surtout à gagner ce parti; il tenait à lui plaire et à s'en faire aimer afin de n'être pas renversé par ses colères; il nomma une commission pour faire une enquête sur les séminaires dirigés par les Jésuites. Ces religieux n'en avaient que huit en France, mais l'Université s'en affligeait.

Le résultat de l'enquête fut une ordonnance portant que, à partir du 1er octobre 1828, les maisons d'éducation dirigées par les Jésuites seraient soumises à l'Université; que nul ne pourrait enseigner s'il n'affirmait, par écrit, qu'il n'appartenait point à une Congrégation religieuse non autorisée par le gouvernement; que le nombre des écoles ecclésiastiques serait limité dans chaque diocèse, ainsi que celui des élèves, et que nul externe n'y pourrait être admis; enfin, douze cent mille francs étaient retranchés de l'allocation ordinaire accordée aux séminaires.

Mgr Frayssinous, évêque d'Hermopolis, ministre des affaires ecclésiastiques, déclare que sa conscience se refuse à contre-signer une telle ordonnance, et il donne sa démission. Le roi propose son portefeuille à Mgr de Cheverus, archevêque de Bordeaux; il refuse par le même motif. Charles X s'adresse à Mgr Feutrier, évêque de Beauvais; ce dernier hésite, dit qu'il est certain de se déshonorer aux yeux de l'épiscopat, du clergé et de tous les bons chrétiens amis des Jésuites, qu'il ne peut accepter une telle situation. Le comte Portalis lui offre alors, pour tout concilier à sa manière, de diviser l'ordonnance et d'en faire deux : l'une relative aux Jésuites, qu'il prendra sous sa responsabilité; l'autre, concernant seulement les séminaires et la suppression d'une partie de l'allocation qui leur était accordée, serait contresignée par le prélat. Le portefeuille ministériel avait de l'attrait, l'évêque de Beauvais se laisse entraîner, et le 16 juin 1828 paraissaient les ordonnances.

Les évêques protestèrent en vain, leur voix fut méconnue, leur mémoire au Pape fut intercepté, l'esprit révolutionnaire s'était rendu le maître. Les Jésuites sortirent des séminaires dont ils avaient la direction sans faire entendre un seul mot de blâme, de plainte ou de regret. Toujours la même douceur, la même humilité, la même abnégation. Leurs élèves les pleuraient, les familles chrétiennes les réclamaient, les conseils généraux de plusieurs départements les redemandaient..... Tout fut inutile. Le ministère n'avait vu qu'un moyen de se maintenir au pouvoir, il l'avait employé et ne pouvait le sacrifier par le retrait de ces ordonnances. Les libéraux lui avaient dit : « Sacrifiez-nous les Jésuites et les congréganistes, et nous vous soutiendrons aux chambres; si vous ne le faites pas, vous tomberez. » Et les Jésuites et les congréganistes, c'est-à-dire les intérêts de la religion, avaient été sacrifiés..... La Providence laissait faire..... Elle ne devait pas tarder à se manifester.

La révolution, sous le nom de libéralisme, avait donné son mot d'ordre à la presse de tous les pays. Les sociétés secrètes, en haine de toute autorité, voulaient renverser tous les trônes, détruire la Papauté, anéantir l'Église. C'était la mise en pratique,

sur une grande échelle, de tous les principes philosophiques qui minaient les sociétés depuis le milieu du siècle dernier, et qui avaient déjà fait tant de mal à l'Église et tant de bouleversements dans tous les États européens. Mais l'on ne pouvait crier sans danger : « A bas l'Église! à bas les trônes! » Et l'on se bornait à crier : « A bas les Jésuites! » Les Jésuites tombés, on avait l'avenir devant soi. C'était toujours le même calcul.

Le roi de Piémont, Victor-Emmanuel, s'était senti trop faible pour résister à cette lutte incessante; il avait abdiqué en faveur de son frère Charles-Félix, et le premier acte du nouveau souverain avait été en faveur de la Compagnie de Jésus. L'université manifestait sa jalousie des talents du Père Manera, professeur de littérature à la Maison des Provinces, et dont la chaire était entourée par la foule des jeunes gens les plus distingués, toujours avides de son élégante parole. Charles-Félix témoigna le plus vif intérêt pour la célèbre école des Pères, et, voyant que les universitaires osaient encore la calomnier, il donna une preuve de sa confiance et de son estime à la Compagnie, en choisissant le Pète Grassi pour confesseur. Cette fermeté imposa silence à la presse libérale. Le roi témoignait hautement sa bienveillance pour les Jésuites, ils n'en abusèrent pas. Lorsque ce prince mourut, assisté par le Père Grassi, il n'y eut qu'une voix pour louer la prudence et le désintéressement du Jésuite qui avait possédé son affection et sa confiance; les ennemis même de la Compagnie lui rendirent cette justice.

Charles Albert, en remerciant le Père Grassi de ses soins pour le dernier roi, lui dit : « La Compagnie a perdu dans le roi défunt un protecteur et un père; elle trouvera en moi autant d'estime et d'amour. » Bientôt, en effet, il lui faisait établir un noviciat à Cagliari et plusieurs colléges dans les villes du Piémont. La presse révolutionnaire se voyait encore réduite à garder le silence; mais les esprits fermentaient sourdement, et les hommes clairvoyants pressentaient de lointains orages.

En Espagne, les Jésuites étaient rentrés en possession de leurs maisons et de leurs colléges, trois ans après en avoir été chassés, rappelés par les évêques et par les familles. Le gouvernement

les avait autorisés à répondre à tant de vœux, et ils se livraient à tous les travaux de leur ministère avec le succès qui les accompagne toujours; mais les francs-maçons avaient multiplié leurs loges, la presse devenait de jour en jour plus hostile à la religion et à l'autorité; là e core, il était impossible de ne pas prévoir un terrible ébranlement.

Dans les États-Unis, les œuvres fondées par le Compagnie de Jésus se développaient et prospéraient. Des familles entières abjuraient le protestantisme par le ministère des Jésuites. La conversion la plus éclatante fut celle du pasteur Barner, recteur du collége de Connecticut. Après être rentré dans le sein de l'Église catholique avec toute sa famille, il sollicita et obtint la faveur d'être admis au noviciat de la Compagnie de Jésus; sa femme fut religieuse de la Visitation, et plus tard son fils devint Jésuite.

Les missions lointaines n'avaient pu acquérir encore autant d'extension que par le passé, et les apôtres de la Compagnie soupiraient après le moment où il leur serait donné de reprendre cette œuvre de leurs devanciers. En 1823, les Otawas, affranchis autrefois par la charité des missionnaires, apprenaient que les *Robes-Noires* étaient revenus en Amérique et que plusieurs villes de l'Union avaient le bonheur d'en posséder. Les Otawas savent tout ce que leurs pères ont dû aux Robes-Noires, qui leur avaient apporté la prière et fait connaître le Grand-Esprit; quelques vieillards se souviennent de les avoir vus, et ne peuvent parler de leur douce charité sans répandre des larmes de reconnaissance et de regret. Ces bons vieillards maintiennent la tribu dans la foi et dans la prière ; ils enseignent les générations qui les suivent à y persévérer, et il n'y a pas de jour où le nom des Robes-Noires ne soit prononcé par eux avec l'accent du cœur (1). Pleins de ces précieux souvenirs, les Otawas se réunissent, tiennent conseil et adressent au président des États-Unis cette touchante supplique :

(1) En Afrique, les Jésuites ont laissé les mêmes souvenirs, les mêmes regrets : « Il y avait autrefois, écrit le Dr Livingstone, anglican, à dix ou douze milles au nord d'Ambaca, une mission appelée Cahenda, et le nombre des individus qui, dans la province, savent lire

« Mon Père, c'est à présent que je désire que tu m'écoutes, moi et tous les enfants de cette contrée éloignée, ils tendent les bras pour te serrer la main; nous, les chefs, les pères de famille et autres Ottawas, résidant à l'Arbre-Crochu, te prions instamment et te supplions, toi, notre respectable Père, de nous procurer une Robe-Noire comme ceux qui instruisent les Indiens dans le voisinage de Montréal.

« Notre Père, sois charitable envers tes enfants; écoute-les. Nous désirons être instruits dans les mêmes principes de religion que professaient nos ancêtres quand la mission de Saint-Ignace existait.

« Nous nous adressons à toi, le premier et principal chef des États-Unis; nous te prions de nous aider à élever une maison de prière....... »

Dans la même année, d'autres chefs de tribus écrivaient au président de l'Union pour lui demander aussi des Jésuites; mais les Jésuites étaient déjà engagés pour d'autres missions sur les bords du Missouri et des fleuves voisins. Guillaume Dubourg, évêque de la Nouvelle-Orléans, les avait chargés de cet apostolat, et les profès étant encore peu nombreux, ils y envoyèrent quelques-uns des novices récemment arrivés de Belgique, et au nombre desquels était Pierre de Smet, le célèbre missionnaire

et écrire est vraiment extraordinaire; c'est l'œuvre des Jésuites et des Capucins qui l'ont enseigné d'abord; depuis leur expulsion par le marquis de Pombal, les indigènes ont continué à se servir mutuellement de professeurs. On a conservé dans le pays une grande vénération pour les bons Pères; tout le monde parle ici des Jésuites avec reconnaissance..... A une certaine époque, l'autorité accusa les Jésuites de prendre le parti du peuple contre le gouvernement, et ils furent supplantés par des prêtres qui ont disparu à leur tour, mais sans laisser de regrets. En face des résultats que les anciens missionnaires ont obtenus dans ce pays-ci, il est impossible de douter des résultats durables qu'aurait produits l'enseignement religieux des Jésuites, s'ils avaient mis la Bible entre les mains des nouveaux convertis... »

Exploration dans l'intérieur de l'Afrique australe, etc., par le Dr David Livingstone, traduit de l'anglais par Mme H. Loreau (1859).

dont le nom est devenu universel. Ces jeunes novices étaient conduits dans leurs missions par les Pères Van Quickenborn et Temmermann. D'autres allaient évangéliser le Kentucky et les rives de l'Ohio.

A Frederick-city, le Père Mac-Elroy, simple Frère coadjuteur, avait opéré des prodiges par la puissance de sa parole; ses vertus égalant son intelligence, le Père Grassi, son supérieur, le fit élever au sacerdoce, et dès lors il fit un tel bien par son zèle et son éloquence, qu'il semblait n'avoir plus besoin que d'indiquer l'utilité d'une œuvre pour voir les catholiques et les protestants lui prêter un égal concours. Ce qui faisait dire à un protestant, M. Schoeffer, dans son journal, en 1829 :

« Chose étrange! la France catholique chasse les Jésuites de son royaume; elle leur enlève l'éducation de la jeunesse, et les protestants de Frederick contribuent, chacun pour ses cinquante dollars, à bâtir aux Jésuites un collége dans cette ville! »

Au commencement de cette année 1829, la Compagnie de Jésus perdait son Général, et le Pape Léon XII ne survivait que peu de jours au Père Louis Fortis; il expirait le 10 février. Le 31 mars, le conclave lui donnait pour successeur le cardinal Xavier Castiglione, qui prit le nom de Pie VIII.

Le Père Pavani, Provincial d'Italie, que le Père Fortis avait désigné pour remplir les fonctions de vicaire général, fixa la Congrégation au 29 juin.

GÉNÉRALAT

DU PÈRE JEAN ROOTHAAN

VINGT-DEUXIÈME GÉNÉRAL

1829 — 1853

I

Le 9 juillet 1829, le Père Jean Roothaan était proclamé vingt-deuxième Général de la Compagnie de Jésus. Il avait quarante-quatre ans. Calme et froid en apparence, comme tous les Hollandais, son cœur était plein de la plus tendre charité et brûlait de zèle pour la gloire de Dieu et le salut des âmes.

Il était né catholique dans un pays calviniste, il avait fait ses études parmi les hérétiques, il avait eu des professeurs hérétiques, et, dès l'âge de dix-neuf ans, il n'hésitait pas à quitter sa famille et sa patrie pour répondre à une vocation que l'atmosphère dans laquelle il vivait n'avait pu étouffer. Il ne pouvait entrer dans la Compagnie de Jésus qu'en se rendant en Russie, pays schismatique : il partit pour la Russie-Blanche. Un de ses professeurs protestants, Van Lennep, qui occupait une chaire de littérature à l'Athénée d'Amsterdam, lui donna une lettre de recommandation pour les Jésuites de Polotsk, qu'il ne connaissait nullement, mais dont il avait une haute opinion, quoique protestant :

« Je n'ignore pas, leur mandait-il, le 15 mai 1804, combien

votre Société s'est distinguée, dès les premiers temps, dans toutes les branches d'études et des sciences; les services qu'elle a rendus sont éclatants et ne peuvent jamais être oubliés...

« ... Je vous recommande, révérends Pères, ce jeune homme, dont j'ai apprécié si haut le mérite. Puisse-t-il être comblé par vous de science et de vertus, et puissions-nous le revoir un jour enrichi de ces dons pour lesquels il entreprend un si long voyage!... »

Tel était, à dix-neuf ans, le mérite du jeune étudiant qui se présentait à Polotsk. Transplanté dans la Compagnie de Jésus, ce mérite s'était rapidement accru et développé. Le Père Roothaan avait dignement exercé les diverses charges de son Ordre, lorsqu'il fut appelé à le gouverner dans une de ses phases les plus difficiles à traverser.

Pie VIII aimait la Compagnie et s'était promis de saisir toutes les occasions de le lui prouver. Le 2 décembre de la même année 1829, il alla dans l'église du Gesu, avec les cardinaux della Somaglia et Odescalchi, il pria devant l'autel du grand apôtre des Indes et du Japon, et il y promulgua le décret de la canonisation de saint Alphonse de Liguori :

« Un jour encore, et qui sait si l'Église ne recevra pas de nouvelles plaies, avait dit Pie VIII aux Jésuites en les bénissant pour la première fois. » Cette parole était prophétique. Bientôt l'action des sociétés secrètes déterminait l'insurrection sur plusieurs points de l'Europe et menaçait l'Italie.

En France, les libéraux, débarrassés des Jésuites, n'avaient plus qu'à renverser le trône et n'attendaient qu'un prétexte pour faire un appel aux armes. Le roi prend une mesure tardive, il rend des ordonnances qui suppriment la liberté de la presse : dès le lendemain, l'émeute gronde, le peuple s'insurge, le canon tonne pendant trois jours dans les rues de Paris, et, le 29 juillet 1830, le roi Charles X est banni de son royaume avec toute sa famille. Le but était atteint.

Pendant ces trois journées de guerre civile, de pillage, de désordres de toute sorte, les Jésuites ne pouvaient être oubliés; le peuple se souvenait très-bien de toutes les richesses, de tous les trésors, de toutes les munitions, de toute l'artillerie que recé-

laient les souterrains de Montrouge... dans le *Constitutionnel* et dans tous les entretiens d'estaminet. Or le peuple souverain, qui avait besoin de munitions et ne dédaignait pas les millions, se porte au noviciat de Montrouge, les manches retroussées, les cheveux hérissés, l'œil en feu, la barre de fer au poing ou le fusil au bras ; il enfonce les portes, il brise les meubles, il renverse, il détruit, il blasphème, il jure... Point de munitions, point d'argent! Pas le plus petit canon, pas une épée, point de boulets, point de balles, pas une pincée de poudre!... Hélas! pas même de souterrains allant seulement jusqu'à la barrière de Paris! Décidément, le peuple *était volé*, suivant son expression, et ce n'était pas par les Jésuites, c'était par les journaux.

La maison de la rue de Sèvres ne pouvait être oubliée. Le 28, une horde avinée se présente; vacillant sur leurs jambes, les vainqueurs poussent le rugissement voulu : « A bas les Jésuites! mort aux Jésuites! » Il était huit heures du soir, la communauté était en récréation dans le jardin. Le Père Varin, supérieur, ordonne de se rendre à la chapelle et d'y attendre les décisions de la Providence. Mais cette bonne Providence permit qu'un cri se fît entendre, sans doute de la part d'un des meneurs : « Aux missionnaires! aux missionnaires! » et aussitôt la porte de la maison, qui s'ébranlait déjà sous les coups redoublés de ces frénétiques, fut abandonnée, la troupe insensée s'éloigna, et le Père Varin fit sortir tout le monde. Il dirigea les Pères sur divers points, laissa la garde de la maison à quelques Frères et ne sortit lui-même que le dernier.

Dans les départements, la révolution, non moins échevelée qu'à Paris, surtout à l'endroit des Jésuites, croyait voir partout ces religieux. Les émeutiers jetaient le nom de *Jésuite*, comme une injure, à toute personne, homme ou femme, dont la tenue manquait d'effronterie. Dans les campagnes, les bons villageois ne faisaient pas d'émeutes, ils se bornaient à faire des contes inspirés par la frayeur, et dont les inventeurs étaient au moins aussi épouvantés que leurs auditeurs (1). A Amiens, pendant que la

(1) Nous fûmes témoins d'un fait de ce genre dans un village du département de *Seine-et-Oise*. Les bons paysans, à qui l'on avait ap-

tourbe révolutionnaire parcourait les rues de la ville en hurlant des chants de triomphe, le 29 juillet au soir, un cri retentit tout à coup : « A Saint-Acheul ! »

Et l'émeute court se ruer, aux cris de : *Vive la Charte! vive l'enfer! vive tout le tremblement!* sur le collége de Saint-Acheul, devenu un scolasticat depuis la suppression des colléges tenus par les Pères. C'était au milieu de la nuit, les portes sont enfoncées avec des cris de mort, l'obscurité est partout, mais un des meneurs guide la troupe avinée, qui demande à boire encore. Le Père de Ravignan paraît à une fenêtre, il veut calmer ces furieux par de douces paroles... Une pierre lancée avec violence et d'une main trop sûre le blesse à la tête. Un scolastique, qui accompagnait le Père de Ravignan, le fait rentrer, va se jeter un instant aux pieds de Notre Seigneur dans la chapelle, revient, affronte la troupe révolutionnaire et tâche de s'en faire entendre pour gagner du temps. Mais la cloche sonne le tocsin, un des émeutiers s'élance vers le jeune Jésuite et veut le frapper avec une barre de fer, le scolastique se détourne, évite le coup qui devait lui donner la mort, et au même instant les meneurs, craignant l'arrivée du secours appelé par le tocsin, donnent le signal de la fuite Ainsi fut sauvée la maison si célèbre sous le nom de Collége de Saint-Acheul.

Pour répondre au vœu des familles, les Jésuites établissent un collége entre la France et l'Espagne, au bourg appelé le *Passage*, près de Saint-Sébastien. D'autres Jésuites, disséminés en France, se livraient, suivant le désir des évêques, aux travaux de l'apostolat, en attendant de pouvoir se réunir dans leurs maisons comme par le passé.

La Belgique avait fait aussi sa révolution dans la même an-

pris à redouter le Jésuite à l'égal du revenant et du loup-garou, croyaient de bonne foi, pendant la révolution de juillet 1830, que les caves du château étaient encombrées de fusils, de balles, de poudre et de Jésuites. Ils tremblaient de peur que le feu ne prît au château, parce que, disaient-ils, le village sauterait, et ils se tenaient à distance, le soir surtout, dans la crainte qu'un Jésuite ne tirât sur eux par un soupirail !

née 1830, mais en sens contraire. Elle avait secoué le joug d'un gouvernement hérétique dont l'oppression écrasait le catholicisme, elle s'était déclarée indépendante pour avoir le droit de professer librement sa foi. Le roi qui lui était donné, Léopold de Saxe-Cobourg, quoique luthérien, promettait de respecter tous les cultes et garantissait la liberté des consciences ; les Belges en profitèrent pour demander à Rome des Pères de la Compagnie de Jésus, et se mirent en mesure de les recevoir en leur préparant des colléges et des résidences en plusieurs villes.

Dans la même année encore, une émeute troublait la ville de Dresde et faisait retentir le cri de l'impiété révolutionnaire : *Vive la liberté! Mort aux Jésuites!* Le Père Gracchi, confesseur de la famille royale et des pauvres malades de l'hôpital, était dans une maison habitée par des ecclésiastiques ; l'émeute s'y porte, hurlant toujours : *A bas les Jésuites! Mort aux Jésuites! Plus de Jésuites!* Le Père Gracchi se présente à cette bande insensée, il se montre calme, digne, saintement courageux, et, élevant la voix pour dominer le tumulte, il dit àux émeutiers : « Vous demandez des Jésuites? Je suis seul ici de mon Ordre, et je viens à vous ; me voici. » Cette voix était connue du populaire, elle calma subitement tous ces esprits égarés ; le Jésuite vit s'incliner tous ces fronts devant lui, l'émeute était vaincue.

Les ennemis de l'Église s'agitaient partout à la fois en ce moment, la commotion était générale en Europe, et partout le Jésuite était le bouc émissaire. A Brunswick, le président du consistoire dénonçait les Pères Beckx et Lüsken, le premier à Kœthen, le second à Hildesheim, comme coupables d'avoir tenté la conversion d'un protestant ; et, chose assez maladroite de leur part, avant d'avoir obtenu sa conversion, ils lui avaient mis le poignard à la main en le priant de s'en servir pour les débarrasser d'un prédicant dont la science et le talent leur faisaient ombrage. A Brunswick. le bon public est aussi crédule que partout ailleurs ; nul ne s'étonna de l'invraisemblance de cette calomnie ; ce qui parut étrange, ce fut l'hypocrisie des deux religieux qui avaient su jusque-là inspirer le respect à leurs ennemis même. L'auteur de cette odieuse fable, le président du consistoire, nommé Hurlebusch, juge qu'il a trop bien réussi pour s'arrêter en si beau che-

min; il publie une relation détaillée du crime de provocation attribué aux deux Jésuites. D'après cette brochure, le Père Beckx avait enseigné à Timpe, — c'était le nom du protestant qu'il voulait convertir, — que l'assassinat était une œuvre des plus agréables à Dieu, et que celui d'un pasteur était plus méritoire encore. Il était absurde de supposer que le moyen de convertir un protestant plus promptement était de lui conseiller de tuer un ministre de sa religion; les Jésuites, que l'on s'efforçait de montrer si adroits, ne pouvaient être à la fois si grossièrement maladroits. Personne ne s'aperçut de cette impossibilité, elle était trop palpable; personne ne fit cette réflexion, elle était trop simple. Le pamphlet fut accueilli et répandu avec profusion jusque dans les écoles, afin d'apprendre aux enfants même ce que c'est qu'un Jésuite, et le danger que l'on peut courir en se rapprochant de lui.

Le Père Beckx avait sur la conscience, il est vrai, plus d'une conversion de protestant; il avait reçu plusieurs abjurations à Kœthen, où il faisait un très-grand bien et où il était chèrement aimé : mais comme il n'avait jamais eu la pensée de procéder par l'assassinat, tout Jésuite qu'il est, et qu'il tenait pour l'honneur de la religion catholique, pour celui de la Compagnie de Jésus, et pour le sien propre, comme prêtre, à faire triompher la vérité, il donna un démenti formel au journal qui, le premier, avait répandu cette calomnie.

Ce moyen n'atteignant pas son but, le Père Beckx a recours aux tribunaux, la vérité se fait jour, l'imposture est prouvée. Hurlebusch est condamné comme calomniateur à rétracter par écrit ce qu'il a osé avancer; il fait appel, mais le jugement de la première cour est confirmé. Il veut gagner du temps, il prétexte la nécessité d'un voyage dans les montagnes du Hartz, il veut se soustraire par là à l'humiliation qui lui est juridiquement imposée..... Il tombe mort, foudroyé par une attaque d'apoplexie.

Disons tout de suite que Timpe, son complice, bien que protégé avec affectation par ses coreligionnaires, après avoir subi toutes les hontes attachées à l'imposteur démasqué, se retira à Cologne, et que, dévoré par le remords, il fit, en 1833, une rétractation complète devant les tribunaux de cette ville.

L'esprit révolutionnaire fermentait en Portugal comme dans tous les États européens; mais il n'y pouvait faire retentir des cris de mort contre les Jésuites, puisque ces saints religieux en étaient bannis depuis plus de soixante et dix ans. Don Miguel voyait la nécessité aussi bien que la convenance de rétablir la Compagnie de Jésus dans un pays auquel tant de souvenirs l'attachaient, où elle avait travaillé si fructueusement depuis Jean III jusqu'à Joseph Ier, et d'où l'impiété de Pombal l'avait si cruellement arrachée. Dans tout le royaume, le nom de Jésuite était toujours vivant, toujours aimé, toujours béni par tradition; le roi don Miguel n'en pouvait douter.

En 1829, ce prince fait demander par le marquis de Lavradio, son ambassadeur à Rome, quelques Pères de la Compagnie. Il sent d'ailleurs que le moyen le plus sûr de consolider son trône déjà menacé est de l'appuyer sur les principes que les Jésuites ont toujours enseignés, et son cœur lui dit que cette réparation est due à l'Ordre de Saint-Ignace, dont un ministre portugais fut le premier et le plus acharné persécuteur.

L'ambassadeur avait à peine exprimé le désir de son maître, que le Père Godinot, Provincial de France, recevait l'ordre de diriger quelques-uns de ses religieux sur ce Portugal où la Compagnie avait compté tant de victimes, où Pombal avait fait tant de martyrs !.....

Le Père Godinot envoie six Pères et deux Frères sous la direction du Père Delvaux. Au moment du départ, il les bénit, les met sous la protection du grand apôtre des Indes et leur donne, comme gage de cette puissante protection, un portrait de l'illustre Xavier. C'était une peinture faite à Goa, d'après nature morte, au tombeau du saint, par l'ordre de la reine Anne d'Atriche. Cette toile, dont on n'avait tiré qu'une mauvaise copie, était inappréciable; mais la province de France sut en faire le sacrifice en faveur de celle de Portugal.

Le 13 août 1829, la petite colonie arrivait à Lisbonne. Les successeurs de saint François de Xavier, de Simon Rodriguez et de tous les héros qui cueillirent la palme du martyre dans les colonies portugaises, arrivaient sans autre ressource que leur vœu de pauvreté, et ne trouvaient pas même un abri préparé par ceux

qui les avaient appelés. Les Lazaristes furent leur Providence, ils leur offrirent une cordiale hospitalité pour les premiers jours. La nouvelle de leur arrivée s'étant promptement répandue, une des femmes les plus distinguées de la ville accourt, se présente chez les Lazaristes, entourée de quatre enfants, et demande à parler aux Pères Jésuites qui viennent prendre gîte dans la maison. Elle est visiblement émue. On avertit le supérieur, on ajoute que cette dame n'est autre que dona Francisca Saldanha, comtesse d'Oliveira, petite-fille du trop célèbre ministre Carvalho, marquis de Pombal!..... Les Pères se rendent au parloir, avec non moins d'émotion que n'en éprouve la noble visiteuse. En voyant les successeurs des martyrs de son aïeul, la pieuse femme ne contient plus les sentiments qui remplissent son âme: « Elle se jeta à nos genoux, — lisons-nous dans une lettre du Père Delvaux,— elle se jeta à nos genoux, à notre grande confusion, mais aussi avec une singulière édification. Elle demanda pardon à la Compagnie, en notre personne, au nom de son grand-père, et voulut que nous la bénissions, elle et ses enfants. Elle avait quatre fils que nous embrassâmes avec l'affection et la consolation que vous pouvez imaginer..... » La petite-fille de Pombal fit plus, elle retint pour ses fils les quatre premières places du premier collége que les Jésuites ouvriraient.

Le duc de Lafoëns mit à la disposition des Pères une de ses habitations de campagne, appelée *la Marvilla*, et, le 24 octobre, le ministère s'occupait d'eux.

Cependant les libéraux commençaient à manifester leur mécontentement du retour de la Compagnie de Jésus, le gouvernement s'effrayait de leurs déclamations, rien ne se décidait, le zèle des Jésuites était entravé. Le cardinal Justiniani, nonce du Pape, engage les Pères à prêcher le Carême de 1830 dans l'église de Laureto, destinée aux étrangers et dépendante de la juridiction du nonce apostolique, par un privilége tout spécial. Les Pères se mettent à l'œuvre, prêchent, confessent, donnent des retraites avec un succès général, et les habitants de Lisbonne ne tardent pas à demander l'établissement d'un collége.

Pendant ce temps, les carbonari travaillaient sourdement l'Italie, et n'attendaient qu'une occasion favorable pour la mettre

en insurrection. Ils crurent un instant l'avoir trouvée à la mort de Pie VIII, arrivée le 30 novembre 1830; ils se trompaient. Quelques légations se soulevèrent au cri de : *Vive l'indépendance de l'Italie!* Mais, le 2 février 1831, le conclave donnait à l'Église un nouveau chef, Grégoire XVI succédait à Pie VIII, et les révoltés, ayant besoin de s'entendre, arrêtèrent forcément leur élan démocratique et social.

II

Les carbonari avaient espéré que les lenteurs du conclave leur laisseraient le temps de faire marcher les insurgés jusqu'à Rome, et de se rendre maîtres de la Ville Éternelle. Cette victoire remportée, ils se seraient emparés du Sacré-Collége, ils auraient supprimé la Papauté et déclaré à l'univers que, l'Église étant anéantie, chacun était libre désormais de croire et d'agir conformément à sa propre raison, à condition toutefois, pour les pays révolutionnés, que l'on subirait le joug de la démagogie sans se permettre la moindre observation. L'indépendance était au prix de cet esclavage.

L'élection de Grégoire XVI avait contrarié ce plan. Les carbonari ne se découragent pas, ils organisent une conspiration qui doit éclater le 17 février; mais le cardinal Bernetti, secrétaire d'État, est prévenu et la fait échouer.

Les révoltés, ne pouvant mieux faire pour le moment, décident qu'en attendant une occasion meilleure il faut courir sus aux Jésuites. Aussitôt ils reprennent leurs fusils, leurs sabres et leur drapeau tricolore; le mot d'ordre est donné, les bataillons tapageurs marchent à la victoire, et, le même jour, à la même heure, les Jésuites sont expulsés de leurs colléges à Spolète, à Fano, à Modène, à Reggio, à Forli et à Ferrare. Leurs maisons sont pillées et saccagées; mais bientôt les vainqueurs sont vaincus

et les Pères rentrent dans leurs colléges à la grande joie de tous les cœurs chrétiens.

Pendant que la démagogie furieuse faisait la guerre aux Jésuites sur tant de points de l'Europe, le Souverain-Pontife, par l'intermédiaire du cardinal Zurla, engageait tous les ordres religieux de Rome à suivre les exercices spirituels de saint Ignace, sous la direction du célèbre Jésuite Finetti, dans l'église du Gesu.

En France, l'impiété ne cessait d'exciter les mauvaises passions contre la Compagnie de Jésus. Les princes légitimes étaient exilés, le trône avait été donné à Louis-Philippe d'Orléans, à qui le parti libéral avait imposé une Charte de sa façon. La victoire était complète, les libéraux en jouissaient pour le moment. Il y eut bien encore une réminiscence jésuitophobe à Amiens en 1831; quelques émeutiers assaillirent la maison de Saint-Acheul et y firent le plus de dégâts possible, pour le seul plaisir de mal faire, mais ce fut tout. En 1832, au mois de février, le choléra envahit la France, et aussitôt se réveille, dans le peuple de la capitale, la peur du Jésuite, cette peur qui tant de fois porta sur ses entrailles et troubla son sommeil.

Le peuple, nous ne saurions trop le redire, ignorait ce que c'était qu'un Jésuite, et n'en savait autre chose que ce qu'il en avait appris dans les journaux de l'impiété. Pour lui, un Jésuite était, non un prêtre, non un religieux, mais un être fantastique et malfaisant, un peu sorcier à l'occasion, et jetant des *sorts* sur les hommes et sur les animaux. Aussi n'y eut-il qu'un cri dans le populaire, dès l'apparition du terrible fléau, pour accuser les Jésuites d'avoir empoisonné l'eau des puits, des fontaines et de la Seine! Quant au vin, il n'en était pas question : la peur du Jésuite s'arrête là.

La cruelle épidémie avait fait sortir de leurs retraites les Pères de la Compagnie de Jésus. Ils accouraient portant aux pauvres les tendres soins de leur charité, les douces consolations de leur saint ministère, et les pauvres, ignorant que leurs bienfaiteurs étaient Jésuites, les accueillaient avec reconnaissance et admiraient leur dévouement. Partout où le fléau paraissait, les Pères se partageaient le soin des pauvres, et se dévouaient avec

l'héroïque abnégation qui distingua toujours la Compagnie dans les calamités de ce genre.

Le Père Barthès, à la demande de l'évêque d'Amiens, était allé prêter son concours au curé de Moislain, à qui l'âge et les infirmités ne permettaient pas de suffire au travail. Après la disparition de l'épidémie, le conseil de salubrité de Péronne, ravi de sa merveilleuse charité, la mentionnait ainsi dans son rapport :

« M. Barthès, pendant toute la durée de la maladie, n'a pas cessé de prodiguer aux pauvres cholériques, en même temps que les secours de la religion, les soins de l'infirmier le plus intelligent et le plus empressé, administrant lui-même à ces malheureux les remèdes qui leur étaient prescrits, les changeant de linge, et ne craignant pas de descendre quelquefois pour eux jusqu'aux services les plus vils et les plus repoussants. »

Le jury du département fit plus encore, il décerna une médaille en bronze au Père Barthès, afin qu'elle lui rappelât à la fois le souvenir de son beau dévouement, la reconnaissance des habitants de Moislain et celle du département de la *Somme*.

La maison de Saint-Acheul, ouverte aux soldats atteints de l'épidémie, fut transformée en hôpital militaire, et l'on vit les Pères se dévouer avec un zèle et une abnégation dont les résultats furent des plus consolants pour la gloire de Dieu. Parmi les malades recueillis par leur charité, un assez grand nombre avaient reçu le baptême, mais ne s'étaient jamais approchés des sacrements de pénitence et d'Eucharistie. Les saints religieux les instruisirent, les préparèrent, et eurent le bonheur de leur faire faire leur *première communion*. Dans toutes les villes qui possédaient des Jésuites, le zèle des Pères était le même, et l'on ne se lassait pas d'admirer les prodiges de leur charité.

Quelques esprits brouillons, persuadés qu'un si beau dévouement est aussi nuisible au progrès des idées révolutionnaires qu'il est utile à celui de la religion, tâchèrent de raviver les haines du parti libéral. Le Père Druilhet, Provincial de France, venait d'Espagne et se rendait à Rome; en passant à Bordeaux, il est arrêté. C'était le 28 juin 1832. Quel était le motif de son arrestation? Aucun. Tout simplement, on apprenait qu'il venait

d'Espagne et qu'il allait en Italie; ce fut assez pour supposer qu'il conspirait : sa qualité de Provincial le rendait redoutable à l'autorité, on le supposait chargé de porter au Père Général les secrets les plus intimes, et l'on se promettait les plus importantes découvertes de l'examen de ses papiers. Tout fut examiné en conseil administratif avec une scrupuleuse attention et un extrême désir de trouver une ligne politique tant soit peu compromettante. Ce fut peine perdue, la police était trompée dans ses espérances, elle se vit forcée de rendre la liberté au Père Druilhet.

Le 29 septembre de la même année, le Père Besnoin était arrêté à Tours par une semblable erreur de la police; il en profite pour parler de Dieu aux prisonniers; ceux-ci goûtent cette parole et s'y attachent, les conversions s'opèrent, et quand, pressée par les démarches de M. Janvier, la police vient annoncer au missionnaire qu'il est libre, le Jésuite lui demande la faveur de prolonger sa captivité, afin d'achever et de consolider l'œuvre de salut qu'il a commencée.

Cependant Charles X, retiré à Prague avec sa famille, voyait avec peine la rivalité qui existait entre les personnages dont sa petite cour était composée. Il règnait entre eux de fâcheuses divisions; chacun avait son avis sur l'éducation à donner au duc de Bordeaux, et chacun tenait à le faire prévaloir, prétendant avoir assez sacrifié pour mériter la préférence dans la confiance du monarque déchu. L'impossibilité de les mettre d'accord inspire à Charles X la pensée de confier l'éducation du jeune prince à la Compagnie de Jésus; il fait exprimer son désir au Général, qui ne croit pas devoir accepter la proposition. Charles X insiste, il met le Pape dans ses intérêts, et Grégoire XVI presse le Père Roothaan d'accéder à ce vœu d'un roi détrôné et banni de sa patrie, ajoutant qu'il se verrait forcé d'ordonner, si le Père Général refusait de nouveau. Il n'y avait plus à reculer. Les Pères Etienne Deplace et Julien Druilhet reçoivent l'ordre de se rendre à Prague.

Parmi les légitimistes qui entouraient Charles X, ou qui allaient de Paris à Prague faire ce qu'ils appelaient quelquefois *un pèlerinage*, les uns lui disaient qu'il avait perdu la couronne par excès de concessions au parti démagogique, les autres assuraient

au contraire que, s'il avait pleinement et franchement pactisé avec la révolution, il serait encore aux Tuileries. Il suivait de là que les premiers exigeaient que l'éducation du jeune prince fût basée sur les idées de l'ancien régime, tandis que les derniers voulaient qu'il fût élevé dans des idées plus conformes au temps où il vivait. C'était au milieu de ce conflit d'opinions et d'exigences que les deux Jésuites se présentaient pour élever le prince, bien résolus à s'en tenir aux instructions de leur Général et à ne s'en écarter jamais : « Sire, dit le Père Deplace à Charles X, nous sommes venus parce que vous l'avez voulu; nous nous en irons quand vous voudrez. »

Les Jésuites, on le sait, ont un talent incomparable pour se rendre maîtres de l'esprit et du cœur de leurs élèves, et pour leur faire trouver du charme dans tous leurs enseignements, dans toutes leurs leçons. Les Pères Druilhet et Deplace se virent bientôt aimés du duc de Bordeaux, qui leur témoignait une confiance toute filiale. Il dit un jour au Père Druilhet, peu après l'arrivée des deux Jésuites près de lui :

— J'ai des défauts, mais je les connais et je désire sincèrement m'en corriger.

— Monseigneur, répond le Père, il est deux moyens infaillibles pour y parvenir.

— Ah! quels sont ils? demande le prince avec empressement.

— Réfléchir et se vaincre, Monseigneur.

— *Réfléchir et se vaincre!* reprend l'enfant, qui n'avait pas treize ans : eh bien! ce sera ma devise!

Quelles espérances auraient pu concevoir ses instituteurs, s'ils avaient pu compter sur un avenir pour développer cette riche nature, ces merveilleuses dispositions! Mais chaque jour les progressistes reprochaient à Charles X l'éducation jésuitique du prince; ils l'assuraient que rien ne pouvait le rendre plus impopulaire en France, et que les légitimistes n'avaient rien à espérer pour le rétablissement de la branche aînée de Bourbon, tant que deux Jésuites tiendraient dans leurs mains le cœur et l'esprit du prince qui seul était l'espoir et l'avenir du pays.

Les Jésuites, ne pouvant entrer en lutte avec les deux camps opposés, durent préparer leur départ. Lorsque le jeune prince

apprit cette résolution, il fondit en larmes. Le baron de Damas, son gouverneur, devait s'éloigner aussi avec les Pères :

— Que ce départ m'afflige! disait le royal enfant; que je voudrais que mon grand-père me fît roi pour une heure seulement!

— Pourquoi cela, Monseigneur?

— Pour faire cette seule ordonnance : « Qu'ils restent! »

Le 30 octobre, Charles X lui déclare que la mission des Pères est terminée, et que le lendemain leurs successeurs entreront en fonctions. Quelques moments après, le jeune prince rencontre le Père Druilhet :

— Tout est donc perdu! lui dit-il, et je ne puis ajouter : « Fors l'honneur!... »

Il voulut remettre une attestation aux Pères, entièrement écrite de sa main, portant que l'un et l'autre, pendant leur séjour près de lui, n'avaient cessé de lui prouver leur attachement, qu'il les voyait partir avec douleur, que, s'il lui était permis d'avoir une volonté, il ne les laisserait jamais s'éloigner de sa personne, enfin qu'il regrettait vivement tout le bien qu'ils auraient pu lui faire encore. Cet écrit, sur lequel le duc de Bordeaux apposa ses armes, porte la date du 31 octobre 1833. Ce jour-là, il ne put assister au dîner; il s'était jeté sur son lit et pleurait abondamment. Il pleura encore toute la nuit. Le baron de Damas, l'entendant sangloter, va le trouver près de son lit, à trois heures du matin : « Ah! baron, lui dit il, consolez-moi! ne m'abondonnez pas; j'ai tant de chagrin! Faut-il donc que je vous perde, et ces deux Pères, mes meilleurs amis! »

Ses larmes coulèrent encore pendant deux heures. Il se leva ensuite, fit sa prière, entendit la sainte Messe, communia avec une piété d'ange et se sentit plus fort. Le baron de Damas avait communié à la même messe. En sortant, le jeune prince l'entraîne afin de n'être pas entendu, et lui dit :

— Que je me trouve bien de cette messe!

— Je n'en suis pas surpris, Monseigneur; vous avez reçu Celui qui est la force même et le vrai consolateur.

— Oui, baron; mais avez-vous remarqué l'Évangile? Oh! les belles paroles! « Bienheureux ceux qui pleurent, parce qu'ils se-

ront consolés. Bienheureux ceux qui souffrent persécution pour la justice. » Avez-vous bien compris, mon cher baron (1)?

Le 2 novembre, les Pères quittaient la royale famille, recevaient l'expression de ses regrets, et, le 3, ils quittaient Prague et reprenaient le chemin de la France avec le baron de Damas.

III

Le 3 mai 1833, la Compagnie de Jésus perdait une de ses gloires. Le Père de Mac-Carthy venait de mourir à Annecy. Descendant d'une des plus illustres maisons de l'Irlande, il comptait plusieurs souverains parmi ses ancêtres. Sa famille, par attachement à la foi catholique, avait quitté sa patrie et s'était établie en France, dans la ville de Toulouse; mais la comtesse de Mac-Carthy se rendait en Irlande pour la naissance de chacun de ses enfants, afin de conserver à tous leurs droits de nationalité. Le Père Nicolas de Mac-Carthy était donc à la fois Français et Irlandais; il était né à Dublin en 1769.

Élevé au sacerdoce avant d'entrer dans la Compagnie de Jésus, il avait déjà rempli les provinces du Midi du bruit de son nom, par l'éclat de son éloquence et par la sainteté de sa vie. L'irrésistible puissance de sa parole ramenait à Dieu les plus grands pécheurs et arrachait des larmes à tous ses auditeurs. Jamais orateur chrétien n'attira et ne convertit davantage. Jamais aucun ne fit entendre un langage plus élégant dans ses formes, plus pénétrant par son onction, plus séduisant par son attrait. En 1817, il prêchait à Toulouse, la foule se pressait, avide de cette brillante et ravissante parole qu'elle ne pouvait se lasser d'entendre, et plusieurs hommes connus par leur incrédulité étaient tombés aux pieds de l'apôtre avec de nombreux pécheurs qu'il avait convertis. Quelques jeunes impies, furieux des étonnants succès du

(1) *Notice sur le P. Étienne Deplace*, par le R. P. Guidée.

saint prédicateur, et résolus à résister jusqu'au bout à l'entraînement de ses magnifiques improvisations (1), organisèrent un complot inexplicable. Le jour de la fête de l'Ascension, l'abbé de Mac-Carthy prêchait dans l'église de la Dalbade; il parlait du bonheur du ciel, les larmes coulaient de tous les yeux, l'admiration était dans toutes les âmes; jamais il n'avait été plus beau de conviction, de piété, d'amour de Dieu; il semblait n'être plus sur la terre. Après son sermon, il eut quelque difficulté à traverser la masse des jeunes gens qui entouraient le pied de la chaire et remplissaient la chapelle placée derrière; il fut même pressé un moment d'une manière inusitée, mais n'y attacha aucune importance. La chaise à porteurs de sa mère l'attendait à une petite porte, à deux pas, il s'y place et rentre chez lui. Son domestique, en lui retirant son surplis, pâlit, regarde son saint maître et lui dit :

— Qu'est-il donc arrivé à Monsieur l'abbé?

— Rien que je sache, pourquoi?

— Que Monsieur regarde ce surplis!

Le surplis était littéralement criblé de coups de canif! Nous l'avons eu entre les mains, nous l'avons examiné dans tous les sens, il portait d'innombrables entailles, indiquant la force avec laquelle les coups avaient été portés; il y en avait même de très-longues. Et, chose admirable! la soutane n'offrait pas la moindre trace de ce labourage! Pas une entaille, pas une piqûre! L'abbé de Mac-Carthy défendit de parler de cette vengeance du démon; sa mère, néanmoins, heureuse de la protection évidente de la divine Providence sur le fils qui était sa joie et son orgueil, en parla à quelques amis. Dieu voulait que cette merveille ne restât pas absolument ignorée.

(1) L'abbé de Mac-Carthy n'écrivait jamais que son plan, mais il y avait un tel ordre et un tel enchaînement dans ses idées, et son style avait tant d'élégance et de pureté, que l'on se refusait à croire qu'il improvisât. Nous osâmes un jour le lui demander directement, il nous répondit avec une bonté égale à sa modestie : « Il est vrai que je n'ai pas le don d'écrire, l'inspiration me fait défaut et ne se présente que lorsque je suis en chaire. » Devenu Jésuite, il écrivit par obéissance, et les sermons qui ont été publiés après sa mort furent tous prêchés depuis son entrée dans la Compagnie de Jésus.

Lorsque l'abbé de Mac-Carthy annonça sa résolution d'entrer dans la Compagnie de Jésus, ce fut un deuil pour la ville de Toulouse, on le pleurait comme s'il allait mourir; mais, pour les ennemis et les adversaires des Jésuites, ce fut un coup de foudre! Celui dont tous les partis religieux, gallicans et ultramontains, admiraient également la science et le talent; celui dont le confesseur, le Père Gaillac, ancien Cordelier, disait : « Je voudrais être à genoux pour le confesser, tant je me sens indigne de l'entendre; » l'abbé de Mac-Carthy, enfin, allait être Jésuite! Et il assurait savoir très-bien ce qu'étaient ces terribles Jésuites (1). « S'il y reste, disaient les uns, je ne croirai plus rien de tout ce qu'on pourra dire et écrire contre la Compagnie de Jésus! » « Il en reviendra, disaient les autres; il est trop saint pour vouer sa belle vie à un Ordre qui s'est fait chasser par tous les gouvernements. » Le Père Nicolas de Mac-Carthy trompa ces derniers, il fit ses vœux dans la Compagnie, et il y mourut. Lorsqu'il vit approcher sa dernière heure :

« Quel beau jour pour mourir! dit-il avec cet accent de l'âme qui pénétrait tous les cœurs. C'est aujourd'hui la fête de l'Invention de la Sainte-Croix! »

L'évêque d'Annecy, qui avait voulu l'assister à ses derniers moments, écrivait le lendemain :

« Sa belle âme n'a pas eu d'absence jusqu'au dernier moment : la foi, la confiance et l'amour s'en étaient tellement emparés, qu'il n'a jamais plus dit un seul mot qui ne fût un éclair céleste qui sortait de ses entrailles comme d'un sanctuaire de piété! Ah! Monsieur, si le Père de Mac-Carthy était si grand en chaire par sa sublime éloquence, il nous a paru à tous un vrai géant sur son lit de douleur. Jamais sermon si touchant, ni paroles aussi brûlantes que celles que nous avons entendues pendant plusieurs jours de cette bouche mourante. Ses confrères les Jésuites l'ont constamment assisté. Mes bons prêtres, mes pieux séminaristes, ne l'ont quitté ni le jour ni la nuit : tous ont ambitionné de recevoir sa bénédiction, et tous l'ont reçue avec une religieuse re-

(1) Il avait mûri pendant douze années son désir d'entrer dans l'ordre de Saint-Ignace.

connaissance. Jaloux de conserver ce précieux dépôt, le chapitre de ma cathédrale m'a demandé de le placer dans cette église, où saint François de Sales avait jadis si longtemps exercé son ministère. Je n'ai pas cru devoir refuser cette faveur et cet honneur à un clergé qui y attachait un si haut prix; et, malgré les désirs et la modestie du vénérable défunt, qui aurait voulu reposer à Chambéry, au milieu de ses frères, nous le conserverons dans la cathédrale d'Annecy, et dans quelques heures mon chapitre et mes autres prêtres viendront enlever d'auprès de moi cet ancien ami, pour le porter dans cette église antique, qui tressaillera en recevant un tel dépôt. »

La Compagnie avait perdu un de ses membres qui, pour être admis à partager sa sainte pauvreté, avait sacrifié tout ce que le prestige de la naissance et de la fortune peut offrir de plus séduisant aux yeux du monde; et en même temps elle recevait dans son sein un nouvel élu dont le nom était béni dans tout le Pays-Messin, et qui sortait d'une famille sans fortune et sans autre noblesse que celle de la vertu. Nicolas Potot, d'abord avocat au parlement de Metz, puis soldat dans les armées de la république, était arrivé, sous l'empire, au grade de chef de bataillon. Forcé de quitter la carrière militaire par suite de ses glorieuses blessures, il voua au service de Dieu tout ce qui lui restait de force, et, entré dans l'état ecclésiastique, il se livra avec ardeur à toutes les œuvres de zèle et de charité. Ce n'était pas encore assez pour lui, il éprouva le besoin d'une vie plus parfaite et non moins active, il ambitionna le titre et le nom de Jésuite, que l'impiété poursuivait de sa haine. Il avait alors soixante-deux ans; il ne vécut que quatre années dans la Compagnie, et mourut à Metz le 2 mai 1837. Sa mort porta le deuil dans tous les cœurs. La ville où il venait de s'éteindre avait aimé en lui le magistrat, le militaire, le prêtre, le membre du chapitre, enfin le Jésuite ; elle l'honora à tous ces titres. La magistrature, les officiers et l'état-major de la place, le chapitre et le clergé de la ville, se réunirent autour de sa dépouille mortelle et l'accompagnèrent à sa dernière demeure. L'épée du vaillant capitaine et les épaulettes du chef de bataillon étaient déposées sur le cercueil du Jésuite avec l'étole et le surplis de l'apôtre aimé. Un détachement de troupes

l'escortait, les roulements lugubres des tambours voilés se faisaient entendre alternativement avec les chants tristes et majestueux de l'Église, et la foule des pauvres secourus et consolés par le Père Potot exprimait sa douleur par ses larmes et ses sanglots.

Les Jésuites, qui ne se laissent jamais décourager, se tenaient toujours à la disposition des évêques, se portant partout où il semblait possible d'entreprendre un peu de bien. Les retraites ecclésiastiques, malheureusement assez rares ou bien négligées, étaient activement reprises par leurs soins et prêchées avec autant de zèle que de talent. Le Père de Ravignan, que l'élite de la société de Paris avait accueilli avec enthousiasme à Saint-Thomas-d'Aquin, où il avait prêché le Carême de 1836, était appelé, l'année suivante, à donner pour les hommes les conférences du Carême à Notre-Dame. Il y était suivi par toutes les illustrations du moment; tout ce que la science, la politique, la magistrature, comptaient de talents distingués était là, épiant chaque parole du Jésuite et n'en pouvant saisir une seule bonne à exploiter contre son Ordre ou contre la religion. La science et l'éloquence de l'éminent prédicateur étaient incontestables, sa sainteté n'était douteuse pour aucun de ceux qui l'écoutaient. Ses anciens collègues dans la magistrature savaient tout ce qu'il avait sacrifié de brillant et glorieux avenir, à l'âge de trente ans, pour vivre de pauvreté, d'humilité et d'obéissance dans l'Ordre religieux le plus persécuté. Cette défiance et ce souvenir semblaient faire obstacle à la parole de l'apôtre et l'empêcher d'arriver au cœur de ses auditeurs. Le Père de Ravignan s'affligeait de cette stérilité, et s'en plaignait à Dieu en s'accusant lui-même. Dieu alors lui donna la salutaire inspiration dont nous voyons chaque année les magnifiques et consolants résultats. En 1839, il commença à prêcher une retraite pour les hommes pendant la semaine sainte. Les fruits qu'il en recueillit pour la gloire de Dieu furent assez grands, dès ce premier essai, pour lui donner de belles espérances d'avenir et raviver les haines des ennemis de Dieu et de l'Église.

En 1840, l'impiété recommençait sa campagne contre les Jésuites; elle la recommençait avec les mêmes armes, n'en pouvant avoir

d'autres : c'étaient encore la calomnie et l'absurdité poussées jusqu'au délire.

Les Jésuites laissaient dire et poursuivaient leur but unique : la gloire de Dieu et le salut des âmes. En 1843, le Père de Ravignan prêchant la retraite à Notre-Dame pendant la semaine sainte, et voyant sa parole abondamment bénie, avait annoncé que le jour de Pâques aurait lieu la communion générale des hommes qui se seraient préparés par ses exercices à remplir le devoir pascal. Cette première année, le nombre des communions dépassa trois mille; celui des nouveaux convertis était plus considérable que les années précédentes. Ce triomphe religieux, obtenu par le ministère d'un Jésuite que l'on s'obstinait à appeler *l'abbé de Ravignan*, était un échec pour les impies; ils redoublèrent leurs attaques contre la Compagnie. Le délire de ces esprits insensés fut porté au point que le Père de Ravignan reçut de ses supérieurs l'ordre de réfuter les calomnies dont on s'efforçait de noircir l'Institut de Saint-Ignace. Alors parut l'œuvre si remarquable de l'éminent religieux : *De l'Existence et de l'Institut des Jésuites*. Ce fut un événement dans le monde et dans la société catholique, que l'apparition de cet ouvrage. Le Nestor du parti libéral, Royer-Collard, ancien professeur, écrivait à ce sujet, le 15 février 1844, à l'illustre Père de Ravignan :

« Votre éloquent plaidoyer pour l'*Institut des Jésuites* me fait comprendre l'énergie de cette création extraordinaire et la puissance qu'elle a exercée. Autant qu'on peut comparer les choses les plus dissemblables, on pourrait dire qu'à la distance de la terre au ciel, Licurgue et Sparte sont le berceau de saint Ignace. Sparte a passé, les Jésuites ne passeront pas. Ils ont un principe d'immortalité dans le christianisme et dans les passions guerrières de l'homme. »

Ce livre donnait tort aux ennemis de l'Église et de la Compagnie de Jésus, sans arrêter les débordements de leurs haines. La calomnie, le mensonge, le sarcasme, poursuivaient toujours les Jésuites. Le comte de Chambord fait à cette époque un voyage en Angleterre, il visite le collége de Sainte-Marie d'Oscott, et les journaux s'empressent d'annoncer que l'héritier légitime de la couronne de France a été reçu par les Jésuites de ce collége avec

les plus grands honneurs. Le prélat Wisemann, aujourd'hui cardinal et alors directeur de cette maison, donne un éclatant démenti aux journaux libéraux en déclarant qu'il n'y a jamais eu de Jésuites à Oscott; mais ce démenti ne paraît pas dans les organes du parti calomniateur.

Dans le même temps paraissait une infamie en dix volmes, *le Juif errant*, par l'impie Eugène Sue, le romancier le plus immoral des bas-fonds de la société, qui ne rougissait pas de faire jouer un rôle odieux à la Compagnie de Jésus, dans les ignobles scènes de son immonde roman. Et, afin de rendre accessible à tous ses pages sataniques, il les publiait en feuilletons dans le *Constitutionnel.*

Le 27 août 1845 paraissait une rétractation de Martial Marcet de la Roche-Arnaud, qui redoubla l'irritation des partisans de la liberté :

« Je déclare, disait le calomniateur repentant, je déclare que je désavoue entièrement et de bonne foi tous les écrits que j'ai publiés contre les Jésuites en 1827, 1828, 1829, non point comme n'étant pas de moi, mais comme les fruits honteux d'une vengeance pleine d'imposture; et, comme tels, je les livre, ainsi que dès longtemps je les ai livrés, au blâme ou plutôt à l'oubli de tous.

« Je déclare sans détour, et c'est bien volontiers que je l'avoue pour ne pas laisser même quelques doutes à cet égard, que ce fut l'esprit de parti qui me mêla dans ce déchaînement dont les Jésuites furent les victimes, me dicta les extravagantes horreurs que je débitai au public, et que ce fut à cette honteuse condition de multiplier les plus incroyables faussetés que je dus ce succès populaire d'un jour dont jouissaient alors ces déplorables productions.

« Je déclare le plus hautement possible, très-sincèrement honteux d'avoir été capable de le faire, que c'est avec aussi peu d'honnêteté que de vérité qu'à peine sorti de l'Ordre des Jésuites, où tous les soins de l'amitié m'avaient été prodigués, je les ai accablés d'injures de gaieté de cœur, sans raison, sans respect, par des personnalités tellement indignes, qu'en y pensant bien je ne comprends pas comment un peuple honnête a pu seulement

les tolérer, et comment un gouvernement sage et fort ne les a pas sévèrement punies. »

Ce témoignage de repentir était mal venu pour les anciens complices de l'auteur, dans un moment où ils mettaient tout en œuvre pour porter un dernier coup aux Jésuites.

IV

A l'extérieur, nul ne distinguait les Jésuites des prêtres séculiers; ils n'avaient point de costume particulier; ils n'avaient point de colléges; ils prêchaient et confessaient le plus modestement possible, et, malgré cette existence bien inoffensive assurément, ils faisaient obstacle au gouvernement et l'empêchaient de dormir! Il est vrai que les Jésuites convertissaient les pécheurs, entretenaient la piété, fortifiaient les âmes et les garantissaient des dangers que l'irréligion semait sous leurs pas. Il fallait donc se débarrasser des Jésuites. Les lois n'offraient pas de prise contre eux, nul prétexte ne se présentait pour les frapper avec une apparence de justice : le gouvernement prit le grand parti de jouer au Choiseul, en demandant la sécularisation des Jésuites français. Rossi fut chargé de cette négociation. Il se rendit à Rome aussitôt, bien déterminé à ne revenir qu'en vainqueur... des Jésuites.

Malheureusement pour sa cause, Rome connaissait la Compagnie de Jésus, elle appréciait sa valeur par son glorieux passé, elle avait toujours été témoin de ses brillants combats et de ses magnifiques triomphes; elle savait toujours le nombre croissant de ses saints, de ses martyrs, de ses héros; elle avait compté toutes ses illustrations, elle voyait de toutes parts les grandes œuvres dont elle avait enrichi l'Église; Rome n'avait rien à apprendre.

Le diplomate Rossi avait espéré produire un peu plus d'effet; il avait pensé qu'au seul nom de la France si turbulente, tout s'inclinerait devant lui, et qu'il lui suffirait de parler haut pour

se voir obéi. Déçu de son espérance, il essaya de l'intimidation. Il annonça que son gouvernement ferait fermer les noviciats et les maisons des Jésuites, après en avoir fait sortir les habitants par la force armée, ou simplement par les agents de la police; bien plus, son gouvernement, si le Pape résistait, userait d'une semblable rigueur envers toutes les congrégations religieuses non autorisées par l'État. Tout cela au nom de la liberté. Le Saint-Siége pouvait éviter ces sortes de scandales qui tourneraient certainement contre le clergé, et il était désirable qu'il donnât cette satisfaction au gouvernement, en ordonnant aux Jésuites de se séparer et de fermer leurs noviciats.

Le mémoire du diplomate Rossi est mis dans les cartons et reste sans réponse directe. Rossi se décide à frapper un coup de maître, il menace d'un schisme en France si le Pape ne sacrifie pas les Jésuites. Dans le cas contraire, c'est-à-dire si les Jésuites sont forcés par l'ordre du Saint-Siége de disparaître de France, ne fût-ce que pour un temps, le gouvernement promet au Pape la liberté d'enseignement et plusieurs autres avantages pour la religion.

Le Saint-Siége répond à tout cela qu'il ne voit rien de sérieux dans de telles propositions; il demandait des preuves contre les Jésuites, il voulait qu'on lui citât des faits sur lesquels il pût s'appuyer pour agir contre eux; mais c'était précisément ce que les prôneurs de liberté ne pouvaient produire. Ils ne pouvaient rien préciser contre la Compagnie, ils n'avaient pu découvrir un seul fait répréhensible dans aucun sens, le Souverain-Pontife prenait l'impiété au dépourvu. Rossi se retranche sur le fait d'impopularité des Jésuites, et il donne pour témoignage le bruit, les clameurs, les diatribes des députés républicains ministériels, toutes les fois que le nom des Jésuites était prononcé à la Chambre. Il fallait être à court de preuves pour faire valoir celle-là; mais, faute de mieux, le diplomate la présentait sans trop d'embarras. Le Saint-Siége vit tout un éloge dans cette sorte d'impopularité. Les Jésuites étaient populaires pour les chrétiens qui se portaient en foule à leurs prédications et à leurs confessionnaux; ils n'étaient impopulaires que pour les impies et pour les esprits égarés par les mensonges et les calomnies répandues par les ennemis de leur Institut.

Le Saint-Siége pouvait-il condamner les Jésuites français pour de tels motifs? Quant au schisme dont le diplomate faisait grand bruit, la cour romaine le croyait impossible et comptait sur la foi du clergé et de la partie saine des populations, fatiguée d'ailleurs de tant d'intrigues et de si fréquentes secousses. L'ambassadeur, désespérant d'obtenir ce qu'il avait si impérieusement exigé, modifie ses prétentions et se borne à solliciter une concession, quelque légère qu'elle soit, afin que la dignité de son gouvernement soit sauve. Grégoire XVI, par déférence pour Louis-Philippe, réunit une congrégation de cardinaux et lui donne à examiner les demandes de Rossi. Sa décision fut que le Pape ne devait point faire de concession. A son avis, un gouvernement n'a pas le droit d'empêcher ceux qui le désirent de faire des vœux et de vivre dans un état plus parfait que d'autres ; et lorsque ces vœux sont faits avec l'approbation de l'Église, dans un Ordre régulièrement autorisé par le Saint-Siége, un gouvernement n'a pas le droit d'en exiger l'annulation ; le for intérieur n'est pas de son domaine. Les évêques de France sollicitent du Souverain-Pontife la conservation des Jésuites, leurs ennemis demandent par le gouvernement leur anéantissement ; de quel côté doit pencher la balance? Grégoire XVI ne donne à Rossi d'autre satisfaction que cette réponse.

Le diplomate ne se résigne pas à accepter un tel refus. L'abnégation de la Compagnie de Jésus lui est connue, c'est à elle-même qu'il en appellera, par l'intermédiaire de l'abbé d'Isoard. Le Pape ne veut pas sacrifier la Compagnie, ce sera la Compagnie qui s'immolera elle-même. L'abbé d'Isoard fait adresser la demande du diplomate au Général de l'Ordre, et le Père Roothaan, pour témoigner de l'esprit de paix et de conciliation qui anime l'Ordre de Saint-Ignace, ordonne aux supérieurs de faire disperser momentanément une partie des Pères résidant dans les maisons de Paris, de Lyon, d'Avignon et autres.

Le gouvernement de Louis-Philippe ne présenta pas ainsi les faits. Le *Moniteur* du 6 juillet annonçait sa victoire en ces termes :

« Le gouvernement du roi a reçu des nouvelles de Rome. La négociation dont il avait chargé M. Rossi a atteint son but. La Congrégation des Jésuites cessera d'exister en France et va se

disperser d'elle-même : ses maisons seront fermées et ses novi ciats seront dissous. »

Ce mensonge, préparé pour l'histoire, fit pousser des rugissements de joie à la presse de l'impiété. Les colonnes de ses journaux étaient remplies de blasphèmes contre l'Église et contre son chef suprême ; l'épiscopat éleva la voix contre ce délire sacrilége. Un des plus vigoureux défenseurs des droits du Saint-Siége et de la liberté d'enseignement, l'illustre évêque de Langres, Mgr Parisis, aujourd'hui évêque d'Arras, après avoir rappelé la protestation de l'épiscopat français en faveur de ces Jésuites dont on exigeait l'anéantissement, ajoutait :

« Les Jésuites, nous le savons, ont été profondément réjouis et reconnaissants de ces dispositions et de ce langage ; mais on leur a fait croire au loin que cette générosité de l'épiscopat à leur égard était téméraire, qu'en acceptant l'appui des évêques ils compromettaient certainement et gravement leurs protecteurs, et avec eux la religion tout entière.

« On peut sans doute accuser ces représentations de mensonges, on peut plaindre les chefs de la Compagnie d'y avoir ajouté foi ; mais, dès que les Jésuites ont accepté cette conviction, peut on ne pas admirer ce qu'ils viennent de faire ?

« Ce sacrifice soudain et spontané d'eux-mêmes ne révèle-t-il pas tout à la fois et la pureté de leurs intentions, et leur amour pour la paix, et l'élévation de leurs sentiments, et leur disposition constante à s'immoler instantanément pour le bien public ? Ceux qui depuis quelques années les accusent, les injurient et les menacent, pourraient-ils présenter de pareils exemples ? Toutes les apologies en paroles, tous les éloges imprimés valent-ils la justification éclatante qui résulte d'un pareil fait ? »

A Rome, la nouvelle du *Moniteur* souleva l'indignation générale. La cour pontificale se plaignit et se récria contre un tel mensonge ; Rossi se récusa, affirma n'avoir mandé que la vérité, et rejeta tout le blâme sur le falsificateur de ses dépêches. L'ambassade fut tenue à faire une sorte de réparation à la Compagnie de Jésus, car le Souverain-Pontife, n'ayant accordé

aucune concession contre elle, devait se trouver blessé dans sa dignité souveraine de l'outrageant article du journal officiel, et il voulait aussi rassurer les Jésuites sur ses sentiments pour eux.

Toutes ces négociations avaient agité les esprits de part et d'autre. Le cabinet des Tuileries ne possédait pas une seule ligne de la cour romaine constatant la participation du Saint-Siége dans la dispersion des Jésuites, et il avait besoin d'un mot pour servir de point d'appui à l'article du *Moniteur*, dans le cas probable où le ministère aurait à subir quelques interpellations à ce sujet, dès les premières séances de la session de 1846. Le moyen de sortir d'embarras fut bientôt trouvé. Le ministre écrit, au mois de septembre, à M. Rossi ; il le félicite du succès de sa négociation ; en même temps il remercie le Pape et le cardinal Lambruschini du service qu'ils ont rendu à la France en ordonnant aux Jésuites de se disperser. Le ministre espérait, comptait même trouver dans la réponse officielle un mot susceptible d'interprétation, et qu'il pourrait présenter comme preuve de l'intervention du Souverain-Pontife dans cette affaire.

Grégoire XVI et le cardinal Lambruschini, secrétaire d'État, virent le piége que leur tendait le gouvernement français ; l'un et l'autre décidèrent que le cabinet des Tuileries devait être satisfait sur un point : celui de posséder un document authentique de la secrétairerie d'État. En conséquence, le cardinal répondit au ministre :

« Sa Sainteté est fort surprise des remercîments adressés à elle et à son ministre, puisqu'elle n'a rien accordé dans l'affaire des Jésuites. Si elle eût agi, elle n'aurait pu le faire qu'en se conformant aux saints canons. Si le gouvernement du roi très-chrétien a des actions de grâces à rendre, c'est au Général des Jésuites qu'il faut les adresser ; car il a pris de lui-même, sans ordre ni conseil du Saint-Siége, des mesures de prudence pour tirer d'embarras le gouvernement du roi. Sa Sainteté, dans cette circonstance, admire la discrétion, la sagesse, l'abnégation de ce vénérable chef d'Ordre, et elle a lieu d'espérer qu'après les grands sacrifices que s'imposent les Jésuites français, dans des vues de paix et de

conciliation, le gouvernement de Sa Majesté leur accordera protection et bienveillance. »

Ce fut là tout ce que Louis-Philippe et les ministres purent obtenir de la cour romaine. Ainsi que l'avait prévu le ministre, il eut à répondre sur ce sujet dès l'ouverture de la session de 1846, et il se vit forcé de faire l'aveu de son insuccès, ce qui n'empêcha pas la presse libérale de l'enregistrer comme un triomphe.

V

Le vendredi 17 février 1832, dès le matin, une vive agitation se manifestait dans une petite ville de Portugal, dépendante de la province de Beïra, en Estramadure. Tous les fronts rayonnaient de bonheur, tous les cœurs battaient de joie ; les vieillards levaient les yeux et les mains vers le ciel et laissaient échapper des larmes de consolation et de reconnaissance ; les jeunes gens soupiraient après le moment du départ, tous s'étaient revêtus de leurs plus beaux habits, et, de la plus riche à la plus humble habitation, chacun semblait se préparer à célébrer la plus douce fête qui fût jamais.

Enfin, vers neuf heures et demie, le signal est donné, toutes les cloches de la ville s'ébranlent à la fois, et, au même instant, toute la population se porte au dehors et va se joindre au clergé, aux Ordres religieux, aux confréries, qui, précédés de leurs croix et de leurs bannières, et suivis de la magistrature et des corps militaires, se dirigent, à travers les rues principales de la ville, vers l'hôtel où descendent les voyageurs les plus recommandables. Au moment où la tête de la procession y arrive, deux inconnus sortent de cet hôtel, les rangs s'écartent, les reçoivent, les entourent, les accueillent par le chant du cantique *Benedictus*, et l'on reprend le chemin de l'église paroissiale, d'où l'on était parti.

Les deux voyageurs que l'on était venu chercher avec tant de solennité semblaient subir ce triomphe avec peine et résignation. A les voir si simples et si humbles, nul étranger n'aurait pu comprendre qu'ils fussent l'objet de cette ovation. C'étaient deux religieux au maintien grave et doux, dont les yeux étaient humides d'émotion, et qui paraissaient absorbés par de mystérieuses pensées... N'en soyons pas surpris : ces religieux étaient Jésuites, et la ville qui les accueillait avec tant de joie et leur rendait de si grands honneurs était Pombal... Pombal, fief du célèbre don Sébastien de Carvalho, le plus ardent persécuteur de l'Ordre de Saint-Ignace !... Pombal, lieu d'exil de ce grand coupable, où il passa les dernières années de sa vie, et où il mourut dans la disgrâce de la cour, méprisé des grands et des petits, et emportant la haine de tous... C'était Pombal qui, par cette manifestation populaire et religieuse, par cette fête douce et joyeuse comme une fête de famille, célébrait le retour des Jésuites dans le diocèse de Coïmbre, où ils avaient toujours été si tendrement vénérés.

Au mois de décembre 1830, le gouvernement avait enfin rendu à la Compagnie de Jésus l'ancien collége de Saint-Antoine, si plein de souvenirs pour elle : « Saint François Xavier ne l'avait pas habité, — nous dit la correspondance du révérend Père Delvaux ; — mais elle possède un monument qui semble démontrer que ce fut lui-même qui y conduisit nos Pères. Dans l'intérieur du jardin, sur le penchant de la montagne du château de Lisbonne, qui devait être très-solitaire au temps du saint, et un simple plant d'oliviers, nous avons trouvé une chapelle en ruines, érigée par nos Pères en l'honneur de l'apôtre des Indes, à l'endroit même où il avait coutume de se retirer pour prier. Comme vous le supposez bien, nous nous étions empressés de la restaurer, et nous avions eu l'indicible consolation d'y offrir le saint sacrifice, le 2 décembre 1831, et d'y communier toute notre communauté. Cette chapelle étant trop petite pour y célébrer toute la solennité, la grand'messe et les vêpres furent chantés dans l'église du collége, et le plus touchant sermon y fut prêché par un ancien évêque de Cochin. Souvenirs délicieux !... »

Les Pères s'étaient livrés à leur zèle apostolique avec de si

heureux résultats pour la gloire de Dieu, que le patriarche de Lisbonne leur avait rendu un témoignage public d'admiration et de reconnaissance. Les aspirants se présentaient, le nombre des Pères s'accroissait, et l'évêque de Coïmbre avait sollicité le retour de l'illustre Compagnie dans sa ville épiscopale. Il avait demandé au gouvernement de la remettre en possession de son ancien collége de Coïmbre, autrefois si célèbre. L'archevèque d'Evora, réformateur des études de l'Université, avait appuyé sa demande, et, le 9 janvier 1832, don Miguel avait signé le décret de cette restitution.

Le 14 février, le révérend Père Delvaux, supérieur, partait pour Coïmbre avec les Pères Palavicini, Pouty et Martin; deux Frères les accompagnaient. L'évêque de Coïmbre avait ordonné à son clergé de leur rendre à leur passage tous les honneurs possibles en réparation des ignominies dont leurs aînés avaient été abreuvés sous le gouvernement détesté de don Carvalho, et le clergé, le peuple, les magistrats, tous s'étaient promis de répondre avec empressement aux intentions du prélat, car cette tardive justice était le besoin de tous les cœurs. Pombal est la première paroisse du diocèse de Coïmbre du côté de Lisbonne; ce fut donc cette ville qui, la première, fut appelée à cette manifestation...

Mais laissons le Père Delvaux nous raconter lui-même, dans une lettre datée du 6 mars 1832, ses vives émotions en présence de cet enseignement de la divine Providence :

« Nous fûmes reçus au son de toutes les cloches, complimentés et conduits par le curé-archiprêtre, accompagné de tout son clergé. L'Église, où deux de nos Pères allèrent dire la sainte messe, était magnifiquement illuminée, comme aux plus grandes solennités. Pour moi, pressé d'un sentiment religieux impossible à exprimer, je m'étais esquivé avec un Père et un Frère avant la rencontre du bon curé, j'avais couru à l'église des Franciscains, pour y prier sur la tombe du marquis, mais l'infortuné n'a point de tombe. Nous trouvâmes à peu de distance du maître-autel une bière couverte d'un méchant drap mortuaire, que le Père gardien du couvent nous dit être la sienne. Il y attendait en vain les honneurs de la sépulture depuis le 5 mai 1782. . . . . . .

« .... Je ne saurais rendre ce que j'éprouvai en offrant la Victime de propitiation, l'Agneau qui pria pour ses bourreaux, en l'offrant pour le repos de l'âme de don Sébastien Carvalho, marquis de Pombal, le *corps présent!* Il y avait donc cinquante ans qu'il attendait là, au passage, cette Compagnie revenant de l'exil auquel il l'avait si durement condamnée, et dont au reste lui-même avait prédit le retour (1).

« Pendant que je satisfaisais à ce devoir religieux, le triomphe qu'on nous forçait d'accepter, je voulais dire endurer, ébranlait toute la ville et ses environs, toutes les cloches sonnaient, et on venait processionnellement chercher nos Pères pour les conduire à l'église, où tout était illuminé..... C'était comme un songe!....

. . . .

« C'est donc en toute vérité que je puis dire qu'après plus d'un demi-siècle de proscription, le premier pas de la Compagnie, rentrant solennellement à Coïmbre, fut d'aller célébrer une messe d'anniversaire, le corps présent, pour le repos de l'âme de celui qui l'avait proscrite, et dans le lieu où il passa les dernières années de sa vie, disgracié, exilé et condamné à mort! Quel concours d'événements ne fallait-il pas pour amener cet événement? Je sortis de Pombal sans bien savoir si c'était songe ou réalité. Le cercueil présent, le nom de Sébastien prononcé dans l'oraison, le son de toutes les cloches de la paroisse qui célébraient le retour de la Compagnie, tout cela à la fois! Je crois bien que cette impression ne s'effacera jamais de mon cœur. »

Nous ne pensons pas que rien soit plus beau, plus grand et plus doux à la fois que l'héroïque générosité de ces fils de saint Ignace, se dérobant au triomphe qui les attend pour aller prier devant les restes oubliés de leur plus cruel ennemi, de leur persécuteur le plus acharné. C'est une des plus belles pages de l'histoire si magnifique de la Compagnie de Jésus.

(1) Après avoir fait mettre dans les cachots une partie des Pères et avoir ignominieusement expulsé les autres, il avait dit : « La Compagnie reviendra un jour en Portugal, mais elle aura bien de la peine à y refaire son nid! » Tous les détails que nous donnons sur ce voyage ont été puisés dans des documents authentiques, dont nous devons la copie à l'extrême obligeance du R. P. de Montézon.

Maintenant, dirons-nous les causes de l'abandon dans lequel était restée si longtemps la dépouille du marquis de Pombal? Le fait est si évidemment marqué au doigt de la Providence, que nous ne saurions le taire.

Au temps de sa puissance, nous l'avons vu, Sébastien Carvalho était l'ennemi de la noblesse, dont tout le crime consistait dans une illustration et une ancienneté de race qui éclipsaient la naissance du ministre. Le marquis de Ponte de Lima était au nombre de ses victimes, et mourut en prison dans le fort de l'embouchure du *Douro*. Son fils réclama son corps pour le faire inhumer dans le tombeau que sa famille possédait à l'église de Saint-Laurent; Pombal le lui refusa! « Celui qui meurt dans la disgrâce royale, dit le barbare ministre, ne mérite pas un tel honneur! » A la mort de Joseph Ier, la disgrâce royale atteignit celui qui, la veille encore, faisait maudire sa puissance, et le marquis de Ponte de Lima le remplaçait au pouvoir.

Cinq années après, le vieux Pombal expirait en exil, ordonnant que son corps fût transporté à Ceyras et inhumé avec ceux de sa famille dans l'église de *Nostra Senhora das Mercès*, où un magnifique tombeau lui avait été préparé. Mais lorsque son fils demanda l'autorisation de le faire transporter, le marquis de Ponte de Lima eut son tour, il la lui refusa. La haine que s'était attirée le ministre Pombal fut si durable et si vive, que le gouvernement s'opposa pendant de longues années à cette translation, et le corps était là, dans un coin de chapelle, chez les Franciscains, attendant toujours la sépulture qui lui était impitoyablement refusée. Et lorsque, les générations se succédant, cette haine fut un peu calmée, l'on parut oublier que la dépouille du coupable attendait encore, attendait toujours.....

Ceci est de l'histoire.

Cet oubli serait inexplicable, si l'on ne voyait la Providence au-dessus de tous ces événements. Mais les restes de cet implacable ennemi de l'Église et de la Compagnie de Jésus, abandonnés ainsi, recouverts d'un vieux drap mortuaire rongé par la poussière et par les vers; ces Jésuites arrivant là, priant auprès de cette dépouille oubliée, offrant le saint sacrifice pour le bourreau de leurs frères; ce concours de circonstances est marqué au doigt

divin! La Providence est là, elle s'y montre d'une manière admirable! De la part de la Compagnie de Jésus, c'est l'amour des ennemis dans ce qu'il a de plus sublime (1)!....

Ainsi se vengent ces Jésuites dont on se plaît, depuis trois siècles, à faire l'épouvantail des petits hommes et des grands enfants.

Après la messe des Pères, à l'église paroissiale de Pombal, le clergé les reconduisit processionnellement à leur hôtel, toujours au milieu des rangs pressés de la population. Les humbles religieux se hâtent de quitter la ville, croyant fuir les honneurs; mais c'est en vain, leur marche est un triomphe dans le diocèse où ils étaient si vivement désirés. Le soir du même jour, ils étaient à Condeixa et y trouvaient l'archevêque d'Évora, venu au-devant d'eux pour les accompaguer à Coïmbre, dont ils n'étaient plus qu'à deux lieues, et où ils firent leur entrée le lendemain, 18 février, jour de la fête de saint Théotonio, patron de la ville et du diocèse.

Cette entrée fut une véritable ovation, préparée par l'archevêque d'Évora et l'évêque de Coïmbre, de concert avec le chancelier de l'Université, abbé du grand monastère de Sainte-Croix. Les Pères furent conduits d'abord au palais épiscopal par les prélats, le clergé de la ville, les autorités civiles et militaires et une foule immense, avide de voir et de contempler ceux dont les aînés furent l'honneur et la gloire de leur pays. L'évêque de Coïmbre avait voulu donner l'hospitalité aux Jésuites jusqu'à leur installation dans leur ancienne demeure.

(1) Les prières de la Compagnie de Jésus avaient sans doute obtenu la conversion de son persécuteur, au moment de sa chute, car l'évêque de Coïmbre, sorti alors de la prison de Saint-Julien, où ce ministre l'avait tenu incarcéré avec les Jésuites, étant retourné dans son diocèse, le malheureux exilé vint se prosterner aux pieds de sa victime, à son passage à Pombal, et lui demanda pardon en répandant des larmes abondantes et qui dûrent être bien amères! Chose étrange! Il possédait dans la chapelle de son palais, à Lisbonne, deux magnifiques reliquaires ou médaillons, renfermant l'un une relique de saint Ignace de Loyola, l'autre une relique de saint François de Xavier; ces deux médaillons y furent toujours conservés, et à leur retour à Lisbonne, les Jésuites purent les y voir encore et les vénérer à la place qu'ils n'avaient jamais quittée!...

Le Père Roothaan, en apprenant l'élan réparateur qui avait accueilli le retour de la Compagnie dans le diocèse où elle avait laissé de si glorieux et de si touchants souvenirs, mandait à ceux qui venaient d'être l'objet d'un tel triomphe : « Aujourd'hui, *Hosanna !*..... humilité. Bientôt peut-être ce sera : *Tolle crucifige!* » Cette parole du Père Général était prophétique.

Don Pedro disputait le trône à son frère don Miguel. Pour se procurer une armée, il avait recueilli sous ses drapeaux tous les bannis de l'Europe, et ils étaient nombreux en ce moment, tous les repris de justice, tous les vagabonds de toute langue, de toute nation, ne demandant que le pillage et ne reculant devant aucun excès. La guerre civile était des plus horribles, et ses conséquences étaient déplorables par les divisions inévitables qu'elle entraîne jusque dans le sein des familles. A ce terrible fléau vint se joindre celui du choléra qui sévit avec une intensité désolante, et partout à la fois. La terreur paralysait les courages ; les riches et les pauvres semblaient frappés d'impuissance pour secourir tant de malades et de mourants. Le comte et la comtesse d'Oliveira sont comptés parmi les premieres victimes du cruel fléau.

Les Jésuites accourent, ils se multiplient dans les hôpitaux, les prisons, les habitations des pauvres ; ils vont partout où il y a des malades à soigner, des mourants à sauver pour l'éternité. Pendant six mois entiers, ils se dévouent jour et nuit avec une charité inépuisable, un zèle infatigable, une abnégation héroïque. A Coïmbre, le typhus succéda au choléra et atteignit tous les Pères dans l'exercice de leur incomparable charité ; deux d'entre eux y succombèrent : les Pères Trancart et Nemkin.

La guerre continuait entre les *pédristes* ou constitutionnels, et les *miguelistes* ou royalistes ; les Jésuites se tenaient en dehors des deux partis et priaient pour tous. Le 24 juillet 1833, l'armée de don Pedro entrait victorieuse à Lisbonne, et le marquis de Villaflor, qui la commandait, assurait les Jésuites de sa protection. Déjà don Pedro leur avait écrit de sa main pour leur demander d'embrasser sa cause et de lui livrer Lisbonne et Coïmbre ; il leur promettait, pour prix de leur concours, le rétablissement de la Compagnie dans tout le royaume, l'archevêché primatial de

Braga, la direction spirituelle de la reine sa fille, dona Maria II, et sur le tout, richesses, crédit et le reste. L'empereur du Brésil, on le voit, ne possédait pas très-bien le Jésuite de saint Ignace; il savait mieux celui des libéraux.

La lettre de ce prince n'était pas envoyée aux Pères, lorque la prise de Lisbonne vint la rendre inutile. Néanmoins, persuadé qu'il ne saurait avoir de plus sûr intermédiaire qu'un Jésuite entre son frère et lui, don Pedro tient à ménager leur influence et à les faire incliner vers son parti. Le duc de Palmella leur promet l'appui du gouvernement s'ils consentent à ne pas s'éloigner de Lisbonne et à ne pas se retirer dans l'intérieur du royaume. Les Jésuites répondent qu'ils sont à Lisbonne et à Coïmbre par l'ordre de leur Général, et que la violence seule peut les empêcher d'obéir jusqu'au bout. Cette réponse calme les craintes du monarque, et le duc de Terceira joint ses assurances de protection à celles du duc de Palmella. Mais don Pedro avait fait ouvrir toutes les prisons de la capitale, et les bandes indisciplinées d'étrangers, se voyant renforcées des prisonniers, portaient le meurtre et la dévastation dans tous les quartiers de cette malheureuse cité. La seule force capable de les arrêter dans leurs excès était sous les drapeaux de don Miguel.

Le 29 juillet, les pédristes fondent tout à coup sur la maison de Saint-Antoine, avec des cris de mort et de pillage. Le supérieur réunit aussitôt quelques-uns de ses religieux, se rend avec eux à l'extrémité d'un couloir, près de l'eglise, là où peu de jours auparavant, ils ont inauguré solennellement une statue de Marie Immaculée ; le supérieur fait un vœu à cette divine Mère et met sous sa puissante protection tous ceux dont il est chargé. Mais déjà les pédristes ont pénétré dans l'intérieur de la maison, ils forcent toutes les portes, insultent les Jésuites et vont porter les premiers coups au Père Moré, lorsque l'un de ces forcenés le saisit vivement d'une main, pendant que de l'autre il repousse ses compagnons avec la crosse de son fusil, et, se jetant à genoux, s'écrie : « Père ! vous êtes mon bienfaiteur ! c'est à vous que je dois la vie; vous m'avez sauvé quand j'étais en prison ! » Les pédristes, émus de cette scène, se retirent pleins de respect pour ces Jésuites dont ils voulaient la mort quelques instants

auparavant, et que la Vierge Immaculée sauvait ainsi de leur aveugle fureur.

L'ordre ne se rétablissait pas aisément sous le gouvernement des constitutionnels; la révolution règnait bien plus que don Pedro, et le malheureux prince, subissant toutes les conséquences de la position qu'il s'était faite, se voyait chaque jour obligé de signer les plus criantes injustices, les plus déshonorantes iniquités. Par son ordre, le cardinal Justiniani était renvoyé dans un délai de trois jours, et ses relations avec le Saint-Siége étaient rompues; par son ordre, les Oratoriens étaient expulsés de leur demeure; il laissait égorger les prêtres, profaner les monastères, piller les églises. Les Jésuites avaient refusé de se prêter à ses vues politiques, ils avaient refusé ses propositions et ses promesses; les Jésuites étaient traités en ennemis, et, pour les soustraire à la mort, un Anglais les abritait sur un bâtiment de sa nation. Ceux de Coïmbre, comme ceux de Lisbonne, sont restés fidèles au Saint-Siége; les constitutionnels assurent que leur exemple est le seul motif de résistance des autres Ordres, et don Pedro décrète leur expulsion, le 24 mai 1834.

De Coïmbre à Lisbonne, ils furent conduits à pied, comme des malfaiteurs, à la distance de quarante lieues, escortés par des soldats qui ne pouvaient retenir leurs larmes, et entourés, dans chaque ville qu'ils traversaient, par une multitude désolée qui leur demandait à genoux une dernière bénédiction. Le Père Roothaan ne leur avait-il pas dit auparavant: « Aujourd'hui, *hosanna*..... et demain peut-être, *tolle crucifige.* » Cette route qu'ils parcouraient en condamnés était la même qu'ils avaient parcourue en triomphe, il y avait deux ans seulement.

Arrivés à Lisbonne, par un raffinement de cruauté digne d'un gouvernement révolutionnaire, ils furent renfermés dans la tour Saint-Julien, tombeau d'une multitude de leurs saints prédécesseurs; mais, grâce au dévouement du baron Mortier, ambassadeur de France, et aux énergiques réclamations de son gouvernement, les captifs, après une année de détention, étaient enfin rendus à leur patrie et à la liberté.

VI

L'Espagne était aussi fortement ébranlée que le Portugal. A son lit de mort, Ferdinand VII avait laissé la couronne à sa fille, au mépris de la loi salique qui appelait l'Infant don Carlos à succéder à son frère. Don Carlos avait pris les armes pour soutenir ses droits, et les partisans de la reine Christine les avaient prises pour défendre ceux d'Isabelle. Les derniers avaient admis dans leurs rangs tous les révolutionnaires et s'étaient vus bientôt dominés par eux. Ce n'était plus la reine mère qui gouvernait au nom de sa fille, c'était la révolution ; des clubs avaient été formés, la liberté de la presse était illimitée, la conspiration contre l'Église faisait des progrès alarmants.

Les Jésuites voyaient approcher l'orage sans pouvoir le conjurer ; ils furent peu surpris d'apprendre que les sociétés secrètes avaient décidé la destruction de tous les Ordres religieux et la mort de tous les prêtres réguliers, à commencer par les Jésuites. Pour l'exécution de ce plan, il fallait un prétexte, le choléra se présenta.

Dès l'apparition du terrible fléau, la reine prend la fuite, les philanthropes propagateurs de liberté suivent son exemple, et le peuple, se voyant abandonné de ceux qui auraient dû le protéger, se livre à toutes ses frayeurs.

Pour les démagogues, c'était le moment favorable ; ils font courir les bruits d'empoisonnement tant de fois mis en circulation contre les Jésuites : les carlistes et les moines, les Jésuites surtout, avaient jeté le poison à pleines mains dans l'eau des fontaines. C'était absolument la seconde édition des absurdités publiées à Paris en 1832. La police arrête des enfants jouant avec des toxiques de la plus dangereuse nature et les jetant dans les rues en plein jour :

— Que faites-vous là ?

— Je m'amuse.

— A quoi ?

— A répandre du poison dans la rue.

— Qui donc vous a donné ce poison ?

— Ce sont les Jésuites.

— Et qui vous a inspiré la pensée de le répandre dans les rues ?

— Ce sont les Jésuites.

Les agents de police avaient le soin d'interroger les enfants assez haut pour attirer l'attention des passants et des boutiquiers, afin d'exciter l'irritation du peuple. Dans la nuit du 16 juillet, les agents révolutionnaires font circuler de sinistres avertissements : ils viennent de retirer des fontaines publiques plusieurs paquets d'arsenic, qu'ils exhibent à l'appui de leur confidence, et les enfants coupables de les y avoir jetés assurent les avoir reçus des Pères. Rien n'est donc plus certain, les Jésuites veulent la mort du peuple.

L'anxiété était des plus vives. Ces Pères si aimés, si vénérés, il fallait les croire des empoisonneurs, ou s'exposer à la mort que l'autorité assurait qu'ils avaient préparée ! Les têtes s'exaltaient d'heure en heure, la terreur finit par les dominer, et, le 17, à trois heures après midi, le populaire se joint à la garde nationale et court éperdu, aux cris de : *Poison ! Mort aux Jésuites ! Vive la République !* Les portes du collége impérial, fermées par ordre du supérieur, tombent sous les haches de ces forcenés, quelques Jésuites se cachent, les autres se retirent dans la chapelle de l'intérieur et se préparent à recevoir la mort dont on les menace. Ils entendent les vociférations des *Descamisados* (1) : « Mort aux prêtres et aux moines ! Vive la liberté ! » Ceux qui les conduisent exigent qu'ils aillent au delà :

« Mort à la religion ! Jurez mort à la religion ! Mort à Dieu ! Massacrons tous les Jésuites, tous les prêtres, tous les moines, et vive l'enfer ! »

(1) En France, les égorgeurs de 93 se donnaient le nom de *Sans-Culottes* ; les égorgeurs espagnols, renchérissant sur eux, se donnaient celui de *Descamisados*, qui signifie *sans-chemise*. Nous en demandons pardon à nos lecteurs, mais nous n'inventons pas, c'est la réalité, c'est de l'histoire.

La foule recule épouvantée, elle semble retrouver sa raison en apercevant la profondeur de l'abîme dans lequel on l'entraînait. Les *Descamisados* sentent la nécessité de vaincre ces hésitations : ils attaquent à la fois l'église et le séminaire, ils font entendre quelques coups de feu, et les meneurs s'écrient : « Les Jésuites tirent sur le peuple ! Mort aux Jésuites ! » Alors cette foule, tout à l'heure hésitante et craintive, est comme saisie de vertige ; ivre de fureur, altérée de vengeance, elle demande à grands cris le sang des Jésuites.

Pendant cet effroyable tumulte et ces sacriléges vociférations, les élèves du collége, réunis autour du Père Edouard de Carassa, dans la salle commune, priaient et pleuraient attendant la mort. Les forcenés paraissent, les enfants jettent un cri d'épouvante ; un garde national, père de famille probablement, les rassure et déclare qu'il ne leur sera fait aucun mal, et que le sang des Jésuites ne sera répandu que lorsque leurs élèves seront en sûreté ; mais les *Descamisados* se moquent de cet élan de sensibilité et font tomber sous leurs coups le coadjuteur Juan Ruedas. Le préfet des études, Dominique Barrau, est tué près de ses élèves. Les Pères Buxons, Garnier, Sancho, Gasto, Fernandez, Urreta et Barba tombent victimes de ces furieux.

Tant de sang de martyrs ne leur suffit pas, il faut qu'ils en répandent encore !

Ils s'emparent du Père Jose Fernandez, ils lui abattent une joue et une oreille, ils le traînent dans les rues en l'accablant d'injures et de coups, et le saint religieux prie pour eux et ne leur oppose nulle résistance. Le Père Celedonio Unanue devait subir le même sort ; mais un des bourreaux juge plus expédient de lui enfoncer sa baïonnette dans le cœur ; le coup porte à côté, un soldat saisit la victime, l'enlève et la soustrait à la mort. Le Père Sauri, frappé plus sûrement, s'élance dans le ciel.

Le Père Artigas, le coadjuteur Manuel Ostolasa et le scolastique Dumont sont fusillés à la porte du collége, leurs corps sont dépouillés et exposés aux regards impurs d'une populace avinée !

Ce n'était pas encore assez de crimes, assez de meurtres sacriléges pour ces frénétiques ; ils vont, se ruant, dans l'intérieur

du collége impérial, jusqu'à la chapelle domestique... Dans cette chapelle, un jeune Jésuite, Juan Gregorio Munos, frère du duc de Rianzarès, mari de la reine Christine, s'était réfugié avec tous les autres pour prier, en attendant le coup qui devait lui ouvrir le ciel. Un *Descamisado* le cherche et dit au Père de Carassa :

— Livrez-moi Juan Gregorio Munos, et vous serez tous moins maltraités.

Le jeune Jésuite s'entend nommer, il se montre, le chef des révolutionnaires le reconnaît, va droit à lui et lui dit :

— Ne craignez rien, je suis ici pour vous sauver la vie. Je dois la mienne à votre frère, et je suis heureux de trouver une occasion de lui prouver ma reconnaissance.

— Je ne quitterai pas les Jésuites mes frères, répond sans hésiter le jeune religieux Sauvez-les avec moi, ou je mourrai avec eux ; leur sort sera le mien !

Le massacre était si bien calculé d'avance, que les meurtriers ne bougaient pas ; ils étaient là, en face des victimes désignées à leur fureur, attendant l'ordre de leur chef, qui lui-même semblait en attendre un autre. Tout à coup, un garde du corps de la reine vient donner l'ordre d'arrêter le carnage, et don Jose Martinez de San-Martino, capitaine général, sans paraître ému de l'horrible boucherie qu'il vient de traverser pour arriver à la chapelle, sans trouver une parole de blâme contre les bourreaux de tant de martyrs, s'adresse aux Pères pour les outrager, en leur reprochant d'avoir empoisonné l'eau de toutes les fontaines! Et, se détournant, il montre aux *Descamisados* une petite fiole qu'il a trouvée à ses pieds, il assure qu'elle renferme un poison violent et la considère comme une pièce de conviction accablante pour les Pères. Mais un des spectateurs s'écrie :

« Cette fiole est à moi ! elle vient de tomber de ma poche, et ce qu'elle contient est si peu dangereux pour la santé, que je vais la boire en votre présence. Veuillez me la rendre. »

Don Martinez pâlit de colère, rend la fiole, bien certain d'ailleurs que le réclamant n'a dit que la vérité, et il laisse aux révolutionnaires toute liberté de continuer l'œuvre de sacrilége dévastation qu'ils ont commencée. Le meurtre était interdit, grâce au noble dévouement du jeune Jésuite, beau-frère de la reine ;

les bourreaux s'en dédommagent par le pillage et la destruction. Ces scènes d'horreur avaient commencé à trois heures ; à sept heures seulement la force armée se présentait pour combattre l'émeute et s'opposer à ses violences ! L'émeute sanguinaire était si bien organisée, qu'elle parut céder aussitôt, et se porta immédiatement chez les Franciscains, les Dominicains et les Pères de la Merci ; elle y renouvela les mêmes atrocités sans craindre le moindre obstacle de la part de l'autorité. Elle put, après avoir tué quinze Jésuites, faire périr par le fer, par le feu, par l'eau, par l'étranglement, ou en les précipitant du haut des toits sur le pavé de la rue, sept Dominicains, quarante-quatre Franciscains, huit Pères de la Merci !

Le 19 juillet 1834, après les funérailles des martyrs, la ville de Madrid semblait plongée dans la stupeur, en voyant les hideux ravages exercés par la démagogie dans cette cité catholique. Elle ne pouvait croire à ces soixante-quatorze victimes de la fureur populaire de l'aveugle inhumanité des sauvages *Descamisados !* elle pleurait sur tant de désastres, sur tant de ruines, sur l'avenir, hélas ! car elle croyait à la justice divine, et elle se sentait coupable, et grandement coupable...

Ce même jour, 19 juillet, un décret royal annonçait que l'émeute allait désormais être comprimée par de sévères mesures et de rigoureux châtiments. Don Martinez était destitué, les plus forcenés *Descamisados* étaient arrêtés, la paix allait régner, tout était au mieux... pour le pouvoir révolutionnaire. Ce pouvoir voulait abattre les Ordres religieux, il lui fallait un prétexte, il l'avait trouvé, s'en était servi et pouvait faire valoir maintenant l'impopularité de ces Ordres par les massacres du 17 juillet 1834. Les Ordres monastiques possédaient des biens qui pouvaient enrichir les partisans de la liberté à tout prix, il était donc nécessaire de supprimer ces propriétaires pour s'emparer de leurs propriétés.

Le 7 juillet 1835, la Compagnie de Jésus était supprimée en Espagne par une décision royale qui ne s'appuyait sur aucun motif ni politique, ni religieux; mais la confiscation de ses biens motivait suffisamment cette mesure. Plusieurs Pères se réfugièrent dans diverses provinces de l'Ordre ; quelques autres se reti-

rèrent à Loyola, seule maison d'où on ne chassait pas les enfants de l'illustre patriarche Ignace de Loyola. Le Guipuscoa était au pouvoir des carlistes, les *Descamisados* n'avaient aucune autorité sur le berceau du saint fondateur, la Compagnie put donc y être conservée et continuer à s'y recruter, en y établissant un noviciat. La guerre civile rendait plus précieuse aux carlistes la présence des Jésuites qui les soignaient, les consolaient, les encourageaient et les aidaient à bien mourir. Le Père Onnane était confesseur de don Carlos; le Père Puyal, chargé en 1824 de l'éducation de l'Infant son fils aîné, n'avait plus quitté ce prince; ces deux Pères suivaient le quartier général, à la grande satisfaction de l'armée.

Lorsque les événements forcèrent don Carlos à abandonner l'Espagne, la Compagnie de Jésus en subit les conséquences : elle fut supprimée dans le Guipuscoa; le collége fut fermé ainsi que le noviciat; mais, par une admirable disposition de la Providence, la magnifique résidence de Loyola lui fut conservée et il y est toujours resté quelques Pères, comme gages d'un meilleur avenir.

VII

La Compagnie prospérait en Belgique et s'était vue obligée d'y multiplier ses colléges et d'y fonder un noviciat; elle était même rentrée en Hollande, où le nouveau souverain lui permettait d'avoir deux colléges pour les enfants catholiques. En 1835, par le zèle et les soins de M. Dubois-Fournier, elle avait établi le célèbre collége de Brugelette, près d'Ath, où les familles françaises les plus distinguées envoyaient leurs enfants. Le gouvernement français avait bien pu forcer les Jésuites à fermer leurs colléges en France; mais il ne pouvait empêcher les familles chrétiennes de confier leurs enfants aux Jésuites en les envoyant au Passage, à Fribourg ou à Brugelette. En 1845, la Compagnie

comptait en Belgique quatre cent cinquante-quatre Pères, scolastiques, novices ou coadjuteurs.

En Angleterre, la persécution n'entravant plus leur zèle, les Jésuites avaient pu accroître considérablement le nombre des catholiques. En 1835, ils avaient pu faire élever onze églises. Bientôt, il leur fut permis de se livrer à l'enseignement en toute sécurité. mais avec prudence, et, en 1841, ils ouvraient un collége à Dublin, sous la protection de saint François de Xavier, dont ils lui donnaient le nom.

En Autriche, ils travaillaient avec plus d'élan, appuyés sur la faveur impériale. Les évêques les appelaient avec un empressement auquel il leur était quelquefois difficile de répondre comme ils l'auraient désiré. Ils étaient dans les premières chaires, entourés de l'élite de la Société ; ils étaient dans les hôpitaux pour soigner et encourager les malades, consoler et fortifier les mourants ; ils étaient dans les prisons pour calmer le désespoir des malheureux et appeler le repentir dans le cœur des coupables ; ils étaient partout où ils voyaient un bien à entreprendre et à espérer pour la gloire de Dieu.

En 1831, le choléra avait envahi la Gallicie et lui enlevait quatre-vingt-dix-sept mille habitants. Bien que les Jésuites se fussent dévoués en cette cruelle circonstance, comme les enfants de saint Ignace ont toujours eu le secret de le faire dans les calamité publiques, un seul d'entre eux avait été frappé par l'épidémie. C'était le Père Kisielewicz. Il soignait les soldats cholériques, le fléau l'atteignit là, au milieu de ses chers malades, et tout aussitôt il lui ouvrit le ciel. Ce qui faisait dire au Père Passerat, vicaire général des Rédemptoristes d'Autriche, en écrivant au Père Nisard, Jésuite alors en Gallicie : « Je vous félicite, mon Révérend Père, et toute votre sainte Société, de la protection spéciale que la divine Providence vient de vous accorder dans la calamité qui afflige vos contrées et menace les nôtres. Mais n'était-il pas juste que l'ange exterminateur eût pour le nom de l'Agneau, que vous portez, autant de respect qu'il en eut jadis pour la figure de son sang? »

La Providence réservait une autre épreuve aux Jésuites. Dans la nuit du 3 mai, la foudre tombe sur le collége de Tyniec et l'embrase avec une rapidité désolante. Les habitants ne voient qu'un malheur pour eux dans ce désastre, c'est l'éloignement des Pères. Ils sentent que les Jésuites, privés de leur demeure, seront forcés de chercher un asile ailleurs, et nul ne peut accepter un tel sacrifice : « Le choléra nous a faits pauvres, disent les habitants de Tyniec, mais les Pères aiment la pauvreté et ils nous aiment; ils partageront avec nous le peu que nous avons. Ils ont partagé nos larmes et nos douleurs, ils partageront notre misère, en attendant que nous leur ayions bâti un autre collége. » Et ils se jetaient aux pieds de leurs apôtres, les suppliant de ne les point abandonner. Les Pères ne surent pas résister à leurs instances, ils restèrent à Tyniec.

En 1833, l'archiduc Ferdinand visita toutes leurs maisons, leur exprima sa reconnaissance pour leur dévouement, et les assura de la protection impériale. L'année suivante, l'empereur augmenta le nombre de leurs colléges, et ajouta cinq mille florins à la somme qui leur était allouée par l'État.

La Compagnie était tranquille en Suisse, malgré la fermentation excitée dans les esprits par le parti radical. La Jeune-Suisse, ainsi se nommait la fraction la plus turbulente de ce parti, tendait de toutes ses forces à faire prévaloir ses idées communistes, et les mettait quelquefois en pratique par le pillage. En 1843, pendant les vacances, un élève des Jésuites se laisse entraîner dans ce parti, et prend part au pillage du presbytère d'Ardon. Les Jésuites en sont instruits, et lorsque le jeune communiste se présente pour la rentrée des classes, il est refusé. Alors s'organise une conspiration contre ces religieux coupables de n'avoir pas admis parmi leurs élèves un trop ardent amateur de la propriété d'autrui. Des plaintes sont portées à l'autorité, entièrement confiée aux radicaux, et on invite les Jésuites à quitter le Valais, n'osant les y forcer sans motif raisonnable; cette invitation est regardée comme non avenue. On imagine un moyen immanquable : on leur propose de soumettre leur maison à la surveillance immédiate du gouvernement. Ils refusent. La Jeune-Suisse

a recours à la force, elle fait un appel aux armes, et, le 23 mai 1844, elle marche sur Sion au cri de : « Mort aux Jésuites ! » Mais le peuple avait su ses projets et il s'était préparé à les repousser. A la voix de M. de Courten, qui les commande, les Sionnais se précipitent sur les radicaux au cri de : « Vivent les Jésuites ! » ils les repoussent jusqu'au défilé de Trient ; là, ils engagent un dernier combat, et les radicaux, complétement battus, prennent la fuite. En Suisse, comme ailleurs, les Jésuites n'étaient qu'un prétexte ; un journal radical en faisait l'aveu, lorsqu'il disait en 1845 : « Sans doute les Jésuites sont nos plus dangereux ennemis ; mais notre victoire ne serait pas encore complète, quand nous aurions anéanti jusqu'au dernier disciple de Loyola. Il est une puissance qui conspire notre ruine et qui médite de nous donner des fers. Cette puissance, c'est le papisme..... » C'était donc le catholicisme qui était en cause ; mais il fallait écraser l'avant-garde, et les pamphlets, la calomnie, le sarcasme étaient jetés à pleines mains contre la Compagnie de Jésus. La guerre civile venait se joindre à ces moyens ; car les catholiques repoussaient la force par la force, les armes par les armes. Les radicaux espéraient que les familles rappelleraient leurs enfants, que pas une mère ne consentirait à laisser son fils au milieu d'un pays déchiré par ces révolutions à main armée ; il n'en fut rien. Plus d'une mère, au contraire, eut le courage d'écrire à son fils ces nobles paroles : « Si on attaque les Jésuites, votre devoir est de les défendre ; si on les chasse, vous devez les suivre. »

Le 20 juillet 1845, le chef du parti catholique, Joseph Leu, était assassiné dans son lit ; les radicaux, outrés de leur défaite, s'étaient vengés par la trahison et le meurtre : ils répandirent le bruit que les Jésuites avaient tué Leu, ou l'avaient engagé à se laisser tuer pour faire accuser de sa mort le parti radical, et par là exaspérer les catholiques contre les indépendants. Mais le véritable meurtrier, Jacques Muller, fut reconnu, avoua son crime, et l'expia sur l'échafaud le 31 janvier 1846.

Le roi de Piémont était toujours favorable à la Compagnie de Jésus. Le collége des nobles, à Turin, n'avait qu'une chapelle, les Pères étaient privés d'église ; le roi les remit en possession de

celle des Saints-Martyrs, qui leur appartenait avant la suppression et était devenue paroisse. La maison adjacente, autrefois collége des Jésuites, leur fut également rendue. L'université de Gênes s'était emparée de l'ancien collége de la Compagnie : Charles-Albert veut que cette propriété soit restituée; mais il s'élève des difficultés sans nombre. L'Université se trouvait assez bien établie pour n'être pas disposée à déloger, surtout en faveur de la Compagnie, qu'elle regarde comme une dangereuse rivale. Le roi comprend le motif des entraves que l'Université s'efforce d'apporter à la conclusion de cette affaire, et dit : « Puisque je ne puis parvenir à trouver à Gênes une maison pour les Jésuites, je leur donnerai la mienne. Qui pourra m'en empêcher? » Et le palais Doria-Tursi, appelé *Palazzo della Regina*, fut mis à le disposition des Pères.

L'Université avait échoué, l'esprit révolutionnaire jugea prudent d'attendre et de miner sourdement le sol pour s'assurer le succès. Les procédés connus furent mis en usage : les Jésuites avaient les ministres à leur dévotion; ils gouvernaient, ils dirigeaient; le roi ne voulait pas ouvrir les yeux, et lorsqu'il serait forcé de le faire, il serait trop tard. Charles-Albert laissait dire sans s'effrayer, mais il finit par céder à la pression du parti de l'indépendance italienne, qui gagnait chaque jour du terrain, et cherchait à entraîner le monarque dans sa voie. En 1846, Charles-Albert promit de s'occuper de la question des Jésuites, la plus importante pour le moment, puisqu'on lui représentait ces religieux comme n'étant plus à la hauteur des lumières du siècle sous le rapport de l'enseignement, et qu'il était urgent de leur retirer l'éducation de la jeunesse.

Les révolutionnaires piémontais trouvaient les Jésuites trop arriérés pour leur confier l'instruction des jeunes gens; mais les Romains étaient loin de juger ainsi l'illustre et savante Compagnie de Jésus; car le collége de la Propagande, appelé aussi collége Urbain (1), avait sollicité l'honneur d'être placé sous sa direction. Grégoire XVI, cédant à ce vœu que le cardinal Franzoni lui avait présenté, investissait la Compagnie de cette impor-

(1) En souvenir du pape Urbain VIII, son fondateur.

tante direction, par un bref daté du 2 octobre 1836, et dans lequel il disait :

« Nous sommes persuadés, comme l'est aussi notre Congrégation de la Propagande, que l'éducation de ces jeunes clercs destinés à semer la lumière de l'Évangile dans les contrées les plus lointaines et à répandre dans la culture de la vigne du Seigneur leurs sueurs apostoliques, ne peut être confiée, pour le plus grand avantage de l'Église, qu'aux membres de la Compagnie de Jésus. Par son Institut spécial, elle est consacrée à la direction de la jeunesse dans la crainte de Dieu, dans les sciences et les lettres, dont cette crainte est le principe; en même temps, cette Société Religieuse est sans cesse appliquée avec zèle à procurer la plus grande gloire du Seigneur dans toutes ses opérations. La longue et heureuse expérience que, dès l'origine de cette Compagnie jusqu'à nos jours, l'Église a faite de l'incontestable aptitude des Pères de l'Institut pour diriger les écoles, soit des jeunes gens séculiers, soit des clercs en tant de diverses parties du monde; enfin, les témoignages honorables et unanimes que de toutes parts les ennemis mêmes du Saint-Siége et de l'Église, contraints par l'évidence des faits, se voient forcés de rendre à la Compagnie de Jésus pour la bonne éducation donnée à la jeunesse, tous ces motifs nous portent à accueillir avec empressement la demande que Votre Éminence nous adresse au nom de la Congrégation de la Propagande. »

Les États de l'Église avaient été épargnés par la terrible épidémie qui avait fait en Europe de si nombreuses victimes, lorsque tout à coup on apprend que le choléra est aux portes de Rome. C'était au mois d'août 1837. Grégoire XVI ordonne aussitôt toutes les mesures que la prudence peut suggérer : des associations de secours et de visites de charité sont organisées; des infirmiers sont enrôlés, des ambulances sont établies dans chaque quartier, des médecins et des pharmaciens sont nommés, le trésor pontifical est ouvert, les Jésuites sont désignés pour remplir les fonctions d'aumôniers dans les ambulances, tout est prêt pour recevoir le fléau redouté. Mais le peuple est alarmé de ces pré-

paratifs; le cardinal Odescalchi, pour calmer ces frayeurs, annonce une procession dans le but de fléchir la colère du ciel; le Souverain-Pontife a ordonné la translation du palladium des Romains chrétiens, la statue de Sainte-Marie-Majeure, à l'église du Gesu.

Cette annonce est une consolation pour tous. On se rend avec empressement à la basilique de Sainte-Marie-Majeure : la foule, triste et résignée, couvre la place, attend en priant la sortie de l'image vénérée, et marche à la suite. Le Pape, les cardinaux, les premiers magistrats l'accompagnent à pied. Le Père Roothaan, avec tous les religieux de sa maison, s'avance sur la place du Gesu, au-devant de la procession, et reçoit du Souverain-Pontife le précieux dépôt qui lui est confié et qui doit rester dans son église pendant toute la durée de l'épidémie. C'est là, au Gesu, que les fidèles viendront chaque jour implorer le secours de la Mère des miséricordes.

Le 23 août, le fléau s'abattait sur tous les quartiers à la fois. Tous les Ordres religieux, rivalisant de zèle et de charité, furent magnifiques d'abnégation et de dévouement, et très-peu d'entre eux furent atteints. Les Jésuites, au nombre de trois cents, qui soignèrent les malades nuit et jour pendant près de deux mois, furent tous épargnés. Le 11 octobre, le fléau avait disparu, l'on s'occupait des orphelins. La charité publique répondit généreusement à l'appel du cardinal Odescalchi, et le Père Roothaan décida que la Compagnie entretiendrait vingt orphelins à ses frais, à Saint-Étienne-le-Rond.

L'année suivante, le prince Charles Odescalchi, cardinal-vicaire, donnait sa démission des hautes charges qu'il occupait à la cour pontificale, et, le 8 décembre 1838, il se dépouillait de la pourpre romaine et entrait dans le noviciat de la Compagnie de Jésus, à Modène: il avait cinquante-deux ans. Il ne jouit pas longtemps sur la terre du bonheur qu'il avait ambitionné; le 17 août 1841, il quittait la Compagnie de Jésus à Modène, pour aller se joindre à la Compagnie de Jésus dans le ciel.

Le 31 juillet 1844, les Jésuites rentraient à Venise, dont les secousses et les révolutions politiques les avaient tenus éloignés.

Le patriarche, le gouverneur, le clergé, la noblesse, le peuple, s'étaient portés au-devant d'eux et les remettaient en possession de leur maison et de leur église. Le 29 mars 1845, ils étaient reçus avec le même empressement et les mêmes honneurs dans l'île de Malte, et avec l'autorisation officielle du gouvernement anglais.

Quant au royaume de Naples et des Deux-Siciles, il était difficile à la Compagnie de répondre à toutes les instances qu'elle en recevait; chaque ville demandait des Pères et offrait une maison et une église. Les Napolitains et les Siciliens semblaient vouloir se dédommager de la privation qui leur avait été imposée. On ne pouvait les satisfaire tous.

Les missions étrangères avaient des besoins plus pressants encore, le Père général s'en occupait activement. Ce zèle de la Compagnie pour les missions d'outre-mer la rendait doublement chère au Souverain-Pontife, qui déplorait souvent le peu de vocation des Romains pour ce genre d'apostolat. Un jour, le Père Roothaan, lui présentant plusieurs missionnaires prêts à partir, lui demande de les bénir et ajoute, en lui désignant l'un d'entre eux :

— Saint-Père, celui-ci est Romain.

— C'est un Romain? s'écrie Grégoire XVI, il faut donc que je le bénisse deux fois! car les sept monts de la Ville-Éternelle sont pour mes Romains les colonnes d'Hercule. Ils ne poussent pas leurs missions plus loin que Monte-Mario.

VIII

Le 27 mars 1840, une *Robe-Noire* pénétrait enfin dans le Missouri, où plusieurs tribus soupiraient depuis longtemps après le bonheur d'en posséder une. A la rivière Verte, la *Robe-Noire* rencontre les Têtes-Plates et les Pondéras, accourus au-devant

d'elle; les larmes coulent de tous les yeux, et le plus âgé des deux tribus s'écrie :

« Robe-Noire, sois le bienvenu dans ma nation! C'est aujourd'hui que le Grand-Esprit accomplit mes vœux! Nos cœurs sont gros, car notre grand désir est rempli. Robe-Noire, nous suivrons les paroles de ta bouche. »

Cette *Robe-Noire* était le Père de Smet. Il se fit nomade et chasseur avec ces bons indigènes, les suivant dans toutes leurs courses, se nourrissant comme eux et se conformant à toutes leurs habitudes pour les amener plus sûrement à les changer. Le 27 août, il est obligé de les quitter pour quelques mois, et cette nouvelle les plonge dans la douleur :

« Longtemps avant le lever du soleil, écrivait le célèbre missionnaire, le 4 février 1841, toute la nation s'était assemblée autour de ma loge. Personne ne parlait, mais la douleur était peinte sur tous les visages. La seule parole qui parut les consoler fut la promesse formelle d'un prompt retour au printemps prochain et d'un renfort de plusieurs missionnaires. Je fis les prières du matin au milieu des pleurs et des sanglots de ces bons sauvages. Ils m'arrachaient malgré moi les larmes que j'aurais voulu étouffer pour ce moment. Je leur fis voir la nécessité de mon voyage; je les excitai à continuer à servir le Grand-Esprit avec ferveur et à éloigner d'eux tout sujet de scandale; je leur rappelai les principales vérités de notre sainte Religion. Je leur donnai ensuite pour chef spirituel un Indien fort intelligent, que j'avais eu soin d'instruire moi-même d'une manière plus particulière. Il devait me représenter dans mon absence, les réunir soir et matin, ainsi que les dimanches, leur dire les prières, les exhorter à la vertu, et ondoyer les moribonds, et, en cas de besoin, les petits enfants. Il n'y eut qu'une seule voix, un assentiment unanime, d'observer tout ce que je leur recommandais. Les larmes aux yeux, ils me souhaitèrent tous un heureux voyage. Le vieux Grand-Visage se leva et dit : « Robe-Noire, que le Grand-Esprit vous accompagne dans votre long et dangereux voyage. Nous formerons des vœux soir et matin afin que vous arriviez sauf parmi vos frères à Saint-Louis. Nous continuerons à former

ces vœux jusqu'à votre retour parmi vos enfants des montagnes. Lorsque les neiges disparaîtront des vallées, après l'hiver, lorsque la verdure commencera à renaître, nos cœurs si tristes à présent recommenceront à se réjouir. A mesure que le gazon s'élèvera, notre joie deviendra plus grande; lorsque les plantes fleuriront, nous nous remettrons en route pour venir à votre rencontre. Adieu! »

« Plein de confiance dans le Seigneur, qui m'avait préservé jusqu'alors, je partis avec ma petite bande et mon fidèle Flamand, qui voulut continuer à partager mes dangers et mes travaux... »

Après quatre mois de fatigues et de dangers, le Père Pierre de Smet arrivait auprès de ses frères et leur disait l'abondante moisson qu'ils auraient à recueillir parmi les sauvages du Missouri. Tous demandent à le suivre, les Pères Point et Mengarini sont seuls désignés, et. le 21 avril 1841, ils partent avec trois Frères coadjuteurs. La joie des Têtes-Plates était grande en revoyant leur bon Père de Smet si bien accompagné. Aussitôt les missionnaires se partagent, les Têtes-Plates leur donnent des guides, et ils vont à la conquête d'autres peuples qui sont encore dans les ténèbres du paganisme. Le Père de Smet, attendu et vivement désiré par les Nez-Percés, les Pend'Oreilles et autres tribus, toutes également empressées de connaître la *Robe-Noire* et la prière. L'apôtre du Missouri et des Montagnes-Rocheuses écrivait le 3 novembre 1842 :

« A compter du commencement d'avril de cette année, j'ai parcouru cinq mille milles; j'ai descendu et remonté le fleuve Colombie, vu périr cinq de mes compagnons de voyage dans les dalles de ce fleuve, longé les rives du Wallamette et de l'Orégon, parcouru différentes chaînes des Montagnes-Rocheuses, traversé une seconde fois le désert de la Roche-Jaune dans toute son étendue, descendu le Missouri jusqu'à Saint-Louis; et, dans tout ce long trajet, je n'ai pas une seule fois manqué du nécessaire, je n'ai pas reçu la moindre égratignure... *Dominus memor fuit nostrî et benedixit nobis.* »

Quelques années après, l'immense étendue comprise entre les États-Unis et la mer Pacifique, au nord de la Californie, formait trois diocèses administrés par un archevêque et deux évêques.

Dans les États-Unis, nous l'avons dit, les protestants admiraient ouvertement la science, le talent et les vertus des Jésuites; ils accouraient même de très-loin pour entendre prêcher le Père John Larkin, dont l'éloquence était célèbre dans tous les États de l'Union.

Le Père Larkin, né en 1800, dans le comté de Durham, en Angleterre, avait fait ses premières études avec le cardinal Wiseman et avait eu pour professeur le docteur Lingard, au collége d'Ushaw. Après un voyage dans l'Indostan, il était entré au séminaire de Saint-Sulpice, à Paris, avait été admis dans la Congrégation des Sulpiciens, après avoir reçu tous les Ordres sacrés, et, envoyé par ses supérieurs à leur collége de Baltimore, puis à celui de Montréal, dans le Canada ; il avait professé les mathématiques et la philosophie avec grand succès pendant douze années. En 1840, pressé par une irrésistible vocation, il était entré dans la Compagnie de Jésus, et dès les premiers mois de son noviciat, ses supérieurs l'ayant employé à prêcher des retraites et des missions, il avait opéré un grand bien et s'était fait une réputation exceptionnelle au Kentucky. En 1841, il établissait un collége à Louisville, et, dès le premier jour, les familles protestantes les plus distinguées, et de toutes les sectes, lui amenaient leurs enfants en se félicitant de pouvoir les lui confier. Il n'excitait pas seulement l'admiration toutes les fois qu'il montait en chaire, il électrisait ses auditeurs, qui n'avaient pas toujours la force de maîtriser leur enthousiasme et d'en comprimer les élans. Un jour, on vient supplier le Père Larkin de remplacer, dans la société littéraire de Louisville, le célèbre John Quincy Adams, qu'une indisposition subite empêchait d'y paraître et d'y prononcer son discours.

Le Père Larkin n'avait que quelques heures pour se préparer; mais il ne refuse pas cette occasion de parler une fois de plus en présence des hérétiques de toute nuance qui composaient la société littéraire : son improvisation ravit l'auditoire. Il avait pris pour sujet le génie de l'homme, il le traita avec une su-

périorité de vues, de talent et d'éloquence, que nul n'essaya de contester.

On était toujours avide de cette brillante parole. Le 4 juillet, jour anniversaire de l'affranchissement des États, on célèbre la fête de l'Indépendance par toutes sortes de réjouissances et de solennités publiques. En 1843, l'état-major du camp de Louisville sollicita du Père Larkin le discours d'usage. C'était une singulière et difficile mission pour le Jésuite. C'était un honneur, il est vrai, un hommage rendu à son beau talent et à ses aimables vertus; mais il devait parler en présence des ministres anglicans, de toutes les autorités de la ville, de tous les officiers de terre et de mer, de l'élite de la société, et il ne devait blesser personne. Il devait parler à des protestants et à des catholiques, à des esprits indépendants et républicains, et il ne devait être ni protestant, ni indépendant, ni républicain dans ses paroles! il devait même éviter tout ce qui pouvait donner prise à une fâcheuse interprétation. L'éloquent et savant Jésuite vainquit toutes ces difficultés avec tant de bonheur que, le 7 juillet, on lisait dans un journal protestant de Louisville, *The Advertisser :*

« Nous avons entendu dimanche soir un discours adressé par le révérend Père Larkin à une immense assemblée composée de citoyens et de militaires. L'orateur n'aurait pu choisir un sujet mieux approprié à la circonstance, ni remplir d'une manière plus heureuse la tâche vraiment difficile qui lui était imposée. La profonde érudition et le style châtié de cet illustre Jésuite revêtirent le sujet monotone de notre régénération nationale de formes nouvelles et polies, et entièrement inconnues à son auditoire, en joignant aux solennels enseignements de l'histoire et de la sainte Écriture une dignité et une chaleur qui subjuguèrent les âmes et ravirent de plaisir et d'admiration ses nombreux auditeurs.

« Vu de loin dans son sanctuaire champêtre, sa taille majestueuse s'élevant, de la plate-forme sur laquelle il était debout, presque jusqu'aux branches du chêne qui le couvrait; ses vêtements sacerdotaux, contrastant admirablement avec les brillants uniformes; sa figure animée et son geste rapide, commandant l'attention du soldat immobile et du chrétien respectueux, rani-

mèrent les souvenirs presque éteints des scènes merveilleuses du moyen âge, et nous reportèrent à ces temps chevaleresques où un humble ministre de l'Église romaine passait en revue des légions de chrétiens, qui, tout hérissés de fer, allaient combattre contre l'infidèle pour la délivrance du Saint-Sépulcre. »

Ce fait n'est pas un des moins curieux de l'histoire de la Compagnie de Jésus.

L'Amérique méridionale avait aussi réclamé ses Pères, elle demandait avec instance qu'on lui rendît les Jésuites; la république Argentine les obtenait enfin le 26 août 1836 et voyait arriver à Buenos-Ayres les Pères Berdugo, Majesté, Coris, Gonzalez et Macaron.

Le dictateur Rosas ne tarda pas à voir l'ascendant des Jésuites sur un peuple dont ils furent autrefois les civilisateurs, les protecteurs, les pasteurs, les pères. Il voulut les employer à favoriser son despotisme; les Jésuites prêchèrent la paix, la charité. la soumission. Ce n'était pas assez pour le dictateur, il exigeait davantage et témoigna son mécontentement de cette modération. Les Pères ne pouvaient être que les ministres de l'Évangile; étrangers à la politique, ils ne voulaient entrer dans aucun parti, ils restèrent dans une parfaite neutralité, au risque de compromettre l'avenir de leurs missions. Le dictateur ne put obtenir d'eux des cantiques d'actions de grâces pour les meurtres commis par ses ordres, et qu'il décorait du beau nom de victoires; il ne put leur faire placer son image dans leurs églises à l'égal de celle des saints; il se trouva offensé de cette résistance et leur déclara la guerre. Pour sauver sa vie, le Père Berdugo se réfugie sur le brick *l'Alcyon*, dont les officiers et l'équipage le reçoivent avec tout le respect, toute la convenance dus à son caractère sacerdotal.

Au mois de mars 1843, Rosas ne pouvant, même par la persécution, vaincre la fermeté des enfants de saint Ignace, leur ordonna de se séculariser ou de sortir de Buenos-Ayres sous huit jours. A cette époque, ils étaient au nombre de quarante dans la république; ils n'hésitent pas à se disperser; ils vont dans le Brésil, dans le Chili, plus loin encore, et partout ils sont reçus

avec joie et trouvent à travailler pour la gloire de Dieu. Mais la ville de Catamarca demande des Jésuites, et l'assemblée provinciale du Tucuman déclare, le 13 août 1844, que l'Ordre de Jésus est rétabli dans toute la province. Il en fut ainsi dans la Nouvelle-Grenade et dans toutes les provinces de l'Amérique du Sud où les Pères avaient été connus.

Dans le Levant, que les anciens missionnaires n'avaient point abandonné, d'autres étaient venus les remplacer dès que la Compagnie, après son rétablissement, s'était vue en mesure de reprendre cet apostolat. Le 7 février 1837, le Père Franco écrivait de Syra au Père Guidée :

« C'est à la grande pauvreté des missions que la Compagnie est redevable de l'avantage de les posséder encore. C'est parce qu'elles étaient si indigentes, que les autres missionnaires ne les ont pas acceptées après la suppression de l'Institut. Nous n'avons dans l'Archipel que deux résidences, l'une à l'île de Tenos, l'autre à Syra. C'est à Syra qu'en 1778, le jour de Noël, un de nos missionnaire apprit, en commençant la messe, qu'un vaisseau français faisait à l'instant même naufrage presque à l'entrée du port. « Mes amis, dit-il, voici de nos frères français qui se trouvent dans le plus pressant danger. Allez, volez à leur secours. C'est ce que vous pouvez faire de plus agréable à Dieu dans cette grande fête. » A l'instant, l'église est abandonnée. Hommes et femmes, grands et petits, tous courent à la mer, se jettent à l'eau, en retirent trente-quatre personnes et donnent au moins la sépulture à ceux des naufragés qui avaient péri...

« Quant à moi, je n'ai rien de fixe; mon emploi est de parcourir les villages de l'île et les différents diocèses de l'Archipel, pour y donner les exercices spirituels et y faire des missions. Souvent même je suis invité à me rendre à Smyrne ou à Constantinople pour le même objet... »

Dans les autres parties de la Grèce, les missionnaires n'étaient pas dans de meilleures conditions. En Syrie, ils avaient à lutter

contre le fanatisme musulman : « Vous êtes persécuté, écrivait le Père Planchet au Père Maillard, le 28 mars 1844, nous le sommes aussi; mais nous ne le serons qu'autant que Dieu le voudra. »

En 1833, les Jésuites, vivement désirés par les catholiques de Calcutta, étaient chargés de cette mission par Grégoire XVI.

Avant la suppression de la Compagnie, ils avaient laissé, dans cette partie de l'Indostan, quarante mille catholiques; soixante ans après, ils en retrouvent seulement huit mille; le protestantisme, l'islamisme, le paganisme, avaient dévoré les générations suivantes. Les Pères, en arrivant à Calcutta le 8 octobre 1834, se virent entravés par les Portugais. Le gouvernement de Goa demandait, au nom de la cour de Portugal, l'éloignement des Jésuites.

Les Anglais s'y opposent : ils ont promis la liberté des cultes, ils la maintiendront. Un riche Arménien offre sa maison au Père Saint-Léger pour y établir un collége, et, le 1er juillet 1835, ce collége était ouvert sous le nom et la protection de l'illustre apôtre des Indes, saint François de Xavier. Le Père Moré évangélisait le Bengale avec un merveilleux succès; en 1842, un des princes les plus riches de cette immense contrée, ravi de l'éducation que les jeunes Hindoux recevaient au collége de Saint-François-de-Xaxier, veut fonder à ses frais un établissement semblable, avec la différence toutefois que les élèves seront tous exclusivement païens, et que les Pères ne leur parleront de religion que par l'exemple.

Le prince Babou-Moussi-Lolle-Seal était idolâtre; mais, depuis qu'il admirait les vertus et le zèle des Jésuites, il regrettait sans doute de ne pas être chrétien, et il espérait que les élèves des saints religieux ne résisteraient pas à l'exemple soutenu de leur sainte vie.

Les Jésuites hésitaient; une telle proposition alarmait presque leur conscience; ils la soumirent à la Propagande, dont la décision fut en faveur de Babou-Moussi. Peu après, l'archevêque de Calcutta installait les Pères dans ce nouveau collége, et le gouverneur général, anglican, prononçait, en présence d'une bril-

lante assemblée, un discours dans lequel il donna les plus grands éloges à la Compagnie de Jésus.

Pour cette Compagnie de héros, dont l'étendard est la croix, et dont Jésus-Christ est le chef, l'humiliation est toujours à côté du triomphe, le Calvaire est bien près du Thabor. Les Pères Moré, Erwin et Weld étaient les plus aimés, les plus recherchés ; Dieu les rappelle à lui. Le Père Weld surtout s'était vivement attaché les princes hindoux ; tout ce que faisait le saint Jésuite, les princes le trouvaient bon, et nul n'eût osé le blâmer. Après sa mort, il n'en est plus ainsi. On s'aperçoit alors que les Pères du collége Seal, c'était le nom de celui que Babou-Moussi avait fondé, emploient des domestiques d'une caste inférieure, et suivent en cela la coutume anglaise, au mépris des coutumes indiennes. Les brahmes, les musulmans, les schismatiques, se sont entendus pour appeler sur ce point l'attention des princes et les irriter contre les Pères, dont le zèle ne cesse d'augmenter le nombre des catholiques.

Bou-Moussi s'indigne et retire son collége aux Jésuites. Les Pères l'abandonnent et vont évangéliser d'autres pays. Le collége de Saint-François-de-Xavier à Calcutta leur était conservé.

Le vicaire apostolique du Chang-Tong demandait à Rome des missionnaires de la Compagnie. Les chrétiens de cette Chine, dont les Jésuites avaient les premiers ouvert l'entrée à l'Évangile, se souvenaient de leurs premiers apôtres, et les appelaient de tous leurs vœux. Le 27 avril 1841, les Pères Gotteland, Brueyre et Estève s'embarquaient à Brest pour répondre à cet appel. Ils trouvèrent, dans la province de Chang-Tong et dans celle de Nankin, plus de quarante-cinq mille chrétiens qui avaient conservé la foi et l'avaient transmise à leurs enfants, bien que privés de tout secours religieux depuis la suppression de l'Ordre de Jésus. D'autres missionnaires partaient avec l'ambassade de France, le 13 octobre 1844, et l'un d'eux, le Père Clavelin, écrivant à un de ses frères d'Europe, le 12 janvier 1845, le détail de la vie des missionnaires en Chine, lui mandait :

« ..... A la messe, vous faites une petite instruction de vingt

minutes ; vous en faites autant pour les mariages, quand cela est possible. Combien de fois ne serez-vous pas interrompu au milieu de ces occupations? On viendra vous chercher pour des malades qui sont bien loin, vu surtout la lenteur des moyens de transport. Il faut porter la chapelle avec soi ; c'est presque l'affaire d'une journée. Dans cette excursion, après avoir administré les malades, baptisé les enfants et rempli les autres ministères les plus indispensables, vous revenez comme vous êtes allé, en barque ou en chaise à porteurs, et c'est un temps précieux pour faire ses exercices spirituels. Arrivé à l'endroit d'où vous étiez parti, vous vous remettez bientôt au confessionnal, à moins que vous ne trouviez d'autres chrétiens qui viennent aussi vous chercher pour d'autres malades. Vous y courez aussitôt, bienheureux si vous ne trouvez pas des morts à votre arrivée. Le Père Estève, qui certes ne se ménage pas, a eu dans son district, dans l'espace de quinze jours seulement, sept ou huit chrétiens ainsi morts sans sacrements. Si l'on vous laisse tranquille, vous continuez à confesser jusqu'à huit, neuf, dix heures du soir. Vous vous couchez souvent à onze heures, minuit, pour vous lever à quatre ou cinq heures, pourvu toutefois qu'on ne soit pas venu interrompre votre sommeil pour d'autres malades, ce qui n'est pas rare. Quand un de ces malades vous fait demander, direz-vous que vous avez besoin de repos, que l'état de votre santé le réclame, qu'il faut vous ménager? direz-vous : Attendez à demain? J'entends toutefois tel Père vous répondre : « J'ai toujours « sur la conscience de l'avoir fait une fois : le lendemain, quand « je suis arrivé, le malade était mort, il ne s'était pas confessé « depuis quarante ans. » En pareil cas, j'ai trouvé la semaine dernière des confessions de quarante à cinquante ans. Les malades n'ont pas plus tôt été administrés qu'ils ont rendu le dernier soupir. Mais au moins, au retour de ces expéditions fatigantes, vous pourrez prendre quelques heures de repos. A votre retour, mon bien cher Père, vous trouvez des chrétiens qui attendent souvent depuis trois, quatre, et souvent huit jours pour faire leur confession. Ils ont cependant leurs terres à cultiver, leur famille à nourrir, et ils vont partir si vous ne les entendez pas. Vous rentrez donc au confessionnal. Ce n'est pas tout, voilà la

fièvre qui vous prend, et si, pendant les plus rudes accès, on vient vous demander pour un malade, que ferez-vous? Quand nous sommes arrivés, le Père Estève était retenu au lit par la fièvre. Il avait été envoyé hors de son district, à Van-Dam, afin de se rétablir plus facilement (et cependant il fut de même accablé par les confessions et repris de la fièvre). Le dimanche, pour vous reposer, vous dites deux messes dans deux différents endroits, et vous faites deux petites instructions. Pour vous conforter, vous avez ici tous les jeûnes possibles, que vous tâchez d'observer pour l'édification des fidèles. Ne vous impatientez pas, mon bien cher Père, car c'est justement la patience qui doit être ici votre première vertu. Sans elle vous ne ferez rien de bon en Chine. Je ne parle pas des chaleurs, qui sont excessives en certains temps de l'année ; elles ont fait mourir subitement, il y a peu de mois, trois élèves du petit séminaire. Au milieu de toutes ces fatigues, le missionnaire reçoit des grâces bien grandes et presque toujours au-dessus des besoins qu'il éprouve. »

Les Pères qui demandent, qui sollicitent à genoux la faveur d'être envoyés en mission dans les pays infidèles, savent donc bien tout ce qui les attend de souffrances, de privations, de fatigues, de durs labeurs, et, néanmoins, ils sont haletants après ce genre de martyre dont le ciel est seul témoin, et que Dieu seul peut apprécier et récompenser.

D'autres Jésuites avaient entrepris une mission plus laborieuse encore : c'était celle du Maduré, qu'ils avaient été forcés d'abandonner par suite de la suppression, et dans laquelle ils revenaient à la fin de 1837, alors que le schisme de Goa multipliait les obstacles sous les pas des missionnaires restés fidèles au Saint-Siége. On les chassait des églises que leurs prédécesseurs avaient fait élever, on leur défendait d'y prêcher et d'y prier, et ils se construisaient des cabanes où ils offraient le saint sacrifice, ils se réfugiaient dans les forêts comme de pauvres parias, mais ils ne se décourageaient nullement, et opposaient une invincible patience à toutes ces persécutions.

Ils n'étaient que quatre pour suffire à d'immenses travaux, et

tant de fatigues jointes à tant de privations usaient rapidement leur santé. La faim, la soif, l'insomnie, un climat brûlant, tout cela était au-dessus des forces humaines. Ils demandaient en Europe, non leur retour, ils étaient heureux de ce martyre, mais d'autres missionnaires pour les remplacer lorsque Dieu les appellerait au ciel. Ce secours leur arrive, et, en 1843, huit jeunes Pères succombaient à cette vie impossible. Dès que la Compagnie reçoit cette nouvelle, c'est un élan indicible de la part de tous les jeunes Jésuites. Tous demandent la mission du Maduré, et six Pères et deux Frères coadjuteurs sont envoyés aussitôt. En arrivant sur cette terre qui peut-être sera bientôt leur tombeau, les nouveaux missionnaires s'agenouillent, la baisent avec amour, et rendent grâces à Dieu de les avoir choisis pour ce dangereux apostolat.

IX

Le pape Grégoire XVI était mort le 1er juin 1846. Le cardinal Mastaï, évêque d'Imola, se rendait à Rome pour le conclave qui allait donner à l'Église un nouveau Pontife, lorsque, arrivé à Fossombrone, où le peuple l'attendait pour le voir et lui demander sa bénédiction, une colombe qui fendait les airs descend, se pose sur la voiture de l'Éminence et s'y établit familièrement comme chez elle.

Les Italiens conservent précieusement une tradition d'après laquelle, dans les premiers siècles de l'Église, on regardait comme l'élu de Dieu celui qui recevait *le signe de la colombe* au moment d'une élection. Leur souvenir était conservé avec le titre d'*évêque de la colombe*.

Lorsque le peuple de Fossombrone vit descendre la colombe sur la voiture du cardinal, il s'écria avec ravissement : « Vive le cardinal Mastaï ! Il sera Pape ! La colombe l'a désigné, il sera Pape ! Vive le futur Pape ! » Ces cris n'effarouchaient nullement le joli volatile, il restait calme et doux comme s'il eût compris

la mission céleste que la foule se plaisait à lui attribuer. On essaya de l'effrayer, ce fut en vain. On prit un jonc assez long pour arriver jusqu'à la douce colombe, elle ne parut pas le redouter. On la frappa légèrement, elle s'enleva un instant, comme en se jouant, et se reposa aussitôt sur la voiture. Décidément, le cardinal devait être Pape, la foule n'en pouvait douter, elle l'acclamait avec un redoublement d'enthousiasme, et répétait : « Vive le futur Pape! Vive le Pape de la colombe ! Dieu l'a choisi ! » Pie IX, en effet, fut élu au deuxième scrutin du premier jour, le 16 juin 1846.

Le nouveau Pape ne devait pas être moins favorable que son prédécesseur à l'Institut de Saint-Ignace, mais il arrivait au Souverain-Pontificat dans le moment de la plus terrible fermentation en Italie et dans tous les États européens, et il crut devoir faire quelques concessions aux libéraux. Les exigences de ces fauteurs de desordres s'accrurent de la bonté de Pie IX, et l'on ne tarda pas à voir l'horizon se rembrunir, les orages s'amonceler.

En France, le libéralisme se posait en vainqueur. Les Jésuites de Paris, au lieu d'occuper seulement leurs deux maisons, l'une dans la rue des Postes, l'autre dans la rue de Sèvres, en occupaient plusieurs, disséminés qu'ils étaient par groupes de trois, quatre, cinq au plus. Ils n'exerçaient pas moins leur saint ministère , ils ne confessaient pas une personne de moins ; ils prêchaient tout aussi fréquemment; il n'y avait rien de changé que la demeure et le nombre de ses habitants ; mais le libéralisme n'ayant pu obtenir d'autre victoire se tenait pour satisfait. On lui avait donné ce petit bâton de sucre d'orge pour apaiser sa colère, il le suçait et ne criait plus. Il serait même allé entendre les conférences du Père de Ravignan à Notre-Dame, pendant le Carême de 1847, si le célèbre orateur n'avait été empêché de les reprendre par une maladie qui avait donné des craintes sérieuses pour sa vie, et dont les suites nécessitaient un repos absolu et prolongé. Du reste, le gouvernement continuait à profiter du zèle et de l'ingénieuse charité des Jésuites en ce qui ne blessait les susceptibilites d'aucun des gouvernants, et rapportait à l'État un avantage matériel autant que moral.

Les Jésuites avaient créé un orphelinat en Algérie. Ils étaient arrivés dans la colonie presque aussitôt que son premier évêque, Mgr Dupuch, n'ayant pour toute ressource que le vaste plan conçu par leur zèle et leur charité Ils avaient recueilli quelques enfants pauvres, abandonnés ou orphelins, sans pain et sans vêtements ; ils les avaient réunis dans une maison située près d'Alger, et ils allaient tendant la main pour nourrir ces pauvres petits qui leur donnaient le doux nom de pères et ne demandaient qu'à obéir à leur voix. L'évêque d'Alger aidait les charitables religieux dans cette œuvre si importante ; bientôt le gouvernement, sur ses instances et celles du gouverneur, accorde une subvention aux Pères de la Compagnie de Jésus, et l'orphelinat est transféré dans une grande propriété, à Ben-Aknoun.

Les Pères voulaient faire de leurs chers orphelins de bons chrétiens et de bons agriculteurs, afin de préparer à la colonie des ouvriers capables de mettre en valeur tous les terrains incultes dont la métropole pouvait espérer une source de richesses.

Les Jésuites de l'orphelinat de Ben-Aknoun ne se bornaient pas aux soins exigés par les enfants que leur charité avait adoptés ; ils s'occupaient en outre de toutes les œuvres intéressant la gloire de Dieu et le salut des âmes. Le maréchal Bugeaud les admirait et les aimait, malgré la haine que leur portait le libéralisme.

Un jour, l'un des fils de Louis-Philippe, étant en Algérie, entend parler avec éloge de l'orphelinat des Pères, et demande au maréchal à quel Ordre appartiennent ces religieux :

— Ce sont des Jésuites, Monseigneur.

— Des Jésuites ? Mais nous n'en voulons pas en France ! Comment se fait-il que vous en vouliez en Algérie ?

— Monseigneur, le roi m'a envoyé ici pour y faire le bien ; ces Jésuites sont admirables de zèle, d'intelligence et de dévouement ; ils rendent de très-grands services au pays, et je déclare qu'étant ici pour le bien de la colonie, j'accepterais ce bien de toutes mains, quand ce serait de celles du diable.

Le jeune prince, persuadé que, somme toute, un Jésuite vaut au moins le diable, n'insista pas d'avantage.

Au mois de septembre 1847, le Père de Ravignan, que sa santé tenait encore éloigné de la chaire, était député à Rome pour l'assemblée des procureurs et constatait avec douleur les progrès des ennemis de l'Église en Italie et jusque dans la capitale du monde chrétien. Les carbonari ne prenaient plus la peine de dissimuler leur intention, et commençaient déjà les hostilités par les cris de : « Vive Gioberti ! Vive Ganganelli ! »

Pie IX était loin de se faire illusion ; cet applaudissement à la mémoire du Pape qui sacrifia aux exigences de l'incrédulité, de l'hérésie et de l'impiété, les défenseurs de l'Église les plus intrépides et les plus dévoués, semblait être une menace pour lui. Il jugea devoir prouver aux révolutionnaires que nul ne devait espérer de lui une semblable immolation. Il aimait tendrement la Compagnie de Jésus, il voulut lui donner un témoignage éclatant de sa paternelle affection dans le moment où ses ennemis semblaient demander sa mort. La plus grande fête de l'Ordre de Saint-Ignace est celle du Saint-Nom-de-Jésus, que l'Église célèbre le 1er janvier. Pie IX se rendit solennellement au Gesu le 31 décembre ; il pria dans l'église des Jésuites, et, après avoir satisfait sa dévotion, il alla voir les Pères, d'autant plus nombreux alors que les députés des provinces, pour la congrégation, n'etaient pas encore partis. Cette visite, dans de telles circonstances, était un grand acte de courage de la part du Souverain-Pontife ; elle disait toute la fermeté de sa grande âme, toute la générosité de son noble cœur : les ennemis de l'Eglise eux-mêmes en apprécièrent la signification et la portée.

A la fin de février 1848, la révolution éclatait en France. Louis-Philippe etait renversé par le même peuple qui l'avait porté sur le trone, il fuyait, et la République était proclamée. Les Jesuites, toujours étrangers aux mouvements populaires, aux bouleversements politiques, restaient calmes et prêts à recevoir toutes les épreuves nouvelles que la Providence leur réservait. Mais cette fois la République fut moins redoutable qu'on ne l'avait espéré ; bientot même les Pères purent rentrer dans leurs maisons et reprendre leur vie commune, ou, comme ils l'appellent, leur *vie de famille*. Les révolutionnaires ayant atteint leur but, les Jésuites n'avaient plus d'importance à leurs yeux ; ils les lais-

sèrent prêcher, confesser, s'occuper de leurs bonnes œuvres, et, poussant la générosité à ses dernières limites, ils leur accordèrent le titre et les droits de citoyens : des Jésuites purent donner leurs voix à un président de la République française. Les Pères ne s'étaient peut-être pas attendus à cet excès d'honneur, accoutumés qu'ils étaient à se voir *hors la loi* depuis si longtemps, au nom de la liberté et de *l'égalité devant la loi* ; mais en fait de révolution rien ne doit étonner.

Un jour, c'était en 1849, un Jésuite passant à Toulon se sent ému à la pensée que là, dans ce bagne, près de quatre mille forçats n'emploient le temps de leur expiation qu'à blasphémer et à maudire. « Quel bien pourrait faire une mission au milieu de ces pauvres criminels! » se dit l'apôtre. Et il va trouver l'aumônier, l'abbé Marin, qui voit une inspiration divine dans cette pensée, mais qui fait entrevoir d'innombrables difficultés à vaincre pour arriver à l'exécution. Les Jésuites ne se découragent jamais et ne cèdent le terrain qu'à la volonté de Dieu manifestée par la voix de leurs supérieurs ou par la force de l'autorité humaine. Les difficultés étaient grandes, elles étaient nombreuses ; le ministre, l'administration, les principales autorités, les règlements intérieurs et extérieurs ; autant de siéges à entreprendre et à soutenir, autant de places à enlever. La Compagnie de Jésus, heureusement, est bien puissante par la prière ; la Providence, qui avait inspiré l'idée de cette immense entreprise, sut renverser tous les obstacles qui s'opposaient à son exécution.

Le supérieur de l'Orphelinat de Ben-Aknoun venait en France demander à la République des enfants trouvés pour augmenter le nombre des agriculteurs chrétiens qu'il s'attachait à former en Algérie. Il passe à Lyon, ses frères le prient de faire à Paris les démarches nécessaires pour obtenir l'autorisation de donner une mission au bagne de Toulon. Les services de ce religieux donnant un grand poids à sa demande, il la voit accueillie, et le bagne est ouvert aux Jésuites. Nous n'entrerons pas dans le détail de cette admirable mission, il faudrait tout dire ; nous engagerons seulement le lecteur avide de touchants récits, de scènes émouvantes et de traits ravissants de la puissance de la grâce, à lire



B. ANDRÉ BOBOLA.

l'intéressant et dramatique opuscule de M. Léon Aubineau, intitulé : *Les Jésuites aux Bagnes.*

X

Le Supérieur de l'Orphelinat d'Algérie, nous l'avons vu, était venu en France demander au gouvernement des enfants abandonnés, dont l'avenir pouvait être une plaie pour la métropole, et qui, bien dirigés dans son établissement, donneraient au contraire à l'État de bons citoyens et de bons agriculteurs, en même temps que de bons chrétiens. Il demandait non-seulement les enfants trouvés, mais tous les orphelins pauvres de la capitale. Il sut faire goûter ses vues; la Ville de Paris s'engagea à lui donner régulièrement un nombre d'enfants proportionné aux ressources. et le gouvernement lui faisait la concession du camp d'Erlon, à Bouffarick, pour sa colonie de jeunes Parisiens. Après de grandes difficultés vaincues, le charitable Jésuite, accompagné d'un autre religieux de son Ordre, prenait, avec ses nouveaux orphelins, le chemin de l'Algérie. Ces enfants débarquaient au port africain en chantant *la Marseillaise*; les Pères s'en inquiétaient peu, ils savaient que bientôt leur douce fermeté aurait triomphé de ces rudes natures. Ils ne se trompaient pas. Le Jésuite ne compte pas sur lui seul, il compte sur la grâce qu'il demande toujours et qui ne lui manque jamais pour l'accomplissement des œuvres dont la volonté de Dieu l'a chargé. Bientôt après, en effet, les officiers supérieurs de l'armée d'Afrique admiraient la tenue, l'ordre, le travail de l'établissement de Bouffarick. Ces enfants, intraitables en quittant Paris, obéissaient maintenant au moindre signe des Pères et les aimaient de la plus vive affection.

Dans le même temps, le Père Chable fondait à Paris une œuvre destinée à prendre un très-grand développement et à produire un immense bien. Beaucoup d'ouvriers allemands venaient à Paris

chercher un travail qu'ils ne trouvaient pas toujours; ils n'avaient aucune ressource pécuniaire et comprenaient à peine quelques mots de notre langue. Que devenaient ces âmes? Que devenaient les orphelins? Que devenaient, sous le rapport des premiers éléments de l'éducation chrétienne, tous les enfants de ces Allemands? Le cœur du Père Chable se mit au service de cette grande misère. Il chercha des aumônes, il fit venir des sœurs de Saint-Charles de Nancy, il les chargea de ces petits enfants, il fit construire une petite chapelle, en attendant d'avoir une église, il appela les Allemands à la prière, à l'instruction, à la confession, il obtint des merveilles, mais il manquait de ressources et il en demandait toujours pour consolider son œuvre; afin d'y mieux réussir, il l'avait mise sous le patronage de saint Joseph.

Cependant la France catholique venait d'obtenir, sous le gouvernement républicain une victoire que les gouvernements précédents lui avaient constamment refusée : une loi du 15 mars 1850 déclarait l'enseignement libre, indépendant de l'université. La Compagnie de Jésus pouvait désormais répondre au vœu le plus cher des familles chrétiennes, en ouvrant des colléges pour l'éducation de leurs enfants. Elle y mit de la prudence; les demandes lui arrivaient nombreuses, mais elle voulait laisser aux esprits forts le temps de se familiariser avec l'idée d'une liberté qu'ils avaient toujours combattue. Elle commença par les provinces, et ne prit la direction du collége de Paris, ou plutôt de Vaugirard, à la porte de la capitale, qu'en 1852. L'année suivante, les demandes pour ce dernier établissement dépassaient le nombre de places disponibles; il en était ainsi dans tous les colléges des départements. A la sollicitation des familles, les Jésuites créèrent aussi à Paris, rue des Postes, une école préparatoire aux écoles spéciales du gouvernement, et qui donne d'excellents élèves à ces dernières.

Les prisons et les bagnes étaient encombrés de criminels ou de condamnés politiques; une loi fut rendue créant à la Guyane française une colonie pénitentiaire, et le gouvernement fit appel au dévouement sacerdotal pour le salut et la consolation de ces hommes que les idées d'indépendance avaient poussés aux der-

niers excès, et de ceux que le crime avait dépravés jusqu'au plus sauvage abrutissement. Les Jésuites se présentèrent et furent agréés. Ils savaient tout le danger du climat de Cayenne pour les Européens, dont la santé est délicate; ils savaient que la fièvre jaune se présente souvent dans ces parages, et que bien peu d'étrangers résistent à ses atteintes; ils savaient toutes les épines, toutes les douleurs, toutes les amertumes de l'apostolat qu'ils convoitaient... Rien ne les arrêtait! Ces souffrances, ce martyre de tous les instants, étaient leur plus chère ambition, sauf l'obéissance. Tous demandaient cet apostolat, mais le supérieur devait choisir, et chacun attendait que l'obéissance décidât de son sort, en demandant à Dieu de lui faire donner la préférence.

Le 25 avril 1852, trois Pères et deux Frères coadjuteurs s'embarquaient à Brest avec le premier convoi de transportés. Ce convoi comprenait trente condamnés politiques; deux cent quarante forçats libérés, allant de leur plein gré chercher fortune dans la colonie; trois cent soixante forçats y allant continuer leur expiation. Le vaisseau comptait, en outre, les officiers du bord, l'équipage, quelques passagers, des gendarmes et des garde-chiourmes, ce qui formait, avec les cinq Jésuites, un total de sept cent quatre-vingt-trois personnes. Les trois Pères eurent la consolation de pouvoir chaque jour célébrer le Saint-Sacrifice pendant la traversée :

« Le dimanche, mandait le Père Morez, l'un de nous le célébrait plus solennellement, en présence de tout l'équipage. Alors le pont se convertissait en église; et même, avec un peu d'imagination, on pourrait dire en magnifique cathédrale, dont la voûte s'étendait à l'infini dans le beau ciel azuré des tropiques, et dont l'enceinte n'avait d'autres bornes que l'Océan. Parmi nos paroissiens forçats, il s'en trouve de tous les états ; il en est même qui sont excellents musiciens. Il va sans dire que, pendant cette messe paroissiale de l'équipage, la musique vocale se joignait agréablement et pieusement à la musique instrumentale. Les pavillons des différentes nations, arrêtés avec des cordages par les matelots, formaient un espèce de sanctuaire aérien, qui met-

tait le prêtre à même de célébrer à l'abri du vent et à la vue de tous les assistants, c'est-à-dire de toute la population du navire. Du reste, la conduite de nos transportés a été admirable. Tous les jours nous faisions avec eux les prières, plusieurs fois le jour nous allions converser avec eux ; tous les soirs nous chantions ensemble les litanies de la Très-Sainte Vierge... Aussi le commandant en a-t-il rendu un compte très-flatteur. »

Les missionnaires débarquaient au port de l'île du Salut, à douze lieues de Cayenne, le 20 mai, fête de l'Ascension, après vingt-quatre jours de la plus heureuse navigation :

« Les Jésuites, continue le Père Morez, sont en grande vénération dans toute la Guyane française, non seulement parmi les noirs, mais aussi parmi les blancs. Ils ont laissé de bons souvenirs dans les esprits, dans les archives et dans presque tous les monuments. Le palais du gouverneur a été bâti par les Jésuites. L'horloge de ce palais a été faite par un Jésuite. La plupart des églises et des presbytères remontent au temps des Jésuites (1). »

Les Jésuites avaient obtenu, dans leur mission des bagnes de France, des résultats trop consolants pour n'en pas espérer de semblables à Cayenne. Déjà on a vu qu'ils étaient écoutés et respectés dans la traversée, et que les forçats ne refusaient pas de prier avec eux. Arrivés à leur destination, les Pères se partagèrent les diverses catégories de transportés, et se dirigèrent avec eux au pénitencier assigné à chacune de ces catégories. Ils se trouvaient ainsi disséminés dans les îles du Salut, la Montagne-d'Argent, l'île de la Mère ; et la distance entre chaque pénitencier est assez considérable pour rendre les relations peu faciles et peu fréquentes. Le supérieur seul était à Cayenne, centre de l'administration pour ces divers établissements.

Dès le 20 juillet 1852, le missionnaire chargé des forçats détenus à l'île Royale-du-Salut, mandait :

(1) *Missions de Cayenne*, publiées par le R. P. de Montézon.

« Nos transportés vont bien pour la plupart; ils s'acquittent fidèlement de leurs devoirs religieux : la prière, la messe, les vêpres. Je prêche deux fois le dimanche; il y a attention et bonne tenue dans toute l'assistance. J'entends les confessions tous les jours et je suis occupé du matin au soir; chaque dimanche nous avons une nombreuse communion, qu'on peut appeler jusqu'à un certain point générale; elle sera beaucoup plus nombreuse le jour de l'Assomption. »

Le Père Herviant, chargé des transportés politiques, était loin d'obtenir autant de succès. Il était accueilli d'ordinaire par des imprécations, des blasphèmes et des insultes personnelles, que lui méritait son titre de Jésuite; c'est ce qui fit craindre pour lui sans doute la tentation de découragement, car il mandait, le 18 janvier 1853, à son supérieur en France :

« Ces jours derniers, j'ai fait une courte apparition à Cayenne, et j'en suis revenu tout désolé. Le Père Boulongne m'a lu l'article de votre dernière lettre, dans laquelle vous demandez s'il est vrai que les missionnaires soient découragés. Jamais reproche ne m'a fait plus d'impression; j'en ai encore les larmes aux yeux. Moi, découragé, mon Révérend Père! non, grâce à Dieu, non. Je n'ai jamais été aussi heureux que depuis le jour où j'ai mis le pied dans la Guyane, et le jour le plus douloureux pour moi serait celui où je serais obligé de la quitter. Paix du cœur, union avec Dieu, détachement de tout : voilà les trésors que j'ai trouvés ici. Je ne méritais pas l'honneur d'être membre de la mission la plus sublime qui puisse se rencontrer, parce que c'est la plus crucifiante; vous me l'avez accordé cet honneur, je vous en bénirai toujours, mon Révérend Père. »

Quelques mois après, le saint missionnaire écrivait : « Tout mon ministère, depuis six mois, s'est borné au prône du dimanche et à sept ou huit confessions. Un des transportés a abjuré le protestantisme. Plusieurs m'ont fait dire des messes pour leurs parents; d'autres apprennent de nouveau leurs prières. Beaucoup de préjugés sont tombés. Les blasphèmes ont cessé en

partie, mais les passions bouillonnent encore au fond de ces cœurs ulcérés (1). »

Le Père Herviant pouvait donc espérer que Dieu toucherait enfin ces âmes rebelles, et que son ministère ne serait pas toujours frappé de stérilité. Il demandait toutefois à s'occuper des nègres infidèles de la Guyane, dont il étudiait la langue, et s'abandonnait du reste à la volonté de ses supérieurs.

Le Piémont s'était débarrassé des Jésuites, qu'il jugeait trop arriérés sous le rapport de l'enseignement. Il avait sa révolution religieuse à opérer, les biens de l'Église à confisquer, les Ordres monastiques à supprimer, son indépendance du Saint-Siége à proclamer; pour tout cela, les Jésuites étaient des témoins importuns. D'ailleurs, que pouvait espérer la révolution de tous les jeunes gens dont ils avaient la direction? Les Jésuites avaient donc été chassés et leurs biens confisqués.

En même temps, ils étaient appelés dans la Prusse rhénane. Le vénérable curé de la paroisse Saint-Nicolas, à Aix-la-Chapelle, l'abbé Nellessen, leur donnait une maison dont il était possesseur, et remerciait Dieu de lui avoir accordé le bonheur de voir enfin des Jésuites établis dans une ville qui lui était si chère.

A Rome, la révolution avait éclaté, comme en France, en 1848; le Souverain-Pontife avait été obligé de fuir et de se réfugier à Gaëte, dans les États du roi de Naples, les Ordres religieux avaient été bannis de la Ville sainte, la Compagnie de Jésus avait été dispersée.

Les Jésuites, ouvertement attaqués, se virent forcés de sortir de Rome, et le Père Général mit à profit le temps de son exil en visitant plusieurs provinces de son Ordre. Il parcourut ainsi la France, la Belgique, l'Angleterre et l'Irlande, en attendant qu'il lui fût permis de rentrer dans la capitale du monde chrétien.

L'armée française ayant vaincu les révoltés, en 1849, l'ordre fut

(1) *Missions de Cayenne*, par le R. P. de Montézon.

rétabli à Rome, la Compagnie reprit possession de ses maisons, de ses églises, de ses colléges, et, au mois d'avril 1850, le Pape rentrait au Vatican aux applaudissements enthousiastes des Romains, et à la grande consolation de tous les cœurs catholiques.

En cette mêmme année 1850, Pie IX nommait le célèbre Père John Larkin, évêque de Toronto, dans le Canada; le saint Jésuite, effrayé de la charge que le Saint-Siége voulait lui imposer, avait conjuré le Père Général de détourner de lui ce redoutable honneur, et il allait à Rome pour obtenir cette grâce, lorsque, arrivé en France, il apprend que le Père Roothaan a fait agréer son refus à la Cour pontificale. Il n'alla pas plus loin et repartit pour l'Amérique. En 1846, les Jésuites de Louisville s'étaient établis à New-York et y avaient transféré leur collége, dont le Père Larkin était supérieur; il retournait avec joie, et sans perdre un instant, au poste qui lui était confié depuis quatre ans.

Le gouvernement du Père Roothaan avait été bien douloureux! Il avait vu la Compagnie expulsée pour la deuxième fois de l'Espagne, du Portugal, du Piémont. Il l'avait vue, en France, poursuivie par la calomnie, persécutée par les factions politiques, privée de la faculté d'enseigner par la faiblesse des gouvernements; et, à Rome, il avait vu le Souverain-Pontife, d'abord prisonnier au Quirinal, forcé de fuir pour éviter de plus grands malheurs et conserver la liberté de son gouvernement spirituel. La santé du Père Roothaan se ressentait de tant d'épreuves; et, le 8 mai 1853, il rendait sa belle âme à Dieu. Il avait soixante-huit ans. La Congrégation générale se réunit le 21 juin, et, le 2 juillet, le Père Beckx était élu vingt-troisième Général de la Compagnie de Jésus.

DERNIÈRES ANNÉES

1853 — 1860

I

Il ne nous reste plus qu'à jeter un regard sur les sept années à peine écoulées depuis la mort du Père Roothaan. Pour le religieux de la Compagnie de Jésus, il est une vertu mille fois plus chère et plus précieuse que la vie : c'est l'humilité. Notre tâche en devient d'autant plus délicate ; car il est difficile de parler des vivants sans blesser la justice ou sans froisser leur humilité. Essayons de passer rapidement entre ces deux écueils, et tâchons de les éviter en ne désignant aucun nom propre (1).

La santé de l'illustre Père de Ravignan ne lui permettant plus de continuer les conférences à Notre-Dame, il se bornait à quelques rares sermons dans des chapelles de couvent assez étroites pour sa faible voix, et il donnait tous les ans une retraite aux dames de la société, dans la chapelle du Sacré-Cœur, rue de Varennes. Ces retraites obtenaient chaque année un succès réel ; elles déterminaient des abjurations, elles amenaient des conversions.

Quant aux hommes qu'il a convertis, aux hérétiques et aux schismatiques qu'il a ramenés à l'Église, aux âmes qu'il a sauvées

(1) Notre première édition a excité à ce sujet des réclamations auxquelles nous croyons devoir faire droit ; nous ne nommerons donc dans celle-ci aucun des vivants de la province de France, dont les œuvres sont d'ailleurs assez connues.

ou qu'il dirigeait dans les voies de la perfection, il serait peu aisé d'en énumérer le nombre. C'était non-seulement de toutes les parties de la France, mais aussi de toutes les parties de l'Europe qu'il était consulté; sa réputation était universelle. En 1855, sa voix étant un peu moins faible, il put répondre au désir de la cour et prêcher le carême aux Tuileries; il le fit avec autant de talent que de liberté apostolique, et l'Empereur lui en sut gré. Après la station, il envoyait aux Jésuites de la rue de Sèvres, en son nom et au nom de l'Impératrice, un très-riche calice en souvenir du plaisir que les prédications du Père de Ravignan leur avaient fait à l'un et à l'autre. Mais l'humble Jésuite avait besoin de se dédommager de ce triomphe. Il va aux Petites-Sœurs des Pauvres et demande à la Supérieure la permission de prêcher une retraite aux vieillards que leur charité a recueillis; et, ne voulant parler que pour eux, il recommande le secret. Ces bonnes gens eux-mêmes durent ignorer le nom de leur apôtre. Telle était l'humilité de l'illustre Jésuite.

La pensée d'élever sur le rocher de Corneille, en mémoire de la déclaration solennelle du dogme de l'Immaculée-Conception, une statue colossale de la Très-Sainte Vierge, sous le titre de Notre-Dame de France, est due au Père de Ravignan. Tous les cœurs chrétiens, comprenant cette belle pensée, s'y unirent avec empressement; mais celui à qui la France doit l'initiative de cette grande entreprise n'en devait pas voir ici-bas l'heureux achèvement.

Le 3 décembre 1857, fête de saint François de Xavier, son patron, le Père Xavier de Ravignan tombait malade; le 8, il offrait le Saint-Sacrifice pour la dernière fois, et, après plus de deux mois de souffrances, supportées de manière à édifier ceux qui l'approchaient, il mourait de la mort des saints, le 26 février 1858, entre les bras du révérend Père de Ponlevoy, son supérieur, son ami, son Père spirituel. Il avait soixante-deux ans (1).

Cette mort porta le deuil dans tous les cœurs. Le peuple même s'émut à cette nouvelle et voulait voir *le saint*. Toutes les

(1) Voir la *Vie du R. P. de Ravignan*, par le R. P. de Ponlevoy. (Paris, 1860, chez Douniol.)

classes se portèrent en foule auprès de sa dépouille, exposée, durant trois jours, à la maison de la rue de Sèvres, à laquelle appartenait le Père de Ravignan. Chacun tenait à faire passer un objet sur le corps vénéré, et l'on vit des officiers en tenue y passer leur épée. Les obsèques du célèbre religieux furent un véritable triomphe, et si les Jésuites n'y avaient mis opposition, elles eussent été plus triomphales encore; car ses anciens élèves du collége de Fribourg voulaient le porter sur leurs épaules et on désirait que la cérémonie des funérailles eût lieu à Notre-Dame. Les Jésuites ne permirent aucune de ces éclatantes manifestations; mais ils ne purent empêcher un immense et brillant concours; ils ne purent empêcher l'élan de toutes les âmes qui devaient au Père de Ravignan le plus précieux de tous les biens d'ici-bas. Toutes les illustrations de la capitale semblaient s'être donné rendez-vous autour de l'humble cercueil du saint Jésuite, qu'elles accompagnèrent jusqu'à sa dernière demeure.

L'année précédente, la Compagnie avait perdu une de ses illustrations dans un autre genre; mais cette grande perte n'avait eu de retentissement que parmi les savants. Le Père Arthur Martin se livrait à la science archéologique et s'était acquis une juste célébrité par ses travaux, ainsi que le Père C. C., son collaborateur. Il avait publié avec lui les *Mélanges archéologiques*, accueillis avec tant de faveur par les hommes compétents, et la *Monographie des vitraux de la cathédrale de Bourges*, qui a ouvert une nouvelle porte à la science et que l'Académie a couronnée. Dans un de ses voyages d'étude, le Père Arthur Martin était mort subitement, laissant un vide immense dans sa spécialité. Mais les savants, comme les apôtres et les martyrs, sont toujours remplacés dans l'Ordre illustre qui, depuis trois siècles, n'a cessé de produire des savants, des apôtres et des martyrs. Le Père C. continue ses études et ses travaux; d'autres viendront qui lui succéderont.

La Compagnie de Jésus a toujours réuni toutes les aptitudes, Dieu lui a toujours donné les divers talents nécessaires pour agir puissamment sur toutes les classes à la fois. Aussi avons-nous vu que partout où les gouvernements lui laissaient sa liberté d'action, elle régénérait les sociétés sur lesquelles cette action

s'exerçait avec ensemble. Le Père de Ravignan était, à Paris, l'apôtre de l'élite de la socité; il y a des apôtres aussi pour les ouvriers, les pauvres, les ignorants, et l'on peut reconnaître leur talent incomparable pour se faire écouter et aimer de ces multitudes, pour les subjuguer et leur faire vaincre le respect humain.

Les Jésuites ont fondé une Association de secours mutuels pour les ouvriers, sous le patronage de saint François de Xavier; en quelques années, elle s'est étendue dans le monde entier. Les ouvriers qui en font partie se réunissent pour passer ensemble les soirées du dimanche; des prêtres et des laïques zélés les intéressent par des récits attachants, des leçons d'hygiène, des instructions pieuses, le chant des cantiques, des récompenses pour les plus assidus et pour ceux qui font le plus de recrues, enfin, ils leur font beaucoup de plaisir, en leur faisant éviter beaucoup de mal. A Paris, où les ouvriers sont si nombreux, il y a des réunions de ce genre dans plusieurs paroisses.

Les associations de bonnes œuvres ambitionnent généralement la parole d'un Jésuite au jour de leur quête annuelle; car on sait que, sous ce rapport, la Compagnie de Jésus a le secret d'une incomparable fécondité. Tous leurs sermons de charité sont autant de trésors pour ceux qui les réclament; s'il n'en était ainsi, on se demanderait peut-être ce que deviendront les enfants pauvres du Gros-Caillou lorsqu'ils perdront l'apôtre de l'œuvre qui les soutient. Depuis plusieurs années, le même Jésuite demande de l'or, à la même époque, dans la même paroisse, pour cette même œuvre; et chaque année il fait tomber dans les mains des quêteuses des sommes plus considérables que celles de l'année précédente.

Un autre occupe à Notre-Dame, avec le plus éclatant succès, depuis le carême de 1853, la place du Père de Ravignan. Il attire, il charme, il captive son immense auditoire, composé de tout ce que la capitale compte de plus célèbre dans les sciences et dans la magistrature, dans les lettres et dans les arts, dans la politique et dans l'armée. Le vaisseau de la grande métropole est insuffisant à contenir la foule d'hommes qui se pressent pour entendre la brillante et convaincante parole de l'éloquent Jésuite.

Ses retraites préparatoires à la communion pascale sont suivies avec le même empressement, et, chaque année, le nombre d'hommes qui prennent part à la communion générale à Notre-Dame, le jour de Pâques, augmente sensiblement. C'est là le plus beau triomphe de l'illustre orateur.

Dieu ne laisse pas de vide dans les rangs de la vaillante Compagnie de Jésus nous l'avons vus. Un brave meurt sur le champ de bataille, un autre le remplace. Les retraites du Sacré-Cœur, pour les dames de la société, devaient être continuées après la mort de celui qui les avaient établies, et le Père qui a recueilli cet héritage du Père de Ravignan voit les rangs aussi pressés et l'empressement aussi vif que jamais pour ces saints exercices.

II

Le Père P. s'était attiré l'admiration de l'armée, en Algérie, par son courage et son intrépidité sur le champ de bataille, autant que par son zèle et sa charité dans les hôpitaux pendant les ravages du choléra. Au siége de Zaatcha, le brave Jésuite, après avoir célébré un jour le saint sacrifice au camp, adressait à l'armée une chaleureuse allocution, lorsque tout à coup une grêle de projectiles ennemis vient siffler autour de lui et joncher le sol jusqu'à ses pieds. L'intrépide religieux ne paraît pas s'en apercevoir, sa parole conserve toute sa fermeté, sa voix est tout aussi vibrante, son visage ne trahit nulle émotion : « Ses cils n'ont même pas tremblé! » disait plus tard l'un des officiers témoins de ce grand courage. Après la prise de Zaatcha, le général en chef témoignait sa satisfaction aux officiers supérieurs et parlait des récompenses méritées, lorsque toutes les voix à la fois nomment le Père P., et déclarent que pas un seul officier n'acceptera de récompense avant d'avoir vu attacher sur la noble poitrine du Jésuite le signe de la bravoure et de l'honneur. Quel-

ques jours après, cette distinction était imposée au Père, et les officiers et les soldats y applaudissaient avec enthousiasme :

« C'est tout de même gentil, disait un zouave, de voir la croix au Père P., il ne l'a pas volé, celui-là! c'est un brave! »

Le maréchal Saint-Arnaud savait l'estime du soldat d'Afrique pour le Père P.; il s'en souvint en recevant le commandement de l'armée d'Orient. Des Jésuites allaient être attachés à différents corps en qualité d'aumôniers ; le maréchal demanda que celui dont le nom était si populaire en Algérie fît partie de l'expédition; il lui fut accordé et reçut la charge de supérieur des Jésuites en Crimée.

Le choléra semblait attendre notre armée à Gallipoli. Laissons le Père Gloriot, l'un des aumôniers, nous rendre compte de cette grande désolation ; il nous dira en même temps, sans le savoir, le sublime dévouement, l'héroïque abnégation de son âme de Jésuite :

« Le choléra, écrivait-il, est venu s'abattre sur les troupes campées autour de Gallipoli, au nombre de dix mille hommes environ; nous n'étions pas prêts pour recevoir la visite de cet hôte terrible, et je ne sais par quel instinct malheureux il a commencé par frapper tous ceux qui auraient pu mettre obstacle à ses ravages. Deux généraux sur quatre ont succombé, dès les premiers jours, sept officiers de santé, trois officiers comptables, dix-sept infirmiers; le chef pharmacien et ses aides ont également peri victimes du choléra. J'étais seul au milieu des malades..... Pour les confesser, j'étais obligé de me tenir à genoux à côté d'eux. Ce n'est que là que j'ai bien compris que, pour sauver les âmes avec Jésus-Christ, il faut être prêt à subir avec lui la double agonie du corps et de l'âme. Ma plus grande épreuve c'était mon isolement; je suis resté six semaines sans pouvoir me confesser, et en voyant tout succomber autour de moi, je n'avais pas même l'espoir d'être assisté par un frère à mes derniers moments. Dieu évidemment me conservait pour que je pusse administrer les secours de la religion à tant d'âmes bien préparées; car si l'épreuve a été grande, grande aussi a été la consolation......

« Sous l'impression de terreur que causait le choléra, les sentiments de foi se ranimaient dans tous les cœurs; les officiers étaient les premiers à recourir à mon ministère, et ils venaient me trouver à toutes les heures du jour et de la nuit. Quelquefois j'entendais leur confession en me rendant d'un hôpital à l'autre; d'autres fois je les rencontrais m'attendant sur les escaliers intérieurs de l'hôpital. Je m'appuyais sur les mêmes escaliers; ils se mettaient à genoux à mes côtés et recevaient le pardon de leurs fautes. Quand ils m'apercevaient dans les rues, ils descendaient de cheval, me remerciaient affectueusement, et ajoutaient presque toujours : « Surtout, si je suis atteint, ne manquez pas « de vous rendre au premier appel. » Tous les soirs nous avions une cérémonie religieuse pour l'enterrement des officiers. Un jour que j'avais sous les yeux sept à huit bières, et autour de moi l'état-major de tous les régiments, je demandai la permission d'adresser quelques paroles. Debout sur une tombe, je parlai pendant une heure; jamais je n'avais contemplé de spectacle plus émouvant, je voyais de grosses larmes couler de tous les yeux et je n'entendais autour de moi que des sanglots.

« Les travaux avaient épuisé mes forces, et bien que je n'eusse ressenti aucune atteinte du choléra, j'étais réduit à un tel état de faiblesse, qu'il ne m'était plus possible de faire un pas sans le secours d'un bâton ou d'un bras. J'en étais là, me traînant auprès du lit de mes pauvres malades et pouvant à peine leur adresser quelques paroles, lorsque la divine Providence permit que, le 20 juillet, parût en rade de Gallipoli un des derniers aumôniers nommés. De suite, l'ordre lui fut donné par le général commandant la division de descendre à terre, et après avoir passé trois jours avec lui pour l'initier à ses nouvelles fonctions, je suis parti pour Constantinople, où je suis arrivé depuis cinq jours seulement. Mes forces reviennent peu à peu, et j'espère être bientôt en état de reprendre mes travaux. »

Ce dévouement du Père Gloriot était aussi celui du Père P... et celui du Père de D..., tous les Jésuites se montrèrent des héros.

Le Père P... était avec la division du général Canrobert à la bataille de l'Alma. Les Russes placés sur les hauteurs faisaient

pleuvoir leur formidable artillerie au milieu de nos troupes échelonnées sur le terrain en pente qui les séparait de l'ennemi. Au moment où le général donnait l'ordre aux zouaves de monter au pas de course pour s'emparer des hauteurs, le cheval du Père P. est tué sous lui. Le général lui témoigne le regret de ne pouvoir le lui remplacer ; mais, au même instant, le brave Jésuite avisant un fourgon (1), s'élance dessus, aux applaudissements enthousiastes des officiers et des soldats, est emporté au galop, et arrive avec ses zouaves dont il n'avait pas voulu se séparer. Il met pied à terre et se jette à genoux, puis il soigne les blessés, il console et absout les mourants sans tenir compte du feu de l'ennemi, il électrise les troupes par son courage et sa sublime abnégation. Pendant toute la durée de la guerre, campé au milieu des soldats dont il était chéri, il n'attendait jamais d'être appelé pour courir sur le lieu du combat. Au premier signal donné aux troupes, il sortait de sa tente, marchait au feu avec le corps qui allait donner, et commençait toujours par se mettre à deux genoux sur le champ de bataille. Il priait en attendant que l'action commençât et que les blessés tombassent autour de lui. Hors du combat, les poches de sa soutane étaient toujours pleines, l'une de dragées, l'autre de cigares : « Non pour lui, assurément, mandait un officier, devenu son ami le plus dévoué ; il n'y touche jamais ; mais pour les soldats qui, tous, se feraient tuer pour lui. » Dans leur admiration, officiers et soldats disaient souvent : « Ce Père P. est courageux en *diable!* C'est un vrai lion! Il est magnifique! »

De tels souvenirs se conservent ; notre armée d'Afrique vient d'être appelée en Italie, elle a demandé le Père P. Quant au Père Gloriot, après avoir fait un voyage en France pour y accompagner les restes du maréchal de Saint-Arnaud et avoir été décoré par Napoléon III, il retourna en Crimée reprendre ses fonctions d'aumônier du camp de Gallipoli. Mais bientôt ses forces ne répondant plus à son zèle et à son courage, il succomba, épuisé

(1) Dans notre première édition, nous avions répété d'après les publications du moment que le Père P. s'élança *sur un canon*. Nous apprenons que lui-même a désavoué le fait et affirmé qu'il monta sur un *fourgon*.

par l'excès du travail, heureux de mourir de la mort des braves, les armes à la main.

Cette mort est l'ambition de tous les Jésuites; ils veulent tous mourir au champ d'honneur, et s'ils peuvent obtenir de passer dans les rangs que la Compagnie envoie au martyre, leur vœu le plus cher est satisfait, car ils emportent d'assaut le Paradis. Cayenne est leur tombeau; leurs santés, affaiblies par le travail et la mortification, ne résiste pas au climat des tropiques, aux fièvres pernicieuses qui ravagent certains pénitenciers, à la fièvre jaune qui souvent décime la colonie. Un autre martyre attend les Pères dans la Guyane, c'est l'apostolat auprès des forçats. C'est pourtant là un des postes les plus enviés par les héros de la Compagnie de Jésus. Il est vrai qu'avant d'y mourir, ils ont la consolation d'y avoir gagné des âmes, d'avoir travaillé solidement à la gloire de Dieu, et de l'avoir fait dans l'exercice d'un ministère où tout est sacrifice pour la nature, et dont Dieu seul peut apprécier le mérite. Le Père Étienne Herviant était mort à Cayenne le 12 juin 1853; le Père Morez, supérieur de cette mission, succombait à la Montagne-d'Argent le 3 octobre de la même année.

Un nouvel établissement pénitentiaire venait d'être formé à Saint-Georges, sur les rives du fleuve Oyapock, pour les forçats les plus redoutables. Saint-Georges est d'autant plus malsain, qu'il renferme des marais dont les miasmes sont mortels aux Européens, et auxquels les nègres seuls résistent. Le Père Louis Bigot fut chargé de cette mission, et y arriva le 19 décembre 1853. Déjà, sur cent quatre-vingts transportés envoyés dans ce pénitencier, plusieurs étaient morts, deux s'étaient pendus de désespoir, un autre s'était noyé. Quelques-uns s'écriaient : « Ah! s'il y avait seulement un prêtre! »

« A peine débarqué, mandait le Père Bigot au Père Provincial, je m'empressai de me rendre à l'hôpital. En voyant un Père, tous ces pauvres malades jetèrent un cri de joie, le premier peut-être qui fût sorti de leur cœur depuis bien des années : « Quoi! mon Père, s'écriaient-ils de tous côtés, vous venez avec nous; mais

ce n'est qu'en passant, n'est-ce pas ? — Non, assurément, leur dis-je ; j'ai appris en Europe que vous mouriez sans sacrements et que vous soupiriez après la venue d'un Père. Aussitôt j'ai tout quitté, j'ai entrepris un voyage de treize cents lieues pour venir vous consoler, vous mettre tous dans le chemin du ciel, puis, s'il le faut, souffrir et mourir avec vous. » Ce peu de paroles, que je n'avais pu prononcer sans émotion, furent aussitôt répétées de case en case, et Dieu daigna s'en servir pour disposer favorablement les transportés à profiter des grâces que je venais leur offrir de sa part. La venue d'un Père fut un véritable événement pour la colonie. On ne parlait plus que de cela...

« Presque tous les transportés noirs et blancs qui ne sont pas à l'hôpital viennent assidûment à la messe et aux vêpres. Ils paraissent écouter les instructions avec un vrai désir de s'instruire. Il s'en faut encore de beaucoup qu'ils soient tous convertis, et je n'en suis pas étonné ; car d'après les dossiers de leurs procès, dont on m'a donné le résumé, la plupart ont à revenir de bien loin. Voleurs de toutes les catégories, faussaires, assassins , voilà mes chers paroissiens...

« La plupart ne savent pas même l'Oraison dominicale. On conçoit que ces infortunés n'en viennent pas tout d'un coup à demander la communion fréquente. Pour moi, j'admire l'action de la grâce en eux ; je vois, par la manière dont ils meurent, que Dieu a sur tous des desseins de miséricorde ; cela m'inspire pour eux je ne sais quel intérêt, qui me fait regarder comme un bonheur de mourir en les servant... »

Ce bonheur, le Père Bigot ne tarda pas à en jouir. Après avoir converti tous les condamnés que la mort avait frappés, après en avoir vu mourir plusieurs de la plus sainte mort, lui-même allait recevoir la double récompense du martyre et de l'apostolat, le 28 avril 1854. Il avait quarante-sept ans et n'était dans la Guyane que depuis quatre mois. La douleur des transportés fut si vive et si émouvante, que le commandant les dispensa du travail de la matinée, le lendemain, afin de leur laisser la triste consolation d'assister aux funérailles de *leur Père*. Tous voulaient porter son corps, pour lequel ils avaient fait un cercueil en bois d'acajou.

L'honneur de porter *le Père* fut accordé aux infirmiers. Toute la colonie assista à la messe, tous, officiers et transportés, accompagnèrent la dépouille vénérée, qui fut déposée dans le terrain consacré aux autorités.

Les lármes et les sanglots des condamnés nous semblent le plus beau, le plus touchant panégyrique du saint Jésuite, qui avait eu « le bonheur de mourir en les servant. »

Le Père Jean Alet, arrivé à Cayenne le 17 février, était emporté par la fièvre jaune, le 24 septembre de la même année, et il s'était si tendrement attaché aux transportés du pénitencier Sainte-Marie, dont il était chargé, qu'il demanda comme une faveur d'être inhumé dans leur cimetière afin de n'être pas séparé de ses chers condamnés, même après sa mort. Ce désir fut respecté, et il fut pour la colonie le discours le plus éloquent et le plus fructueux (1). Les morts si promptes de tous les missionnaires envoyés sur cette terre de désolation excitaient le zèle de tous les Jésuites français. C'est la province de France qui est chargée des missions de Cayenne. Lorsqu'un missionnaire est mort, la nouvelle en est donnée à toutes les maisons de la province, et alors quel empressement à solliciter le bonheur d'aller mourir à son tour au milieu du rebut de la société, de ces condamnés dont on s'éloigne instinctivement avec tant d'horreur !

Le supérieur de la maison de Saint-Joseph, à Quimper, le Père Postel, soupirait après cette mission ; la Providence lui témoigna d'une manière touchante que ce désir était bien réellement une inspiration du ciel. Un Jésuite allait de Quimper à Paris, à la fin de l'année 1857 ; le Père Postel le prie de demander pour lui au Père provincial le premier poste vacant à Cayenne. La santé du Père Postel était des plus faibles, il n'y songeait pas et demandait seulement à Dieu la crucifiante mission qui faisait tant de martyrs. Quelques mois après, il reçoit une lettre du Père provincial où il lit : « Etes-vous prêt à partir pour Cayenne ? »

Le Père Postel lui répond : « Mon révérend Père, quel jour faut-il partir ? »

(1) *Missions de Cayenne*, par le R. P. de Montézon.

Il arrive à Paris au jour désigné et se hâte de remercier celui de ses Frères qui a si bien plaidé sa cause, ainsi qu'il l'en avait prié. Celui-ci se souvient et lui dit tout simplement : « Je l'avais oublié ! » La volonté de Dieu ne pouvait être plus clairement et plus délicieusement manifestée.

Moins d'un an après son départ de France, le Père Postel partait pour le ciel.

Depuis le commencement de la mission de Cayenne en 1852, quinze Jésuites au moins y sont morts victimes de leur zèle et de leur charité apostoliques.

Au commencement de l'année 1859, le Père Provincial reçoit la nouvelle de la mort de deux missionnaires de cette colonie ; il écrit aux maisons de sa province, et aussitôt lui arrivent QUATRE-VINGTS demandes ! Deux héros sont tombés, quatre-vingts se présentent pour les remplacer ! et tous sont Français ! Deux seulement furent le petit nombre des élus, et partirent de Marseille le 15 mai, pour s'embarquer à Toulon le lendemain, sur l'*Amazone*, avec huit cents forçats.

III

Le 20 septembre 1858, on écrivait d'Alger au journal l'*Univers :*

« Le bateau qui partira d'Alger demain emportera le révérend Père B., de la Compagnie de Jésus. Il y a quelques jours seulement qu'un ordre du Père Provincial a appris à ce saint religieux qu'il était appelé aux fonctions de procureur des missions, et qu'il devait se rendre le plus promptement possible à Paris, qui sera désormais sa résidence.

« Comment dire la douleur de cette séparation ?

« Le Père B. quitte l'Algérie à l'âge de soixante ans, après y avoir passé dix-huit années de sa vie et avoir consacré à l'Œuvre des Orphelinats tout le zèle dont sa grande âme était capable.

« Née, dans notre colonie, de la charité de ce bon prêtre, cette Œuvre a pris rapidement un grand essor, et aujourd'hui elle possède les deux beaux établissements de Ben-Aknoun et de Bouffarick. . . . .

« Le maréchal Pélissier avait compris tout ce qu'il y a de sublime dans l'Œuvre des Orphelinats ; il l'aimait, il la protégeait hautement, et après sa victoire, comme gage de son pieux souvenir, il envoyait à la chapelle de Ben-Aknoun la croix qui décorait le clocher de la métropole russe. »

Le Père B. quittait en effet l'Algérie, le 21 septembre 1858; mais l'Œuvre qu'il avait créée n'était point abandonnée par la Compagnie. Il est vrai que, l'Orphelinat destiné aux enfants de Paris n'étant plus alimenté par le gouvernement, il était à craindre que cette belle et importante entreprise ne pût être continuée, ce qui faisait ajouter au correspondant de l'*Univers :*

« Un grand problème n'est-il pas résolu quand on a pu enlever de Paris cette malheureuse et quelquefois terrible population d'enfants sans parents, foyer vivant et grandissant toujours de haine contre la société, instrument de toutes les révolutions?

« N'a-t-on pas fait quelque chose quand, après avoir lavé ces éléments impurs dans les eaux salutaires de la régénération catholique, on a obtenu les résultats que chacun peut constater aujourd'hui à Bouffarick... ; quand on a ainsi créé une population composée de jeunes hommes aimant la vie des champs, ayant de bonnes notions théoriques et pratiques d'agriculture, portant leurs bras chez tous ceux qui veulent accepter leurs efforts, et y portant de plus leur moralité, leur esprit religieux et le respect qu'on a su leur inspirer pour l'autorité; quand on a, par ce moyen, trouvé des éléments certains et indispensables de colonisation que l'on chercherait vainement ailleurs? Voilà l'Œuvre!

« Hélas! qui sait ce qu'elle deviendra! Les enfants qui sont à Bouffarick aujourd'hui sont encore ceux que le saint prêtre dont nous parlons avait amenés avec lui. Malgré ses pressantes sollicitations, il n'a pu en obtenir d'autres, et l'Œuvre se meurt. »

Le Père Chable a fondé à Paris, nous l'avons vu, l'Œuvre ad-

mirable de Saint-Joseph-des-Allemands, Œuvre qui vient au secours d'une multitude de ces pauvres étrangers, ainsi que des Alsaciens et Lorrains qui ne savent qu'imparfaitement la langue française. Ils sont au nombre de plus de cent mille dans la capitale, et il fallait toute la confiance du Père Chable pour oser entreprendre le soulagement de cette immense misère. En quelques années, cette belle Œuvre s'est merveilleusement accrue. Les sœurs de Saint-Charles, de Nancy, donnent l'instruction gratuite à quatre cents petites filles; elles font des classes du soir à quatre-vingt jeunes ouvrières; elles en réunissent le dimanche de deux à trois cents. Les malades sont visités et secourus; les jeunes personnes sans travail ou sans place sont patronnées, sont placées dans d'honnêtes ateliers ou au service de familles chrétiennes. Au moyen de souscriptions, en tête desquelles figurent l'impératrice, le cardinal-archevêque de Paris et plusieurs princes d'Allemagne, le Père Chable a vaincu tous les obstacles, il a fait construire des écoles proportionnées à ce grand nombre d'enfants devenus les siens; mais, épuisé par tant de fatigues et de sollicitudes, ce Père des pau res, dont le zèle était infatigable, dont la charité ignorait le repos, est allé, le 11 avril 1859, recevoir la récompense promise à celui qui *a bien travaillé* et qui *a achevé sa course.*

A la nouvelle de cette mort, chaque famille allemande crut avoir tout perdu, car elle pleurait son père et le père des orphelins. La douleur de ces pauvres ouvriers ne s'exprimait que par des sanglots déchirants. Le 13 avril était un mercredi, jour de travail, jour d'atelier; mais ce jour était celui des funérailles du bon Père Chable, et le travail fut abandonné, l'atelier fut déserté; hommes, femmes, enfants, voulaient assister aux obsèques du bon Père et accompagner sa dépouille jusqu'au modeste tombeau qui allait la leur ravir pour toujours.

Ils s'y rendirent en foule. Ces milliers de pauvres suivant cet humble convoi du saint Jésuite, pleurant tout haut celui qui leur avait fait tant de bien, qu'ils trouvaient si doux d'appeler leur bon Père, et qu'ils ne devaient plus revoir qu'au ciel; ce spectacle était déchirant, mais il était magnifique! Toutes les pompes de la terre n'en sauraient approcher, les plus éloquents discours sont

moins éloquents que les larmes de ces milliers d'indigents et d'ouvriers.

Le Père appelé à recueillir l'héritage du Père Chable, à prendre la direction de l'Œuvre de Saint-Joseph-des-Allemands, la dirige avec le même zèle et le même dévouement.

Il est une autre Œuvre dont la réalisation ne pouvait paraître possible qu'à la Compagnie de Jésus, habituée à ne jamais reculer devant les obstacles, lorsqu'il s'agit du salut des âmes. On sait ce que sont ces troupes nomades d'acrobates, de funambules, d'écuyers qui courent les fêtes des villages ou les villes de province pour amuser le public. La plupart ne savent pas s'il y a un Dieu, peu sont baptisés, beaucoup ignorent d'où il sortent et ne savent rien des parents qui leur ont donné la vie. Les Jésuites ont entrepris l'instruction et l'amélioration de ces bohémiens ! Et ils réussissent ! Dès qu'une troupe arrive dans une ville où les Jésuites ont une maison, ils en sont avertis, et leur zèle se met à l'œuvre ; ils entrent en relation avec ces pauvres ignorants, ils gagnent leur confiance, ils les instruisent, ils les retiennent le plus longtemps possible, et lorsqu'ils sont suffisamment instruits et préparés, ils les admettent à la réception des sacrements.

Cette Œuvre créée depuis quelques années porte ses fruits. Le 9 septembre 1858, l'évêque de Laval distribuait la sainte Communion, dans l'église des Jésuites, à plus de vingt écuyers appartenant à la même troupe ; quatre jeunes personnes, dans la tenue la plus modeste et la plus recueillie, communiaient pour la première ou la seconde fois. Maintenant il n'est pas rare de voir les acrobates assister à la sainte messe, dans l'église d'un village, le jour de la fête patronale, et ce fait, se présentant à Vincennes en 1858, valut à une jeune personne l'humiliation la plus douloureuse. Le suisse apercevant son costume qu'elle n'avait pas suffisamment dissimulé, et ne pouvant supposer qu'une personne de ce genre fût amenée à la grand'messe par esprit de foi, la chassa honteusement de l'église. Elle eut le courage de le supporter sans se plaindre, et de se retirer sans rien perdre du calme et de la modestie de son maintien. Ce trait dit assez la solidité des instructions données par les Jésuites, au milieu

d'obstacles invincibles en apparence, et il prouve en même temps combien Dieu se plaît à répandre ses bénédictions sur leurs travaux.

L'oubli religieux dans lequel vivent en général les apprentis et les jeunes ouvriers ne pouvait échapper au zèle des Jésuites. En 1858. une Œuvre a été organisée en faveur de ces jeunes gens, pour les paroisses Saint-Étienne-du-Mont, Saint-Jacques-du-Haut-Pas et Saint-Nicolas-du-Chardonnet, afin de les maintenir dans la pratique des devoirs religieux qu'ils abandonnent d'ordinaire aussitôt après leur première communion. Tous les dimanches ils se réunissent dans la chapelle des Jésuites de la rue des Postes, ils assistent à la sainte messe, entendent une instruction et vont passer le reste de la journée dans la maison des Frères, rue Neuve-Saint-Étienne-du-Mont. Là ils trouvent des jeux et une bibliothèque qui l s intéressent et charment leur loisir, en leur évitant le danger des mauvaises compagnies et le travail aux jours consacrés à Dieu (1).

IV

L'existence des Jésuites en Belgique troublait les esprits forts. Les colléges surtout, dont les nombreux élèves étaient autant de

(1) On nous a fait l'observation que nous donnions trop de place à la province de France dans notre esquisse des *Dernières Années*.

A cela nous répondrons que, limité par le nombre des pages, afin de rendre ce livre accessible à tous par la modicité de son prix, nous ne pouvions nous étendre également sur les Œuvres de toutes les provinces. Ecrivant pour des Français, nous avons cru devoir appeler préférablement leur attention sur les travaux de la Compagnie de Jésus au milieu d'eux. Nous oublions vite le bien qui se fait loin de nous; nous ne pouvons perdre aussi aisément le souvenir de celui qui se fait sous nos yeux, mais que l'irréflexion nous avait empêchés de voir ou d'apprécier.

proies enlevées pour l'avenir aux sociétés secrètes, devenaient le point de mire de tous les impies. Une manifestation en faveur de la liberté et de la fraternité devenait nécessaire, elle fut résolue. Le libéralisme ameuta la lie du peuple de Bruxelles et se rua, au mois de mai 1857, sur le collége Saint-Michel, en brisa les vitres à coups de pierres, insulta les saints religieux et se livra à d'ignobles excès envers les Frères des écoles chrétiennes, qu'il accusait du crime de Jésuitisme. Cette manifestation prit le nom de victoire.

Les vaincus n'avaient pas battu en retraite, ils n'avaient point reculé devant l'ennemi, ils avaient conservé leur position, ils étaient toujours un obstacle. Une nouvelle attaque fut concertée et fixée au 15 octobre 1858. Les Jésuites occupent deux maisons à Bruxelles, dans la rue des Ursulines; ces deux maisons sont en face l'une de l'autre et séparées par la rue; l'une est affectée au collége Saint-Michel, l'autre est l'habitation des Pères; l'hospice des vieillards est attenant à cette dernière.

Dans la nuit du 18 au 19 octobre, à minuit et demi précis, une détonation formidable ébranle le quartier, fait voler en éclats les vitres des deux maisons de Jésuites, jette l'épouvante dans l'hospice des vieillards et répand la terreur dans la ville. Chacun croit avoir été réveillé par un coup de canon. « Ça n'a pas réussi ! » dit une voix d'homme dans la rue des Ursulines, quelques moments après l'explosion.

Les fenêtres s'ouvraient, on cherchait à se rendre compte d'une telle secousse à une telle heure. Trois hommes étaient dans la rue, plus de vingt autres accourent se joindre à eux, tous sont bien vêtus, tous paraissent se connaître et s'entendre. Ils examinent la maison des Pères, ils examinent le collége ; quant au voisinage, ils ne s'en occupent pas. L'un d'eux veut ramasser un objet sur le pavé : « Prenez garde ! s'écrie un autre, cela peut encore éclater ! » Cet objet si terrible était devant la maison des Pères. Une mèche encore allumée se trouvait au milieu de plusieurs débris ; ils se la passent de l'un à l'autre, cherchant à se rendre compte de l'insuccès de l'entreprise.

La police arrive sur le lieu de la détonation, la foule s'y portait, les intéressés fuyaient, n'osant emporter les débris de leur



B. JEAN DE BRITTO.

coupable tentative, et l'on découvrit une bombe fulminante, dont l'effet aurait dû être la destruction de la maison et l'incendie du quartier. La machine avait été lancée au premier étage et avait laissé son empreinte sur le mur qu'elle avait noirci, sans faire d'autre ravage que le bris des vitres, causé par l'explosion.

Comment se fait-il que cette explosion ait eu lieu sans autre effet? C'est le secret de la Providence qui veillait sur les siens. Les auteurs de ce sacrilége attentat ne purent se l'expliquer. La police se saisit des fragments de la bombe, elle parut faire d'actives recherches pour découvrir les coupables, mais ce fut en vain; les clubistes ont le talent de se soustraire à la justice des gouvernements qui veulent bien les tolérer.

En 1859, ils obtenaient un triomphe sur les Jésuites de Gand. La police de cette ville déclarait en contravention le supérieur du collége Sainte-Barbe..... Pourquoi? Parce qu'il possède un billard dans l'intérieur du collége, pour la récréation des élèves, et qu'il ne s'était pas muni d'une *patente !* Un collége des Jésuites doit être assimilé à un café!..... Mais il fallait se dédommager du démenti que l'on venait de recevoir. Le 3 février, l'*Indépendance belge* avait publié ces lignes :

« Le docteur Ducros, ancien médecin de l'Hôtel-Dieu de Marseille, vient de mourir, laissant une succession assez importante. Il avait, à Paris, une belle-sœur veuve, mère de deux jeunes enfants. Par un premier testament, il avait laissé à ses neveux une grande partie de sa fortune, mais un second testament olographe, de date plus récente, *partage l'héritage de M. Ducros entre l'Hôtel-Dieu de Marseille et la Compagnie de Jésus, représentée par le révérend Père Bernard, qui est arrivé de Rome pour faire valoir ses droits.*

« Le docteur Ducros, dans les derniers temps de sa vie. était devenu extrêmement dévot. Il ne quittait plus les églises, et, pendant quarante jours, il *servit la messe, pieds nus, à un Père Jésuite.* On assure que la famille met opposition à l'exécution du testament et qu'elle en appellera aux tribunaux. »

Ce conte étant assez ridiculement arrangé pour être cru et

exploité, la commission administrative de Marseille s'empressa de réclamer, et l'*Indépendance belge* fut obligée de le désavouer et de dire que la Compagnie de Jésus n'était même pas nommée dans le testament du docteur Ducros.

Toujours la calomnie, toujours la haine, toujours la persécution. L'enfer ne pose jamais les armes que pour préparer de nouvelles attaques.

En Allemagne, la Compagnie est tranquille, au moins à la surface, et se voit toujours aimée et respectée. La faculté de théologie, à l'Université d'Inspruck, lui a été rendue; elle occupait naguère encore, à celle de Vienne, la chaire de philosophie, et le correspondant de la *Gazette de Liége* lui écrivait à la fin de mars 1859 :

« L'église de l'Université et les sermons de carême des révérends Pères Schmude et Klenkowstroem, de la Compagnie de Jésus, paraissent devoir être encore plus brillants, — passez-moi l'expression, — sous tous les rapports, que les années précédentes. Chaque jour, dès une heure après-midi, — les sermons ont lieu de trois à quatre heures, — vous voyez arriver, pêle-mêle, piétons et équipages armoriés, qui siégent devant la porte de l'église. Heureux tout ouvrier ou gentilhomme qui parvient dans l'intérieur sans être trop durement froissé. Il va sans dire que la moitié de l'auditoire est alors encore forcée de passer ces trois heures debout, les bancs ne suffisant pas, à beaucoup près, pour cette foule. Parmi les augustes auditeurs de l'Université, nous remarquons chaque jour Leurs Altesses Impériales et Royales l'archiduchesse Sophie et l'archiduc François-Charles, parents de Leurs Majestés. L'Empereur, l'Impératrice et toute leur cour assistent également aux éloquents sermons des révérends Pères, aussi souvent que les graves occupations actuelles leur en laissent le temps. »

Le 1er mai de la même année, l'Allemagne perdait le Père Joseph-Ferdinand Damberger, célèbre prédicateur, qui avait longtemps attiré la foule à l'église des Théatins de Munich, et rési-

dait depuis à Scheftlarn, en Bavière. Le monde savant lui doit les *Tableaux généalogiques*, le *Livre des Princes*, l'*Histoire synchronistique du monde*. Ce dernier ouvrage est, en Allemagne, d'une grande célébrité, les hommes compétents le considèrent comme l'un des plus remarquables de l'époque et font des vœux ardents pour qu'il trouve un continuateur digne du Père Damberger ; car ce travail est resté inachevé ; mais l'auteur si regretté a laissé d'immenses matériaux à ses successeurs. Le Père Damberger avait soixante-quatre ans et appartenait à la Compagnie de Jésus depuis 1837.

La ville d'Aix-la-Chapelle voulait ériger une église monumentale en souvenir de la promulgation du dogme de l'Immaculée-Conception de la très-sainte Vierge, et confier le service de ce sanctuaire aux religieux de la Compagnie de Jésus. Ce plan approuvé, un des riches habitants de la cité offre de faire construire à ses frais la demeure des Pères, qui sera la seconde maison de la Compagnie à Aix-la-Chapelle, et cette offre généreuse est acceptée. Le 22 mai 1859, le cardinal Geissel, archevêque de Cologne, entouré de plusieurs prélats, auxquels s'étaient joint le Père Abbé de la Trappe-du-Mont-des-Oliviers, posait la première pierre du majestueux édifice élevé à l'honneur de Marie-Immaculée.

En Italie, les Jésuites continuaient à faire le bien, et pressentaient la tempête qui allait les renverser. Le flot révolutionnaire bouillonnait et montait toujours, mais les Pères conservaient le calme et la sérénité des saints. Un jour ceux de Velletri, dans les États-Pontificaux, apprennent qu'ils sont des voleurs tout simplement.

La cathédrale de Velletri renferme une statue miraculeuse de la très-sainte Vierge, couverte des plus riches ornements, des bijoux les plus magnifiques, offerts par la reconnaissance ou la dévotion des Vellétriens. Dans les premiers mois de l'année 1858, cette statue disparaît subitement, et le bruit se répand aussitôt que les Jésuites l'ont enlevée ; en quelques instants ce bruit a pris la consistance d'un fait, il était assez ridicule pour cela. Malheureusement pour ses auteurs, le fameux bandit Vendetta, que ses meurtres ont rendu la terreur de la contrée, écrit que

lui seul s'est emparé de la Madone ; il déclare qu'il la gardera comme otage jusqu'à ce que l'impunité lui soit officiellement garantie pour le passé, ainsi qu'à ses complices. L'autorité se voit forcée de parlementer avec le malfaiteur, mais ne cède point et exige avant tout le retour de la Madone à la cathédrale; alors Vendetta reporte l'image vénérée où il l'avait prise.

Les Jésuites n'avaient pas attendu cette restitution pour demander à se retirer de Velletri, ajoutant que le bruit injurieux répandu contre eux dès la disparition de la Madone leur prouvait qu'ils avaient perdu la confiance des Vellétriens. Le gouvernement pontifical s'opposa énergiquement à leur éloignement et répondit qu'ils faisaient un trop grand bien dans cette ville pour qu'il leur fût permis de la quitter. Mais déjà le peuple, tout étourdi lui-même de sa crédulité, se serait opposé au départ de ses apôtres vénérés.

A Rome, quelques personnages aussi zélés que pieux ont fondé un séminaire destiné à recevoir les jeunes gens de l'Amérique espagnole qui sont appelés au sacerdoce. Le Souverain-Pontife a voulu que ce séminaire fût dirigé par la Compagnie de Jésus, et le Père Général a décidé que les Jésuites espagnols en seraient chargés. Ils en ont pris possession en 1858.

Les Bénédictins possédaient autrefois, dans le voisinage de Rome, le sanctuaire de la Montorella, dédié à la Sainte-Vierge; ils l'abandonnèrent dans le XVII[e] siècle, par suite d'un incendie. Le Père Athanase Kircher, de la Compagnie de Jésus, aussi célèbre alors par ses vertus que par sa science, avait fait réparer l'église, bâtir une maison à côté et assuré des fonds dont le revenu devait être employé annuellement à faire donner une mission dans ce sanctuaire par les Jésuites. Ce lieu devint un pèlerinage très-fréquenté, et, après la mort du Père Kircher, son cœur fut déposé au pied du maître-autel, où l'on voit encore l'inscription qui l'atteste. Depuis, les Jésuites ont donné tous les ans, à la Saint-Michel, la mission à la Montorella ; mais le sanctuaire était abandonné le reste de l'année. Pie IX a fait cesser cet abandon au mois d'avril 1858 ; il a confié l'église à la Congrégation des prêtres polonais, mais en réservant les droits de la Compagnie de Jésus, qui continuera de donner la mission fondée par le Père Kircher.

V

En 1857, le nouveau siége de Saint-Paul, dans les États-Unis, devenait vacant par la mort de son premier titulaire, et le Pape y nommait, en 1859, le célèbre Père de Smet. Le saint missionnaire ne put se résigner à accepter cet honneur et fit valoir ses motifs de refus. Le Père Général les appuya en suppliant le Pape de détourner ce fardeau de la Compagnie. Pie IX, sachant d'ailleurs l'immense influence du Pére de Smet sur les sauvages de l'Orégon, et tout le bien qu'il fait parmi eux, consentit à porter son choix sur un autre. Cette influence est si grande, que les généraux anglais se voient forcés d'y avoir recours pour vaincre les révoltes soulevées par leur inhumanité envers les Peaux-Rouges.

L'armée anglaise rejette au loin ces bons indigènes, afin de s'emparer des pays fertiles qu'ils occupent ; elle fait avec eux des traités que son gouvernement refuse de ratifier ; elle repousse les tribus sauvages jusque dans les déserts, où elles meurent de faim, et il vient un moment où ces peuples, exaspérés par ces iniquités, prennent les armes, se réunissent, se portent en masse sur les envahisseurs et les écrasent. Alors les généraux font un appel aux Jésuites, les Pères deviennent médiateurs entre les parties belligérantes, les sauvages n'hésitent jamais à accepter tout ce qu'ils jugent bon de décider pour eux, et jamais ils ne sont les premiers à rompre les traités. Ces révoltes se sont renouvelées plusieurs fois depuis 1855.

Au mois de mai 1858, le colonel Steptoe, en marche contre les Peaux-Rouges, voit tout à coup venir à lui le Père Joset ; les sauvages ont préparé une embuscade qui doit envelopper sa troupe de telle sorte que pas un soldat ne pourra leur échapper. Pour prévenir le colonel et empêcher ce carnage, le Jésuite a entrepris un voyage long et périlleux, et plus d'un danger l'attend au retour. Le colonel rétrograde, mais bientôt, atteint par

d'autres sauvages, son régiment, forcé par le nombre, leur abandonne armes et bagages et s'enfuit en désordre. Les Anglais durent évacuer l'Orégon et préparer une nouvelle campagne.

Le 1er septembre, le colonel Wrigt attaquait de nouveau les sauvages et les dispersait après trois combats acharnés, mais les Indiens refusaient de se soumettre à leurs cruels vainqueurs. Un officier de l'armée de l'Orégon écrivait au *Freeman's Journal* de New-York :

« D'après la manière dont ils sont traités par les blancs, et même par les officiers du gouvernement, il n'est pas étonnant que les Indiens résistent jusqu'à la mort. A l'agence de Sillett, près de notre poste, les sauvages meurent en grand nombre, par suite de maladies engendrées par la famine et la mauvaise qualité de leur nourriture. L'autre jour, ils ont envoyé ici une députation pour se plaindre de l'aridité du terrain qu'on leur avait assigné, disant qu'ils préféraient mourir en combattant plutôt que de mourir de faim. Parmi les habitants blancs de ce territoire, celui qui tue le plus d'Indiens est le plus considéré, et on le nomme membre de la Législative. Ils sont plus sauvages que les Indiens et également dégradés. Toutes les difficultés survenues en ce pays, à l'exception cependant de la dernière, proviennent de la faute des blancs. Les actes les plus brutaux sont commis, et leurs auteurs ne sont jamais punis. »

Les missionnaires, voyant la résolution des sauvages, se firent médiateurs entre les vainqueurs et les vaincus, amenèrent la soumission de ceux-ci, des conditions acceptables de la part des premiers, et des traités de paix furent conclus dans les conditions proposées par les Jésuites. Le *Freeman's Journal*, en donnant cette nouvelle, ajoutait :

« Les rapports officiels et les lettres particulières sur la fin des hostilités en Orégon attribuent ce résultat à l'intervention du R. Père Josel, comme cause principale. Cet aveu n'est que juste, et il vient à l'appui de nos assertions. Nous n'avons cessé de dire que les forces militaires dont le général Clarke disposait sur

les côtes du Pacifique étaient suffisantes pour réduire les Indiens révoltés, pourvu que le gouvernement voulût bien fortifier l'influence des missionnaires catholiques, et, par leur entremise, assurer les tribus les plus florissantes que justice leur serait rendue. Ces tribus n'étaient pas mal disposées à notre égard, mais elles avaient été entraînées à une rébellion momentanée par ressentiment des injustices des blancs. »

« Il est digne de remarque, dit encore ce journal, que les Indiens les premiers à se révolter, tels que les Spokanes, sont les tribus placées longtemps sous l'influence des missionnaires méthodistes, et qui avaient appris de ces ministres à haïr les catholiques. C'est là une triste vérité, mais c'est la vérité, et nul ne pourra nier ce que nous avançons. Les Spokanes, qui ont attaqué le colonel Steptoe, étaient les sujets des expériences des missionnaires méthodistes; ils sont ennemis mortels des missionnaires catholiques, et ils tueraient nos prêtres s'il les avaient en leur possession. Quelques-uns des Nez-Percés sont catholiques, et d'autres bien disposés à le devenir; mais la majorité nous est hostile. Ceux qui sont catholiques sont en bons termes avec les Têtes-Plates et les Pends-d'Oreilles, qui sont presque tous catholiques et qui demeurent en paix avec les États-Unis. Les Cœurs-d'Alènes, les Indiens-Chaudières et d'autres tribus de cette région sont aussi catholiques ou sous l'influence des Jésuites, et les États-Unis n'ont pas de meilleurs amis que ces sauvages.

« La mission du célèbre Père de Smet consiste à raffermir les Indiens dans leurs bonnes dispositions et à user de son influence sur les autres nations pour les amener à la paix. Cet homme vraiment apostolique a passé plus d'un quart de siècle parmi ces sauvages, endurant avec eux leur pauvreté, leurs famines, leurs défaites à la guerre, leur vie errante et misérable. Il y a plus de trente-sept ans que le Père de Smet, jeune missionnaire, abandonna la demeure élégante de ses pères à l'appel intérieur de Dieu, qui le destinait à être le patriarche et le messager du ciel au milieu des pauvres Indiens des États-Unis. Lundi dernier, l'œil encore vif, la démarche encore assurée, ce grand homme, cet homme de bien, a pris passage sur le vapeur de l'isthme

avec le général Harney, dans l'humble position de chapelain de l'armée. »

Le général Harney, qui était loin de s'attendre à une si prompte pacification, allait, avec un renfort considérable, au secours du colonel Wright, et il avait prié le Père de Smet de l'accompagner pour lui servir de médiateur auprès des Indiens; mais, trouvant sans doute humiliant de reconnaître à un humble missionnaire plus de puissance que n'en eut jamais la plus terrible artillerie, il lui avait donné le titre d'aumônier de l'armée, et le saint religieux l'avait accepté. Un général n'avait pas le courage de ses actes, un pauvre religieux moins craintif avait le courage des siens.

Le Père Congiati, missionnaire de l'Orégon, écrivait de Portland, le 29 novembre 1858 :

« Comme vous le voyez, je ne suis pas encore mort, ainsi que beaucoup de personnes le croyaient en Orégon. J'ai atteint Portland il y a trois jours, après une absence de quatre mois environ. J'étais en route pour San-Francisco, mais j'ai été obligé de changer d'avis et d'hiverner en Orégon. Au printemps, je partirai de nouveau pour les Montagnes-Rocheuses. Le voyage que j'achève, quoique plein de dangers, a été plus heureux que je ne m'y attendais. J'ai été aussi loin vers l'est que la rivière Missouri, et j'ai parcouru environ 4,000 milles. Quand je considère la pauvre condition de ma santé, l'âpreté du pays sauvage que j'ai traversé et les privations auxquelles j'ai été soumis, je suis étonné de moi-même, et ma chevauchée de 4,000 milles à travers les montagnes, les forêts, les plaines, les rivières et les déserts, me paraît comme un rêve plutôt que comme une réalité. Il est évident que le bon Dieu m'a assisté d'une manière toute particulière, grâce aux prières de mes amis. Grâce à Dieu, j'ai réussi dans l'objet de mon voyage, et, outre plusieurs autres bonnes choses faites, j'ai fondé une nouvelle mission parmi les Indiens Pieds-Noirs. A Walla-Walla, j'ai eu le plaisir de rencontrer le révérend Père de Smet. Nous avons passé trois jours ensemble, après lesquels il est parti pour la mission des Cœurs-d'Alênes. La der-

nière guerre indienne a fait beaucoup de bien à la cause catholique dans ce pays, et la conduite des missionnaires catholiques pendant la guerre a dissipé les préjugés dans l'esprit d'un grand nombre, tant blancs que sauvages. Si j'en avais le temps, combien d'histoires édifiantes et de choses consolantes je vous dirais sur ce sujet! Je sais que votre cœur vraiment chrétien s'en réjouirait. »

Le Père Joset dirige depuis 1844 la mission du Sacré-Cœur, située au milieu des montagnes arides habitées par les Cœurs-d'Alènes.

Un de ces bons sauvages écrivait naguère au Père Général de la Compagnie de Jésus :

« Mission du Sacré-Cœur, 1er novembre 1858.

« *Au grand chef de toutes les robes noires,*

« GRAND CHEF ROBE NOIRE,

« Je ne te connais pas; mais je sais que tu es le grand chef de toutes les robes noires. Je suis un sauvage de la nation skoyelpy. Les blancs nous appellent Chaudières. Mon nom de baptême est Michel, ma femme s'appelle Marie. Les robes noires ont quitté mes gens, parce qu'ils ont abandonné la prière pour le jeu et la boisson. La faute n'est pas la nôtre, robe noire, mais des blancs qui sont venus dans notre pays pour y chercher l'or. Avant l'arrivée des blancs, nous étions bons et heureux, et aimions le Grand-Esprit que tes enfants, les robes noires, nous ont appris à connaître, ce bon temps est passé. Moi et ma femme avons quitté notre malheureuse patrie pour suivre les robes noires. Nous connaissons bien la doctrine chrétienne. La robe noire Joset m'a appris à lire et à écrire ; il m'a appris aussi le français. J'ai appris aussi le chant, je me suis décidé, et ma femme avec moi, à nous consacrer au bien spirituel et temporel de nos compatriotes sous la conduite des robes noires. Je t'écris cette lettre, grand chef robe noire, pour te prier à envoyer en mon pays un plus grand nombre de robes noires. Tous les sauvages les aiment et veulent les avoir pour leur enseigner la vraie prière et connaître le

Grand-Esprit. Je te prie donc par notre Sauveur, que tu aimes beaucoup, et par notre Mère sainte Marie, qui est très-chère à ton cœur, à avoir pitié des pauvres sauvages. Nous sommes pauvres et ignorants, mais notre âme est aussi précieuse que l'âme des blancs. Jésus-Christ est mort pour nous aussi. Ton cœur est grand et bon, grand chef robe noire, et je ne doute pas que ma prière, qui est la prière de tous les sauvages, ne soit écoutée. La robe noire Congiato, grand chef de toutes les robes noires de mon pays, t'enverra cette lettre. Il part pour le pays des Espagnols. Il sera de retour après cinq lunes. J'espère, grand chef robe noire, que tu lui donneras pour compagnons beaucoup d'autres robes noires. Les cœurs des sauvages seront alors contents. Je prie le Grand-Esprit que ton cœur soit touché.

« Je te dis adieu, ô grand chef de toutes les robes noires.

« Ton enfant en Jésus-Christ,

« MICHEL, *sauvage skoyelpy.* »

Quelle patience, quelle persévérance, quelle abnégation ne faut-il pas au missionnaire pour obtenir de tels résultats de ces sauvages! Ajoutons que la sainte vie des missionnaires fait descendre toutes les bénédictions du ciel sur leurs travaux. Dieu se plaît même quelquefois à les accompagner de prodiges éclatants. On sait qu'un très-grand nombre d'Allemands émigrent annuellement et vont dans les États-Unis chercher à faire valoir leurs talents ou leur industrie. Un Jésuite de leur nation s'est dévoué à leur salut avec tant de zèle et de douce charité, qu'il a été surnommé, dans tous les États de l'Union, l'apôtre des Allemands, c'est le Père Weninger, dont la réputation de sainteté s'étend dans toute l'Amérique du Nord.

En 1853, le Père Weninger donnait une mission à Gutemberg, dans l'État d'Iwa; il la termina par la plantation d'une croix, et, au moment où elle allait être posée, une dame protestante qui avait eu la curiosité d'assister à cette cérémonie, s'écrie : « Regardez! regardez! » Chacun porte son regard vers le point indiqué, et toutes les voix à la fois font entendre la même excla-

mation d'étonnement et d'admiration. Le ciel était d'une pureté parfaite, et sur le fond de son bleu si pur et si beau se dessinait une grande croix blanche d'une régularité de lignes qui ne laissait rien à désirer. Les spectateurs, émerveillés, contemplèrent ce prodige aussi longtemps qu'il fut visible; il disparut dès que la croix de la mission fut plantée.

En 1856, pendant que le même missionnaire était en prière sur le bateau à vapeur qui le portait sur le Minnesota, où il allait prêcher une mission, le même prodige se renouvela à Gutemberg qu'il venait de quitter pour s'embarquer. En 1858, le *Freeman's Journal*, de New-York, recevait cette lettre :

AU RÉDACTEUR EN CHEF DU *Freeman's Journal.*

« Grands-Rapides, 12 septembre 1858.

« Le P. F. Weninger, de la Compagnie de Jésus, ayant terminé ses missions aux églises de Saint-Joseph et de l'Assomption, à Détroit, a bien voulu donner ces saints exercices aux Grands-Rapides. Trois paroisses allemandes se sont unies pour participer aux bienfaits de notre mission.

« Tel était leur zèle, que le peuple accourait ici de parties éloignées du pays. La presse locale s'en est même préoccupée, lorsqu'elle voyait les Allemands venant aux Grands-Rapides des villages éloignés de soixante milles. Mgr l'évêque de Détroit a honoré de sa présence la plantation de la croix. Le 6 septembre, après avoir terminé notre mission, le P. Weninger partit pour Alpine, afin d'y planter aussi la croix et d'y écouter les confessions de ceux qui n'avaient pu se rendre à notre paroisse. A cette solennité, un événement extraordinaire est arrivé. A peine la croix eut-elle été bénie, et au moment où on allait l'élever, une croix blanche, large et bien dessinée, apparut tout à coup dans le ciel bleu, entourée d'une couronne de légers nuages. Et cette croix a disparu aussitôt que la croix du missionnaire fut plantée dans le sol. La foule entière des assistants a contemplé avec un prodigieux étonnement cette apparition extraordinaire, et vous auriez pu entendre les personnes les moins crédules s'écrier : « Ceci est surnaturel. »

« Je sais très-bien que beaucoup de critiques expliqueront cet événement comme un phénomène accidentel de la nature ; mais je leur dirai que l'apparence était une croix blanche, régulière, à arêtes bien coupées, et se montrant au milieu d'un ciel bleu. Si le phénomène est purement naturel, pourquoi ne se montre-t-il jamais que dans de semblables solennités ? Et pourquoi a-t-il lieu au moment de la plantation d'une croix de mission, en présence de centaines de témoins ? Pourquoi encore le même fait se reproduit-il pour la troisième fois depuis cinq ans, dans le cours de l'apostolat du P. Weninger au milieu de nous ?

« L'apparition a eu lieu à deux heures de l'après-midi, la veille de la Nativité de la Bienheureuse Vierge Marie.

« M. Marko,
« *Curé de la paroisse allemande des Grands-Rapides.* »

Le Père Weninger a rendu, et rend encore, chaque jour, les plus grands services à l'Église. C'est lui qui a fait cesser le schisme qui, depuis un grand nombre d'années, avait fait de la paroisse de Saint-Louis de Buffalo un objet de scandale. Tous les Ordres religieux demandaient à faire des retraites sous la direction de ce savant Jésuite, et un Bénédictin écrivait au *Freeman's Journal :*

« Abbaye de Saint-Vincent, en Pensylvanie,
« 18 septembre 1858.

« Hier a eu lieu l'élection d'un abbé pour notre monastère de Bénédictins, et je suis heureux de vous informer que notre très-digne et très-vénérable abbé, le très-révérend Père Boniface Wimmer, a été réélu à la presque unanimité. Il est maintenant notre abbé *ad dies vitæ.* Le nombre des prêtres votants et des clercs dans les Ordres sacrés a été de quarante-trois. Tous avaient fait avant l'élection une retraite spirituelle sous la direction du révérend Père Weninger, le célèbre missionnaire et apôtre des Allemands de ce pays. Je ne peux omettre d'exprimer publiquement notre vive gratitude pour ses bontés. »

Le 12 octobre 1858, un journal catholique des Grands-Rapides, *The Inquirer,* annonçait ainsi un grand triomphe de la grâce suite du prodige d'Alpine :

« Dimanche dernier, a onze heures, M. Jacob Schneider, d'Alpine, a été reçu membre de l'Église catholique à West-Side. Il était l'une des trois cents personnes dont a parlé l'abbé Marko comme ayant été témoin de l'apparition d'une croix dans le ciel au moment de l'érection de la croix de mission d'Alpine. Ce miracle a été la cause de son changement de foi, M. Schneider ayant été jusqu'alors membre de l'Église luthérienne allemande. »

De tels faits parlent assez éloquemment.

Le dimanche 12 décembre de la même année, l'archevêque de New-York montait en chaire, dans sa cathédrale, et prêchait en faveur du séminaire américain récemment fondé à Rome. La quête répondait généreusement à l'appel du prélat, et pourtant chacun réservait une large part pour celle de l'après-midi ; car c'était l'orateur aimé, le Jésuite vénéré et chéri, le célèbre Père Larkin, qui devait se faire entendre pour une Œuvre non moins intéressante, l'école gratuite de la paroisse de Saint-Jacques. On murmurait tout bas que l'éloquent religieux parlerait sur l'éducation chrétienne, on pressentait tout ce que le sujet lui donnerait d'entraînant et de chaleureux, et toutes les places étaient retenues longtemps d'avance, toutes les bourses étaient disposées à se vider entièrement.

A l'heure du sermon, l'archevèque paraît dans la chaire de Saint-Jacques, son visage trahit une vive émotion, l'assistance en est troublée au cœur sans en deviner la cause, et elle attend avec anxiété la première parole du prélat. A peine a-t-il donné quelques mots d'explication, que l'auditoire semble foudroyé... L'instant d'après, les larmes se font jour, les sanglots éclatent... Le vénérable prélat pleure, lui aussi, car le malheur qu'il vient d'annoncer l'a frappé dans ses affections les plus chères... La veille, le samedi 11 décembre, le Père John Larkin avait confessé toute l'après-midi. A sept heures, il était sorti du confessionnal pour prendre quelques aliments, et il allait y rentrer

pour y rester jusqu'à une heure assez avancée de la nuit, ainsi qu'il en avait l'habitude. Un des Pères lui trouve le visage altéré et lui dit :

— Vous sentez-vous malade, mon Père?

Le supérieur étend la main et lui répond d'une voix ferme :

— Tout est fini.

Au même instant, il s'affaisse, son corps tombe dans les bras de son confrère, son âme s'envole au ciel.

La sainteté du Père Larkin était à la hauteur de sa science et de son éloquence, cette perte a été profondément ressentie dans tous les États-Unis et dans la Grande Bretagne, où il avait passé trois années en qualité de visiteur. De 1854 à 1857, il avait prêché des retraites dans les plus grandes villes des trois royaumes; il s'était fait aimer et apprécier partout où il avait passé, et, de retour à New-York, il avait repris ses travaux accoutumés, avec un succès toujours croissant. La perte est immense pour cette ville en particulier, mais la récompense doit être belle autant que durable pour celui qui a fait tant de bien.

Bientôt après, la Californie perdait aussi un des apôtres les plus éminents de la Compagnie de Jésus : le Père Pierre de Vos, né en Belgique en 1797, et entré dans l'illustre Société de Jésus en 1828. Le *New-York Freeman's Journal*, en annonçant cette douloureuse perte, disait :

« Toute sa vie, ce fut un homme d'une foi vive, d'une piété soutenue, d'un zèle à toute épreuve. Les villes de Gand, d'Alost et d'autres localités se souviendront longtemps de ce fervent religieux. Quand, à force d'instances, il obtint la permission d'aller évangéliser les sauvages, dont le salut le préoccupait sans cesse, sa santé était si faible, et il avait déjà tant de fois craché le sang, qu'on craignait qu'il ne mourût en route. Mais le Père de Vos comptait sur la Providence, qui l'a fait survivre plus de vingt ans à son départ, au milieu des plus rudes travaux. »

« Pendant plusieurs années, dit encore le même journal, il fut missionnaire dans la Louisiane et le Missouri. Lors de l'établissement du noviciat du Florissant, le bon Père y devint maître des novices. Bientôt sa demande d'être envoyé parmi les Indiens

des Montagnes-Rocheuses fut écoutée, et, en 1843, il se dirigea vers ces régions, explorées quelques années auparavant par le célèbre Père de Smet. Ce qu'est la vie d'un Jésuite missionnaire parmi les tribus indiennes, un missionnaire Jésuite seul peut le comprendre. Les dangers, les privations, les labeurs qui éprouvèrent la constance du Père de Vos pendant les huit années qu'il passa chez les Têtes-Plates et dans la vallée de Wallamette, ne sont connus que de ses compagnons et de celui qui maintenant le récompense. »

Dans la même année, l'armée des États de l'Union allant attaquer les Mexicains révoltés, l'autorité faisait appel aux aumôniers militaires : un seul se présenta; tous les autres préféraient jouir en paix de leur riche traitement au sein de leurs familles, et abandonnaient à Luther les âmes confiées à leurs soins. Toutefois, il y avait un grand nombre de catholiques dans le corps expéditionnaire, et les chefs crurent devoir demander aux Jésuites un de leurs religieux pour administrer les sacrements aux mourants. Deux Pères s'empressent de joindre l'armée, ce sont le Père Mac-Elroy, vieillard vénérable, qui se dévoue à soigner l'âme et le corps des blessés dans l'hôpital de Matamora, où il s'attire toutes les bénédictions des protestants et des catholiques, et le Père Rey, qui assiste les blessés et les mourants sur le champ de bataille. Ce dernier, après avoir été providentiellement préservé de l'atteinte des balles ennemies, à l'assaut de Monterey, tombe sous les coups d'un brigand mexicain, et va recevoir la récompense réservée aux martyrs.

A Buffalo, le Père Ryder, un des prédicateurs les plus distingués des États-Unis, jouissait d'une immense popularité, et l'avait mise à profit, en prenant l'initiative de la manifestation des catholiques de Saint-Louis en faveur des droits temporels du Souverain-Pontife. Son exemple trouva de nombreux imitateurs dans la Nouvelle-Orléans, et de là dans tous les États... En 1860, le Père Ryder avait quitté la terre, laissant de vifs et profonds regrets. Mais, nous l'avons vu, les rangs se reforment promptement dans la vaillante milice de saint Ignace de Loyola.

Nous ne rappellerons pas tout ce que l'héroïque Compagnie a inscrit de nouveaux martyrs par les massacres de Syrie; nous ne dirons pas le courage et le zèle avec lesquels elle continue son laborieux et touchant ministère parmi ces peuples désolés et toujours menacés.

En Chine, les Jésuites font chaque jour de nouvelles conquêtes. Appelés, en 1842, à reprendre une partie de l'héritage de leurs devanciers, ils trouvaient de quarante à cinquante mille chrétiens disséminés dans la province du Kiang-Nan, qui leur était assignée. Encore ces chrétiens ne l'étaient-ils que de nom. En 1860, les missionnaires comptaient soixante-dix-sept mille soixante-deux catholiques, trois cent quatre-vingt-dix-huit chrétientés, un grand et un petit séminaire, un collége de quatre-vingt-seize élèves, quatre petits pensionnats ayant un externat, deux cent quatre-vingt-quatre écoles pour les garçons, donnant l'instruction et des métiers à deux mille neuf cent vingt-quatre enfants de parents chrétiens et à mille vingt-deux de parents païens; quatre-vingt-neuf écoles de filles, élevant mille quatre cent cinquante six enfants de parents chrétiens, cent neuf de parents païens.

Ils comptaient de plus, pour l'Œuvre de la Sainte-Enfance, un orphelinat de garçons, dans lequel ils avaient recueilli deux cent trente enfants dans l'année; trois orphelinats de petites filles, où ils avaient placé quatre cent trente-cinq enfants dans le courant de la même année, et ils avaient fait adopter par des familles chrétiennes, ou recevoir dans les écoles établies par leurs soins, quatre mille dix huit enfants. Dans la même année encore, ils comptaient dix mille trente et un enfants païens achetés ou recueillis, et baptisés en danger de mort.

La seule province de France compte plus de six cents Jésuites dans les missions d'outre-mer (1). Ceux que l'Italie a chassés pour s'emparer de leurs biens et renverser plus aisément la pa-

(1) Au mois de mars 1862, nous lisions dans le journal *le Monde :*
« Au moment où, grâce à la libéralité de Son Altesse Sérénissime, un collége est sur le point d'être fondé à Monaco sous la direc-

pauté ont porté leur zèle dans les pays infidèles, ou sont allés renforcer les phalanges de leurs frères que la mort avait amoindries ou que les travaux avaient épuisés. Le Jésuite ne reste pas inactif. L'Italie le rejette, mais la république Argentine l'appelle, les portes de la Chine lui sont ouvertes, la grande île de Madagascar les accueille avec empressement, et le Japon ne tardera pas à leur permettre de rentrer sur ce sol où la Compagnie de Jésus a des droits par le sang qu'elle y a répandu si généreusement. Le Mexique, continuellement ballotté par les révolutions, vient d'expulser aussi les Jésuites, au grand regret des âmes chrétiennes; pour les gouvernements éphémères, nés de l'indépendance et des barricades, l'Évangile est un code usé dont il faut abolir l'usage; le plus sûr moyen pour cela est d'en interdire la prédication. Alors se fait entendre le mot d'ordre de l'impiété ; « Plus de Jésuites! A bas les Jésuites! » Ce rugissement de l'enfer, la Compagnie de Jésus l'entend retentir autour d'elle depuis plus de trois siècles, et depuis plus de trois siècles elle soutient la lutte avec la même valeur, la même intrépidité, le même héroïsme.

tion des RR. PP. Jésuites, nous croyons intéressant de publier les renseignements suivants :

« Les membres de la Compagnie de Jésus sont au nombre de 7,251 dans le monde entier, savoir : 1,635 Italiens, 2,203 Français, 349 Autrichiens, 54 Belges, 206 Hollandais, 136 Galliciens, 526 Allemands, 740 Espagnols ou Portugais, 265 Anglais, 126 Irlandais, 240 Américains des États-Unis, 320 des autres provinces du nouveau monde. Le nombre des Jésuites présents à Rome au mois de juin était de 239, savoir : 58 à la maison de Jésus, 145 au Collége romain, 14 à la rédaction de la *Civilta cattolica*, 18 à la direction du Collége germanique, 10 à celui des Nobles, 8 à celui de l'Amérique du Sud. Les Jésuites ont trois provinces en France : celle de Paris avec 1,053 religieux, celle de Lyon avec 626, et celle de Toulouse avec 524. En Italie, la province de Rome compte 462 religieux ; celle de Turin 277 ; la Vénétie, 226 ; celle de Naples, 465, et la Sicile 267. Beaucoup de Jésuites italiens vivent chez eux, à cause de la suppression de leurs colléges; un très grand nombre ont été envoyés en Allemagne, en Belgique, en Angleterre et en Amérique. Les missions étrangères les plus considérables sont celles des Pères Jésuites. »

Nous ajouterons que la Compagnie est établie à Monaco, et que plusieurs Pères italiens y sont envoyés.

En 1842, un écrivain anglican, Babington Macaulay, s'écriait, dans la *Revue d'Edimbourg*, au sujet des missionnaires Jésuites :

« Noble enthousiasme, abnégation rare et sublime, devant laquelle on peut se prosterner sans craindre par là de leur susciter des imitateurs nombreux. L'enthousiasme, hélas ! n'est de notre temps qu'un fantôme vain, contre lequel se brise, également vaine, l'aride et froide éloquence de nos prédicateurs : mais, en vérité, où le chercher ? Sera-ce sur ces marchés de dîme hantés par nos dévots les plus sincères? ou bien sous le toit fastueux de nos bénéficiers opulents ? Le trouvons-nous dans le cœur de nos missionnaires régulièrement appointés? et les mitres étincelantes de nos évêques pompeusement anoblis n'en préservent-elles pas leur front, comme ces conducteurs métalliques qui détournent la foudre attirée par l'élévation même de nos édifices ? Oui, nous avons le fade enthousiasme de nos faiseurs d'expériences dévotes, l'enthousiasme sentimental de nos bazars de religion, l'enthousiasme rhéteur des tréteaux où notre charité pérore, l'enthousiasme écrivassier de nos ascètes bien rentés ; mais en quoi tous ces enthousiasmes ressemblent-t-ils à la ferveur intime, au frémissement divin, à la foi pleine de transports, apanage de François Xavier.

Et seize années plus tard, le 4 décembre 1858, le *Times*, de tous les journaux protestants le plus répandu, se voyait réduit à publier ces lignes à l'adresse des missionnaires anglicans :

« Il est tout à fait inutile d'envoyer en Chine des hommes ignorants. Il serait non-seulement inutile, mais trop fâcheux qu'on y envoyât des hommes intempérants . . . .
Nous ne manquons pas de bigots incapables de raisonner, mais bien d'hommes instruits, pleins de zèle et de désintéressement. Nous avons besoin d'hommes tels que ceux qu'emploient les catholiques romains et humbles de foi. . . . .

« Nous avons, en outre, besoin d'hommes qui pénètrent dans le pays et sondent ses profondeurs. Les missionnaires ne manquent pas à Hong-Kong ou à Sang-Haï. Ces établissements européens, où l'on est en sûreté et où l'on jouit des commodités de la vie, sont déjà remplis de missionnaires de toutes les nations

européennes ; leurs maisons commodes sont des modèles d'élégance, et ils sont, ainsi que leurs femmes et leurs familles, au nombre des habitans les plus respectés de ces établissements. Ils sont à l'aise sur leurs chevaux ou dans leurs chaises à porteur et font le bien avec nonchalance. Nous n'avons pas l'intention de les troubler, mais le cercle dans lequel ils peuvent être utiles est parfaitement défendu. Si nous devons accepter le défi des Jésuites français, ce doit être avec d'autres hommes ; nous devons en avoir qui puissent tenir tête à des Chinois de Pékin, dont la capacité n'est pas à dédaigner ; mais nous devons plus spécialement avoir des hommes qui puissent s'ensevelir pendant de longues années au sein de la grande population chinoise, et, par un travail persévérant et infatigable, se créer un petit entourage de chrétiens. »

Le protestantisme ne saurait produire de tels hommes ; il sera toujours impuissant à « accepter le défi des Jésuites. » L'Église catholique seule peut former des missionnaires comparables à ceux que l'hérésie nous envie.

Depuis trois siècles, le protestantisme poursuit de sa haine la Compagnie de Jésus, et depuis trois siècles il se voit forcé de rendre hommage à son zèle, à sa science, à sa sublime abnégation. Il nous envie cette Compagnie de héros qui compte plus de huit cents martyrs dont le sang a été répandu en haine de la religion catholique ou de l'Ordre de Jésus, et deux mille martyrs au moins qui ont sacrifié leur vie au service de la charité, dans les grandes calamités publiques.

Cette illustre Compagnie a donné au monde, à l'Église, au ciel, saint Ignace de Loyola, son fondateur, saint François de Xavier, le grand apôtre de l'Orient (1), saint François de Borgia, saint François de Régis, l'apôtre du Velay et du Vivarais, saint François

(1) Au mois d'octobre 1859, toutes les autorités militaires, ecclésiastiques et civiles de Goa, présidaient à la vérification du corps de l'illustre apôtre et en faisaient attester, par les hommes de la science, la parfaite conservation. Ce corps vénéré fut de nouveau exposé depuis le 2 décembre au 2 janvier 1860, et l'affluence des pèlerins ac-

de Hieronymo, l'apôtre des lazzaroni, saint Louis de Gonzague, et saint Stanislas de Kostka. Elle compte de plus trois martyrs japonais que l'Église vient de proclamer saints, le 8 juin de cette année 1862 : Paul Miki, Jean de Gotto et Jacques Kisaï. L'Église a solennellement déclaré bienheureux Alphonse Rodriguez, Pierre Claver, André Bobola et Jean de Britto, ainsi que le Père d'Azevedo et ses trente-neufs compagnons, martyrisés au Brésil. Plusieurs autres membres de la Société de Jésus sont reconnus Vénérables ; c'est-à-dire que l'héroïcité de leurs vertus ou leur martyre ont été acceptés par la Congrégation des rites, afin de procéder à leur canonisation. Parmi les Vénérables martyrs, nous retrouvons Rodolphe Aquaviva et ses quatre compagnons. Les Vénérables non martyrs sont : Pierre Canisius, Joseph Anchiéta, Bernardin Réalin, Louis du Pont, Jean Berchmans. La cause de plusieurs autres est introduite, leur martyre ou l'héroïcité de leurs vertus ne sont pas encore reconnus, la suppression de la Compagnie ayant suspendu les poursuites pendant un demi-siècle. Parmi les causes introduites sont celles de Gonzalve Sylveira, Diego de Sanvittores, Charles Spinola, Mastrilli, Vieira, Pongratz, Groclezki, Robert Bellarmin, Vincent Caraffa, Louis de Lanusa, André Oviédo, Jean de Allosa, Castillo, Padial, Luzaghi, Baldinucci et Joseph Pignatilli (1).

Cette chaîne bénie, remontant sans interruption jusqu'au berceau de l'Ordre, prouve que la Compagnie de Jésus s'est toujours conservée telle qu'elle était aux premiers jours de son institution, et que l'esprit du saint fondateur s'y est toujours maintenu dans toute sa pureté, dans toute sa vigueur.

cours de toutes les parties des Indes fut plus considérable que jamais. Nous avons donné tous les intéressants détails de cet événement si glorieux pour la Compagnie de Jésus, dans notre 2e édition de l'*Histoire de saint François de Xavier.*

Sous presse en ce moment, l'*Histoire de saint François de Borgia*, une des plus nobles et des plus grandes figures de son époque, ne peut tarder à paraître ; celle de *Saint Louis de Gonzague*, dont nous nous occupons activement, la suivra de près, nous l'espérons.

(1) On a instruit le procès de quelques autres Vénérables, parmi lesquels sont : Jean Sébastiani, Julien Maunoir, François Georges, Bernard Colnago etc.

MISSIONS ACTUELLES

DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS

L'œuvre des missions lointaines, pour la propagation de la foi et la fondation de nouvelles chrétientés au sein des nations infidèles, est sans contredit une des gloires les plus éclatantes de la Compagnie de Jésus. Elle s'y était consacrée dès sa naissance par un vœu spécial imposé à ses membres, elle s'y était dépensée avec un zèle et un courage au-dessus de tout éloge; le monde entier était devenu le champ de ses infatigables ouvriers; plus de huit cents martyrs l'avaient successivement fécondée par leur sang; plus de trois mille de ses missionnaires l'arrosaient constamment de leurs sueurs; elle avait obtenu partout des succès merveilleux, digne récompense de ses sacrifices et de son héroïque dévouement. Mais ces succès eux-mêmes devaient naturellement lui susciter et lui suscitèrent en effet de nombreux adversaires, des attaques violentes et des persécutions de tous genres.

Les bornes restreintes de cet abrégé ne nous ont pas permis de dérouler ce magnifique tableau des missions de la Compagnie de Jésus, avec leurs luttes et leurs épreuves. Nous engageons vivement le lecteur à lire l'intéressant et attachant ouvrage que vient de publier le Père J. Bertrand, missionnaire du Maduré,

sous le titre de *Mémoires historiques sur les missions* (1)... Il y trouvera, avec la complète justification des missionnaires de la Compagnie de Jésus, un exposé de leurs travaux gigantesques et de leurs prodigieux succès.

Nous en détachons ce tableau général des missions actuelles des Jésuites :

TABLEAU GÉNÉRAL

DES MISSIONS ACTUELLES DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS.

« Les détails que nous avons dû présenter dans cet ouvrage, pour justifier les missionnaires réguliers, donnent une idée assez exacte des missions de l'ancienne Compagnie de Jésus. Le lecteur nous demandera peut-être si la nouvelle Compagnie n'a pas recueilli quelque parcelle de ce magnifique héritage, et ce qu'elle a fait pour en soutenir la gloire. Nous voulons satisfaire à ce juste désir, en offrant ici le modeste tableau des missions actuelles de la Compagnie de Jésus. Bien modeste en effet! et ce n'est pas sans un certain mérite d'humilité que les enfants exposent leurs faibles essais à côté des travaux gigantesques de leurs pères. Plus d'une cause, sans compter la supériorité du talent et des qualités personnelles, expliquent cette énorme différence.

« Les anciens missionnaires avaient pour eux l'immense avantage attaché à ces temps héroïques de la conquête. Le champ leur était livré libre et sans limite ; leur zèle pouvait s'y étendre à l'aise et sans entraves ; leur génie, en y déployant ses prodigieuses ressources, pouvait à volonté fonder des chrétientés, créer des missions, organiser des provinces. C'est ainsi qu'on vit surgir comme par enchantement les cinq grandes provinces des Indes-Orientales, les huit florissantes provinces de l'Amérique du Sud, et les nombreuses missions de l'Amérique du Nord. Ce sont

(1) *Mémoires historiques* sur les missions des ordres religieux, et spécialement sur les questions du *clergé indigène* et *des rites malabares*. 1 vol., chez P. Brunet, 31, rue Bonaparte, Paris.

là des avantages que n'ont plus trouvés les missionnaires de la nouvelle Compagnie. Nous espérons cependant montrer par le tableau que nous allons tracer que les missions nouvelles ne diffèrent pas essentiellement des anciennes, qu'elles partent du même principe, suivent la même méthode et tendent à se développer selon le même plan, autant que le permettent la position qui leur est faite et les conditions qui leur sont imposées.

« Ainsi l'on y verra, aujourd'hui comme autrefois, les missionnaires auxquels l'Église a confié une portion du vaste champ évangélique y former une *mission*, gouvernée par un *supérieur général* aidé de ses *consulteurs*, divisée en divers *districts*, dont chacun a son supérieur local, dépendant du premier supérieur, etc. — Cette organisation ne va pas encore jusqu'à constituer partout sur les lieux-mêmes une *province*, composée de plusieurs missions et chargée de les relier entre elles, de leur communiquer la vie et de leur imprimer le mouvement. En général, le nombre des missionnaires ne suffit pas à la réalisation d'un tel plan, et chaque mission est trop restreinte dans ses limites pour espérer d'y compléter jamais cette puissante organisation. D'un autre côté, les diverses missions se trouvent séparées par des distances trop considérables pour pouvoir se grouper autour d'un centre commun, et y trouver un principe d'unité et de force. Il a donc fallu remédier à ce défaut en rattachant ces missions lointaines aux diverses provinces de l'Europe, pour ce qui regarde leur gouvernement et les secours ordinaires qu'elles en reçoivent (ce qui cependant n'exclut d'aucune d'elles les sujets des autres provinces qui s'y sentiraient appelés par la volonté divine).

« On n'a pas toutefois renoncé absolument au plan des anciennes missions, ni abandonné le désir de le réaliser là où les circonstances en offrent la possibilité. Ainsi les différentes maisons, colléges, résidences, missions du *Maryland*, composent déjà une *province*, rattachée plus directement au centre général de la Compagnie, et nous pouvons en dire autant de la *vice-province* du *Missouri*.

« L'ancienne Compagnie, dans l'intérêt de ses missions, acceptait quelquefois la dignité épiscopale, comme à Cochin, à Cranganore, à Méliapour, etc. De même aujourd'hui plusieurs des

missions apparaissent dans ce tableau ayant à leur tête un Père élevé à la dignité d'*évêque vicaire apostolique*, ou revêtu du titre de *préfet apostolique*.

« Enfin dans les nouvelles missions comme dans les anciennes on trouve les sujets indigènes (1) admis au sacerdoce ou reçus dans la Compagnie, dans l'Inde, en Chine et en Amérique, autant que la prudence peut le permettre. Ainsi, aujourd'hui comme autrefois, les missionnaires de la Compagnie travaillent à s'enraciner et à se naturaliser dans les contrées confiées à leur zèle, afin d'y implanter la religion et l'Église de Jésus-Christ. Ainsi la province du Maryland et la vice-province du Missouri sont déjà en très-grande partie des institutions nationales, se recrutant dans le pays et vivant de leurs propres ressources.

MISSIONS DE LA PROVINCE DE PARIS.

« Cette province est chargée des quatre missions du Canada, de New-York, de Cayenne et de la Chine, dont voici le tableau :

« I. La mission du Canada contient un collége, un noviciat, trois résidences et deux districts de mission ; son personnel est de 30 Pères, 19 scolastiques, 42 coadjuteurs.

« II. La mission de New-York a deux colléges, trois résidences ou districts de mission, et un personnel de 42 Pères, 12 scolastiques, 44 coadjuteurs.

« III. La mission de Cayenne compte, dans les diverses stations des pénitenciers, 11 Pères, 10 coadjuteurs.

« IV. La mission de la Chine se compose de deux vicariats celui de Nang-Khing et celui de Tché-li-Oriental.

« 1° Nang-King possède un vicaire apostolique, un supérieur général avec ses consulteurs, un collége, un grand séminaire, sept districts de mission ; son personnel est de 33 Pères, 5 scolastiques, 6 coadjuteurs ;

« 2° Le Tché-li-Oriental compte un vicaire apostolique, un su-

(1) « Nous avons déjà dit ce que nous entendons par *sujets indigènes* et *clergé indigène* ; c'est un clergé tiré des populations mêmes du pays q'uil est chargé d'évangéliser.

périeur général, cinq Pères et coadjuteur. En somme, pour toute la Chine, 40 Pères, 5 scolastiques, 7 coadjuteurs.

« Nombre total des missionnaires de la province de Paris, 123 Pères, 35 scolastiques, 103 coadjuteurs.

MISSIONS DE LA PROVINCE DE LYON.

« Cette province se dévoue aux missions d'Afrique, de la Nouvelle-Orléans et de Syrie.

« I. La mission d'Afrique possède deux résidences, un petit collége et deux orphelinats; son personnel est de 28 Pères, 5 scolastiques, 49 coadjuteurs.

« II. La mission de la Nouvelle-Orléans a trois colléges et résidences de missionnaires, avec un personnel de 39 Pères, 11 scolastiques, 49 coadjuteurs.

« III. La mission de Syrie compte un collége et séminaire, cinq résidences ou districts de mission, et un personnel de 25 Pères, 4 scolastiques, 19 coadjuteurs.

« Nombre total des missionnaires de la province de Lyon, 92 Pères, 20 scolastiques, 111 coadjuteurs.

MISSIONS DE LA PROVINCE DE TOULOUSE.

« Cette province est chargée des deux missions de Madagascar et du Maduré, dont voici le relevé :

« I. La mission de Bourbon et Madagascar comprend :

« 1° A Bourbon, un collége, une maison d'enfants malgaches, deux résidences ou districts de mission;

« 2° A Madagascar, un préfet apostolique et deux stations ou districts de mission dans la grande île; son personnel est de 44 Pères, 4 scolastiques, 27 coadjuteurs.

« II. La mission du Maduré possède un vicaire apostolique, supérieur général. Elle se divise en trois parties principales, celles du nord, du centre et du midi, qui ont leurs supérieurs particuliers, et renferment huit grands districts et vingt-cinq sta-

tions de missionnaires, pour 120,000 chrétiens. Son personnel est de 45 Pères, 7 scolastiques, 9 coadjuteurs.

« Nombre total des missionnaires de la province de Toulouse, 39 Pères, 11 scolastiques, 36 coadjuteurs.

MISSIONS DE LA PROVINCE D'ESPAGNE.

« Cette province, malgré les persécutions qui l'agitent et l'épuisent, dans la mère patrie comme dans les colonies d'Amérique. soutient un grand nombre de missions aux îles Philippines, dans la Colombie, au Chili, au Paraguay. En voici le relevé :

« I. Les missions de Fernando-Po et des îles Philippines ont deux stations de missionnaires, comprenant 12 Pères, 9 coadjuteurs.

« II. La mission de la Colombie possède un noviciat, un collége, un petit séminaire, un grand séminaire, une station de missionnaires ; en tout : 34 Pères, 40 scolastiques, 28 coadjuteurs.

« III. La mission du Chili contient un noviciat, un collége, trois résidences ou stations de missionnaires. Son personnel est de 26 Pères, 10 scolastiques, 10 coadjuteurs.

« IV. La mission du Paraguay a un grand séminaire, quatre résidences ou stations de missionnaires ; en tout : 23 Pères, 10 coadjuteurs.

« Nombre total des missionnaires de la province d'Espagne : 95 Pères, 50 scolastiques, 57 coadjuteurs.

MISSIONS COMPOSANT LA PROVINCE DU MARYLAND.

« Cette province, qui, la première, a la gloire de réaliser dans son entier le plan des anciennes missions de la Compagnie, est gouvernée par un *Provincial* aidé de ses *consulteurs* et par les *recteurs* et *supérieurs* ordinaires. Elle comprend le Maryland, la Colombie, la Pensylvanie et le Massachussetts, et possède :

« 1° Dans le Maryland, un noviciat, un collége, sept résidences ou stations de missionnaires ;

« 2° Dans la Colombie, deux colléges ;

« 3° Dans la Pensylvanie, trois résidences ou stations :

« 4° Dans le Massachussetts, un scolasticat, un collége, deux résidences ou stations.

« Son personnel est de 88 Pères, 116 scolastiques (1), 94 coadjuteurs.

MISSIONS COMPOSANT LA VICE-PROVINCE DU MISSOURI.

« Cette vice-province comprend les États du Missouri, du Kentucky, de l'Ohio, du Visconsin, du Kansas, de l'Illinois et des Indiens (Osages et Potowatomies). Elle possède :

« 1° Dans le Missouri, une université, un noviciat, un grand séminaire, cinq résidences ou stations de missionnaires;

« 2° Au Kentucki, un collége et station de missionnaires;

« 3° Dans l'Ohio, un collége et station de missionnaires;

« 4° Dans le Visconsin, une station de missionnaires;

« 5° Dans le Kansas, une résidence ou station;

« 6° Dans l'Illinois, une résidence ou station;

« 7° Chez les Indiens, deux stations de missionnaires;

« Son personnel est de 82 Pères, 49 scolastiques (2), 84 coadjuteurs.

MISSIONS DE LA PROVIΩCE DE GERMAOIE.

« Cette province est chargée de la mission naissante de Bombay, gouvernée par un vicaire apostolique, supérieur général, et par des supérieurs particuliers pour ses divers districts. Sa mission comprend :

« 1° Dans le district de Bombay, trois résidences ou stations;

« 2° Dans le district de Salsette, un grand séminaire;

« 3° Dans le district du Dècan, cinq stations;

« 4° Dans le district de Guzerat, une station.

(1) « Ce nombre de 116 sujets, recrutés dans le pays et se préparant au ministère apostolique, nous montre par le fait ce que nous avons établi en principe, le zèle de la Compagnie de Jésus à développer les ressources nationales, et à naturaliser les institutions de l'Église dans les pays qu'elle évangélise. »

(2) « On peut appliquer à cette vice-province du Missouri l'observation que nous faisions à la précédente sur la province du Maryland. »

« 5° Dans le district du Sinde, deux stations.

« Son personnel est de 27 Pères, 5 coadjuteurs.

DIVERSES AUTRES MISSIONS.

« Nous ne ferons qu'indiquer ici plusieurs autres missions moins considérables.

« I. La province d'Angleterre est chargée :

« 1° De la mission de la Guyane anglaise, administrée par un évêque, 12 Pères, 1 scolastique et 1 coadjuteur ;

« 2° De la mission de la Jamaïque, administrée par un vicaire apostolique et 8 Pères. En tout : 21 Pères, 1 scolastique, 1 coadjuteur.

« II. La province de Turin cultive les missions :

« 1° De la Californie, où elle a deux colléges et une résidence de missionnaires ;

« 2° De l'Orégon, où elle a deux résidences de missionnaires. En tout : 32 Pères, 3 scolastiques, 27 coadjuteurs.

« III. La province de Belgique est chargée de la mission renaissante de Calcutta, où elle a commencé un collége tenu par 10 Pères et 5 coadjuteurs.

RELEVÉ DU TABLEAU GÉNÉRAL

DES MISSIONS ACTUELLES DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS.

Provinces.	Pères.	Scolastiques.	Coadjuteurs.
« De Paris.........	123	35	103
« De Lyon.........	92	20	111
« De Toulouse.....	89	11	36
« D'Espagne.......	95	50	57
« Du Maryland....	88	116	94
« Du Missouri.....	82	49	84
« De Germanie....	27	»	5
« De Turin........	32	3	27
« D'Angleterre.....	21	1	1
« De Belgique.....	10	»	5
« D'Autriche.......	5	»	4
« Somme.....	664	285	527

« En tout, 1,476 membres de la Compagnie de Jésus actuellement employés dans les missions.

« *N. B.* Il faudrait ajouter à ce chiffre les sujets employés par les provinces d'Italie dans les missions de Chio, de Syra, de Dalmatie, de l'Herzégowine et de l'Albanie... sur lesquelles nous n'avons pas d'informations exactes. »

BULLE

SOLLICITUDO

OU CONSTITUTION PAR LAQUELLE N. S. P. LE PAPE PIE VII RÉTABLIT LA COMPAGNIE DE JÉSUS.

La sollicitude de toutes les Églises confiées par la grâce de Dieu à notre faiblesse, malgré la disproportion de nos mérites, nous impose le devoir de mettre en œuvre tous les moyens qui sont en notre pouvoir et que la divine Providence, dans sa miséricorde, daigne nous accorder, pour subvenir à propos et sans aucune acception de peuple, aux besoins spirituels de l'univers chrétien, autant que le permettent les vicissitudes multipliées des temps et des lieux.

Désirant satisfaire à ce que notre charge pastorale demande de nous, il n'est pas plus tôt venu à notre connaissance que Kareu et d'autres prêtres séculiers établis depuis plusieurs années dans l'immense empire de Russie, et autrefois attachés à la Compagnie de Jésus, supprimée par notre prédécesseur Clément XIV d'heureuse mémoire, nous suppliaient de leur donner, par notre autorité, le pouvoir de se réunir en corps, afin d'être en état, en vertu des lois particulières à leur institut, d'élever la jeunesse dans les principes de la foi et de la former aux bonnes mœurs, de s'adonner à la prédication, de s'appliquer à entendre les confessions et à l'administration des autres sacrements, que nous avons cru devoir écouter leur prière. Nous l'avons fait d'autant plus volontiers que l'empereur Paul I[er], qui régnait alors, nous avait instamment recommandé ces mêmes prêtres par des lettres qui étaient l'expression de son estime et de sa bienveillance

pour eux, et qu'il nous adressa, le 11 août de l'an du Seigneur 1800, des lettres d'après lesquelles il lui serait très-agréable que, pour le bien des catholiques de son empire, la Compagnie de Jésus fût rétablie par notre autorité.

C'est pourquoi, considérant l'extrême utilité qui en proviendrait dans ces vastes régions, presque entièrement destituées d'ouvriers évangéliques, réfléchissant quel avantage inestimable de tels eccléstastiques, dont les mœurs éprouvées avaient été la matière de tant d'éloges, pouvaient procurer à la religion par leurs travaux infatigables, par l'ardeur de leur zèle pour le salut des âmes et par leur application continuelle à la prédication de la parole de Dieu, nons avons pensé qu'il était raisonnable de seconder les vues d'un prince si puissant et si bienfaisant. En conséquence, par nos lettres données en forme de bref, le 7 mai de l'an de Notre Seigneur 1801, nous accordâmes au susdit François Kareu, à ses compagnons établis dans l'empire russe, et à tous ceux qui pourraient s'y transporter, la faculté de se réunir en corps ou congrégation, sous le nom de la Compagnie de Jésus, en une ou plusieurs maisons, à la volonté du supérieur, et seulement dans les limites de l'empire de Russie; et de notre bon plaisir et de celui du siége apostolique, nous députâmes, en qualité de supérieur général de ladite Compagnie, ledit François Kareu, avec le pouvoir et les facultés nécessaires et convenables pour suivre et maintenir la règle de Saint-Ignace de Loyola, approuvée et confirmée par notre prédécesseur Paul III d'heureuse mémoire, en vertu de ses constitutions apostoliques ; et afin qu'étant ainsi associés et réunis en congrégation religieuse, ils pussent donner leurs soins à l'éducation de la jeunesse dans la religion et dans les sciences, au gouvernement des séminaires et des colléges, et, avec l'approbation et le consentement des ordinaires des lieux, au ministère de la confession et de la parole sainte, et de l'administration des sacrements, nous reçûmes la congrégation de la Compagnie de Jésus sous notre protection et la soumission immédiate au siége apostolique, et nous réservâmes à nous et à nos successeurs de régler et d'ordonner ce qui, avec l'assistance du Seigneur, serait trouvé expédient pour munir et affermir ladite congrégation, et pour en corriger les abus s'il s'y

en introduisait : et à cet effet, nous dérogeâmes expressément aux constitutions apostoliques, statuts, coutumes, priviléges et indults accordés et confirmés de quelque manière que ce fût qui se trouveraient contraires aux dispositions précédentes, nommément aux lettres apostoliques de Clément XIV, notre prédécesseur, qui commençaient par ces mots : *Dominus ac Redemptor noster,* mais seulement en ce qui serait contraire à nosdites lettres en forme de bref, qui commençaient par le mot *Catholicæ*, et qui étaient données seulement pour l'empire de Russie.

Peu de temps après avoir décrété ces mesures pour l'empire de Russie, nous crûmes devoir les étendre au royaume des Deux-Siciles, à la prière de notre très-cher fils en Jésus-Christ le roi Ferdinand, qui nous demanda que la Compagnie de Jésus fût rétablie dans ses États comme elle l'avait été par nous dans le susdit empire, parce que, dans des temps si malheureux, il lui paraissait de la plus haute importance de se servir des clercs de la Compagnie de Jésus ponr former la jeunesse à la piété chrétienne et à la crainte du Seigneur, qui est le commencement de la sagesse, et pour l'instruire dans ce qui regarde la doctrine et les sciences, principalement dans les colléges et les écoles publiques. Nous, par le devoir de notre charge, ayant à cœur de répondre aux pieux désirs d'un si illustre prince, qui n'avait en vue que la plus grande gloire de Dieu et le salut des âmes, avons étendu nos lettres données pour l'empire de Russie au royaume des Deux-Siciles, par de nouvelles lettres en forme de bref, commençant par les mots *Per alias*, expédiées le 30 juillet, l'an du Seigneur 1804.

Les vœux unanimes de presque tout l'univers chrétien pour le rétablissement de la même Compagnie de Jésus nous attirent tous les jours des demandes vives et pressantes de la part de nos vénérables frères les archevêques et évêques, et des personnes les plus distinguées de tous les ordres, surtout depuis que la renommée a publié de tous côtés l'abondance des fruits que cette Compagnie produisait dans les régions qu'elle occupait, et sa fécondité dans la production de rejetons qui promettent d'étendre et d'orner de toutes parts le champ du Seigneur.

La dispersion même des pierres du sanctuaire causée par les calamités récentes, et des revers qu'il faut plutôt pleurer que rappeler à la mémoire, l'anéantissement des ordres réguliers (de ces ordres la gloire et l'ornement de la religion et de l'Église), dont la réunion et le rétablissement sont l'objet de nos pensées et de nos soins continuels, exigent que nous donnions notre assentiment à des vœux si unanimes et si justes Nous nous croirions coupables devant Dieu d'une faute très-grave si, au milieu des besoins pressants qu'éprouve la chose publique, nous négligions de lui prêter ce secours salutaire que Dieu, par une providence singulière, met entre nos mains, et si, placé dans la nacelle de Saint Pierre sans cesse agitée par les flots, nous rejetions les rameurs robustes et expérimentés qui s'offrent à nous pour rompre la force des vagues qui menacent à tout instant de nous engloutir dans un naufrage inévitable.

Entraîné par des raisons si fortes et de si puissants motifs, nous avons résolu d'exécuter ce que nous désirions le plus ardemment dès le commencement de notre Pontificat.

A ces causes, après avoir imploré le secours divin par de ferventes prières, et recueilli les suffrages de plusienrs de nos vénérables frères les cardinaux de la sainte Église romaine, de notre science certaine, et en vertu de la plénitude du pouvoir apostolique, nous avons résolu d'ordonner et de statuer, comme en effet nous ordonnons et statuons par cette présente et irrévocable constitution émanée de nous, que toutes les concessions faites et les facultés accordées par nous uniquement pour l'empire de Russie et le royaume des Deux-Siciles soient, dès ce moment, étendues et regardées comme telles, comme de fait nous les étendons à toutes les parties de notre État ecclésiastique ainsi qu'à tous les autres États et domaines.

C'est pourquoi nous concédons et accordons à notre cher fils Thaddée Brozozowski, supérieur général de la Compagnie de Jésus, et à ceux qni seront légitimement députés par lui, toutes les facultés nécessaires et convenables, selon notre bon plaisir et celui du siége apostolique, pour pouvoir librement et licitement, dans tous les États et domaines ci-dessus mentionnés, admettre et recevoir tous ceux qui demanderont d'être admis et

reçus dans l'ordre régulier de la Compagnie de Jésus, lesquels réunis dans un ou plusieurs colléges, dans une ou plusieurs provinces, sous l'obéissance du supérieur général en exercice, et distribués selon l'exigence des cas, conformeront leur manière de vivre aux dispositions de la règle de Saint-Ignace de Loyola, approuvée et confirmée par les constitutions apostoliques de Paul III. Nous permettons aussi, et voulons qu'ils aient la faculté de donner leur soins à l'éducation de la jeunesse catholique dans les principes de la religion et l'attachement aux bonnes mœurs, ainsi que de gouverner des séminaires et des colléges, et avec le consentement et l'approbation des ordinaires des lieux dans lesquels ils pourront être demandés, d'entendre les confessions, de prêcher la parole de Dieu, et d'administrer les sacrements librement et licitement. Nous recevons dès à présent les maisons, les provinces et les membres de ladite Compagnie, ainsi que ceux qui pourront à l'avenir s'y associer et s'y agréger, sous notre garde, sous notre protection et obéissance, et celle du siége apostolique; nous réservant, et à nos successeurs les pontifes romains, de statuer et prescrire ce que nous croirons expédient pour établir et affermir de plus en plus ladite Compagnie, et réprimer les abus, si (ce qu'à Dieu ne plaise!) il s'y en introduisait.

Nous avertissons et exhortons de tout notre pouvoir tous et chacun des supérieurs, préposés, recteurs, associés et membres quelconques de cette Compagnie rétablie, de se montrer constamment et en tout lieu les dignes enfants et imitateurs de leur digne père et d'un si grand instituteur; à observer avec soin la règle qu'il leur a donnée et prescrite, et à s'efforcer de tout leur pouvoir de mettre en pratique les avis utiles et les conseils qu'il a donnés à ses enfants.

Enfin nous recommandons dans le Seigneur à nos chers fils, les personnes nobles et illustres, aux princes et seigneurs temporels, ainsi qu'à nos vénérables frères les archevêques et évêques, et à toutes personnes constituées en dignité, la Compagnie de Jésus et chacun de ses membres; et nous les exhortons et prions de ne pas permettre ni souffrir que personne les inquiète, mais de les recevoir avec bonté et charité.

voulons que les présentes lettres et tout leur contenu demeurent perpétuellement fermes, valides et efficaces, qu'elles aient et sortissent leur plein et entier effet, et soient inviolablement observées en tout temps et par tous ceux à qui il appartiendra, et qu'il soit jugé et statué conformément à icelles par tout juge revêtu d'un pouvoir quelconque ; déclarons nul et de nul effet tout acte à ce contraire, de quelque autorité qu'il émane, sciemment ou par ignorance.

Nonobstant toutes conditions et ordonnances apostoliques, et notamment les lettres susdites en forme de bref de Clément XIV d'heureuse mémoire, commençant par ces mots : *Dominus ac Redemptor Noster*, expédiées sous l'anneau du Pêcheur, le 21e jour de juillet de l'an du Seigneur 1773, auxquelles comme à toutes autres contraires nous dérogeons expressément à l'effet des présentes.

Voulons toutefois que la même foi soit ajoutée, soit en justice, soit ailleurs, aux copies collationnées ou imprimées, souscrites par un notaire public, et revêtues du sceau d'une personne constituée en dignité ecclésiastique, qu'aux présentes mêmes, si elles étaient exhibées ou montrées.

Qu'il ne soit donc permis à personne d'enfreindre ou de contredire, par une entreprise téméraire, la teneur de notre ordonnance, statut, extension, concession, indult, déclaration, faculté, réserve, avis, exhortation, décret et dérogation ; et si quelqu'un ose le tenter, qu'il sache qu'il encourra l'indignation du Dieu tout-puissant et des bienheureux apôtres saint Pierre et saint Paul.

Donné à Rome, à Sainte-Marie-Majeure, l'an de l'Incarnation de Notre Seigneur mil huit cent quatorze, le sept du mois d'août, et de notre pontificat la quinzième année.

FIN DU DEUXIÈME ET DERNIER VOLUME.

TABLE

DU DEUXIÈME VOLUME.

FIN DE LA TABLE DU DEUXIÈME ET DERNIER VOLUME.

584 — Paris. — Typographie de H. CARION, rue Bonaparte 64.

